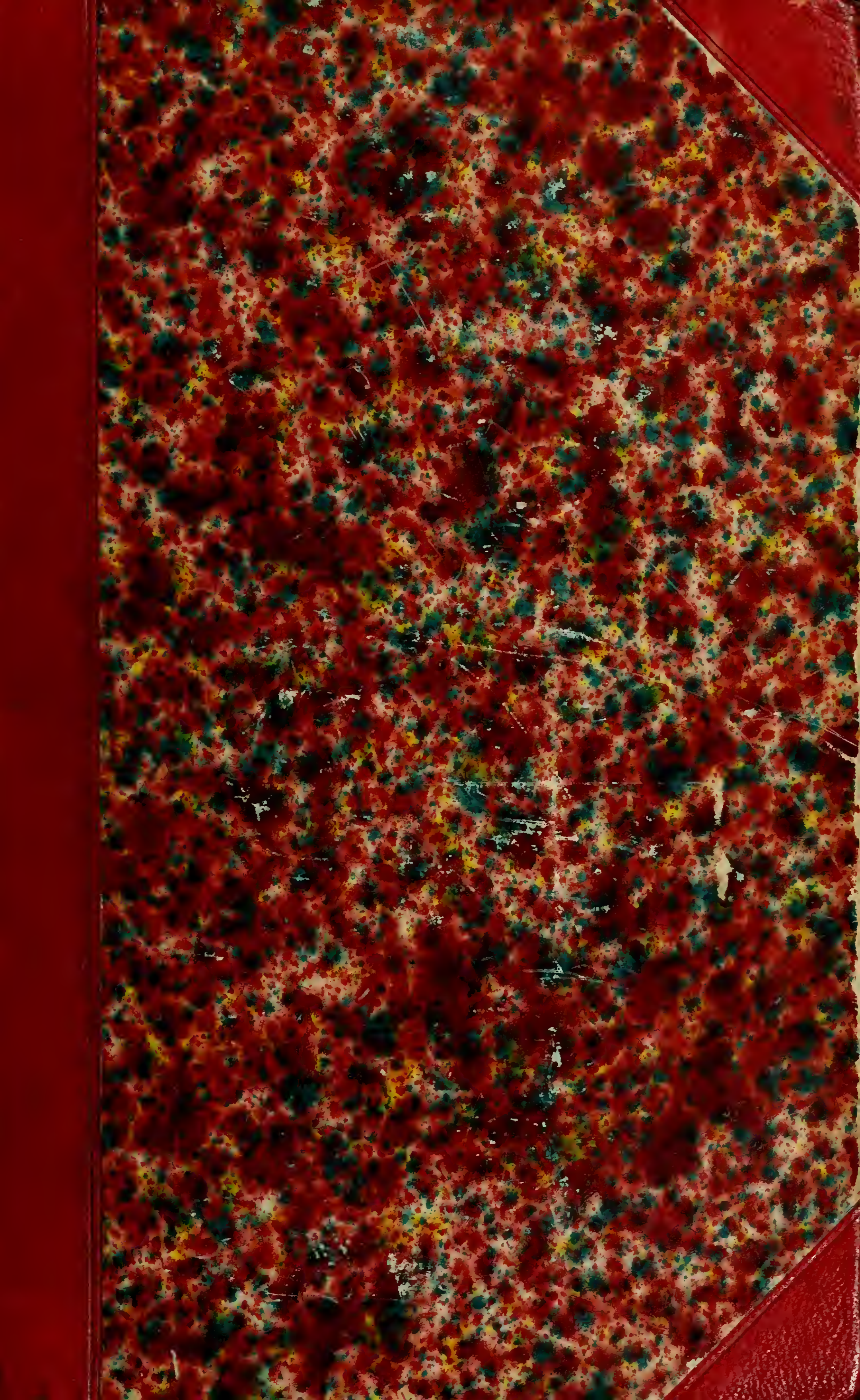
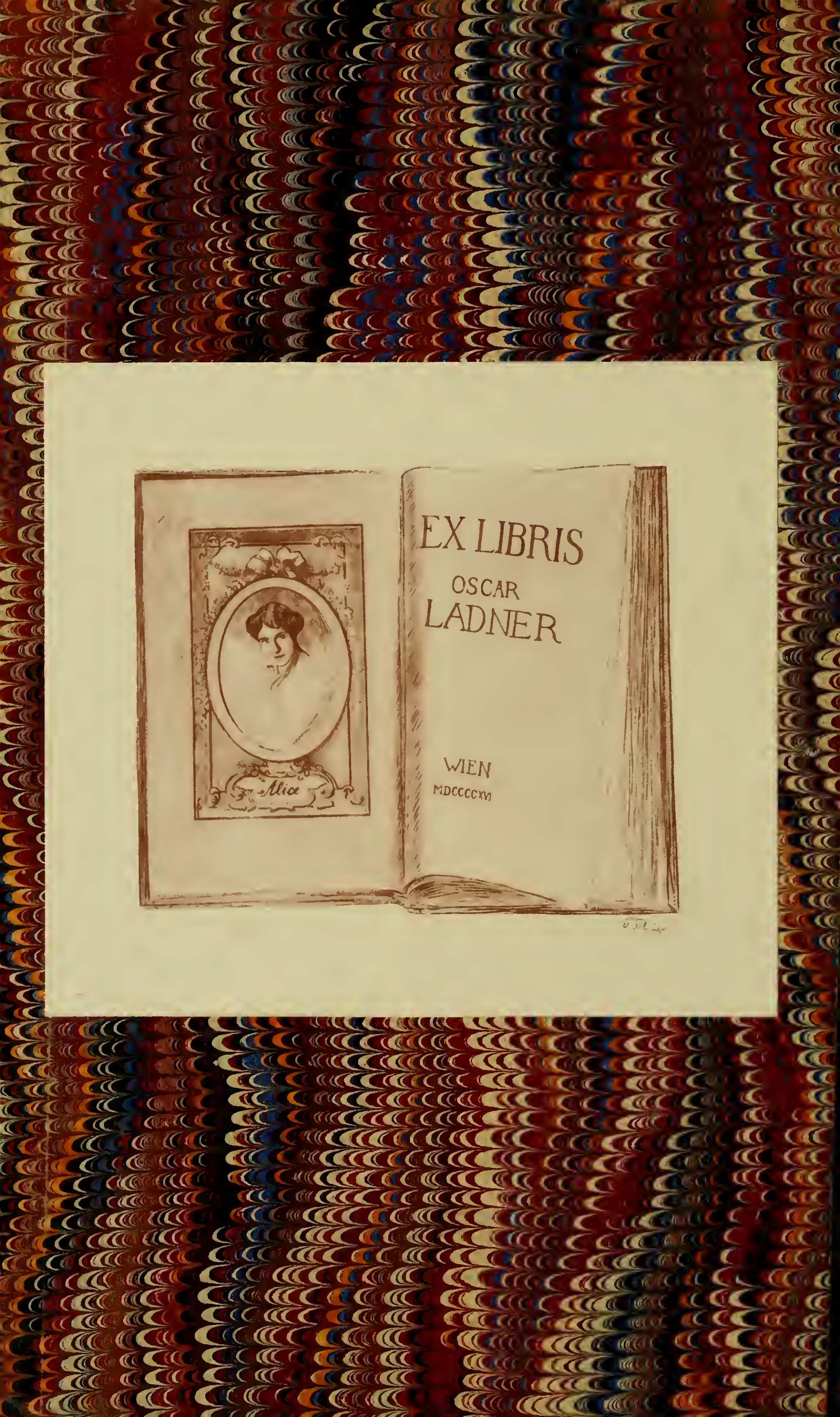
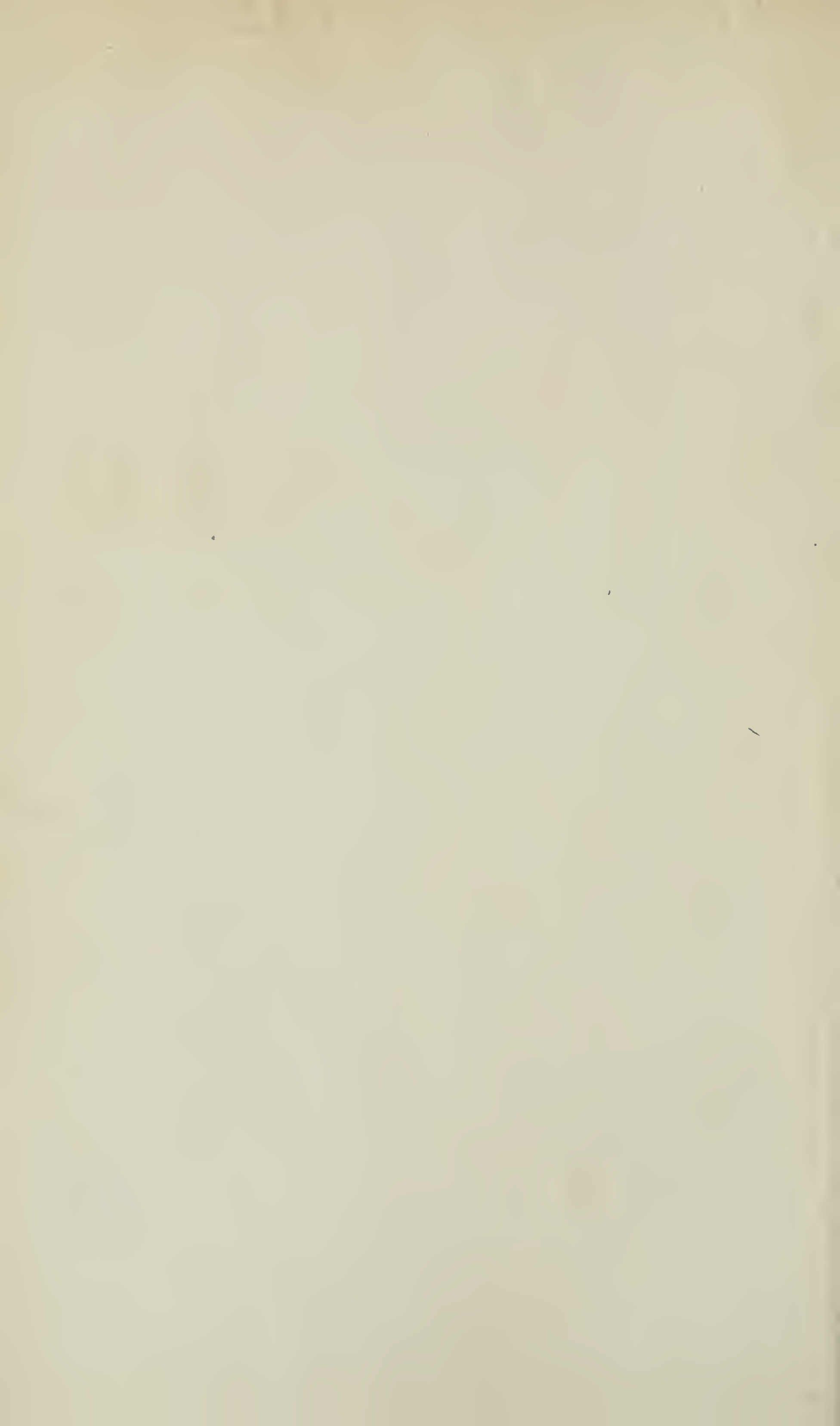




Alice
EX LIBRIS
OSCAR
LADNER
WIEN
MDCCCCXVI







EDITION COMPLÈTE

DE

LA SAINTE BIBLE,

Ornée de 300 figures, gravées d'après les dessins de M. MARILLIER.

TOME PREMIER.



LA SAINTE BIBLE,

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

TESTAMENT,

TRADUITE EN FRANÇOIS SUR LA VULGATE,

PAR M. LE MAISTRE DE SACI.

Nouvelle édition, ornée de 300 figures, gravées d'après les dessins de M. MARILLIER.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DEFER DE MAISONNEUVE, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, hotel de la Reine Blanche, n° 11.

DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

M. DCC. LXXXIX.



AVERTISSEMENT.

On peut regarder comme une marque particulière de la bénédiction de Dieu sur son Eglise, de ce qu'il lui a plû de faire goûter aux fidèles la vérité de sa parole contenue dans ses saintes Ecritures; et l'Eglise catholique, à qui appartiennent proprement ces livres sacrés, sent une vraie joie de voir que les fables et les romans, qui ont fait long-temps les délices de la plupart des chrétiens, affamés comme l'enfant prodigue de l'Evangile, d'une nourriture indigne d'eux, ont cédé enfin à des histoires toutes saintes, dont l'auteur est le Saint-Esprit; et à cette divine parole, qui étant sortie de la bouche de Dieu même, est la véritable nourriture de ses enfans. On a remarqué ce goût spirituel qu'ont pris les peuples à cette sainte nourriture de a divine parole, par la manière dont ils ont reçu la traduction et l'explication

des livres du vieux Testament, qu'on a données au public. Il paroissoit étonnant, que *Dieu ayant parlé en tant de manières différentes par ses prophètes*, comme dit S. Paul, on se mît si peu en peine de l'écouter, et qu'on écoutât au contraire avec ardeur toutes sortes de fictions de l'esprit humain. Mais on pouvoit cependant regarder cet aveuglement comme une suite naturelle du péché de l'homme, qui n'est tombé et n'a fait tomber toute sa postérité avec lui, que pour avoir préféré la voix du démon, qui n'étoit point demeuré dans la vérité, à celle du Créateur, qui lui avoit fait un commandement si salutaire.

Hébr. 1. 1.

Ce dérèglement du cœur de l'homme sembloit devoir être tout-à-fait guéri par l'avénement du fils de Dieu, qui a paru parmi nous, non-seulement pour *nous purifier de nos péchés*, mais encore pour éclairer *par sa lumière, tout homme venant dans le monde.* Mais l'Apôtre, qui

Hébr. 1. 3.
Jean. 1. 19.

étoit rempli de l'esprit de Dieu, nous a prédit dès le temps de l'établissement de l'Eglise, auquel la lumière du Verbe divin commençoit à éclater parmi les hommes, Qu'*il viendroit un temps qu'ils ne pourroient plus souffrir la saine doctrine... et que fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriroient à des contes et à des fables.* C'est donc l'accomplissement de cette prédiction apostolique qu'on a vu avec douleur, lorsque la lumière de la parole de Dieu demeuroit comme cachée sous le boisseau par la négligence que témoignoient les fidèles de s'instruire. Comme elle est, selon les Saints, cet adversaire dont il est parlé dans l'Evangile, qui s'oppose à nos passions et à nos vices, ils craignoient de la connoître, pour n'être point obligés de se réconcilier avec elle, en corrigeant et réformant dans eux-mêmes ce qu'elle y condamnoit comme opposé à la vérité : ou pour mieux dire, *Les inquiétudes du siècle, l'illusion*

2 Tim. 4. 3 etc.

Matth. 5. 15. Marc. 4. 21.

Matth. 5. 25. Id. 13. 22.

Luc. 8. 14.

des richesses, et les plaisirs de cette vie appesantissant leur cœur vers la terre, leur faisoient *aimer la vanité, et rechercher le mensonge.*

Ps. 4. 3.

Mais le soin qu'ont pris les pasteurs de représenter à leurs peuples la nécessité de connoître la volonté de leur Dieu pour être heureux, et le travail avec lequel on s'est appliqué à leur rendre plus intelligibles les Ecritures, ont reçu de Dieu toute la bénédiction que l'on pouvoit en attendre. Ils ont commencé à lire et à révérer avec un profond respect ces livres, non comme les livres des hommes, mais comme ceux de Dieu même. Ils y admirent et y adorent en même temps, avec une humble soumission d'esprit et de cœur, la sainteté de cette morale si pure et si élevée, qui y éclate par-tout, et dont les maximes infiniment opposées à l'orgueil et à la corruption de l'esprit des hommes du siècle, sont comme autant de couleurs

très-vives, qui doivent servir à retracer dans les ames l'image de la divine ressemblance, que le péché en a effacée. Ils y remarquent mille événemens, dont la connoissance plaît davantage à un cœur droit et à un esprit solide, que tout ce qu'ont inventé les fables, ou tout ce qu'on lit dans les histoires profanes. Chacun y trouve les titres originaux de sa naissance ; la noblesse si sublime de son origine, dans la création du premier homme, sorti des mains de Dieu même, et la bassesse avec laquelle il a dérogé à une extraction si relevée, dans la honteuse prévarication de ses pères. On découvre dans cette chute funeste d'Adam, l'éclaircissement d'un mystère qui a paru incompréhensible aux plus grands esprits du paganisme, et la cause de cet excès de misère où naît l'homme, la plus parfaite de toutes les créatures qui sont sur la terre, et en même temps la plus misérable. On voit dans le choix si admi-

Pline le naturaliste.

rable que Dieu a fait du peuple juif, en le séparant du milieu de toutes les nations pour le consacrer à son service, et dans ces prodiges qu'il a faits pour le tirer de l'Egypte ; pour l'établir, malgré toute l'opposition des peuples voisins, dans la terre qu'il avoit promise ; pour le conserver ensuite au milieu des Babyloniens, où il fut mené captif en punition de ses péchés ; et pour le faire à la fin revenir dans la Palestine, où le Christ devoit prendre sa naissance : on voit, dis-je, en tout cela, des figures éclatantes de ce qui devoit arriver aux chrétiens ; puisque S. Paul nous assure que *toutes ces choses* nous regardoient, et qu'*elles ont été écrites pour nous servir d'instruction à nous autres, qui nous sommes rencontrés dans la fin des temps.* On trouve enfin, avec une consolation toute spirituelle, dans les oracles de tant de prophètes, les preuves incontestables de la vérité de notre religion ; puisqu'ils

1 Cor. 10. 11.

ont prédit tant de siècles auparavant, la venue du Messie, et la naissance du fils d'une vierge, qui devoit, selon la promesse du Créateur, briser la tête du serpent, c'est-à-dire, qui devoit détruire l'empire que le démon avoit usurpé, lors-qu'ayant trompé les hommes sous la figure du serpent, il s'étoit assujetti toute leur postérité.

Comme la traduction de l'Ecriture sainte est un ouvrage qui demande la dernière exactitude, on a tâché, dans cette nouvelle édition, de profiter des avis que différentes personnes ont donnés pour la rendre plus littérale et plus exacte. Et l'on est bien assuré qu'on suit en cela l'esprit de l'auteur célèbre, à qui Dieu avoit mis dans le cœur d'entreprendre ce travail immense de la traduction et de l'explication de la Bible. Le public connoît la profonde vénération qu'il a eue toute sa vie pour ces livres originaux de notre foi, et la piété tou-

jours égale dans laquelle il a vécu dès son enfance, et qu'il a eu soin de nourrir de cette divine parole. On ne peut douter aussi qu'elle n'ait contribué en partie à attirer la bénédiction de Dieu sur son travail, qui ayant servi à le sanctifier lui-même, sert encore tous les jours à procurer la sanctification des autres. Son désir unique ayant donc été de rendre la traduction et l'explication de ces livres saints, dignes de la sainteté des Ecritures, il a travaillé avec une application extraordinaire à ce grand ouvrage. Et comme il savoit de quelle importance étoit l'exactitude de cette traduction d'un livre où Dieu même parle aux hommes, il avoit déja commencé à en faire une revue, qu'on peut assurer qu'il n'auroit point discontinuée, tant qu'il auroit vécu, à cause de cet amour plein de respect qu'il portoit à la vérité de la parole de Dieu.

Mais parce que la fin de sa vie, qui bien que longue a paru trop courte pour

l'intérêt de l'Eglise, ne lui donna pas le temps de faire en cela tout ce qu'il eût désiré, c'est suivre ses intentions, que de continuer cette revue, autant qu'il sera en notre pouvoir, et d'écouter pour cela les avis des personnes éclairées, qui n'ont dessein, comme lui, que de conserver dans la version des Ecritures, la simplicité de la lettre, avec l'auguste majesté qui accompagne toujours cette divine parole. Car il est aisé de remarquer que Dieu imprime dans ce qu'il dit à ses créatures quelque chose du caractère de sa divinité; et que de même que le Verbe ou la Parole éternelle de Dieu, est l'image substantielle de son essence divine; aussi la parole qu'il a adressée aux hommes pour retracer sa divine ressemblance dans leurs ames, n'est-elle pas, comme *la parole de ces hommes*, vide de vertu et stérile par elle-même; mais *qu'elle est véritablement*, comme dit S. Paul, *la parole d'un Dieu*, 1 Thess. 2. 13.

qui agit, comme étant sa vertu même et sa puissance, pour procurer le salut de tous ceux qui croient. VIRTUS enim Dei est in salutem omni credenti.

C'est ce qu'on a toujours eu devant les yeux en traduisant et en expliquant la sainte Ecriture. Car si des hommes qui parlent à d'autres hommes, au nom des princes par qui ils sont envoyés, ont un si grand soin de ne rien dire que ce que portent leurs instructions; il est bien d'une autre importance de prendre garde de ne faire parler Dieu que comme il a lui-même parlé, et de ne pas lui attribuer un langage humain. Ceux qui travaillent sur les livres saints sont donc obligés d'écouter avec frayeur cette déclaration, par laquelle JÉSUS-CHRIST proteste dans l'Apocalypse, à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie : *Que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre; et que si quel-*

Apocal. 22. 18. 19.

qu'un en retranche aussi quelque chose, Dieu le retranchera lui-même du livre de vie, et de la sainte cité, et ne lui donnera point de part à ce qui est écrit dans ce livre.

ORDRE DES LIVRES
DE
LA BIBLE.

GENÈSE.





Marillier. Triere

Creation du Ciel et de la Terre et de tout ce qu'ils contiennent

GENÈSE.

CHAPITRE I.

§. I. *Création du ciel et de la terre, et de tout ce qu'ils contiennent.*

1. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

2. La terre étoit informe et toute nue, les ténèbres couvroient la face de l'abîme; l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.

3. Or Dieu dit : Que la lumière soit faite. Et la lumière fut faite.

4. Dieu vit que la lumière étoit bonne, et il sépara la lumière d'avec les ténèbres.

5. Il donna à la lumière le nom de Jour, et aux ténèbres le nom de Nuit : et du soir et du matin se fit le premier jour.

6. Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Et Dieu fit le firmament : et il sépara les eaux qui étoient sous le firmament, de celles qui étoient au dessus du firmament. Et cela se fit ainsi.

8. Et Dieu donna au firmament le nom de Ciel : et du soir et du matin se fit le second jour.

9. Dieu dit encore : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que *l'élément* aride paroisse. Et cela se fit ainsi.

10. Dieu donna à *l'élément* aride le nom de Terre, et il appela Mers toutes ces eaux rassemblées. Et il vit que cela étoit bon.

11. Dieu dit encore : Que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent du fruit chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes *pour se reproduire* sur la terre. Et cela se fit ainsi.

12. La terre produisit donc de l'herbe verte qui portoit de la graine selon son espèce, et des arbres fruitiers qui renfermoient leur semence en eux-mêmes, chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela étoit bon.

13. Et du soir et du matin se fit le troisième jour.

14. Dieu dit aussi : Que des corps de lumière soient faits dans le firmament du ciel, afin qu'ils séparent le jour et la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps et les saisons, les jours et les années :

15. Qu'ils luisent dans le firmament du ciel, et qu'ils éclairent la terre. Et cela fut fait ainsi.

16. Dieu fit donc deux grands corps lumineux, l'un plus grand pour présider au jour, et l'autre moindre pour présider à la nuit : il fit aussi les étoiles.

17. Et il les mit dans le firmament du ciel pour luire sur la terre,

18. Pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres.

19. Dieu vit que cela étoit bon. Et du soir et du matin se fit le quatrième jour.

20. Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivans qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent sur la terre sous le firmament du ciel.

21. Dieu créa donc les grands poissons, et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent chacun selon son espèce; et il créa aussi tous les oiseaux selon leur espèce. Il vit que cela étoit bon.

22. Et il les bénit, en disant : Croissez et multipliez-vous, et remplissez les eaux de la mer; et que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. Et du soir et du matin se fit le cinquième jour.

24. Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivans chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles, et les bêtes *sauvages* de la terre, selon leurs différentes espèces. Et cela se fit ainsi.

25. Dieu fit donc les bêtes *sauvages* de la terre selon leurs espèces, les animaux domestiques et tous les reptiles chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela étoit bon.

§. II. *Création de l'homme et de la femme.*

26. Il dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre, et à tous les reptiles qui se remuent sous le ciel.

27. Dieu créa donc l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu, et il les créa mâle et femelle.

28. Dieu les bénit, et il leur dit : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre, et vous l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre.

29. Dieu dit encore : Je vous ai donné toutes les herbes qui portent leur graine sur la terre, et tous les arbres qui renferment en eux-mêmes leur semence chacun selon son espèce, afin qu'ils vous servent de nourriture ;

30. Et à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui se meut sur la terre, et qui est vivant et animé, afin qu'ils ayent de quoi se nourrir. Et cela se fit ainsi.

31. Dieu vit toutes les choses qu'il avoit faites; et elles étoient très-bonnes. Et du soir et du matin se fit le sixième jour.

CHAPITRE II.

§. I. *Dieu bénit le septième jour.*

1. Le ciel et la terre furent donc *ainsi* achevés avec tous leurs ornemens.

2. Dieu accomplit le septième jour tout l'ouvrage qu'il avoit fait; et il se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages.

3. Il bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'il avoit cessé en ce jour de produire tous les ouvrages qu'il avoit créés.

4. Telle a été l'origine du ciel et de la terre, et c'est ainsi qu'ils furent créés au jour que le Seigneur Dieu fit l'un et l'autre,

5. Et *qu'il créa* toutes les plantes des champs avant qu'elles fussent sorties de la terre, et toutes les herbes de la campagne avant qu'elles eussent poussé. Car le Seigneur Dieu n'avoit point encore fait pleuvoir sur la terre; et il n'y avoit point d'homme pour la labourer.

6. Mais il s'élevoit de la terre une fontaine qui en arrosoit toute la surface.

§. II. *Dieu met l'homme dans le Paradis terrestre.*

7. Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre; il répandit sur son visage

un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé.

8. Or le Seigneur Dieu avoit planté dès le commencement un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avoit formé.

9. Le Seigneur Dieu avoit aussi produit de la terre toutes sortes d'arbres beaux à la vue, et dont le fruit étoit agréable au goût, et l'arbre de vie au milieu du paradis, avec l'arbre de la science du bien et du mal.

10. Dans ce lieu de délices il sortoit *de la terre* un fleuve pour arroser le paradis, qui de là se divise en quatre canaux.

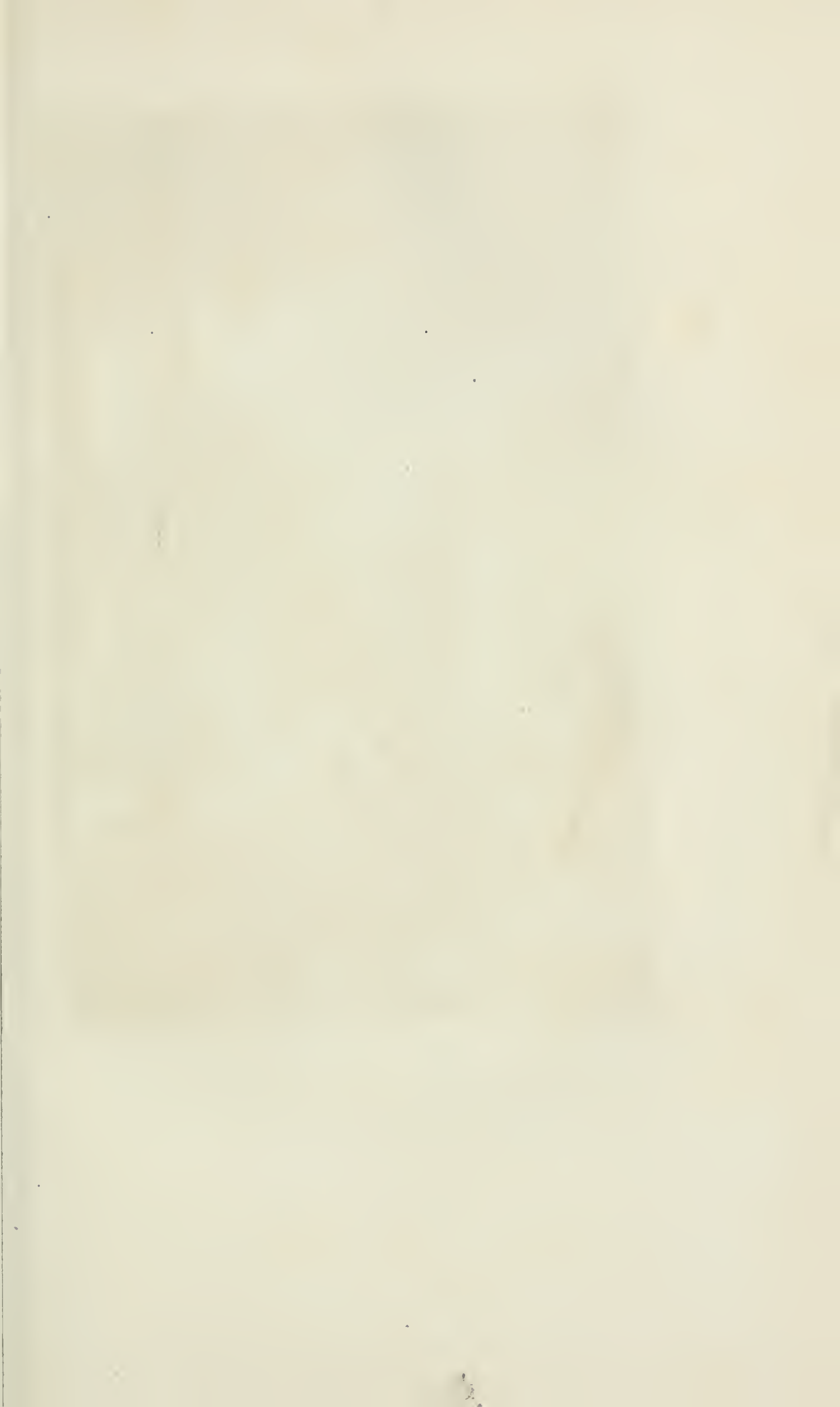
11. L'un s'appelle Phison, et c'est celui qui coule tout autour du pays de Hévilath où il vient de l'or.

12. Et l'or de cette terre est très-bon. C'est là aussi que se trouve le bdellion et la pierre d'onyx.

13. Le second fleuve s'appelle Géhon, et c'est celui qui coule tout autour du pays d'Ethiopie.

14. Le troisième fleuve s'appelle le Tigre, qui se répand vers les Assyriens. Et l'Euphrate est le quatrième de ces fleuves.

15. Le Seigneur Dieu prit donc l'homme et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât, et qu'il le gardât.





C. P. Marillier, inv. N. Ponce, Sculp.

Defense de manger d'un fruit.
Formation de la femme. Mariage.

§. III. *Défense de manger d'un fruit. Formation de la femme. Mariage.*

16. Il lui fit aussi ce commandement, et lui dit : Mangez de tous les *fruits des* arbres du paradis.

17. Mais ne mangez point *du fruit* de l'arbre de la science du bien et du mal. Car au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très-certainement.

18. Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui un aide semblable à lui.

19. Le Seigneur Dieu ayant donc formé de la terre tous les animaux terrestres, et tous les oiseaux du ciel, il les amena devant Adam, afin qu'il vît comment il les appelleroit. Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom véritable.

20. Adam appela donc tous les animaux d'un nom qui leur étoit propre, tant les oiseaux du ciel que les bêtes de la terre. Mais il ne se trouvoit point d'aide pour Adam qui lui fût semblable.

21. Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil; et lorsqu'il étoit endormi, il tira une de ses côtes, et mit de la chair à la place.

22. Et le Seigneur Dieu, de la côte qu'il avoit

tirée d'Adam, forma la femme, et l'amena à Adam.

23. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair de ma chair. Celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme.

24. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair.

25. Or Adam et sa femme étoient *alors* tous deux nus, et ils n'en rougissoient point.

CHAPITRE III.

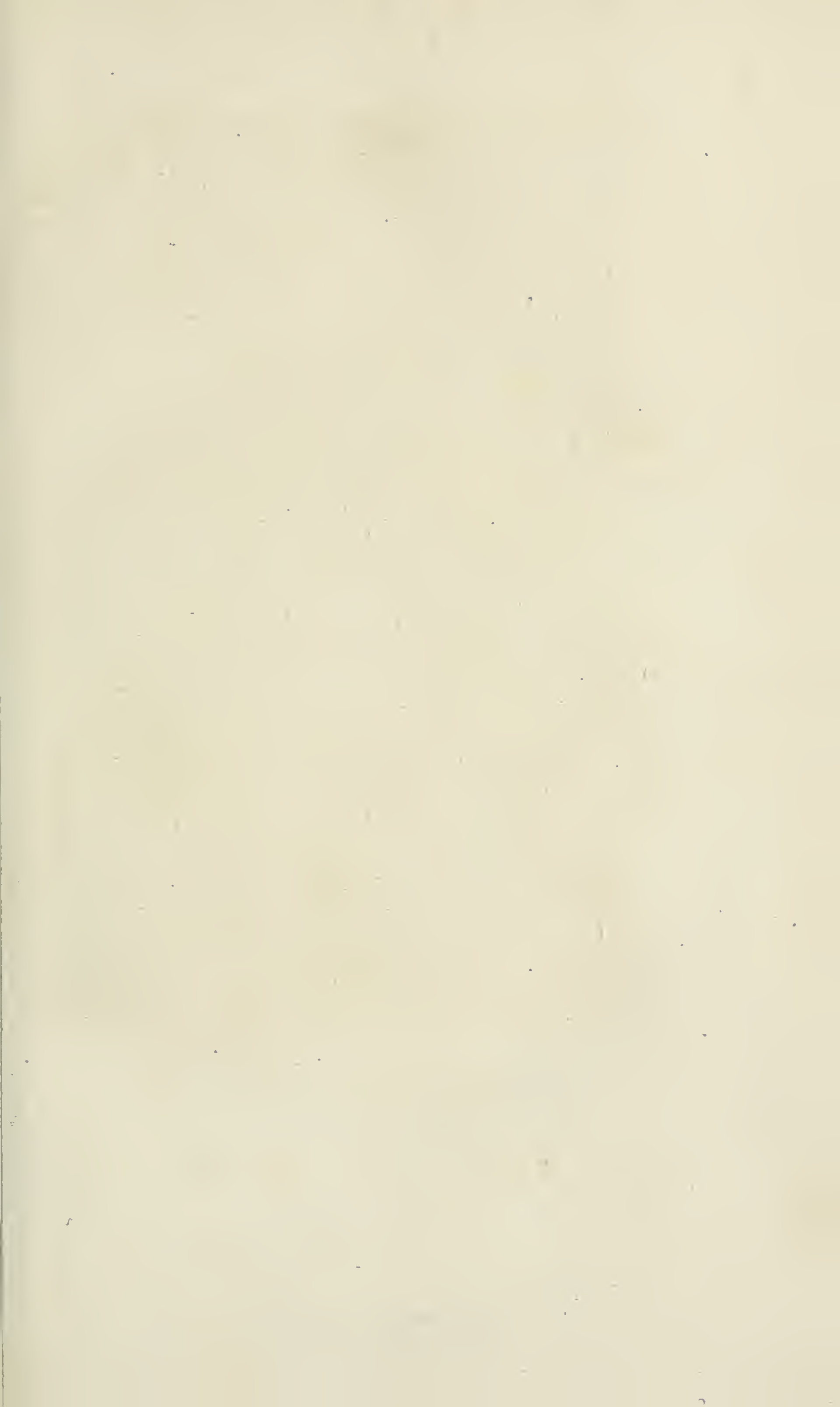
§. I. *Le serpent tente Ève.*

1. OR le serpent étoit le plus fin de tous les animaux que le Seigneur Dieu avoit formés sur la terre. Et il dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis ?

2. La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis :

3. Mais pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger, et de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir.

4. Le serpent repartit à la femme : Assurément vous ne mourrez point.





Ève tombe, et fait tomber Adam.

5. Mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux en connoissant le bien et le mal.

§. II. *Ève tombe, et fait tomber Adam.*

6. La femme considéra donc que le fruit de cet arbre étoit bon à manger; qu'il étoit beau et agréable à la vue. Et en ayant pris, elle en mangea, et en donna à son mari qui en mangea *aussi*.

7. En même temps leurs yeux furent ouverts à tous deux; ils reconnurent qu'ils étoient nus; et ils entrelacèrent des feuilles de figuier, et s'en firent de quoi se couvrir.

8. Et comme ils eurent entendu la voix du Seigneur Dieu qui se promenoit dans le paradis après midi, lorsqu'il se lève un vent doux, ils se retirèrent au milieu des arbres du paradis, pour se cacher de devant sa face.

§. III. *Punition du serpent. Rédempteur promis.*

9. Alors le Seigneur Dieu appela Adam, et lui dit : Où êtes-vous?

10. Adam lui répondit : J'ai entendu votre voix dans le paradis, et j'ai eu peur, parce que j'étois nu : c'est pourquoi je me suis caché.

11. Le Seigneur lui repartit : Et d'où avez-vous su que vous étiez nu, sinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avois défendu de manger ?

12. Adam lui répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a présenté du fruit de cet arbre ; et j'en ai mangé.

13. Le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi avez-vous fait cela ? Elle répondit : Le serpent m'a trompée ; et j'ai mangé *de ce fruit.*

14. Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre : tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie.

15. Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne. Elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre par le talon.

§. IV. *Punition de l'homme et de la femme.*

16. Dieu dit aussi à la femme : Je vous affligerai de plusieurs maux pendant votre grossesse : Vous enfanterez dans la douleur : vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera.

17. Il dit ensuite à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, et que vous avez mangé *du fruit* de l'arbre dont je vous avois défendu de manger, la terre sera maudite





Marillier inve Delignon Sculp

Ils sont chassés du Paradis terrestre

à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail.

18. Elle vous produira des épines et des ronces, et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre.

19. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré : car vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre.

20. Et Adam donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle étoit la mère de tous les vivans.

21. Le Seigneur Dieu fit aussi à Adam et à sa femme des habits de peaux dont il les revêtit.

§. V. *Ils sont chassés du Paradis terrestre.*

22. Et il dit : Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. *Empêchons* donc maintenant qu'il ne porte sa main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne aussi de son fruit, et qu'en mangeant, il ne vive éternellement.

23. Le Seigneur Dieu le fit sortir ensuite du jardin délicieux pour travailler à la culture de la terre dont il avoit été tiré.

24. Et l'en ayant chassé, il mit des Chérubins devant le jardin de délices, qui faisoient étinceler une épée de feu, pour garder le chemin qui conduisoit à l'arbre de vie.

CHAPITRE IV.

§. I. *Sacrifice de Caïn rejeté, celui d'Abel agréé de Dieu.*

1. Or Adam connut Ève sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn, en disant : Je possède un homme par la grace de Dieu.

2. Elle enfanta de nouveau, *et mit au monde* son frère Abel. Or Abel fut pasteur de brebis, et Caïn s'appliqua à l'agriculture.

3. Il arriva long-temps après que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre.

4. Abel offrit aussi des premiers-nés de son troupeau, et de ce qu'il avoit de plus gras. Et le Seigneur regarda *favorablement* Abel et ses présens.

5. Mais il ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert. C'est pourquoi Caïn entra dans une très-grande colère, et son visage en fut tout abattu.

6. Et le Seigneur lui dit : Pourquoi êtes-vous en colère, et pourquoi paroît-il un si grand abattement sur votre visage ?

7. Si vous faites bien, n'en serez-vous pas récompensé ? Et si vous faites mal, ne porterez-vous pas aussitôt *la peine de* votre péché ? Mais votre concupiscence sera sous vous, et vous la dominerez.





Caïn tue son Frere.

§. II. *Caïn tue son frère.*

8. Or Caïn dit à son frère Abel : Sortons dehors. Et lorsqu'ils furent dans les champs, Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua.

9. Le Seigneur dit ensuite à Caïn : Où est votre frère Abel ? Il lui répondit : Je ne sais. Suis-je le gardien de mon frère ?

10. Le Seigneur lui repartit : Qu'avez-vous fait ? La voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à moi.

11. Vous serez donc maintenant maudit sur la terre, qui a ouvert sa bouche, et qui a reçu le sang de votre frère, lorsque votre main l'a répandu.

12. Quand vous l'aurez cultivée, elle ne vous rendra point son fruit. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre.

13. Caïn répondit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande, pour pouvoir en obtenir le pardon.

14. Vous me chassez aujourd'hui de dessus la terre, et je m'irai cacher de devant votre face. Je serai fugitif et vagabond sur la terre. Quiconque donc me trouvera me tuera.

15. Le Seigneur lui répondit : Non, cela ne sera pas; mais quiconque tuera Caïn, en sera puni très-sévèrement. Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que ceux qui le trouveroient ne le tuassent point.

§. III. *Postérité de Caïn.*

16. Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur fut vagabond sur la terre, et il habita vers la région orientale d'Eden.

17. Et ayant connu sa femme, elle conçut et enfanta Hénoch. Il bâtit ensuite une ville qu'il appela Hénoch, du nom de son fils.

18. Hénoch engendra Irad, Irad engendra Maviaël, Maviaël engendra Mathusaël, et Mathusaël engendra Lamech,

19. Qui eut deux femmes, dont l'une s'appeloit Ada, et l'autre Sella.

20. Ada enfanta Jabel, qui fut père de ceux qui demeurent dans des tentes, et des pasteurs.

21. Son père s'appeloit Jubal : et il fut le père de ceux qui jouent de la harpe et de l'orgue.

22. Sella enfanta aussi Tubalcaïn, qui eut l'art de travailler avec le marteau, et qui fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer. Noéma étoit la sœur de Tubalcaïn.

23. Or Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, entendez ma voix, écoutez ce que je vais dire : J'ai tué un homme l'ayant blessé : j'ai assassiné un jeune homme d'un coup que je lui ai donné.

24. On vengera sept fois la mort de Caïn, et celle de Lamech septante fois sept fois.

§. IV. *Naissance de Seth et d'Enos.*

25. Adam connut encore sa femme : et elle enfanta un fils qu'elle appela Seth, en disant : Le Seigneur m'a donné un autre fils au lieu d'Abel que Caïn a tué.

26. Il naquit aussi un fils à Seth, qu'il appela Enos. Celui-là commença d'invoquer le nom du Seigneur.

CHAPITRE V.

§. I. *Postérité d'Adam.*

1. VOICI le dénombrement de la postérité d'Adam. Au jour que Dieu créa l'homme, Dieu le fit à sa ressemblance.

2. Il les créa mâle et femelle; il les bénit, et il leur donna le nom d'Adam au jour qu'ils furent créés.

3. Adam ayant vécu cent trente ans, engendra *un fils* à son image et à sa ressemblance, et il le nomma Seth.

4. Après qu'Adam eut engendré Seth, il vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.

5. Et tout le temps de la vie d'Adam ayant été de neuf cents trente ans, il mourut.

6. Seth aussi ayant vécu cent cinq ans, engendra Enos.

7. Et après que Seth eut engendré Enos, il vécut huit cent sept ans, et il engendra des fils et des filles.

8. Et tout le temps de la vie de Seth ayant été de neuf cent douze ans, il mourut.

9. Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Caïnan.

10. Depuis la naissance de Caïnan il vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

11. Et tout le temps de la vie d'Enos ayant été de neuf cent cinq ans, il mourut.

12. Caïnan aussi ayant vécu soixante et dix ans, engendra Malaléel.

13. Après avoir engendré Malaléel, il vécut huit cent quarante ans, et il engendra des fils et des filles.

14. Et tout le temps de la vie de Caïnan ayant été de neuf cent dix ans, il mourut.

15. Malaléel ayant vécu soixante et cinq ans, engendra Jared.

16. Après avoir engendré Jared, il vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.

17. Et tout le temps de la vie de Malaléel ayant été de huit cent quatre-vingt-quinze ans, il mourut.

18. Jared ayant vécu cent soixante et deux ans, engendra Henoch.

19. Après avoir engendré Henoch, il vécut huit

huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.

20. Et tout le temps de la vie de Jared ayant été de neuf cent soixante et deux ans, il mourut.

21. Or Henoch ayant vécu soixante et cinq ans, engendra Mathusalem.

22. Henoch marcha avec Dieu : et après avoir engendré Mathusalem, il vécut trois cents ans, et il engendra des fils et des filles.

23. Et tout le temps qu'Henoch vécut *sur la terre*, fut de trois cent soixante et cinq ans.

24. Il marcha avec Dieu, et il ne parut plus : parce que Dieu l'enleva.

25. Mathusalem ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lamech.

26. Après avoir engendré Lamech, il vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles.

27. Et tout le temps de la vie de Mathusalem ayant été de neuf cent soixante et neuf ans, il mourut.

§. II. *Naissance de Noé.*

28. Lamech ayant vécu cent quatre-vingt-deux ans, engendra un fils,

29. Qu'il nomma Noé, en disant : Celui-ci nous *soulageant* parmi nos travaux et les œuvres de nos mains, nous consolera dans la terre que le Seigneur a maudite.

30. Lamech après avoir engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

31. Et tout le temps de la vie de Lamech ayant été de sept cent soixante et dix-sept ans, il mourut. Or Noé ayant cinq cents ans, engendra Sem, Cham et Japhet.

CHAPITRE VI.

§. I. *Corruption des hommes.*

1. Après que les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles,

2. Les enfans de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour leurs femmes celles d'entre elles qui leur avoient plu.

3. Et Dieu dit : Mon esprit ne demeurera pas pour toujours avec l'homme, parce qu'il *n*'est *que* chair ; et le temps de l'homme ne sera plus que de six-vingts ans.

4. Or il y avoit des géans sur la terre en ce temps-là. Car depuis que les enfans de Dieu eurent épousé les filles des hommes, il en sortit des enfans qui furent des hommes puissans et fameux dans le siècle.

5. Mais Dieu voyant que la malice des hommes qui vivoient sur la terre étoit extrême, et que toutes les pensées de leur cœur étoient en tout temps appliquées au mal,

6. Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Et étant touché de douleur jusqu'au fond du cœur,

7. Il dit : J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé ; j'exterminerai tout, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis tout ce qui rampe sur la terre jusqu'aux oiseaux du ciel : car je me repens de les avoir faits.

§. II. *Noé trouve grace devant Dieu.*

8. Mais Noé trouva grace devant le Seigneur.

9. Voici les enfans qu'engendra Noé. Noé fut un homme juste et parfait au milieu des hommes de son temps : il marcha avec Dieu ;

10. Et il engendra trois fils, Sem, Cham et Japhet.

11. Or la terre étoit corrompue devant Dieu, et remplie d'iniquité.

12. Dieu voyant donc cette corruption de la terre (car la vie que tous les hommes y menoient étoit toute corrompue),

13. Il dit à Noé : J'ai résolu de faire périr tous les hommes. Ils ont rempli toute la terre d'iniquité, et je les exterminerai avec la terre.

§. III. *Dieu lui commande de bâtir l'Arche.*

14. Faites-vous une arche de pièces de bois aplanies. Vous y ferez de petites chambres, et vous l'enduirez de bitume dedans et dehors.

15. Voici la forme que vous lui donnerez : Sa longueur sera de trois cents coudées ; sa largeur, de cinquante ; et sa hauteur, de trente.

16. Vous ferez à l'arche une fenêtre. Le comble qui la couvrira sera haut d'une coudée ; et vous mettrez la porte de l'arche au côté : vous ferez un étage tout en bas, un au milieu, et un troisième.

17. Je m'en vais répandre les eaux du déluge sur la terre, pour faire mourir toute chair qui respire, et qui est vivante sous le ciel. Tout ce qui est sur la terre sera consumé.

18. J'établirai mon alliance avec vous ; et vous entrerez dans l'arche vous et vos fils, votre femme, et les femmes de vos fils avec vous.

19. Vous ferez entrer aussi dans l'arche deux de chaque espèce de tous les animaux, mâle et femelle, afin qu'ils vivent avec vous.

20. De chaque espèce des oiseaux vous en prendrez deux ; de chaque espèce des animaux *terrestres*, deux ; de chaque espèce de ce qui rampe sur la terre, deux. Deux de toute espèce entreront avec vous dans l'arche, afin qu'ils puissent vivre.

21. Vous prendrez aussi avec vous de tout ce qui se peut manger, et vous le porterez dans l'arche, pour servir à votre nourriture, et à celle de tous les animaux.

22. Noé accomplit donc tout ce que Dieu lui avoit commandé.





Noé et sa famille entrent dans l'Arche avec tous les animaux.

CHAPITRE VII.

§. I. *Noé et sa famille entrent dans l'Arche, avec tous les animaux.*

1. Le Seigneur dit ensuite à Noé : Entrez dans l'arche vous et toute votre maison ; parce qu'entre tous ceux qui vivent aujourd'hui sur la terre, j'ai reconnu que vous étiez juste devant moi.

2. Prenez sept mâles et sept femelles de tous les animaux purs : et deux mâles et deux femelles des animaux impurs.

3. Prenez aussi sept mâles et sept femelles des oiseaux du ciel ; afin d'en conserver la race sur la face de toute la terre.

4. Car je n'attendrai plus que sept jours, et après cela je ferai pleuvoir sur la terre quarante jours et quarante nuits, et j'exterminerai de dessus la terre toutes les créatures que j'ai faites.

5. Noé fit donc tout ce que le Seigneur lui avoit commandé.

6. Il avoit six cents ans, lorsque les eaux du déluge inondèrent toute la terre.

7. Noé entra dans l'arche, et avec lui ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils, pour *se sauver* des eaux du déluge.

8. Les animaux purs et impurs, et les oiseaux, avec tout ce qui se meut sur la terre,

9. Entrèrent aussi dans l'arche avec Noé, deux à deux, mâle et femelle, selon que le Seigneur l'avoit commandé à Noé.

10. Après donc que les sept jours furent passés, les eaux du déluge se répandirent sur *toute* la terre.

11. L'année six cent de la vie de Noé, le dix-septième jour du second mois de la même année, les sources du grand abyme dés eaux furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes;

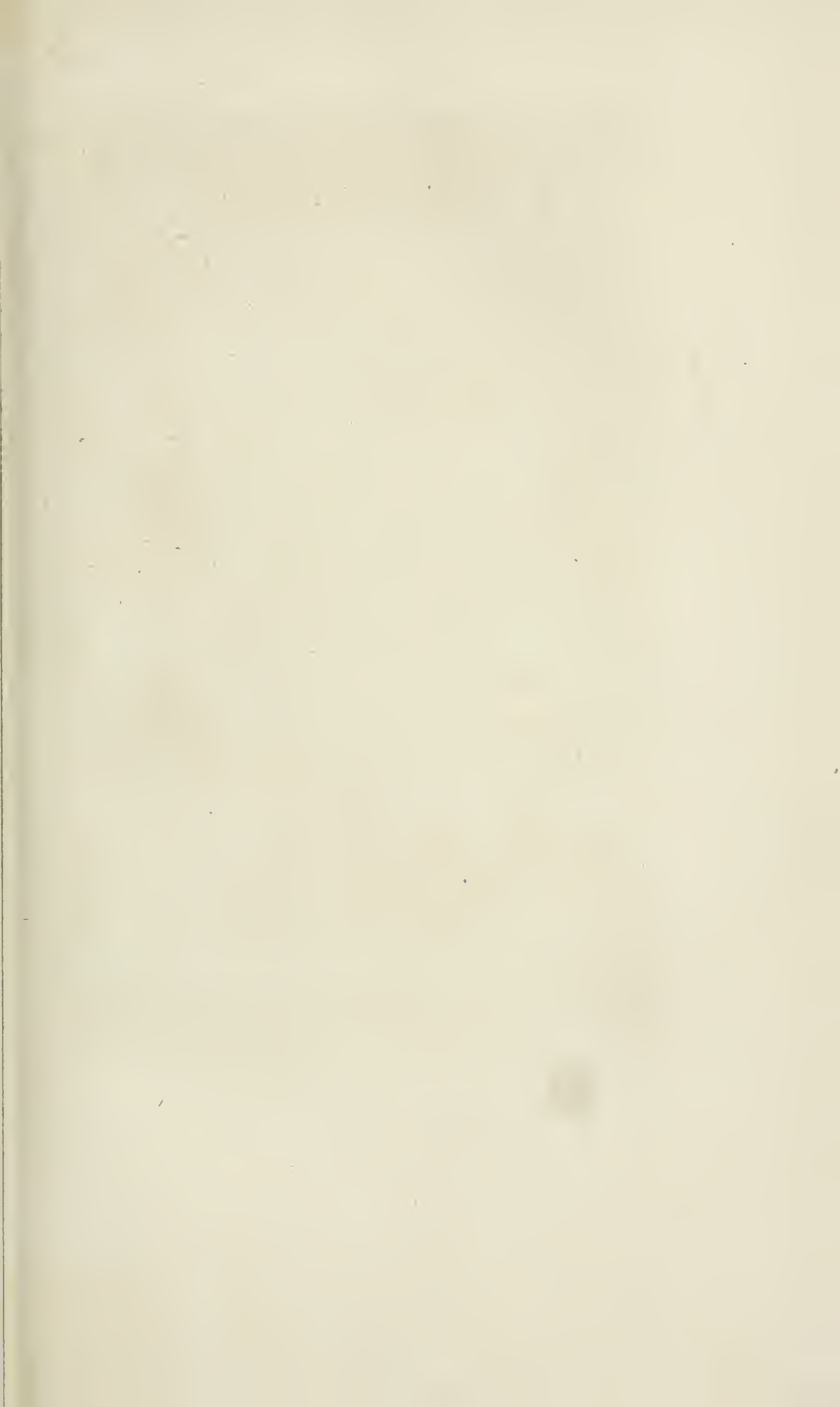
12. Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

13. Aussitôt que ce jour parut, Noé entra dans l'arche avec ses fils Sem, Cham, et Japhet; sa femme, et les trois femmes de ses fils.

14. Tous les animaux *sauvages* selon leur espèce y entrèrent aussi avec eux; tous les animaux *domestiques* selon leur espèce; tout ce qui se meut sur la terre selon son espèce; tous les oiseaux et tout ce qui s'élève dans l'air;

15. *Tous ces animaux* entrèrent avec Noé dans l'arche, deux à deux, mâle et femelle de toute chair vivante et animée.

16. Ceux qui y entrèrent étoient donc mâles et femelles, et de toute espèce, selon que Dieu l'avoit commandé à Noé; et le Seigneur l'y enferma par dehors.





Déluge

§. II. *Déluge.*

17. Le déluge se répandit sur la terre pendant quarante jours ; et les eaux s'étant accrues, élevèrent l'arche en haut au dessus de la terre.

18. Elles inondèrent tout, et couvrirent toute la surface de la terre : mais l'arche étoit portée sur les eaux.

19. Les eaux crûrent et grossirent prodigieusement au dessus de la terre, et toutes les plus hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes.

20. L'eau ayant gagné le sommet des montagnes, s'éleva encore de quinze coudées plus haut.

21. Toute chair qui se meut sur la terre en fut consumée, tous les oiseaux, tous les animaux, toutes les bêtes, et tout ce qui rampe sur la terre :

22. Tous les hommes moururent, et généralement tout ce qui a vie et qui respire sous le ciel.

23. Toutes les créatures qui étoient sur la terre, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, tant celles qui rampent que celles qui volent dans l'air ; tout périt : il ne demeura que Noé seul, et ceux qui étoient avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux couvrirent toute la terre pendant cent cinquante jours.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Le déluge cesse.*

1. Mais Dieu s'étant souvenu de Noé, de toutes les bêtes *sauvages*, et de tous les animaux *domestiques* qui étoient avec lui dans l'arche, fit souffler un vent sur la terre, et les eaux commencèrent à diminuer.

2. Les sources de l'abyme furent fermées aussi bien que les cataractes du ciel ; et les pluies qui tomboient du ciel furent arrêtées ;

3. Les eaux étant agitées de côté et d'autre, se retirèrent, et commencèrent à diminuer après cent cinquante jours.

4. Et le vingt-septième jour du septième mois, l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie.

5. Cependant les eaux alloient toujours en diminuant jusqu'au dixième mois, au premier jour duquel le sommet des montagnes commença à paroître.

§. II. *Noé fait sortir un corbeau, puis une colombe.*

6. Quarante jours s'étant *encore* passés, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avoit faite dans l'arche, et laissa aller un corbeau,

7. Qui étant sorti ne revint plus, jusqu'à ce que les eaux de la terre fussent séchées.

8. Il envoya aussi une colombe après le corbeau, pour voir si les eaux avoient cessé de couvrir la terre.

9. Mais la colombe n'ayant pu trouver où asseoir son pied, parce que la terre étoit toute couverte d'eaux, elle revint à lui ; et Noé étendant la main, la prit et la remit dans l'arche.

10. Il attendit encore sept autres jours, et il envoya de nouveau la colombe hors de l'arche.

11. Elle revint à lui sur le soir, portant dans son bec un rameau d'olivier, dont les feuilles étoient toutes vertes. Noé reconnut donc que les eaux s'étoient retirées de dessus la terre.

12. Il attendit néanmoins encore sept jours ; et il envoya la colombe qui ne revint plus à lui.

13. L'an six cent un, au premier jour du premier mois, les eaux qui étoient sur la terre se retirèrent entièrement. Et Noé ouvrant le toit de l'arche, et regardant de là, il vit que la surface de la terre s'étoit séchée.

14. Le vingt-septième jour du second mois la terre fut *toute* sèche.

§. III. *Il sort par l'ordre de Dieu.*

15. Alors Dieu parla à Noé, et lui dit :

16. Sortez de l'arche, vous et votre femme, vos fils, et les femmes de vos fils.

17. Faites-en sortir aussi tous les animaux qui y sont avec vous, de toutes sortes d'espèces,

tant des oiseaux, que des bêtes, et de tout ce qui rampe sur la terre, et entrez sur la terre : croissez-y, et vous y multipliez.

18. Noé sortit donc *de l'arche* avec ses fils sa femme, et les femmes de ses fils.

19. Toutes les bêtes *sauvages* en sortirent aussi, les animaux *domestiques*, et tout ce qui rampe sur la terre, chacun selon son espèce.

§. IV. *Il offre un sacrifice.*

20. Or Noé dressa un autel au Seigneur ; et prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il les *lui* offrit en holocauste sur cet autel.

21. Le Seigneur en reçut une odeur qui lui fut très-agréable, et il dit : Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes ; parce que l'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portées au mal dès sa jeunesse. Je ne frapperai donc plus *de mort* comme j'ai fait, tout ce qui est vivant et animé.

22. Tant que la terre durera, la semence et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, la nuit et le jour, ne cesseront point de s'entre-suivre.



Noé offre un Sacrifice



CHAPITRE IX.

§. I. *Dieu bénit Noé et ses enfans.*

1. ALORS Dieu bénit Noé et ses enfans ; et il leur dit : Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre.

2. Que tous les animaux de la terre, et tous les oiseaux du ciel soient frappés de terreur et tremblent devant vous, avec tout ce qui se meut sur la terre. J'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer.

3. Nourrissez-vous de tout ce qui a vie et mouvement ; je vous ai abandonné toutes ces choses, comme les légumes et les herbes de la campagne.

4. J'excepte seulement la chair mêlée avec le sang, dont je vous défends de manger.

5. Car je vengerai votre sang de toutes les bêtes *qui l'auront répandu*, et je vengerai la vie de l'homme, de la main de l'homme, et de la main de son frère *qui l'aura tué.*

6. Quiconque aura répandu le sang de l'homme, *sera puni* par l'effusion de son propre sang : car l'homme a été créé à l'image de Dieu.

7. Croissez donc vous autres, et multipliez-vous ; entrez sur la terre, et la remplissez.

§. II. *Alliance entre Dieu et les hommes.*

8. Dieu dit encore à Noé, et à ses enfans aussi bien qu'à lui :

9. Je vais faire alliance avec vous, et avec votre race après vous,

10. Et avec tous les animaux vivans qui sont avec vous, tant les oiseaux que les animaux, ou domestiques, ou de la campagne, qui sont sortis de l'arche, et avec toutes les bêtes de la terre.

11. J'établirai mon alliance avec vous ; et toute chair *qui a vie* ne périra plus désormais par les eaux du déluge ; et il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui extermine *toute* la terre.

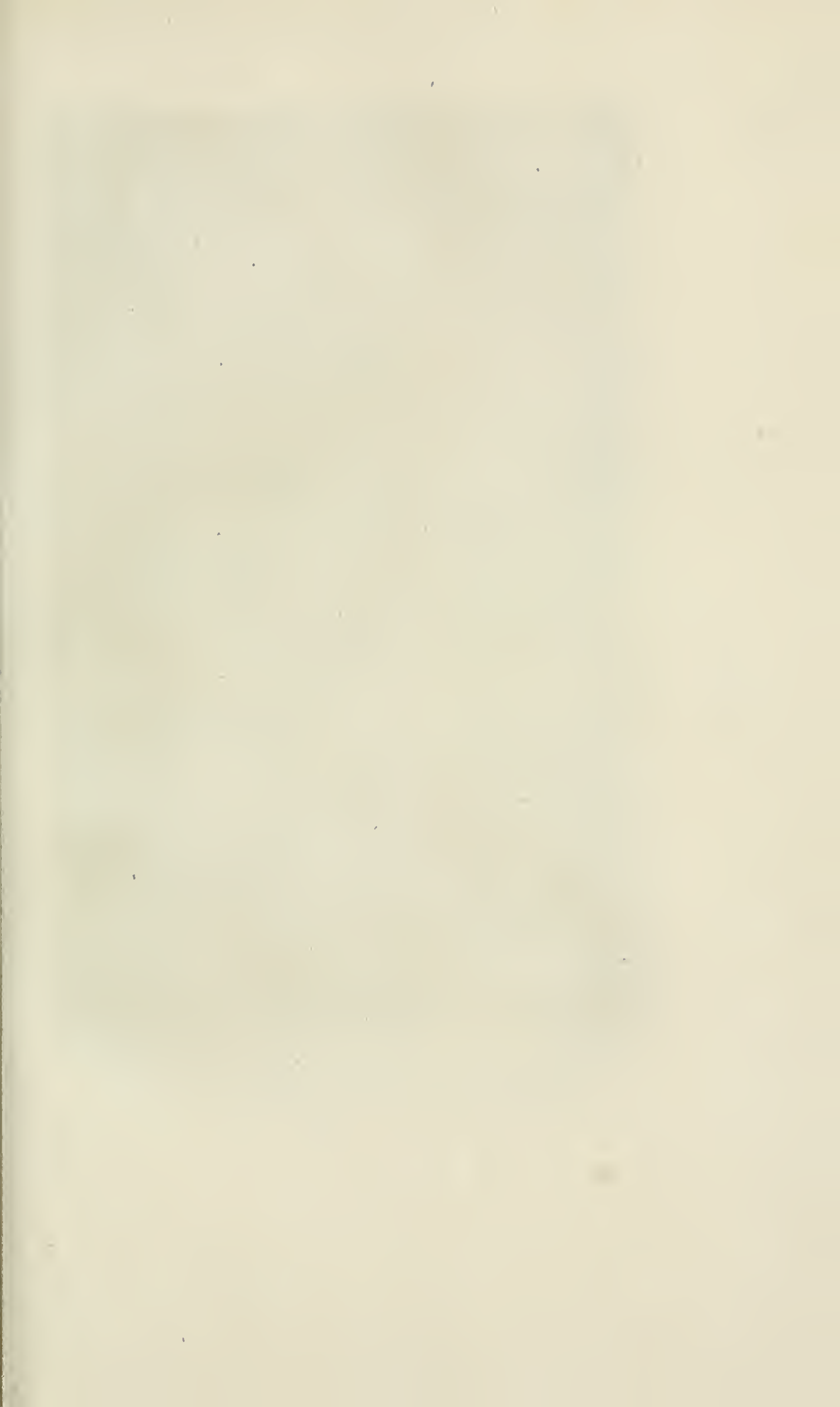
12. Dieu dit ensuite : Voici le signe de l'alliance que j'établis pour jamais entre moi et vous, et tous les animaux vivans qui sont avec vous :

13. Je mettrai mon arc dans les nuées, afin qu'il soit le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre.

14. Et lorsque j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc paroîtra dans les nuées ;

15. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous et avec toute ame qui vit et anime la chair ; et il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui fasse périr dans ses eaux toute chair *qui a vie*.

16. Mon arc sera donc dans les nuées, et en





Marillier inv. Duguet Sculp.

Noé livré par Surprise.

le voyant je me ressouviendrai de l'alliance éternelle qui a été faite entre Dieu et toutes les ames vivantes qui animent toute chair qui est sur la terre.

17. Dieu dit encore à Noé : Ce sera là le signe de l'alliance que j'ai faite avec toute chair qui est sur la terre.

18. Noé avoit donc trois fils qui sortirent de l'arche, Sem, Cham et Japhet. Or Cham est le père de Chanaan.

19. Ce sont-là les trois fils de Noé, et c'est d'eux qu'est sortie toute la race des hommes qui sont sur la terre.

§. III. *Noé ivre par surprise.*

20. Noé s'appliquant à l'agriculture, commença à labourer *et* à cultiver la terre, et il planta une vigne ;

21. Et ayant bu du vin il s'enivra, et parut nu dans sa tente.

22. Cham père de Chanaan le trouvant en cet état, et voyant que ce que la pudeur obligeoit de cacher en son père étoit découvert, sortit dehors et le vint dire à ses frères.

23. Mais Sem et Japhet ayant étendu un manteau sur leurs épaules, marchèrent en arrière, et couvrirent en leur père ce qui y devoit être caché. Ils ne virent rien en lui de ce que la pudeur défendoit de voir, parce qu'ils tinrent toujours leur visage tourné d'un autre côté.

§. IV. *Chanaan maudit.*

24. Noé se réveillant après cet assoupissement que le vin lui avoit causé, et ayant appris de quelle sorte l'avoit traité son second fils,

25. Il dit : Que Chanaan soit maudit, qu'il soit à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves.

26. Il dit encore : Que le Seigneur le Dieu de Sem soit béni, et que Chanaan soit son esclave.

27. Que Dieu multiplie la postérité de Japhet; et qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave.

28. Or Noé vécut encore trois cent cinquante ans depuis le déluge.

29. Et tout le temps de sa vie ayant été de neuf cent cinquante ans, il mourut.

CHAPITRE X.

§. I. *Descendans de Japhet.*

1. VOICI le dénombrement des fils de Sem, Cham et Japhet enfans de Noé; et ces fils naquirent d'eux après le déluge.

2. Les fils de Japhet, *furent* Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras.

3. Les fils de Gomer, *furent* Ascénez, Riphat et Thogorma.

4. Les fils de Javan, *furent* Elisa, Tharsis, Cetthim et Dodanim.

5. Ils partagèrent entre eux les îles des nations, s'établissant en divers pays, où chacun eut sa langue, ses familles, et son peuple particulier.

§. II. *Postérité de Cham.*

6. Les fils de Cham, *furent* Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan.

7. Les fils de Chus, *furent* Saba, Hévila, Sabatha, Regma, et Sabatacha. Les fils de Regma, *furent* Saba et Dadan.

8. Or Chus engendra Nemrod, qui commença à être puissant sur la terre.

9. Il fut un violent chasseur devant le Seigneur. De là est venu ce proverbe : Violent chasseur devant le Seigneur, comme Nemrod.

10. La ville capitale de son royaume fut Babylone, outre celles d'Arach, d'Achad, et de Chalanne dans la terre de Sennaar.

11. Assur sortit de ce même pays, et il bâtit Ninive et les rues de cette ville, et Chalé.

12. Il bâtit aussi la grande ville de Résen, entre Ninive et Chalé.

13. Mais Mesraïm engendra Ludim et Anamim, Laabim et Nephthuim,

14. Phetrusim et Chasluim, d'où sont sortis les Philistins, et les Caphtorins.

15. Chanaan engendra Sidon, qui fut son fils aîné ;

16. Héthéus, Jébuséus, Amorrhéus, Gergéséus,

17. Hévéus, Aracéus, Sinéus,

18. Aradius, Samaréus et Amathéus; et *c'est par eux que* les peuples des Chananéens se sont répandus depuis en divers endroits.

19. Les limites de Chanaan furent depuis le pays qui est en venant de Sidon à Gérara jusqu'à Gaza, et jusques à ce qu'on entre dans Sodome, dans Gomorrhe, dans Adama, et Séboïm jusques à Lésa.

20. Ce sont-là les fils de Cham selon leurs alliances, leurs langues, leurs familles, leurs pays et leurs nations.

§. III. *Enfans de Sem.*

21. Sem qui fut le père de tous les enfans d'Héber, et le frère aîné de Japhet, eut aussi *divers* fils.

22. Et ces fils de Sem, *furent* Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

23. Les fils d'Aram, *furent* Us, Hul, Géther et Mès.

24. Or Arphaxad engendra Salé, dont est né Héber.

25. Héber eut deux fils : l'un s'appela Phaleg, parce que la terre fut divisée de son temps

en



C. P. Marillier. del 1789 L. Petit Sculp

Tour de Babel.

en des nations et des langues différentes : et son frère s'appeloit Jectan.

26. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth, et Jaré,

27. Aduram, Uzal, Décla,

28. Ebal, Abimaël, Saba.

29. Ophir, Hévila et Jobab. Tous ceux-ci *furent* enfans de Jectan.

30. Le pays où ils demeurèrent s'étendoit depuis la sortie de Messa jusqu'à Séphar, qui est une montagne du côté de l'orient.

31. Ce sont-là les fils de Sem selon leurs familles, leurs langues, leurs régions et leurs peuples.

32. Ce sont-là les familles *des enfans* de Noé, selon les diverses nations qui en sont sorties. Et c'est de ces familles que se sont formés tous les peuples de la terre après le déluge.

CHAPITRE XI.

§. I. *Tour de Babel.*

1. La terre n'avoit alors qu'une seule langue et qu'une même manière de parler.

2. Et comme *ces peuples* étoient partis du côté de l'orient, ayant trouvé une campagne dans le pays de Sennaar, ils y habitèrent.

3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et cuisons-les au feu. Ils se

servirent donc de briques comme de pierres, et de bitume comme de ciment.

4. Ils s'entredirent encore : Venez, faisons-nous une ville et une tour qui soit élevée jusqu'au ciel ; et rendons notre nom célèbre avant que nous nous dispersions en toute la terre.

§. II. *Confusion des langues.*

5. Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissoient les enfans d'Adam,

6. Et il dit : Ils ne sont tous maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même langage ; et ayant commencé à faire cet ouvrage, ils ne quitteront point leur dessein qu'ils ne l'aient achevé entièrement.

7. Venez donc, descendons en ce lieu, et confondons-y tellement leur langage, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

8. C'est en cette manière que le Seigneur les dispersa de ce lieu dans tous les pays du monde, et qu'ils cessèrent de bâtir cette ville.

9. C'est aussi pour cette raison que cette ville fut appelée Babel, parce que c'est là que fut confondu le langage de toute la terre. Et le Seigneur les dispersa ensuite dans toutes les régions.

§. III. *Enfans de Sem.*

10. Voici la généalogie des enfans de Sem. Sem avoit cent ans lorsqu'il engendra Arphaxad, deux ans après le déluge.

11. Et Sem, après avoir engendré Arphaxad, vécut cinq cents ans; et il engendra des fils et des filles.

12. Arphaxad ayant vécu trente-cinq ans, engendra Salé.

13. Et Arphaxad, après avoir engendré Salé, vécut trois cents trois ans; et il engendra des fils et des filles.

14. Salé ayant vécu trente ans, engendra Héber.

15. Et Salé, après avoir engendré Héber, vécut quatre cent trois ans; et il engendra des fils et des filles.

16. Héber ayant vécu trente-quatre ans, engendra Phaleg.

17. Et Héber, après avoir engendré Phaleg, vécut quatre cent trente ans; et il engendra des fils et des filles.

18. Phaleg ayant vécu trente ans, engendra Réu.

19. Et Phaleg, après avoir engendré Réu, vécut deux cent neuf ans; et il engendra des fils et des filles.

20. Réu ayant vécu trente-deux ans, engendra Sarug.

21. Et Réu, après avoir engendré Sarug, vécut deux cent sept ans; et il engendra des fils et des filles.

22. Sarug ayant vécu trente ans, engendra Nachor.

23. Et Sarug, après avoir engendré Nachor, vécut deux cents ans ; et il engendra des fils et des filles.

24. Nachor ayant vécu vingt-neuf ans, engendra Tharé.

25. Et Nachor, après avoir engendré Tharé, vécut cent dix-neuf ans ; et il engendra des fils et des filles.

§. IV. *Naissance d'Abram.*

26. Tharé ayant vécu soixante et dix ans, engendra Abram, Nachor et Aran.

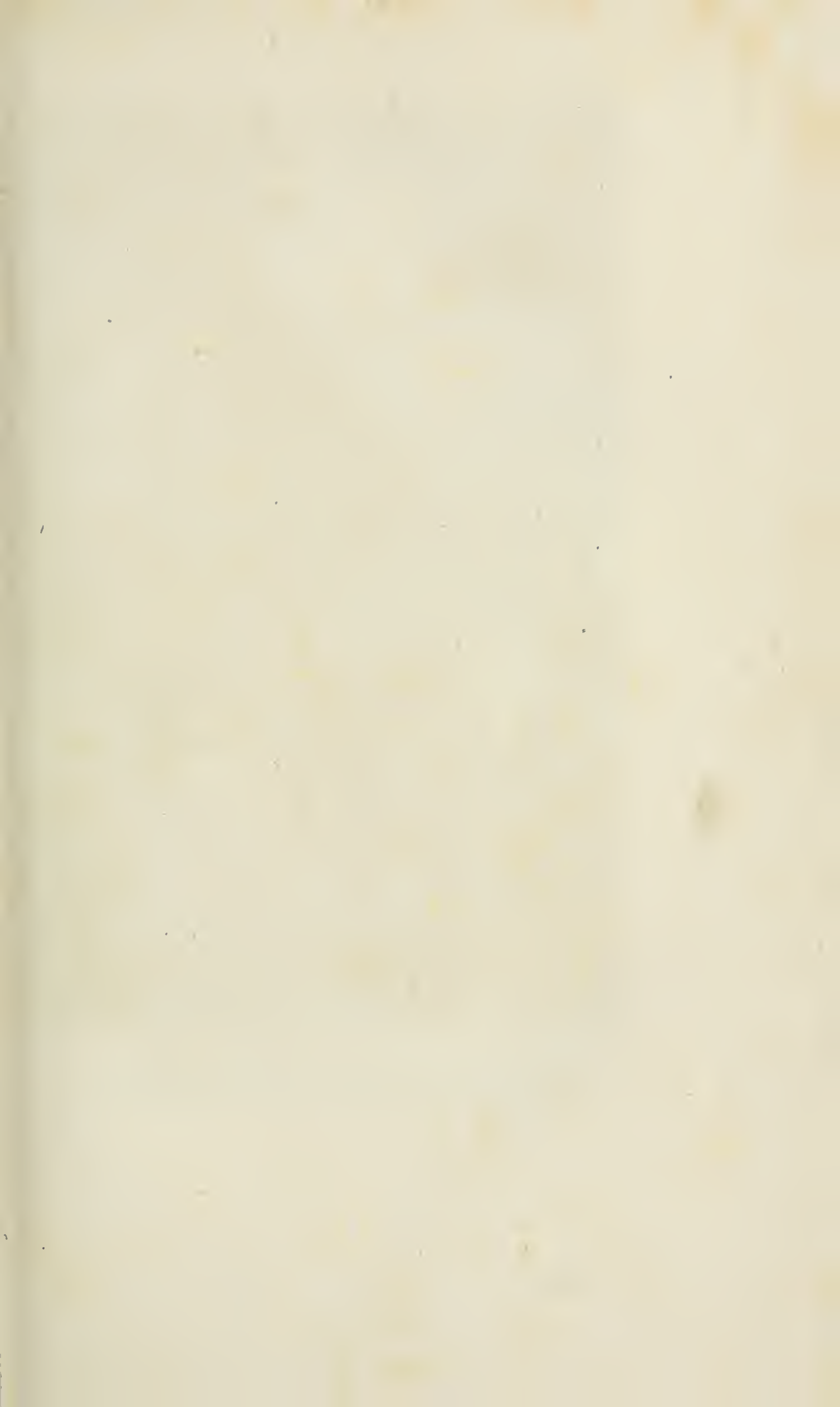
27. Voici les enfans qu'eut Tharé. Tharé engendra Abram, Nachor et Aran. Or Aran engendra Lot.

28. Et Aran mourut avant son père Tharé au pays où il étoit né, dans Ur en Chaldée.

29. Mais Abram et Nachor prirent des femmes. La femme d'Abram s'appeloit Saraï ; et celle de Nachor s'appeloit Melcha fille d'Aran, qui fut père de Melcha et père de Jescha.

30. Or Saraï étoit stérile, et elle n'avoit point d'enfans.

31. Tharé ayant donc pris Abram son fils, Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils, les fit sortir d'Ur en Chaldée, pour aller avec lui dans le pays de Chanaan ; et étant venus jusqu'à Haran, ils y habitèrent.





Abraham abandonne son pays.

32. Et Tharé, après avoir vécu deux cent cinq ans, mourut à Haran.

CHAPITRE XII.

§. I. *Abram abandonne son pays.*

1. Le Seigneur dit ensuite à Abram : Sortez de votre pays, de votre parenté, et de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai.

2. Je ferai sortir de vous un grand peuple ; je vous bénirai ; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni.

3. Je bénirai ceux qui vous béniront, et je maudirai ceux qui vous maudiront ; et tous les peuples de la terre SERONT BÉNIS EN VOUS.

4. Abram sortit donc comme le Seigneur le lui avoit commandé, et Lot alla avec lui. Abram avoit soixante et quinze ans lorsqu'il sortit d'Haran.

5. Il prit avec lui Saraï sa femme, et Lot fils de son frère, tout le bien qu'ils possédoient, avec toutes les personnes dont ils avoient augmenté leur famille à Haran, et ils sortirent pour aller dans le pays de Chanaan. Lorsqu'ils y furent arrivés,

6. Abram passa au travers du pays jusqu'au lieu appelé Sichem, et jusqu'à la vallée illustre. Les Chananéens occupoient alors ce pays-là.

7. Or le Seigneur apparut à Abram, et lui dit: Je donnerai ce pays à votre postérité. Abram dressa en ce lieu-là un autel au Seigneur, qui lui étoit apparu.

8. Etant passé de là vers une montagne qui est à l'orient de Béthel, il y tendit sa tente, ayant Béthel à l'occident, et Haï à l'orient. Il dressa encore en ce lieu-là un autel au Seigneur, et il invoqua son nom.

9. Abram alla encore plus loin, marchant toujours et s'avançant vers le midi.

§. II. *Il va en Egypte.*

10. Mais la famine étant survenue en ce pays-là, Abram descendit en Egypte pour y passer quelque temps, parce que la famine étoit grande dans le pays *qu'il quittoit.*

11. Lorsqu'il étoit près d'entrer en Egypte, il dit à Saraï sa femme : Je sais que vous êtes belle ;

12. Et que quand les Egyptiens vous auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme-là ; et ils me tueront, et vous réserveront *pour eux.*

13. Dites donc, je vous supplie, que vous êtes ma sœur ; afin que ces gens-ci me traitent favorablement à cause de vous, et qu'ils me conservent la vie en votre considération.

14. Abram étant entré ensuite en Egypte,

les Egyptiens virent que cette femme étoit très-belle.

15. Et les premières personnes du pays en ayant donné avis à Pharaon, et l'ayant fort louée devant lui, elle fut enlevée *et* menée au palais du Roi.

16. Ils en usèrent bien à l'égard d'Abram à cause d'elle; et il reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses, et des chameaux.

17. Mais le Seigneur frappa de très-grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï femme d'Abram.

18. Et Pharaon ayant fait venir Abram, lui dit : Pourquoi avez-vous agi avec moi de cette sorte? Que ne m'avez-vous averti qu'elle étoit votre femme?

19. D'où vient que vous avez dit qu'elle étoit votre sœur, pour me donner lieu de la prendre pour ma femme? Voilà donc votre femme *que je vous rends* présentement; prenez-la, et vous en allez.

20. Et Pharaon ayant donné ordre à ses gens de prendre soin d'Abram, ils le conduisirent *jusques hors de l'Egypte* avec sa femme, et tout ce qu'il possédoit.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Abram et Lot se séparent.*

1. Abram étant donc sorti de l'Egypte avec sa femme et tout ce qu'il possédoit, et Lot avec lui, alla du côté du midi.

2. Il étoit très-riche, et il avoit beaucoup d'or et d'argent.

3. Il revint par le même chemin qu'il étoit venu du midi à Béthel, jusqu'au lieu où il avoit auparavant dressé sa tente, entre Béthel et Haï,

4. Où étoit l'autel qu'il avoit bâti ; et il invoqua en ce lieu le nom du Seigneur.

5. Lot qui étoit avec Abram, avoit aussi des troupeaux de brebis, des troupeaux de bœufs, et des tentes.

6. Le pays ne leur suffisoit pas pour pouvoir demeurer l'un avec l'autre, parce que leurs biens étoient fort grands, et qu'ils ne pouvoient subsister ensemble.

7. C'est pourquoi il s'excita une querelle entre les pasteurs d'Abram et ceux de Lot. En ce temps-là les Chananéens et les Phérézéens habitoient en cette terre.

8. Abram dit donc à Lot : Qu'il n'y ait point, je vous prie, de dispute entre vous et moi, ni entre mes pasteurs et les vôtres, parce que nous sommes frères.



Abram et Lot se séparent



9. Vous voyez devant vous toute la terre. Retirez-vous, je vous prie, d'auprès de moi. Si vous allez à la gauche, je prendrai la droite : si vous choisissez la droite, j'irai à la gauche.

10. Lot élevant donc les yeux, considéra tout le pays situé le long du Jourdain, qui s'étendoit de ce lieu-là jusqu'à ce qu'on vienne à Ségor, et qui, avant que Dieu détruisît Sodome et Gomorrhe, paroissoit un pays très-agréable, tout arrosé d'eau comme un jardin de délices, et comme l'Egypte *qui est arrosée des eaux du Nil.*

11. Et il choisit sa demeure vers le Jourdain, en se retirant de l'orient. Ainsi les deux frères se séparèrent l'un de l'autre.

12. Abram demeura dans la terre de Chanaan ; et Lot dans les villes qui étoient aux environs du Jourdain, et il habita dans Sodome.

13. Or les habitans de Sodome étoient devant le Seigneur des hommes perdus de vice ; et leur corruption étoit montée à son comble.

§. II. *Dieu renouvelle ses promesses.*

14. Le Seigneur dit donc à Abram, après que Lot se fut séparé d'avec lui : Levez vos yeux, et regardez du lieu où vous êtes, au septentrion et au midi, à l'orient et à l'occident.

15. Je vous donnerai et à votre postérité pour jamais, tout ce pays que vous voyez.

16. Je multiplierai votre race comme la poussière de la terre. Si quelqu'un d'entre les hommes peut compter la poussière de la terre, il pourra compter aussi la suite de vos descendans.

17. Parcourez présentement toute l'étendue de cette terre dans sa longueur et dans sa largeur, parce que je vous la donnerai.

18. Abram levant donc sa tente, vint demeurer près de la vallée de Mambré, qui est vers Hébron, et il dressa là un autel au Seigneur.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Guerre de plusieurs Rois.*

1. En ce temps-là, Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi du Pont, Chodorlahomor roi des Elamites, et Thadal roi des Nations,

2. Firent la guerre contre Bara roi de Sodome, contre Bersa roi de Gomorrhe, contre Sennaab roi d'Adama, contre Sémeber roi de Séboïm, et contre le roi de Bala, qui est la même que Ségor.

3. Tous ces rois s'assemblèrent dans la vallée des Bois, qui est maintenant la mer Salée.

4. Ils avoient été assujettis à Chodorlahomor pendant douze ans; et la treizième année ils se retirèrent de sa domination.

5. Ainsi, l'an quatorzième, Chodorlahomor vint avec les rois qui s'étoient joints à lui; et

ils défirent les Raphaïtes dans Astarothcarnaïm, les Zuzites qui étoient avec eux, les Emites dans Savé-Cariathaïm,

6. Et les Chorréens dans les montagnes de Séir, jusqu'aux campagnes de Pharan, qui est dans la solitude.

7. Etant retournés, ils vinrent à la fontaine de Misphat, qui est le même lieu que Cadès; et ils ravagèrent tout le pays des Amalécites, et défirent les Amorrhéens, qui habitoient dans Asasonthamar.

8. Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, le roi de Séboïm, et le roi de Bala, qui est la même que Ségor, se mirent en campagne, et rangèrent leurs troupes en bataille dans la vallée des Bois contre ces princes;

9. C'est-à-dire, contre Chodorlahomor roi des Elamites, Thadal roi des Nations, Amraphel roi de Sennaar, et Arioch roi du Pont, quatre rois contre cinq.

§. II. *Lot est pris.*

10. Il y avoit beaucoup de puits de bitume dans cette vallée des Bois. Le roi de Sodome et le roi de Gomorrhe furent mis en fuite; leurs gens y périrent: et ceux qui échappèrent, s'enfuirent sur une montagne.

11. *Les vainqueurs* ayant pris toutes les ri-

chesses et les vivres de Sodome et de Gomorrhe, se retirèrent ;

12. Et ils emmenèrent aussi Lot fils du frère d'Abram, qui demeuroit dans Sodome, et tout ce qui étoit à lui.

§. III. *Abram le délivre.*

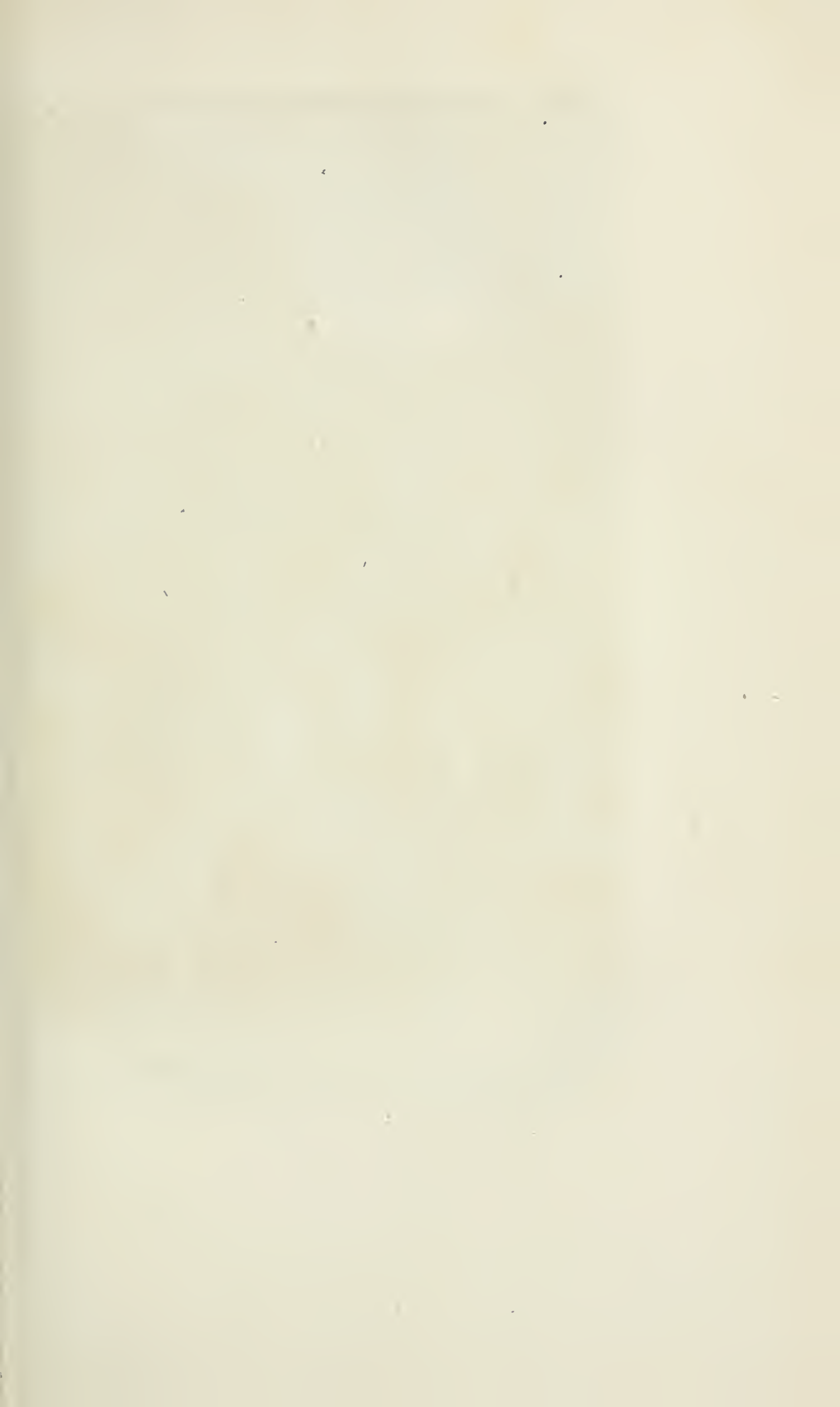
13. En même temps un homme qui s'étoit sauvé vint donner avis de ceci à Abram hébreu, qui demeuroit dans la vallée de Mambré amorrhéen, frère d'Escol et frère d'Aner, qui tous trois avoient fait alliance avec Abram.

14. Abram ayant su que Lot son frère avoit été pris, choisit les plus braves de ses serviteurs au nombre de trois cent dix-huit, et poursuivit ces rois jusqu'à Dan.

15. Il forma deux corps de ses gens et de ses alliés ; et venant fondre sur les ennemis durant la nuit, il les défit, et les poursuivit jusqu'à Hoba qui est à la gauche de Damas.

16. Il ramena avec lui tout le butin qu'ils avoient pris, Lot son frère avec ce qui étoit à lui, les femmes et *tout* le peuple.

17. Et le roi de Sodome sortit au devant de lui, lorsqu'il revenoit après la défaite de Chodorlahomor, et des autres rois qui étoient avec lui dans la vallée de Savé, appelée aussi la vallée du Roi.





Marillier inv. Delignon Sculp.

Abram ayant délivré Lot, Melchisedech le bénit.

§. IV. *Melchisédech.*

18. Mais Melchisédech roi de Salem, offrant du pain et du vin, parce qu'il étoit Prêtre du Dieu très-haut,

19. Bénit Abram, en disant : Qu'Abram soit béni du Dieu très-haut, qui a créé le ciel et la terre :

20. Et que le Dieu très-haut soit béni, lui qui par sa protection vous a mis vos ennemis entre les mains. Alors *Abram* lui donna la dixme *de tout ce qu'il avoit pris.*

§. V. *Désintéressement d'Abram.*

21. Or le roi de Sodome dit à Abram : Donnez-moi les personnes, et prenez le reste pour vous.

22. Abram lui répondit : Je lève la main *et* jure par le Seigneur le Dieu très-haut, possesseur du ciel et de la terre,

23. Que je ne recevrai rien de tout ce qui est à vous, depuis le moindre fil jusqu'à un cordon de soulier ; afin que vous ne puissiez pas dire : Que vous avez enrichi Abram.

24. J'excepte seulement ce que mes gens ont pris pour leur nourriture, et ce qui est dû à ceux qui sont venus avec moi, Aner, Escol et Mambré, qui pourront prendre leur part du butin.

CHAPITRE XV.

§. I. *Dieu promet un fils à Abram.*

1. Après cela le Seigneur parla à Abram dans une vision, et lui dit : Ne craignez point, Abram, je suis votre protecteur, et votre récompense infiniment grande.

2. Abram lui répondit : Seigneur *mon* Dieu, que me donnerez-vous? Je mourrai sans enfans : et ce Damascus est le fils d'Eliézer, intendant de ma maison.

3. Pour moi, ajouta-t-il, vous ne m'avez point donné d'enfans : ainsi le fils de mon serviteur sera mon héritier.

4. Le Seigneur lui répondit aussitôt : Celui-là ne sera point votre héritier ; mais vous aurez pour héritier celui qui naîtra de vous.

5. Et après l'avoir fait sortir dehors, il lui dit : Levez les yeux au ciel, et comptez les étoiles, si vous pouvez. C'est ainsi, ajouta-t-il, que se multipliera votre race.

6. Abram crut à Dieu, et *sa foi* lui fut imputée à justice.

§. II. *Sacrifice d'Abram.*

7. Dieu lui dit encore : Je suis le Seigneur qui vous ai tiré d'Ur en Chaldée, pour vous donner cette terre afin que vous la possédiez.

8. Abram lui répondit : Seigneur *mon* Dieu, comment puis-je connoître que je dois la posséder ?

9. Le Seigneur lui répliqua : Prenez une vache de trois ans, une chèvre de trois ans, et un bélier qui soit de trois ans aussi, avec une tourterelle et une colombe.

10. Abram prenant donc tous ces animaux, les divisa par la moitié, et mit les deux parties qu'il avoit coupées vis-à-vis l'une de l'autre; mais il ne divisa point la tourterelle, ni la colombe.

11. Or les oiseaux venoient fondre sur ces bêtes mortes, et Abram les en chassoit.

12. Lorsque le soleil se couchoit, Abram fut surpris d'un profond sommeil, et il tomba dans un horrible effroi, se trouvant comme tout enveloppé de ténèbres.

13. Alors il lui fut dit : Sachez dès maintenant que votre postérité demeurera dans une terre étrangère, et qu'elle sera réduite en servitude, et accablée de maux pendant quatre cents ans.

14. Mais j'exercerai mes jugemens sur le peuple auquel ils seront assujettis, et ils sortiront ensuite de ce pays-là avec de grandes richesses.

15. Pour vous, vous irez en paix avec vos pères, mourant dans une heureuse vieillesse.

16. Mais vos descendans viendront en ce pays-ci après la quatrième génération, parce que la

mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie présentement.

17. Lors donc que le soleil fut couché, il se forma une obscurité ténébreuse ; il parut un four d'où sortoit une grande fumée ; et *l'on vit* une lampe ardente qui passoit au travers de ces bêtes divisées.

18. En ce jour-là, le Seigneur fit alliance avec Abram, en lui disant : Je donnerai ce pays à votre race, depuis le fleuve d'Egypte, jusqu'au grand fleuve d'Euphrate.

19. Tout ce que possèdent les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens,

20. Les Héthéens, les Phérézéens, les Raphaïtes,

21. Les Amorrhéens, les Chananéens, les Gergéséens et les Jébuséens.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Abram prend Agar.*

1. Or Saraï femme d'Abram ne lui avoit point encore donné d'enfans ; mais ayant une servante Egyptienne nommée Agar,

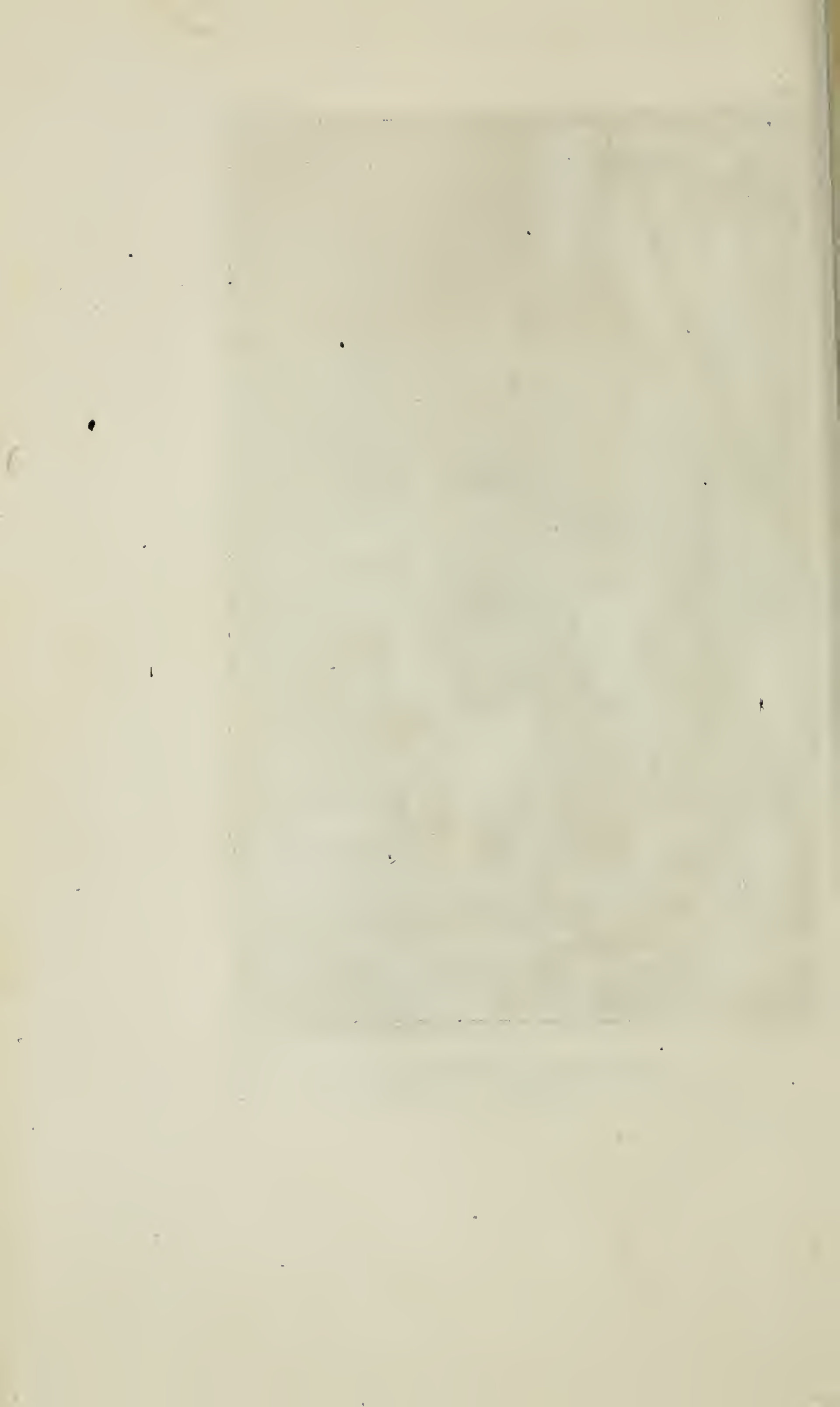
2. Elle dit à son mari : Vous savez que le Seigneur m'a mise hors d'état d'avoir des enfans : Prenez donc, *je vous prie*, ma servante, afin que je voie si j'aurai au moins des enfans par elle. Et Abram s'étant rendu à sa prière,

3. Saraï



Marillier inv. Triere Sculp.

Abram prend Agar



3. Saraï prit sa servante Agar, qui étoit Egyptienne, et la donna pour femme à son mari, dix ans après qu'ils eurent commencé de demeurer au pays de Chanaan.

§. II. *Agar méprise Saraï.*

4. Abram en usa *selon le desir de Saraï.* Mais Agar voyant qu'elle avoit conçu, commença à mépriser sa maîtresse.

5. Alors Saraï dit à Abram : Vous agissez avec moi injustement. Je vous ai donné ma servante pour être votre femme; et voyant qu'elle est devenue grosse, elle me méprise. Que le Seigneur soit juge entre vous et moi.

6. Abram lui répondit : Votre servante est entre vos mains, usez-en avec elle comme il vous plaira. Saraï l'ayant donc châtiée, Agar s'enfuit.

§. III. *Un Ange console Agar. Naissance d'Ismaël.*

7. Et l'Ange du Seigneur la trouvant dans le désert auprès de la fontaine qui est le long du chemin de Sur, dans la solitude,

8. Lui dit : Agar servante de Saraï, d'où venez-vous? et où allez-vous? Elle répondit : Je fuis de devant Saraï ma maîtresse.

9. L'Ange du Seigneur lui repartit : Retour-

nez à votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main.

10. Et il ajouta : Je multiplierai votre postérité de telle sorte, qu'elle sera innombrable.

11. Et continuant, il lui dit : Vous avez conçu; vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Ismaël, parce que le Seigneur a entendu *le cri de* votre affliction.

12. Ce sera un homme fier *et* sauvage ; il levera la main contre tous, et tous leveront la main contre lui : et il dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères.

13. Alors Agar invoqua le nom du Seigneur qui lui parloit, et elle dit : Vous êtes le Dieu qui m'avez vue. Car il est certain, ajouta-t-elle, que j'ai vu ici par derrière celui qui me voit.

14. C'est pourquoi elle appela ce puits, Le puits de celui qui est vivant et qui me voit. C'est le puits qui est entre Cadès et Barad.

15. Agar enfanta ensuite un fils à Abram, qui le nomma Ismaël.

16. Abram avoit quatre-vingt-six ans, lorsqu'Agar lui enfanta Ismaël.

CHAPITRE XVII.

§. I. *Nouvelle promesse de Dieu à Abram.*

1. ABRAM entrant déja dans sa quatre-vingt-dixneuvième année, le Seigneur lui apparut, et lui

dit : Je suis le Dieu tout-puissant ; marchez devant moi, et soyez parfait.

2. Je ferai alliance avec vous, et je multiplierai votre race jusqu'à l'infini.

3. Abram se prosterna le visage en terre.

4. Et Dieu lui dit : C'est moi *qui vous parle ;* je ferai alliance avec vous, et vous serez le père de plusieurs nations.

5. Vous ne vous appellerez plus Abram : mais vous vous appellerez Abraham ; parce que je vous ai établi pour être le père d'une multitude de nations.

6. Je ferai croître votre race à l'infini ; je vous rendrai le chef des nations, et des rois sortiront de vous.

7. J'affermirai mon alliance avec vous ; et après vous, avec votre race dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel : afin que je sois votre Dieu, et le Dieu de votre postérité après vous.

8. Je vous donnerai, à vous et à votre race, la terre où vous demeurez maintenant comme étranger, tout le pays de Chanaan, afin que vos descendans le possèdent pour jamais ; et je serai leur Dieu.

§. II. *Loi de la Circoncision.*

9. Dieu dit encore à Abraham : Vous garderez donc aussi mon alliance ; et votre postérité la gardera après vous de race en race.

10. Voici le pacte que je fais avec vous, afin que vous l'observiez, et votre postérité après vous : Tous les mâles d'entre vous seront circoncis :

11. Vous circoncirez votre chair, afin que cette circoncision soit la marque de l'alliance que je fais avec vous.

12. L'enfant de huit jours sera circoncis parmi vous ; *et* dans la suite de toutes les générations, tous les enfans mâles, tant les esclaves qui seront nés en votre maison que tous ceux que vous aurez achetés, et qui ne seront point de votre race, seront circoncis.

13. Ce pacte que je fais avec vous sera marqué dans votre chair, comme le signe de l'alliance éternelle que je fais avec vous.

14. Tout mâle dont la chair n'aura point été circoncise, sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il aura violé mon alliance.

§. III. *Isaac promis.*

15. Dieu dit encore à Abraham : Vous n'appellerez plus votre femme Saraï, mais Sara.

16. Je la bénirai, et je vous donnerai un fils né d'elle, que je bénirai *aussi :* il sera le chef des nations, et des rois de *divers* peuples sortiront de lui.

17. Abraham se prosterna le visage contre terre, et il rit, en disant au fond de son cœur :

Un homme de cent ans auroit-il donc bien un fils ? et Sara enfanteroit-elle à quatre-vingt-dix ans ?

18. Et il dit à Dieu : Faites-moi la grace qu'Ismaël vive.

19. Dieu dit encore à Abraham : Sara votre femme vous enfantera un fils que vous nommerez Isaac ; et je ferai un pacte avec lui, et avec sa race après lui, afin que mon alliance avec eux soit éternelle.

20. Je vous ai aussi exaucé touchant Ismaël : je le bénirai, et je lui donnerai une postérité très-grande et très-nombreuse. Douze princes sortiront de lui, et je le rendrai le chef d'un grand peuple.

21. Mais l'alliance que je fais avec vous s'établira dans Isaac, que Sara vous enfantera dans un an, en ce même temps.

22. L'entretien de Dieu avec Abraham étant fini, Dieu se retira.

§. IV. *Circoncision d'Abraham, et de toute sa famille.*

23. Alors Abraham prit Ismaël son fils, et tous les esclaves nés dans sa maison, tous ceux qu'il avoit achetés, et généralement tous les mâles qui étoient parmi ses domestiques ; et il les circoncit tous aussitôt en ce même jour, selon que Dieu le lui avoit commandé.

24. Abraham avoit quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il se circoncit lui-même.

25. Et Ismaël avoit treize ans accomplis, lorsqu'il reçut la circoncision.

26. Abraham et son fils Ismaël furent circoncis en un même jour.

27. Et en ce même jour encore furent circoncis tous les mâles de sa maison, tant les esclaves nés chez lui, que ceux qu'il avoit achetés, et qui étoient nés en des pays étrangers.

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Apparition de trois hommes à Abraham.*

1. Le Seigneur apparut un jour à Abraham en la vallée de Mambré, lorsqu'il étoit assis à la porte de sa tente dans la plus grande chaleur du jour.

2. *Abraham* ayant levé les yeux, trois hommes lui parurent près de lui. Aussitôt qu'il les eut apperçus, il courut de la porte de sa tente au devant d'eux, il se prosterna en terre.

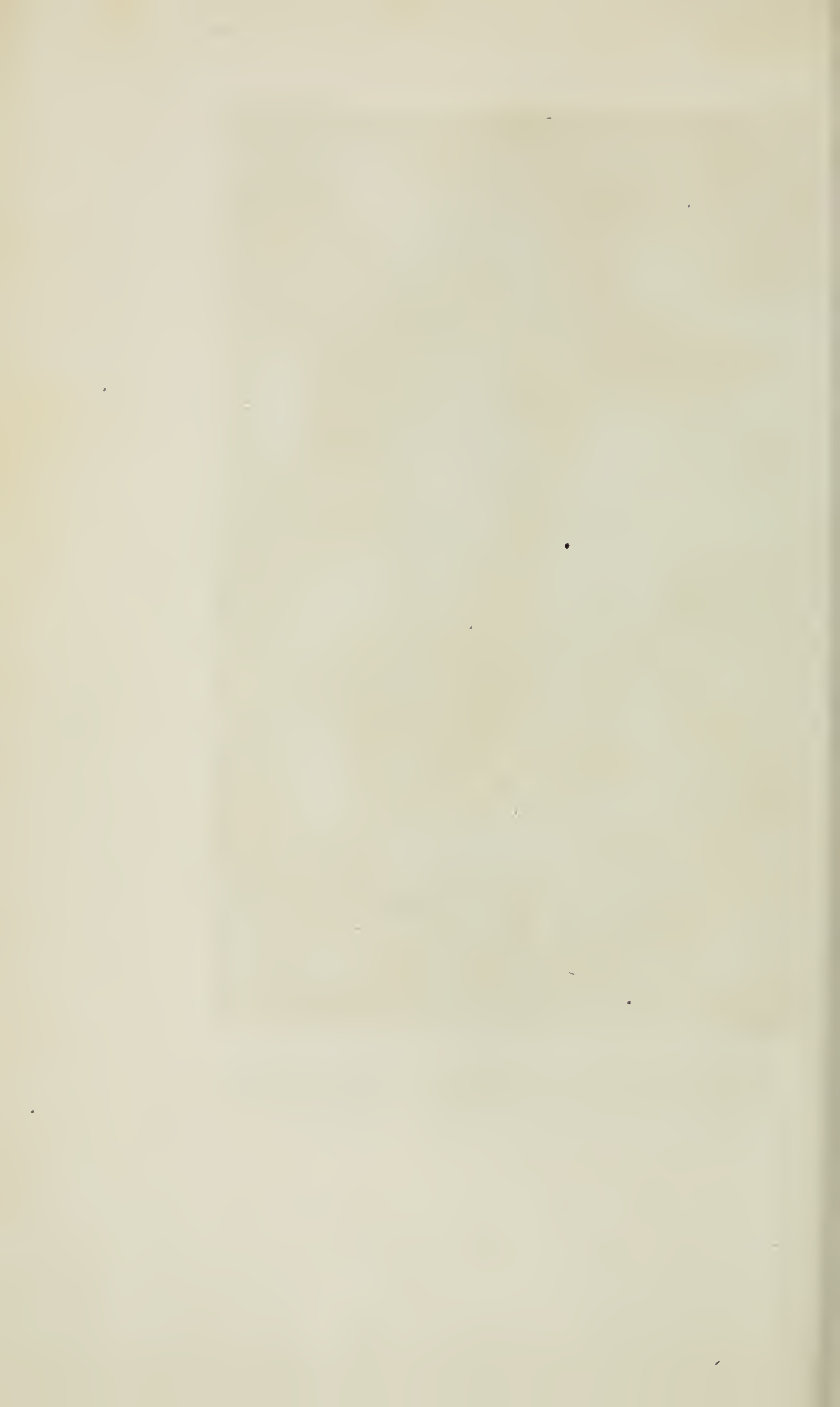
3. Et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grace devant vos yeux, ne passez pas la maison de votre serviteur.

4. Je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds ; et cependant vous vous reposerez sous cet arbre,

5. Jusqu'à ce que je vous serve un peu de



Apparition de trois hommes a Abraham.



pain pour reprendre vos forces ; et vous continuerez ensuite votre chemin ; car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Ils lui répondirent : Faites ce que vous avez dit.

6. Abraham entra promptement dans sa tente, et dit à Sara : Pétrissez vîte trois mesures de farine , et faites cuire des pains sous la cendre.

7. Il courut en même temps à son troupeau , et il y prit un veau très-tendre et fort excellent qu'il donna à un serviteur, qui se hâta de le faire cuire.

8. Ayant pris ensuite du beurre et du lait, avec le veau qu'il avoit fait cuire, il le servit devant eux ; et lui cependant se tenoit debout auprès d'eux sous l'arbre *où ils étoient.*

§. II. *Isaac encore promis.*

9. Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara votre femme ? Il leur répondit : Elle est dans la tente.

10. L'un d'eux dit à Abraham : Je vous reviendrai voir *dans un an* en ce même temps, je vous trouverai tous deux en vie, et Sara votre femme aura un fils. Ce que Sara ayant entendu, elle se mit à rire derrière la porte de la tente.

11. Car ils étoient tous deux vieux et fort avancés en âge ; et ce qui arrive d'ordinaire aux femmes avoit cessé à Sara.

12. Elle rit donc secrètement, disant *en elle-*

même : Après que je suis devenue vieille, et que mon seigneur est vieux aussi, penserois-je à user du mariage?

13. Mais le Seigneur dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant : Seroit-il bien vrai que je puisse avoir un enfant étant vieille comme je suis?

14. Y a-t-il rien de difficile à Dieu? Je vous reviendrai voir, comme je vous l'ai promis, dans un an, en ce même temps; je vous trouverai tous deux en vie, et Sara aura un fils.

15. Je n'ai point ri, répondit Sara; et elle le nia, parce qu'elle étoit toute épouvantée. Non, dit le Seigneur, cela n'est pas ainsi; car vous avez ri.

16. Ces hommes s'étant donc levés de ce lieu, ils tournèrent les yeux vers Sodome, et Abraham alloit avec eux les reconduisant.

§. III. *Prédiction de la ruine de Sodome.*

17. Alors le Seigneur dit : Pourrois-je cacher à Abraham ce que je dois faire,

18. Puisqu'il doit être le chef d'un peuple très-grand et très-puissant, et que toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES en lui?

19. Car je sais qu'il ordonnera à ses enfans et à toute sa maison après lui, de garder la voie du Seigneur, et d'agir selon l'équité et la justice; afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

20. Le Seigneur ajouta ensuite : Le cri de Sodome et de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, et leur péché est monté jusqu'à son comble.

21. Je descendrai *donc*, et je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, pour savoir si cela est ainsi, ou si cela n'est pas.

§. IV. *Abraham intercède pour cette ville.*

22. Alors *deux de ces hommes* partirent de là, et s'en allèrent à Sodome ; mais Abraham demeura encore devant le Seigneur.

23. Et s'approchant, il lui dit : Perdrez vous le juste avec l'impie ?

24. S'il y a cinquante justes dans cette ville, périront-ils avec tous les autres ? Et ne pardonnerez-vous pas plutôt à la ville, à cause de cinquante justes, s'il s'y en trouvoit autant ?

25. Non, sans doute, vous êtes bien éloigné d'agir de la sorte, de perdre le juste avec l'impie, et de confondre les bons avec les méchans. Cette conduite ne vous convient en aucune sorte ; et jugeant, comme vous faites, toute la terre, vous ne pourrez exercer un tel jugement.

26. Le Seigneur lui répondit : Si je trouve dans tout Sodome cinquante justes, je pardonnerai, à cause d'eux, à toute la ville.

27. Abraham dit ensuite : Puisque j'ai com-

mencé, je parlerai encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que poudre et que cendre.

28. S'il s'en falloit cinq qu'il n'y eût cinquante justes, perdriez-vous toute la ville, parce qu'il n'y en auroit que quarante-cinq? Le Seigneur lui dit : Je ne perdrai point la ville, s'il s'y trouve quarante-cinq justes.

29. Abraham lui dit encore : Mais s'il y a quarante justes, que ferez-vous? Je ne détruirai point la ville, si j'y trouve quarante justes.

30. Je vous prie, Seigneur, dit Abraham, de ne pas trouver mauvais si je parle encore : Si vous trouvez dans cette ville trente justes, que ferez-vous? Si j'y en trouve trente, dit le Seigneur, je ne la perdrai point.

31. Puisque j'ai commencé, reprit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : Et si vous en trouviez vingt? *Dieu* lui dit : Je ne la perdrai point non plus s'il y en a vingt.

32. Seigneur, ajouta Abraham, ne vous fâchez pas, je vous supplie, si je parle encore une fois : Et si vous trouvez dix justes dans cette ville? Je ne la perdrai point, dit-il, s'il y a dix justes.

33. Après que le Seigneur eut cessé de parler à Abraham, il se retira, et Abraham retourna chez lui.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Violence des habitans de Sodome.*

1. Sur le soir, deux Anges vinrent à Sodome, lorsque Lot étoit assis à la porte de la ville. Les ayant vus, il se leva, alla au devant d'eux, et s'abaissa jusqu'en terre,

2. Puis il leur dit : Venez, je vous prie, *mes* seigneurs, dans la maison de votre serviteur, et demeurez-y. Vous y laverez vos pieds, et demain vous continuerez votre chemin. Ils lui répondirent : Nous n'irons point chez vous, mais nous demeurerons dans la rue.

3. Il les pressa de nouveau avec grande instance, et les força de venir chez lui. Après qu'ils furent entrés en sa maison, il leur fit un festin ; il fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent.

4. Mais avant qu'ils se fussent retirés pour se coucher, la maison fut assiégée par les habitans de cette ville ; depuis les enfans jusqu'aux vieillards, tout le peuple s'y trouva.

5. Alors ayant appelé Lot, ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont entrés ce soir chez vous ? Faites-les sortir, afin que nous les connoissions.

6. Lot sortit de sa maison ; et ayant fermé la porte derrière lui, il leur dit :

7. Ne songez point, je vous prie, mes frères,

ne songez point à commettre un si grand mal.

8. J'ai deux filles qui sont encore vierges : je vous les amènerai : usez-en comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes-là, parce qu'ils sont entrés dans ma maison comme dans un lieu de sureté.

9. Mais ils lui répondirent : Retirez-vous. Et ils ajoutèrent : Vous êtes venu ici comme un étranger parmi nous, est-ce afin d'être notre juge ? Nous vous traiterons donc vous-même encore plus mal qu'eux : et ils se jetèrent sur Lot avec grande violence. Lorsqu'ils étoient déja près de rompre les portes,

10. Ces *deux* hommes *qui étoient au dedans*, prirent Lot par la main, et l'ayant fait rentrer dans la maison, ils en fermèrent la porte :

11. Et frappèrent d'aveuglement tous ceux qui étoient au dehors, depuis le plus petit jusques au plus grand, de sorte qu'ils ne purent plus trouver la porte *de la maison.*

§. II. *Les Anges en font sortir Lot.*

12. Ils dirent ensuite à Lot : Avez-vous ici quelqu'un de vos proches ; un gendre, ou des fils, ou des filles ? Faites sortir de cette ville tous ceux qui vous appartiennent :

13. Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri *des abominations* de ces peuples s'est élevé de plus en plus devant le Seigneur, et il nous a envoyés pour les perdre.



Les Anges font sortir Lot de Sodome.



14. Lot étant donc sorti, parla à ses gendres qui devoient épouser ses filles, et leur dit : Sortez promptement de ce lieu ; car le Seigneur va détruire cette ville. Mais ils s'imaginèrent qu'il disoit cela en se moquant.

15. A la pointe du jour, les Anges pressoient fort Lot de sortir, en lui disant : Levez-vous, et emmenez votre femme et vos deux filles, de peur que vous ne périssiez aussi vous-même dans la ruine de cette ville.

16. Voyant qu'il différoit toujours, ils le prirent par la main (car le Seigneur vouloit le sauver), et ils prirent de même sa femme et ses deux filles.

17. L'ayant ainsi fait sortir *de la maison*, ils le conduisirent hors de la ville ; et ils lui parlèrent de cette sorte : Sauvez votre vie : ne regardez point derrière vous, et ne vous arrêtez point dans tout le pays d'alentour ; mais sauvez-vous sur la montagne, de peur que vous ne périssiez aussi vous-même avec les autres.

§. III. *Lot se sauve à Ségor.*

18. Lot leur répondit : Seigneur,

19. Puisque votre serviteur a trouvé grace devant vous, et que vous avez signalé envers lui votre grande miséricorde en me sauvant la vie ; *considérez*, je vous prie, que je ne puis me sauver sur la montagne, étant en danger que le

malheur ne me surprenne auparavant, et que je ne meure.

20. Mais voilà ici près une ville où je puis fuir; elle est petite, je puis m'y sauver. Vous savez qu'elle n'est pas grande, et elle me sauvera la vie.

21. L'Ange lui répondit : J'accorde encore cette grace à la prière que vous me faites, de ne pas détruire la ville pour laquelle vous me parlez.

22. Hâtez-vous de vous sauver en ce lieu-là, parce que je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que vous y soyez entré. C'est pour cette raison que cette ville fut appelée Ségor.

23. Le soleil se levoit sur la terre, au même temps que Lot entra dans Ségor.

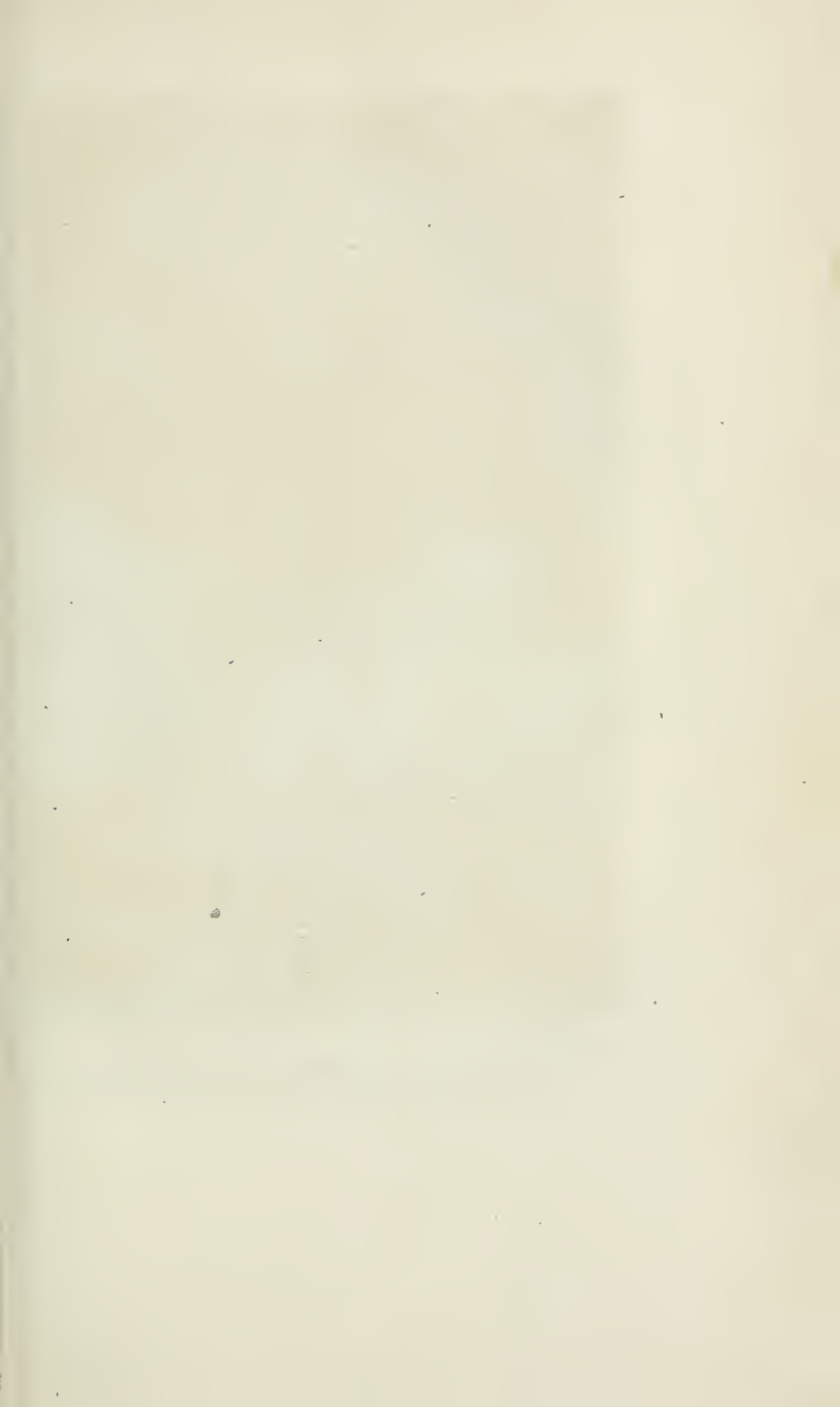
§. IV. *Embrasement de Sodome.*

24. Alors le Seigneur fit descendre du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe une pluie de soufre et de feu :

25. Et il perdit ces villes avec tous leurs habitans; tout le pays d'alentour avec ceux qui l'habitoient, et tout ce qui avoit quelque verdeur sur la terre.

26. La femme de Lot regarda derrière elle, et elle fut changée en une statue de sel.

27. Or Abraham s'étant levé le matin, vint au lieu où il avoit été auparavant avec le Seigneur;





C. P. Marillier inv. E. De Ghendt sculp.

Inceste des filles de Lot.

28. Et regardant Sodome et Gomorrhe, et tout le pays d'alentour, il vit des cendres enflammées qui s'élevoient de la terre comme la fumée d'une fournaise.

29. Lorsque Dieu détruisoit les villes de ce pays-là, il se souvint d'Abraham, et délivra Lot de la ruine de ces villes où il avoit demeuré.

§. V. *Inceste des filles de Lot.*

30. Lot étant dans Ségor, eut peur *d'y périr*, s'il y demeuroit. Il se retira donc sur la montagne avec ses deux filles, entra dans une caverne, et y demeura avec elles.

31. Alors l'aînée dit à la cadette : Notre père est vieux, et il n'est resté aucun homme sur la terre qui puisse nous épouser selon la coutume de tous les pays.

32. Donnons donc du vin à notre père, et enivrons-le, et dormons avec lui, afin que nous puissions conserver de la race de notre père.

33. Elles donnèrent donc cette nuit-là du vin à boire à leur père : et l'aînée dormit avec lui, sans qu'il sentît ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34. Le jour suivant, l'aînée dit à la seconde : Vous savez que je dormis hier avec mon père; donnons-lui encore du vin à boire cette nuit, et vous dormirez aussi avec lui, afin que nous conservions de la race de notre père.

35. Elles donnèrent donc encore cette nuit-là du vin à boire à leur père ; et sa seconde fille dormit avec lui, sans qu'il sentît non plus ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi elles conçurent toutes deux de Lot leur père.

37. L'aînée enfanta un fils, et elle le nomma Moab. C'est lui qui est le père des Moabites, qui sont encore aujourd'hui.

38. La seconde enfanta aussi un fils qu'elle appela Ammon, c'est-à-dire, le fils de mon peuple. C'est lui qui est le père des Ammonites que nous voyons encore aujourd'hui.

CHAPITRE XX.

§. I. *Abimélech fait enlever Sara, et en est puni.*

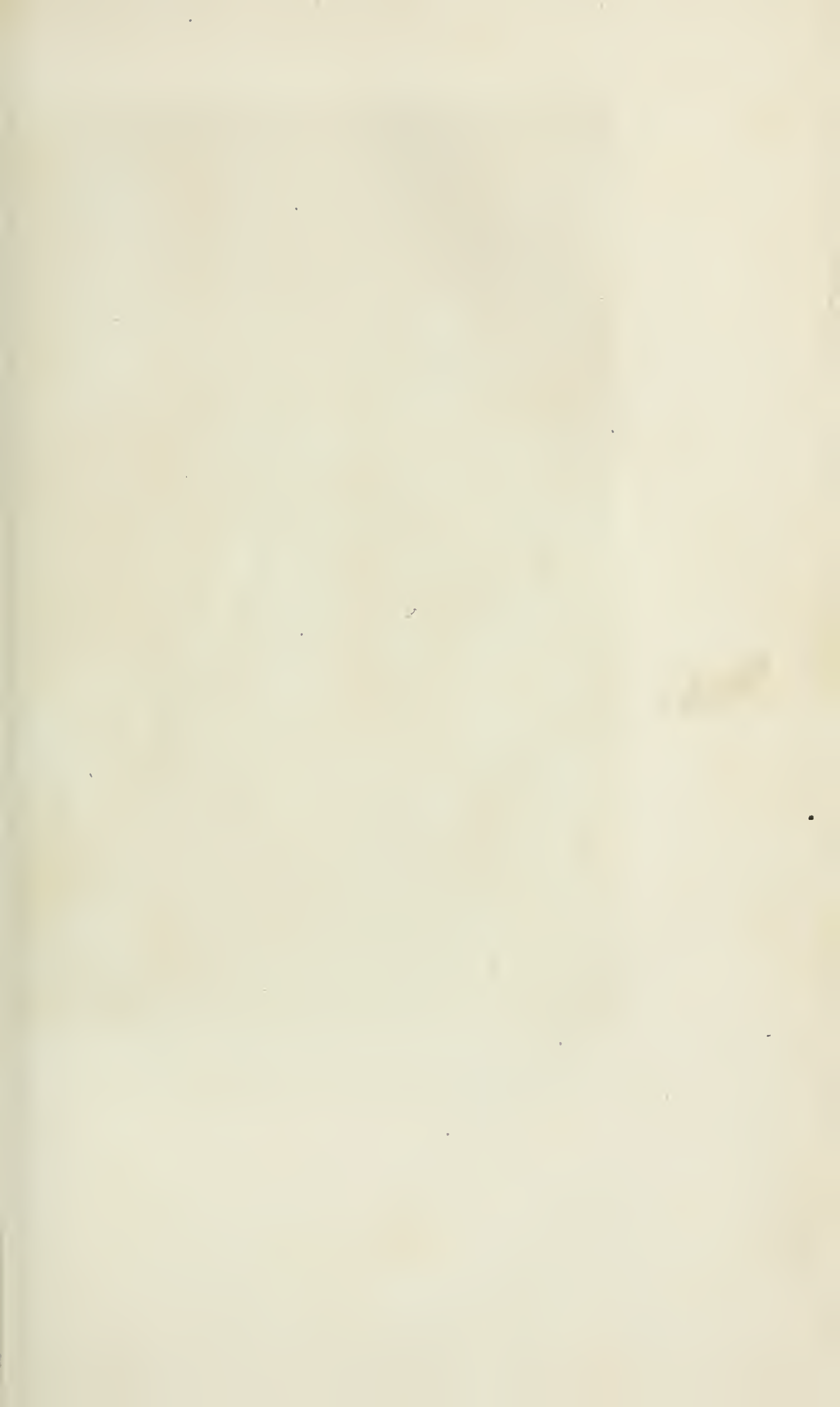
1. ABRAHAM étant parti de là pour aller du côté du midi, habita entre Cadès et Sur. Et étant allé à Gérara pour y demeurer quelque temps,

2. Il dit, parlant de Sara sa femme, qu'elle étoit sa sœur. Abimélech, roi de Gérara, envoya donc chez lui, et fit enlever Sara.

3. Mais Dieu, pendant la nuit, apparut en songe à Abimélech, et lui dit : Vous serez puni de mort, à cause de la femme que vous avez enlevée, parce qu'elle a un mari.

4. Or Abimélech ne l'avoit point touchée ;

et





Abimélech rend Sara.

et il répondit : Seigneur, punirez-vous de mort l'ignorance d'un peuple innocent ?

5. Cet homme ne m'a-t-il pas dit lui-même qu'elle étoit sa sœur ; et elle-même aussi ne m'a-t-elle pas dit qu'il étoit son frère ? J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur, et *sans souiller* la pureté de mes mains.

6. Dieu lui dit : Je sais que vous l'avez fait avec un cœur simple ; c'est pour cela que je vous ai préservé, afin que vous ne péchassiez point contre moi, et que je ne vous ai pas permis de lui toucher.

7. Rendez donc présentement cette femme à son mari, parce que c'est un prophète ; et il priera pour vous, et vous vivrez. Que si vous ne voulez point la rendre, sachez que vous serez frappé de mort, vous et tout ce qui est à vous.

§. II. *Il rend Sara.*

8. Abimélech se leva aussitôt lorsqu'il étoit encore nuit, et ayant appelé tous ses serviteurs, il leur dit tout ce qu'il avoit entendu, et ils furent tous saisis de frayeur.

9. Il manda aussi Abraham, et lui dit : Pourquoi nous avez-vous traités de la sorte ? Quel mal vous avions-nous fait, pour avoir voulu nous engager moi et mon royaume dans un si grand péché ? Vous avez fait *assurément* à notre égard ce que vous n'auriez point dû faire.

10. Et continuant encore ses plaintes, il ajouta : Qu'avez-vous envisagé en agissant ainsi avec moi ?

11. Abraham lui répondit : J'ai songé et j'ai dit en moi-même : Il n'y a peut-être point de crainte de Dieu en ce pays-ci ; et ils me tueront pour avoir ma femme :

12. D'ailleurs elle est véritablement ma sœur, étant fille de mon père, quoiqu'elle ne soit pas fille de ma mère ; et je l'ai épousée.

13. Or depuis que Dieu m'a fait sortir de la maison de mon père, je lui ai dit : Vous me ferez cette grace, dans tous les pays où nous irons, de dire que je suis votre frère.

14. Abimélech donna donc à Abraham des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes ; il lui rendit Sara sa femme,

15. Et il lui dit : Vous voyez devant vous toute cette terre, demeurez par-tout où il vous plaira.

16. Il dit ensuite à Sara : J'ai donné mille pièces d'argent à votre frère ; afin qu'en quelque lieu que vous alliez, vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez : et souvenez-vous que vous avez été prise.

17. Abraham pria Dieu ensuite, et Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent :

18. Car Dieu avoit frappé de stérilité toute la maison d'Abimélech, à cause de Sara femme d'Abraham.





C. P. Marillier inv. 1789. R. Delvaux Sculp.

Agar est chassée avec Ismaël.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Naissance d'Isaac.*

1. Or le Seigneur visita Sara, ainsi qu'il l'avoit promis, et il accomplit sa parole.

2. Elle conçut et enfanta un fils en sa vieillesse, dans le temps que Dieu lui avoit prédit.

3. Abraham donna le nom d'Isaac à son fils qui lui étoit né de Sara;

4. Et il le circoncit le huitième jour, selon le commandement qu'il en avoit reçu de Dieu,

5. Ayant alors cent ans : car ce fut à cet âge-là qu'il devint père d'Isaac.

6. Et Sara dit alors : Dieu m'a donné un *sujet de* ris *et de* joie; quiconque l'apprendra, s'en réjouira avec moi.

7. Et elle ajouta : Qui croiroit qu'on auroit jamais pu dire à Abraham, que Sara nourriroit de son lait un fils, qu'elle lui auroit enfanté lorsqu'il seroit déja vieux ?

8. Cependant l'enfant crût, et on le sevra; et Abraham fit un grand festin au jour qu'il fut sevré.

§. II. *Agar est chassée avec Ismaël.*

9. Mais Sara ayant vu le fils d'Agar égyptienne, qui jouoit avec Isaac son fils, elle dit à Abraham :

10. Chassez cette servante avec son fils : car le fils de cette servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac.

11. Ce discours parut dur à Abraham, à cause de son fils *Ismaël*.

12. Mais Dieu lui dit : Que ce que Sara vous a dit touchant votre fils et votre servante ne vous paroisse point trop rude. Faites tout ce qu'elle vous dira ; parce que c'est d'Isaac que sortira la race qui doit porter votre nom.

13. Je ne laisserai pas néanmoins de rendre le fils de votre servante chef d'un grand peuple, parce qu'il est sorti de vous.

14. Abraham se leva donc dès le point du jour, prit du pain et un vaisseau plein d'eau, le mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils, et la renvoya. Elle, étant sortie, erroit dans la solitude de Bersabée.

15. Et l'eau qui étoit dans le vaisseau ayant manqué, elle laissa son fils, couché sous un des arbres qui étoient là,

16. S'éloigna de lui d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis, en disant : Je ne verrai point mourir *mon* enfant : et élevant sa voix dans le lieu où elle se tint assise, elle se mit à pleurer.

§. III. *Un Ange la console.*

17. Or Dieu écouta la voix de l'enfant ; et un Ange de Dieu appela Agar du ciel, et lui dit :

Agar, que faites-vous là ? Ne craignez point : car Dieu a écouté la voix de l'enfant du lieu où il est.

18. Levez-vous, prenez l'enfant, et tenez-le par la main : parce que je le rendrai chef d'un grand peuple.

19. En même temps Dieu lui ouvrit les yeux ; et ayant apperçu un puits plein d'eau, elle s'y en alla ; elle y remplit son vaisseau, et elle donna à boire à l'enfant.

20. Dieu assista cet enfant, qui crût et demeura dans les déserts, et qui devint un jeune homme adroit à tirer de l'arc.

21. Il habita dans le désert de Pharan ; et sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Egypte.

§. IV. *Abraham fait alliance avec Abimélech.*

22. En ce même temps Abimélech accompagné de Phicol qui commandoit son armée, vint dire à Abraham : Dieu est avec vous dans tout ce que vous faites.

23. Jurez-moi donc par le nom de Dieu, que vous ne me ferez point de mal, ni à moi, ni à mes enfans, ni à ma race : mais que vous me traiterez, et ce pays dans lequel vous avez demeuré comme étranger, avec la bonté avec laquelle je vous ai traité.

24. Abraham lui répondit : Je vous le jurerai.

25. Et il fit ses plaintes à Abimélech, de la violence avec laquelle quelques-uns de ses serviteurs lui avoient ôté un puits.

26. Abimélech lui répondit : Je n'ai point sû qui vous a fait cette injustice : vous ne m'en avez point vous-même averti ; et jusquà ce jour je n'en ai jamais ouï parler.

27. Abraham donna donc à Abimélech des brebis et des bœufs, et ils firent alliance ensemble.

28. Et Abraham ayant mis à part sept petites brebis, qu'il avoit tirées de son troupeau,

29. Abimélech lui demanda : Que veulent dire ces sept petites brebis que vous avez mises ainsi à part ?

30. Vous recevrez, dit Abraham, ces sept jeunes brebis de ma main, afin qu'elles me servent de témoignage, que c'est moi qui ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Bersabée ; parce qu'ils avoient juré là tous deux.

32. Et ils firent alliance près le puits du jurement.

33. Abimélech s'en alla ensuite avec Phicol, général de son armée, et ils retournèrent dans la Palestine. Mais Abraham planta un bois à Bersabée, et il invoqua en ce lieu-là le nom du Seigneur le Dieu éternel.

34. Et il demeura long-temps au pays des Philistins.





Dieu éprouve la fidelité d'Abraham.

CHAPITRE XXII.

§. I. *Dieu éprouve la fidélité d'Abraham.*

1. Après cela, Dieu tenta Abraham, et lui dit : Abraham, Abraham. Abraham lui répondit : Me voici, *Seigneur.*

2. *Dieu* ajouta : Prenez Isaac, votre fils unique qui vous est *si* cher, et allez en la terre de vision ; et là vous me l'offrirez en holocauste sur une des montagnes que je vous montrerai.

3. Abraham se leva donc avant le jour, prépara son âne, et prit avec lui deux jeunes serviteurs, et Isaac son fils ; et ayant coupé le bois qui devoit servir à l'holocauste, il s'en alla au lieu où Dieu lui avoit commandé d'aller.

4. Le troisième jour, levant les yeux en haut, il vit le lieu de loin ;

5. Et il dit à ses serviteurs : Attendez-moi ici avec l'âne ; nous ne ferons qu'aller jusque-là mon fils et moi, et après avoir adoré, nous reviendrons *aussitôt* à vous.

6. Il prit aussi le bois pour l'holocauste, qu'il mit sur son fils Isaac ; et pour lui, il portoit en ses mains le feu et le couteau. Ils marchoient ainsi eux deux ensemble,

7. Lorsqu'Isaac dit à son père : Mon père. Abraham lui répondit : Mon fils, que voulez-

vous ? Voilà, dit Isaac, le feu et le bois, où est la victime pour l'holocauste ?

8. Abraham lui répondit : Mon fils, Dieu aura soin de fournir lui-même la victime qui lui doit être offerte en holocauste. Ils continuèrent donc à marcher ensemble,

9. Et vinrent au lieu que Dieu avoit montré à Abraham. Il y dressa un autel, disposa dessus le bois *pour l'holocauste*, lia ensuite son fils Isaac, et le mit sur le bois qu'il avoit arrangé sur l'autel.

10. En même temps il étendit sa main, et prit le couteau pour immoler son fils.

§. II. *Dieu l'empêche d'immoler Isaac.*

11. Mais dans l'instant l'ange du Seigneur lui cria du ciel : Abraham, Abraham. Il lui répondit : Me voici.

12. L'ange ajouta : Ne mettez point la main sur l'enfant, et ne lui faites aucun mal. Je connois maintenant que vous craignez Dieu, puisque pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique.

13. Abraham levant les yeux, apperçut derrière lui un bélier qui s'étoit embarrassé avec ses cornes dans un buisson ; et l'ayant pris, il l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

14. Et il appela ce lieu d'un nom qui signifie, Le Seigneur voit. C'est pourquoi on dit encore aujourd'hui : Le Seigneur verra sur la montagne.

15. L'ange du Seigneur appela Abraham du ciel pour la seconde fois, et lui dit :

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que puisque vous avez fait cette action, et que pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique,

17. Je vous bénirai, et je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer. Votre postérité possédera les villes de ses ennemis,

18. Et toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES par celui qui sortira de vous, parce que vous avez obéi à ma voix.

19. Abraham revint *ensuite* trouver ses serviteurs, et ils s'en retournèrent ensemble à Bersabée, où il demeura.

§. III. *Postérité de Nachor.*

20. Après cela, on vint dire à Abraham que son frère Nachor avoit eu de sa femme Melcha plusieurs fils,

21. Hus son aîné, Buz son frère, Camuel père des Syriens,

22. Cased, Azau, Pheldas, Jedlaph,

23. Et Bathuel, dont Rébecca étoit fille. Ce sont-là les huit fils que Nachor, frère d'Abraham, eut de Melcha sa femme.

24. Sa concubine qui s'appeloit Roma, lui enfanta *aussi* Tabée, Gaham, Tahas et Maacha.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Mort de Sara. Abraham achète un champ.*

1. SARA ayant vécu cent vingt-sept ans,

2. Mourut en la ville d'Arbé, qui est la même qu'Hébron, au pays de Chanaan. Abraham la pleura, et en fit le deuil.

3. Et s'étant levé, après s'être acquitté de ce devoir qu'on rend aux morts, il vint parler aux enfans de Heth, et il leur dit :

4. Je suis parmi vous comme un étranger et un voyageur ; donnez-moi droit de sépulture au milieu de vous, afin que j'enterre la personne qui m'est morte.

5. Les enfans de Heth lui répondirent :

6. Seigneur, écoutez-nous : Vous êtes parmi nous comme un grand prince ; enterrez la personne qui vous est morte, dans nos plus beaux sépulcres. Nul d'entre nous ne pourra vous empêcher de mettre dans son tombeau la personne qui vous est morte.

7. Abraham s'étant levé, adora les peuples de ce pays-là, qui étoient les enfans de Heth,

8. Et il leur dit : Si vous avez agréable que j'enterre la personne qui m'est morte, écoutez-moi, et intercédez pour moi envers Ephron fils de Séor,

9. Afin qu'il me donne sa caverne double, qu'il a à l'extrémité de son champ ; qu'il me la cède devant vous pour le prix qu'elle vaut, et qu'ainsi elle soit à moi pour en faire un sépulcre.

10. Or Ephron demeuroit au milieu des enfans de Heth ; et il répondit à Abraham devant tous ceux qui s'assembloient à la porte de la ville, et lui dit :

11. Non, mon seigneur, cela ne sera pas ainsi ; mais écoutez plutôt ce que je m'en vais vous dire : Je vous donne le champ et la caverne qui y est, en présence des enfans de mon peuple : enterrez-y celle qui vous est morte.

12. Abraham fit une profonde révérence devant le peuple du pays.

13. Et il dit à Ephron au milieu de tous : Ecoutez-moi, je vous prie : Je vous donnerai l'argent que vaut le champ ; recevez-le, et j'y enterrerai ensuite celle qui m'est morte.

14. Ephron lui répondit :

15. Mon seigneur, écoutez-moi : La terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent. C'est son prix entre vous et moi : mais qu'est-ce que cela ? Enterrez celle qui vous est morte.

16. Ce qu'Abraham ayant entendu, il fit peser en présence des enfans de Heth l'argent qu'Ephron lui avoit demandé, *c'est-à-dire*, quatre cents sicles d'argent en bonne monnoie, et reçue de tout le monde.

§. II. *Il enterre Sara.*

17. Ainsi le champ qui avoit été autrefois à Ephron, dans lequel il y avoit une caverne double qui regarde Mambré, fut livré à Abraham avec tous les arbres qui étoient autour,

18. *Et* lui fut assuré comme un bien qui lui devint propre, en présence des enfans de Heth, et de tous ceux qui entroient *dans l'assemblée* à la porte de la ville.

19. Abraham enterra donc sa femme Sara dans la caverne double du champ qui regarde Mambré, où est la ville d'Hébron au pays de Chanaan.

20. Et le champ avec la caverne qui y étoit, fut livré en cette manière, *et* assuré à Abraham par les enfans de Heth, afin qu'il le possédât comme un sépulcre qui lui appartenoit *légitimement.*

CHAPITRE XXIV.

§. I. *Abraham pense à marier Isaac.*

1. Or Abraham étoit vieux et fort avancé en âge; et le Seigneur l'avoit béni en toutes choses.

2. Il dit donc au plus ancien de ses domestiques, qui avoit l'intendance sur toute sa maison: Mettez votre main sur ma cuisse,

3. Afin que je vous fasse jurer par le Seigneur le Dieu du ciel et de la terre, que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens parmi lesquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils ;

4. Mais que vous irez au pays où sont mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac.

5. Son serviteur lui répondit : Si la fille ne veut point venir en ce pays-ci avec moi, voulez-vous que je remène votre fils au lieu d'où vous êtes sorti ?

6. Abraham lui répondit : Gardez-vous bien de remener jamais mon fils en ce pays-là.

7. Le Seigneur le Dieu du ciel, qui m'a tiré de la maison de mon père et du pays de ma naissance, qui m'a parlé et qui m'a juré en me disant : Je donnerai ce pays à votre race ; enverra lui-même son ange devant vous, afin que vous preniez une femme de ce pays-là pour mon fils.

8. Que si la fille ne veut pas vous suivre, vous ne serez point obligé à votre serment. Seulement ne remenez jamais mon fils en ce pays-là.

9. Ce serviteur mit donc sa main sur la cuisse d'Abraham son maître, et s'engagea par serment à faire ce qu'il lui avoit ordonné.

10. En même temps il prit dix chameaux du troupeau de son maître, il porta avec lui de

tous ses biens ; et s'étant mis en chemin, il alla droit en Mésopotamie, en la ville de Nachor.

11. Etant arrivé sur le soir près d'un puits hors de la ville, au temps où les filles avoient accoutumé de sortir pour puiser de l'eau ; et ayant fait reposer ses chameaux, il dit *à Dieu :*

§. II. *Eliézer prie Dieu de lui faire connoître sa volonté.*

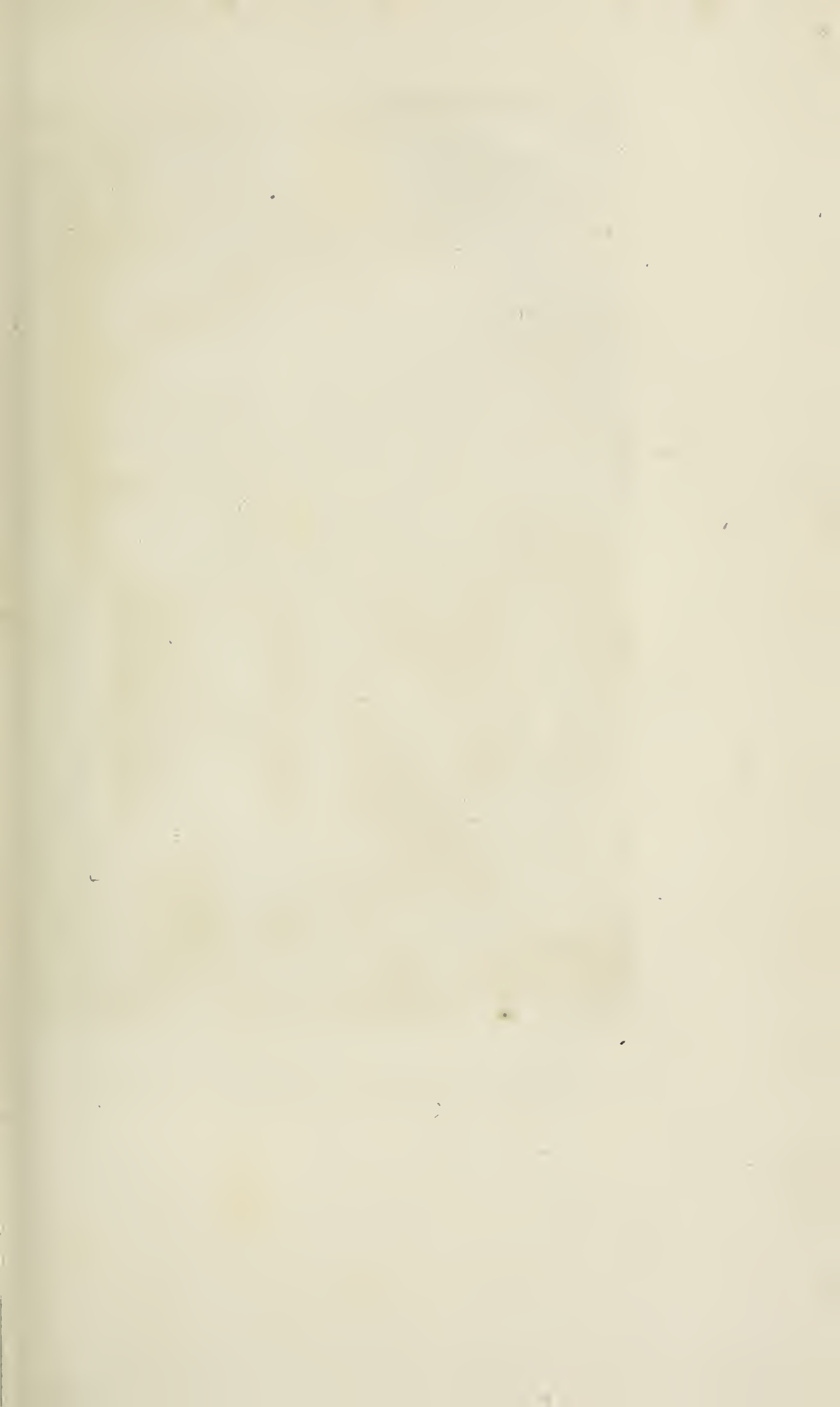
12. Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, assistez-moi aujourd'hui, je vous prie, et faites miséricorde à Abraham mon seigneur.

13. Me voici près de cette fontaine, et les filles des habitans de cette ville vont sortir pour puiser de l'eau.

14. *Que* la fille donc à qui je dirai : Baissez votre vaisseau, afin que je boive ; et qui me répondra : Buvez, et je donnerai aussi à boire à vos chameaux ; soit celle que vous avez destinée à Isaac votre serviteur ; et je connoîtrai par là que vous aurez fait miséricorde à mon maître.

15. A peine avoit-il achevé de parler ainsi en lui-même, lorsqu'il vit paroître Rébecca fille de Bathuel, fils de Melcha femme de Nachor frère d'Abraham, qui portoit sur son épaule un vaisseau *plein d'eau.*

16. C'étoit une fille très-agréable, et une vierge parfaitement belle, et inconnue à tout





Moreau inv. E. De Ghendt sculp.

Dieu fait connoitre sa volonté a Eliézer.

homme : elle étoit déja venue à la fontaine, et ayant rempli son vaisseau, elle s'en retournoit.

§. III. *Dieu la lui fait connoître.*

17. Le serviteur, allant donc au devant d'elle, lui dit : Donnez-moi un peu de l'eau que vous portez dans votre vaisseau, afin que je boive.

18. Elle lui répondit : Buvez, mon seigneur; et ôtant aussitôt son vaisseau *de dessus son épaule*, et le penchant sur son bras, elle lui donna à boire.

19. Après qu'il eut bu, elle ajouta : Je m'en vais aussi tirer de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.

20. *Aussitôt* ayant versé dans les canaux l'eau de son vaisseau, elle courut au puits, pour en tirer d'autre, qu'elle donna ensuite à tous les chameaux.

21. Cependant le serviteur la considéroit sans rien dire, voulant savoir si le Seigneur avoit rendu son voyage heureux, ou non.

22. Après donc que les chameaux eurent bu, cet homme tira des pendans d'oreilles d'or, qui pesoient deux sicles, et autant de bracelets qui en pesoient dix.

23. *Et en les lui donnant*, il lui dit : De qui êtes-vous fille ? dites-le moi, *je vous prie*. Y a-t-il dans la maison de votre père du lieu pour me loger ?

24. Elle répondit : Je suis fille de Bathuel fils de Melcha et de Nachor son mari.

25. Il y a chez nous, ajouta-t-elle, beaucoup de paille et de foin, et bien du lieu pour y demeurer.

26. Cet homme fit une profonde inclination, et adora le Seigneur,

27. En disant : Béni soit le Seigneur le Dieu d'Abraham mon maître, qui n'a pas manqué de lui faire miséricorde selon la vérité *de ses promesses*, et qui m'a amené droit dans la maison du frère de mon maître.

28. La fille courut donc à la maison de sa mère, et lui alla dire tout ce qu'elle avoit entendu.

§. IV. *Eliézer fait la demande.*

29. Or Rébecca avoit un frère nommé Laban, qui sortit aussitôt pour aller trouver cet homme près de la fontaine.

30. Et ayant déja vu les pendans d'oreilles et les bracelets aux mains de sa sœur, qui lui avoit rapporté en même temps tout ce que cet homme lui avoit dit, il vint à lui lorsqu'il étoit *encore* près de la fontaine avec les chameaux ;

31. Et il lui dit : Entrez, vous qui êtes béni du Seigneur : pourquoi demeurez-vous dehors? J'ai préparé la maison, et un lieu pour vos chameaux.

32. Il

32. Il le fit aussitôt entrer dans le logis ; il déchargea ses chameaux, leur donna de la paille et du foin, et fit laver les pieds de cet homme, et de ceux qui étoient venus avec lui.

33. En même temps on lui servit à manger. Mais le serviteur leur dit : Je ne mangerai point, jusqu'à ce que je vous aie proposé ce que j'ai à vous dire. Vous le pouvez faire, lui dirent-ils.

34. Et il *leur* parla de cette sorte : Je suis serviteur d'Abraham.

35. Le Seigneur a comblé mon maître de bénédictions, et l'a rendu grand *et* riche. Il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

36. Sara la femme de mon maître lui a enfanté un fils dans sa vieillesse, et mon maître lui a donné tout ce qu'il avoit.

37. Et il m'a fait jurer devant lui, en me disant : Promettez-moi que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens dans le pays desquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils ;

38. Mais que vous irez à la maison de mon père, et que vous prendrez parmi ceux de ma parenté une femme pour mon fils.

39. Et sur ce que je dis alors à mon maître : Mais si la fille ne vouloit point venir avec moi ?

40. Il me répondit : Le Seigneur devant lequel

je marche, enverra son ange avec vous, et vous conduira dans votre chemin, afin que vous preniez une femme pour mon fils, qui soit de ma famille, et de la maison de mon père.

41. Que si étant arrivé chez mes parens, ils vous refusent *ce que vous leur demanderez*, vous ne serez plus obligé à votre serment.

42. Je suis donc arrivé aujourd'hui près de la fontaine, et j'ai dit à Dieu : Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, si c'est vous qui m'avez conduit dans le chemin où j'ai marché jusqu'à présent ;

43. Me voici près de cette fontaine ; que la fille donc qui sera sortie pour puiser de l'eau, à qui j'aurai dit : Donnez-moi un peu à boire de l'eau que vous portez dans votre vaisseau,

44. Et qui me répondra, Buvez, et je m'en vais en puiser aussi pour vos chameaux, soit celle que le Seigneur a destinée pour être la femme du fils de mon maître.

45. Lorsque je m'entretenois en moi-même de cette pensée, j'ai vu paroître Rébecca qui venoit avec son vaisseau qu'elle portoit sur son épaule, et qui étant descendue à la fontaine, y avoit puisé de l'eau. Je lui ai dit : Donnez-moi un peu à boire.

46. Elle aussitôt ôtant son vaisseau de dessus son épaule, m'a dit : Buvez vous-même, et je vais donner aussi à boire à vos chameaux. J'ai donc bu ; et elle a fait boire aussi mes chameaux.





Mariage d'Isaac et de Rébecca.

47. Je l'ai ensuite interrogée, et je lui ai demandé : De qui êtes-vous fille ? Elle m'a répondu, qu'elle étoit fille de Bathuel fils de Nachor, et de Melcha sa femme. Je lui ai donc mis ces pendans d'oreilles pour parer son visage, et j'ai mis ces bracelets à ses bras.

48. *Aussitôt* me baissant profondément, j'ai adoré et j'ai béni le Seigneur le Dieu d'Abraham mon maître, qui m'a conduit par le droit chemin pour prendre la fille du frère de mon maître, et la donner pour femme à son fils.

49. C'est pourquoi, si vous avez véritablement dessein d'obliger mon maître, dites-le moi. Que si vous avez résolu autre chose, faites-le moi savoir, afin que j'aille chercher *une fille* ailleurs.

§. V. *Mariage d'Isaac et de Rébecca.*

50. Laban et Bathuel répondirent : C'est Dieu qui parle en cette rencontre, nous ne pouvons vous dire autre chose que ce qui paroît conforme à sa volonté.

51. Rébecca est entre vos mains, prenez-la, et l'emmenez avec vous, afin qu'elle soit la femme du fils de votre maître, selon que le Seigneur s'en est déclaré.

52. Le serviteur d'Abraham ayant entendu cette réponse, se prosterna contre terre, *et* adora le Seigneur.

53. Il tira ensuite des vases d'or et d'argent, et de *riches* vêtemens dont il fit présent à Rébecca. Il donna aussi des présens à ses frères et à sa mère.

54. Ils firent ensuite le festin ; ils mangèrent et burent, et demeurèrent ensemble ce jour-là. *Le lendemain* le serviteur s'étant levé le matin, leur dit : Permettez-moi d'aller retrouver mon maître.

55. Les frères et la mère de Rébecca lui répondirent : Que la fille demeure au moins dix jours avec nous, et après elle s'en ira.

56. Je vous prie, dit le serviteur, de ne me point retenir davantage, parce que le Seigneur m'a conduit dans tout mon chemin. Permettez-moi d'aller retrouver mon maître.

57. Ils lui dirent : Appelons la fille, et sachons d'elle-même son sentiment.

58. On l'appela donc, et étant venue, ils lui demandèrent : Voulez-vous bien aller avec cet homme ? Je le veux bien, répondit-elle.

§. VI. *Rébecca va trouver Isaac.*

59. Ils la laissèrent donc aller accompagnée de sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ceux qui l'avoient suivi ;

60. Et souhaitant toutes sortes de prospérités à Rébecca, ils lui dirent : Vous êtes notre sœur ; croissez en mille et mille générations, et que

votre race se mette en possession des villes de leurs ennemis.

61. Rébecca et ses filles montèrent donc sur des chameaux, et suivirent cet homme qui s'en retourna en grande diligence vers son maître.

62. En ce même temps, Isaac se promenoit dans le chemin qui mène au puits appelé le Puits de celui qui vit et qui voit; car il demeuroit au pays du midi.

63. Il étoit alors sorti dans le champ pour méditer, le jour étant sur son déclin. Et ayant levé les yeux, il vit de loin venir les chameaux.

64. Rébecca ayant aussi apperçu Isaac, descendit de dessus son chameau;

65. Et elle dit au serviteur : Qui est cette personne qui vient le long du champ au devant de nous? C'est mon maître, lui dit-il. Elle prit aussitôt son voile, et se couvrit.

66. Le serviteur alla cependant dire à Isaac tout ce qu'il avoit fait.

67. Alors Isaac la fit entrer dans la tente de Sara sa mère, et la prit pour femme; et l'affection qu'il eut pour elle fut si grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avoit causée.

CHAPITRE XXV.

§. I. *Postérité d'Abraham et de Céthura.*

1. ABRAHAM épousa ensuite une autre femme nommée Céthura,

2. Qui lui enfanta Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué.

3. Jecsan engendra Saba et Dadan. Les enfans de Dadan furent, Assurim, Latusim et Loomim.

4. Les enfans de Madian furent, Epha, Opher, Hénoch, Abida et Eldaa. Tous ceux-ci *furent* enfans de Céthura.

§. II. *Mort d'Abraham.*

5. Abraham donna à Isaac tout ce qu'il possédoit :

6. Il fit des présens aux fils de ses autres femmes ; et de son vivant il les sépara de son fils Isaac, *les faisant aller* dans le pays qui regarde l'orient.

7. Tout le temps de la vie d'Abraham fut de cent soixante et quinze ans.

8. Et les forces lui manquant, il mourut dans une heureuse vieillesse, et un âge très-avancé, étant parvenu à la plénitude de ses jours ; et il fut réuni à son peuple.

9. Isaac et Ismaël ses enfans le portèrent en la caverne double, située dans le champ d'Ephron, fils de Séor héthéen, vis-à-vis de Mambré,

10. Qu'il avoit acheté des enfans de Heth. C'est là qu'il fut enterré aussi bien que Sara sa femme.

11. Après sa mort, Dieu bénit son fils Isaac qui demeuroit près du puits nommé *le Puits* de celui qui vit et qui voit.

§. III. *Postérité d'Ismaël.*

12. Voici le dénombrement des enfans d'Ismaël fils d'Abraham et d'Agar égyptienne, servante de Sara :

13. Et voici les noms de ses enfans, selon que les ont portés ceux qui sont descendus d'eux. Le premier-né d'Ismaël *fut* Nabajoth : les autres *furent* Cédar, Adbéel, Mabsam,

14. Masma, Duma, Massa,

15. Hadar, Théma, Jéthur, Naphis et Cedma.

16. Ce sont-là les enfans d'Ismaël; et tels ont été les noms qu'ils ont donnés à leurs châteaux et à leurs villes, ayant été les douze chefs de leurs peuples.

17. Le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans ; et les forces lui manquant, il mourut, et fut réuni à son peuple.

18. Le pays où il habita fut depuis Hévila

jusqu'à Sur, qui regarde l'Egypte lorsqu'on entre dans l'Assyrie : et il mourut au milieu de tous ses frères.

19. Voici quelle fut aussi la postérité d'Isaac fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac ;

20. Lequel ayant quarante ans, épousa Rébecca fille de Bathuel syrien de Mésopotamie, et sœur de Laban.

§. IV. *Naissance d'Esaü et de Jacob.*

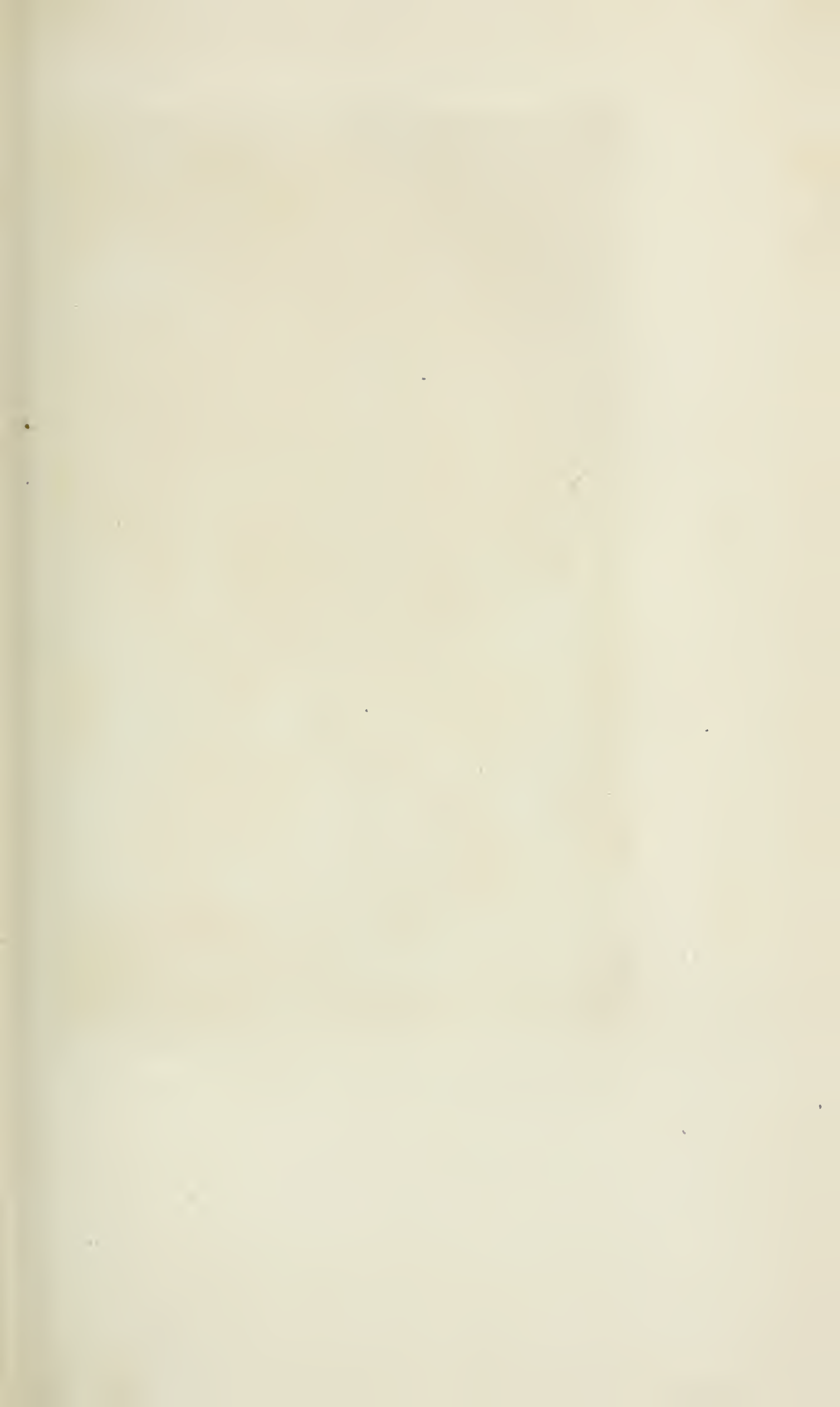
21. Isaac pria le Seigneur pour sa femme, parce qu'elle étoit stérile; et le Seigneur l'exauça, donnant à Rébecca la vertu de concevoir.

22. Mais les deux enfans dont elle étoit grosse, s'entrechoquoient dans son ventre : ce qui lui fit dire : Si cela devoit m'arriver, qu'étoit-il besoin que je conçusse ? Elle alla donc consulter le Seigneur ;

23. Qui lui répondit : Deux nations sont dans vos entrailles, et deux peuples sortant de votre sein se diviseront l'un contre l'autre. L'un de ces peuples surmontera l'autre peuple, et l'aîné sera assujetti au plus jeune.

24. Lorsque le temps qu'elle devoit accoucher fut arrivé, elle se trouva mère de deux jumeaux.

25. Celui qui sortit le premier étoit roux, et tout velu comme une peau, et il fut nommé Esaü. L'autre sortit aussitôt, et il tenoit de sa main le pied de son frère. C'est pourquoi il fut nommé Jacob.





Esaü vend son droit d'aînesse a Jacob.

26. Isaac avoit soixante ans lorsque ces deux enfans lui naquirent.

§. V. *Esaü vend son droit d'aînesse à Jacob.*

27. Quand ils furent grands, Esaü devint habile à la chasse, et il s'appliquoit à cultiver la terre : mais Jacob étoit un homme simple, et il demeuroit *retiré* à la maison.

28. Isaac aimoit Esaü, parce qu'il mangeoit de ce qu'il prenoit à la chasse : mais Rébecca aimoit Jacob.

29. Un jour Jacob ayant fait cuire de quoi manger, Esaü survint des champs étant fort las,

30. Et il dit à Jacob : Donnez-moi de ces mets roux *que vous avez fait cuire*, parce que je suis extrêmement las. C'est pour cette raison qu'il fut depuis nommé Edom.

31. Jacob lui dit : Vendez-moi *donc* votre droit d'aînesse.

32. Esaü lui répondit : Je me meurs ; de quoi me servira mon droit d'aînesse ?

33. Jurez-le moi donc, lui dit Jacob. Esaü le lui jura, et lui vendit son droit d'aînesse.

34. Et ainsi, ayant pris du pain et ce plat de lentilles, il mangea et but, et s'en alla, se mettant peu en peine de ce qu'il avoit vendu son droit d'aînesse.

CHAPITRE XXVI.

§. I. *Isaac va à Gérara.*

1. CEPENDANT il arriva une famine en ce pays-là, comme il en étoit arrivé une au temps d'Abraham ; et Isaac s'en alla à Gérara vers Abimélech roi des Philistins.

2. Car le Seigneur lui avoit apparu, et lui avoit dit : N'allez point en Egypte, mais demeurez dans le pays que je vous montrerai.

3. Passez-y quelque temps comme étranger, et je serai avec vous, et vous bénirai ; car je vous donnerai à vous et à votre race tous ces pays-ci, pour accomplir le serment que j'ai fait à Abraham votre père.

4. Je multiplierai vos enfans comme les étoiles du ciel ; je donnerai à votre postérité tous ces pays que vous voyez ; et toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES dans celui qui sortira de vous :

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé mes préceptes et mes commandemens, et qu'il a observé les cérémonies et les lois que je lui ai données.

§. II. *Il est repris par Abimélech.*

6. Isaac demeura donc à Gérara.

7. Et les habitans de ce pays-là lui demandant

qui étoit Rébecca, il leur répondit : C'est ma sœur. Car il avoit craint de leur avouer qu'elle étoit sa femme, de peur qu'étant frappés de sa beauté, ils ne résolussent de le tuer.

8. Il se passa ensuite beaucoup de temps ; et comme il demeuroit toujours dans le même lieu, il arriva qu'Abimélech roi des Philistins regardant par une fenêtre, vit Isaac qui se jouoit avec Rébecca sa femme.

9. Et l'ayant fait venir, il lui dit : Il est visible que c'est votre femme; pourquoi avez-vous fait un mensonge, en disant qu'elle étoit votre sœur ? Il lui répondit : J'ai eu peur qu'on ne me fît mourir à cause d'elle.

10. Abimélech ajouta : Pourquoi nous avez-vous ainsi imposé ? Quelqu'un de nous auroit pu abuser de votre femme, et vous nous auriez fait tomber dans un grand péché. Il fit ensuite cette défense à tout son peuple :

11. Quiconque touchera la femme de cet homme-là, sera puni de mort.

§. III. *Richesses d'Isaac.*

12. Isaac sema ensuite en ce pays-là, et il recueillit l'année même le centuple : et le Seigneur le bénit.

13. Ainsi son bien s'augmenta beaucoup ; il s'enrichissoit et il croissoit de plus en plus, jusqu'à ce qu'il devînt extrêmement puissant.

14. Car il possédoit une multitude de brebis, de troupeaux de bœufs, de serviteurs et de servantes. Ce qui ayant excité contre lui l'envie des Philistins,

15. Ils bouchèrent tous les puits que les serviteurs d'Abraham son père avoient creusés, et les remplirent de terre.

16. Et Abimélech dit lui-même à Isaac : Retirez-vous d'avec nous, parce que vous êtes devenu beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac s'étant donc retiré, vint au torrent de Gérara pour demeurer en ce lieu,

18. Et il fit creuser de nouveau et *déboucher* d'autres puits que les serviteurs d'Abraham son père avoient creusés, et que les Philistins peu après sa mort avoient remplis de terre; et il leur donna les mêmes noms que son père leur avoit donnés auparavant.

19. Ils fouillèrent aussi au fond du torrent, et ils y trouvèrent de l'eau vive.

§. IV. *Querelle entre les pasteurs d'Isaac et ceux du pays.*

20. Mais les pasteurs de Gérara firent encore là une querelle aux pasteurs d'Isaac, en leur disant : L'eau est à nous; c'est pourquoi il appela ce puits Injustice, à cause de ce qui étoit arrivé.

21. Ils en creusèrent encore un autre; et les

pasteurs de Gérara les ayant encore querellés, il l'appela Inimitié.

22. Etant parti de là, il creusa un autre puits, pour lequel ils ne disputèrent point : c'est pourquoi il lui donna le nom de Largeur, en disant : Le Seigneur nous a mis maintenant au large, et nous a fait croître en biens sur la terre.

23. Isaac retourna de là à Bersabée ;

24. Et la nuit suivante le Seigneur lui apparut, et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham votre père ; ne craignez point, parce que je suis avec vous. Je vous bénirai, et je multiplierai votre race à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Il éleva donc un autel en ce lieu-là ; et ayant invoqué le nom du Seigneur, il y dressa sa tente, et il commanda à ses serviteurs d'y creuser un puits.

§. V. *Alliance entre Isaac et Abimélech.*

26. Abimélech, Ochozath son favori, et Phicol général de son armée, vinrent de Gérara *le trouver* en ce même lieu ;

27. Et Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous trouver un homme que vous haïssez, et que vous avez chassé d'avec vous ?

28. Ils lui répondirent : Nous avons vu que le Seigneur est avec vous ; c'est pourquoi nous avons résolu de faire une alliance entre nous, qui sera jurée de part et d'autre ;

29. Afin que vous ne nous fassiez aucun tort, comme nous n'avons touché à rien qui fût à vous, ni rien fait qui vous pût offenser ; vous ayant laissé aller en paix, comblé de la bénédiction du Seigneur.

30. Isaac leur fit donc un festin ; et après qu'ils eurent mangé et bu avec lui,

31. Ils se levèrent le matin, et l'alliance fut jurée de part et d'autre. Isaac les reconduisit étant en fort bonne intelligence avec eux, et les laissa s'en retourner en leur pays.

32. Le même jour, les serviteurs d'Isaac lui vinrent dire, qu'ils avoient trouvé de l'eau dans le puits qu'ils avoient creusé.

33. C'est pourquoi il appela ce puits Abondance ; et le nom de Bersabée fut donné à la ville, et lui est demeuré jusqu'aujourd'hui.

34. Or Esaü ayant quarante ans, épousa Judith, fille de Béer héthéen, et Basémath fille d'Elon du même pays ;

35. Qui toutes deux s'étoient mises mal dans l'esprit d'Isaac et de Rébecca.

CHAPITRE XXVII.

§. I. *Jacob prépare à manger à Isaac.*

1. Isaac étant devenu fort vieux, ses yeux s'obscurcirent de telle sorte, qu'il ne pouvoit plus voir. Il appela donc Esaü son fils aîné, et lui dit : Mon fils. Me voici, dit Esaü.

2. Son père ajouta : Vous voyez que je suis fort âgé, et que j'ignore le jour de ma mort.

3. Prenez vos armes, votre carquois et votre arc, et sortez dehors; et lorsque vous aurez pris quelque chose à la chasse,

4. Vous me l'apprêterez comme vous savez que je l'aime; et vous me l'apporterez afin que j'en mange, et que je vous bénisse avant que je meure.

5. Rébecca entendit ces paroles; et Esaü étant allé dans les champs pour faire ce que son père lui avoit commandé,

6. Elle dit à Jacob son fils : J'ai entendu votre père qui parloit à votre frère Esaü, et qui lui disoit :

7. Apportez-moi quelque chose de votre chasse, et préparez-moi de quoi manger, afin que je vous bénisse devant le Seigneur avant que je meure.

8. Suivez donc maintenant, mon fils, le conseil que je vais vous donner :

9. Allez-vous-en au troupeau, et apportez-moi deux des meilleurs chevreaux que vous trouverez, afin que j'en prépare à votre père une sorte de mets *que je sais* qu'il aime;

10. Et qu'après que vous le lui aurez présenté et qu'il en aura mangé, il vous bénisse avant qu'il meure.

11. Jacob lui répondit : Vous savez que mon frère Esaü a le corps velu, et que moi je n'ai poit de poil :

12. Si mon père vient donc à me toucher avec la main, et qu'il s'en apperçoive, j'ai peur qu'il ne croie que je l'ai voulu tromper, et qu'ainsi je n'attire sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction.

13. Sa mère lui répondit : Mon fils, je me charge moi-même de cette malédiction *que vous craignez :* faites seulement ce que je vous conseille, et allez me querir ce que je vous dis.

14. Il y alla, il l'apporta, et il le donna à sa mère, qui en prépara à manger à son père comme elle savoit qu'il le desiroit.

15. Elle fit prendre ensuite à Jacob de très-beaux habits d'Esaü, qu'elle gardoit elle-même au logis.

16. Et elle mit autour de ses mains la peau de ces chevreaux, et lui en couvrit le cou partout où il étoit découvert.

17. Puis elle lui donna ce qu'elle avoit préparé à manger, et les pains qu'elle avoit cuits.

18. Jacob porta le tout devant Isaac, et lui dit : Mon père. Je vous entends, dit Isaac : Qui êtes-vous, mon fils ?

19. Jacob lui répondit : Je suis Esaü votre fils aîné. J'ai fait ce que vous m'avez commandé : levez-vous, asseyez-vous *sur votre lit*, et mangez de ma chasse, afin que vous me donniez votre bénédiction.

20. Isaac dit encore à son fils : Mais comment avez-vous pu, mon fils, en trouver si tôt ?





C. P. Marillier inv. T. F. Viguet Sculp.

Isaac bénit Jacob.

Il lui répondit : Dieu a voulu que ce que je desirois se présentât tout-d'un-coup à moi.

21. Isaac dit encore : Approchez-vous d'ici, mon fils, afin que je vous touche, et que je reconnoisse si vous êtes mon fils, ou non.

22. Jacob s'approcha de son père ; et Isaac l'ayant tâté, dit : Pour la voix, c'est la voix de Jacob ; mais les mains, sont les mains d'Esaü.

23. Et il ne le reconnut point, parce que ses mains étant couvertes de poil, parurent toutes semblables à celles de son aîné. Isaac le bénissant donc,

24. Lui dit : Êtes-vous mon fils Esaü ? Je le suis, répondit Jacob.

25. Mon fils, ajouta Isaac, apportez-moi à manger de votre châsse, afin que je vous bénisse. Jacob lui en présenta ; et après qu'il en eut mangé, il lui présenta aussi du vin, qu'il but.

§. II. *Isaac bénit Jacob.*

26. Isaac lui dit *ensuite :* Approchez-vous de moi, mon fils, et venez me baiser.

27. Il s'approcha *donc* de lui, et le baisa. Et Isaac, aussitôt qu'il eut senti la bonne odeur qui sortoit de ses habits, lui dit en le bénissant : L'odeur qui sort de mon fils est semblable à celle d'un champ plein *de fleurs* que le Seigneur a comblé de ses bénédictions.

28. Que Dieu vous donne une abondance de

blé et de vin, de la rosée du ciel, et de la graisse de la terre.

29. Que les peuples vous soient assujettis, et que les tribus vous adorent. Soyez le seigneur de vos frères, et que les enfans de votre mère s'abaissent profondément devant vous. Que celui qui vous maudira, soit maudit lui-même; et que celui qui vous bénira, soit comblé de bénédictions.

§. III. *Douleur d'Esaü.*

30. Isaac ne faisoit que d'achever ces paroles, et Jacob étoit à peine sorti dehors, lorsqu'Esaü entra;

31. Et que présentant à son père ce qu'il avoit apprêté de sa chasse, il lui dit : Levez-vous, mon père, et mangez de la chasse de votre fils, afin que vous me donniez votre bénédiction.

32. Isaac lui dit : Qui êtes-vous donc ? Esaü lui répondit : Je suis Esaü votre fils aîné.

33. Isaac fut frappé d'un profond étonnement; et admirant au-delà de tout ce qu'on en peut croire ce qui étoit arrivé, il lui dit : Qui est donc celui qui m'a déja apporté de ce qu'il avoit pris à la chasse, et qui m'a fait manger de tout avant que vous vinssiez ? et je lui ai donné ma bénédiction, et il sera béni.

34. Esaü, à ces paroles de son père, jeta un cri furieux; et étant dans une extrême conster-

nation, il lui dit : Donnez-moi aussi votre bénédiction, mon père.

35. Isaac lui répondit : Votre frère m'est venu surprendre, et il a reçu la bénédiction qui vous étoit due.

36. C'est avec raison, dit Esaü, qu'il a été appelé Jacob ; car voici la seconde fois qu'il m'a supplanté. Il m'a enlevé auparavant mon droit d'aînesse, et présentement il vient encore de me dérober la bénédiction qui m'étoit due. Mais, mon père, ajouta Esaü, n'avez-vous *donc* point réservé aussi une bénédiction pour moi ?

37. Isaac lui répondit : Je l'ai établi votre seigneur, et j'ai assujetti à sa domination tous ses frères. Je l'ai affermi dans la possession du blé et du vin ; et après cela, mon fils, que me reste-t-il à faire pour vous ?

38. Esaü lui repartit : N'avez-vous donc, mon père, qu'une seule bénédiction ? Je vous conjure de me bénir aussi. Il jeta ensuite de grands cris mêlés de larmes.

§. IV. *Bénédiction qu'Isaac lui donne.*

39. Et Isaac en étant touché, lui dit : Votre bénédiction sera dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel *qui vient* d'en-haut.

40. Vous vivrez de l'épée ; vous servirez votre frère ; et le temps viendra que vous secouerez son joug, et que vous vous en délivrerez.

41. Esaü haïssoit donc toujours Jacob, à cause de cette bénédiction qu'il avoit reçue de son père ; et il disoit en lui-même : Le temps de la mort de mon père viendra , et alors je tuerai mon frère Jacob.

42. Ce qui ayant été rapporté à Rébecca, elle envoya querir son fils Jacob, et lui dit : Voilà votre frère Esaü qui menace de vous tuer.

43. Mais , mon fils , croyez-moi : hâtez-vous de vous retirer vers mon frère Laban , qui est à Haran.

44. Vous demeurerez quelques jours avec lui, jusqu'à ce que la fureur de votre frère s'appaise ;

45. Que sa colère se passe, et qu'il oublie ce que vous avez fait contre lui. J'enverrai ensuite *pour* vous faire revenir ici. Pourquoi perdrai-je mes deux enfans en un même jour ?

46. Rébecca dit ensuite à Isaac : La vie m'est devenue ennuyeuse à cause des filles de Heth *qu'Esaü a épousées*. Si Jacob épouse une fille de ce pays-ci , je ne veux plus vivre.

CHAPITRE XXVIII.

§. I. *Jacob va en Mésopotamie.*

1. ISAAC ayant donc appelé Jacob , le bénit , et lui fit ce commandement : Ne prenez point, lui dit - il , une femme d'entre les filles de Chanaan :

2. Mais allez en Mésopotamie qui est en Syrie, en la maison de Bathuel, père de votre mère, et épousez une des filles de Laban votre oncle.

3. Que le Dieu tout-puissant vous bénisse, qu'il accroisse et qu'il multiplie votre race ; afin que vous soyez le chef de plusieurs peuples.

4. Qu'il vous donne, et à votre postérité après vous, les bénédictions qu'il a promises à Abraham, et qu'il vous fasse posséder la terre où vous demeurez comme étranger, qu'il a promise à votre aïeul.

5. Jacob ayant pris ainsi congé d'Isaac, partit pour se rendre en Mésopotamie qui est en Syrie, chez Laban fils de Bathuel syrien, frère de Rébecca sa mère.

§. II. *Mariage d'Esaü.*

6. Mais Esaü voyant que son père avoit béni Jacob, et l'avoit envoyé en Mésopotamie de Syrie, pour épouser une femme de ce pays-là ; qu'après lui avoir donné sa bénédiction, il lui avoit fait ce commandement : Vous ne prendrez point de femme d'entre les filles de Chanaan ;

7. Et que Jacob obéissant à son père et à sa mère, étoit allé en Syrie ;

8. Ayant vu aussi par expérience que les filles de Chanaan ne plaisoient point à son père,

9. Il alla en la maison d'Ismaël ; et outre les

femmes qu'il avoit déja, il épousa Mahéleth fille d'Ismaël fils d'Abraham, et sœur de Nabajoth.

§. III. *Jacob voit en songe une échelle.*

10. Jacob étant donc sorti de Bersabée, alloit à Haran;

11. Et étant venu en un certain lieu, comme il vouloit s'y reposer après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui étoient là, et la mit sous sa tête, et s'endormit au même lieu.

12. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied étoit appuyé sur la terre, et le haut touchoit au ciel; et des anges de Dieu montoient et descendoient le long de l'échelle.

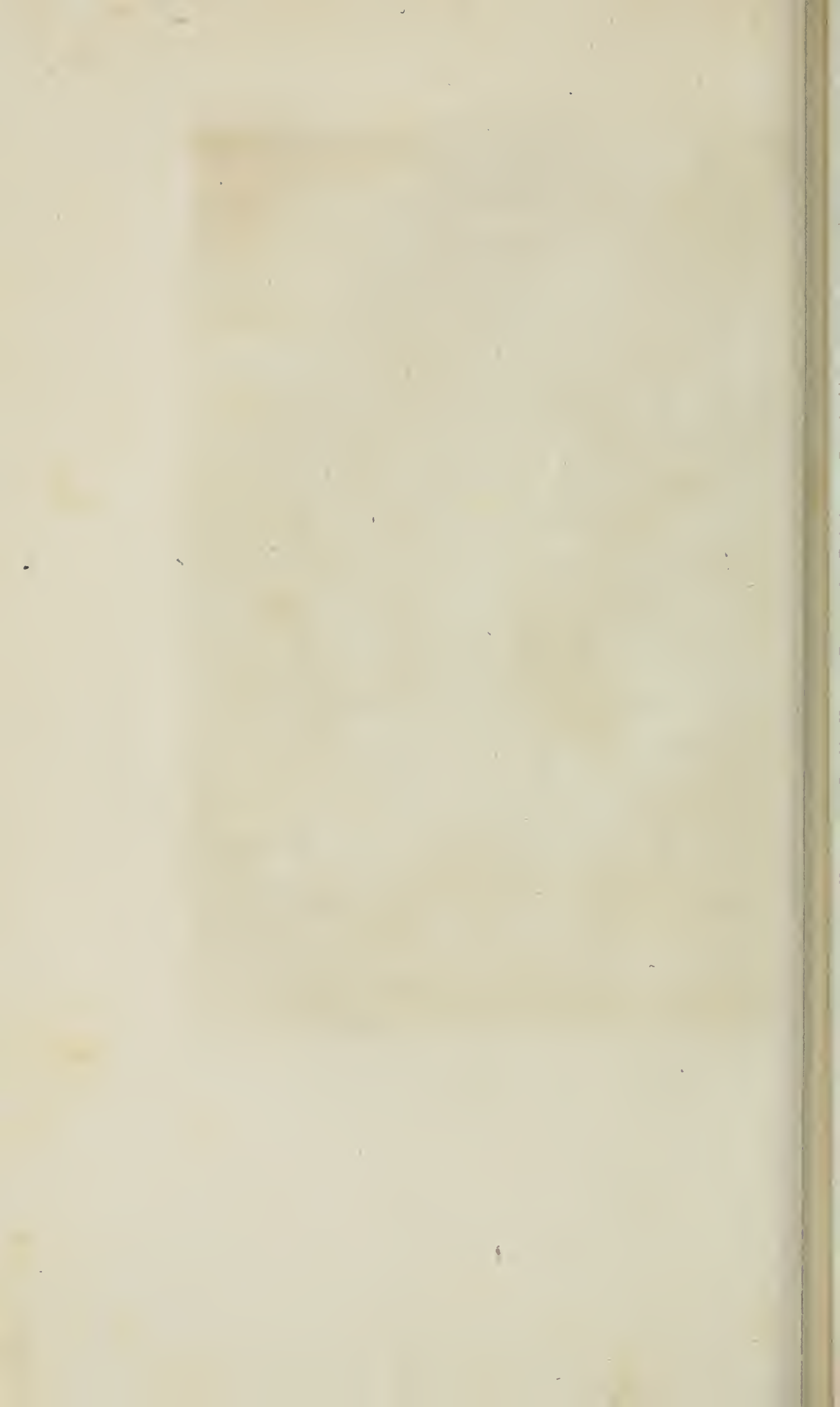
13. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit: Je suis le Seigneur le Dieu d'Abraham votre père, et le Dieu d'Isaac. Je vous donnerai et à votre race la terre où vous dormez.

14. Votre postérité sera *nombreuse* comme la poussière de la terre: vous vous étendrez à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi; et toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES EN VOUS, et dans celui qui sortira de vous.

15. Je serai votre protecteur par-tout où vous irez; je vous ramènerai dans ce pays, et ne vous quitterai point que je n'aie accompli tout ce que j'ai dit.



Jacob voit en songe une échelle.



§. IV. *Vœu de Jacob.*

16. Jacob s'étant éveillé après son sommeil, dit ces paroles : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci, et je ne le savois pas.

17. Et dans la frayeur dont il se trouva saisi, il ajouta : Que ce lieu est terrible ! C'est véritablement la maison de Dieu, et la porte du ciel.

18. Jacob se levant donc le matin, prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, et l'érigea comme un monument, répandant de l'huile dessus.

19. Il donna aussi le nom de Béthel à la ville, qui auparavant s'appeloit Luza.

20. Et il fit ce vœu en même temps, en disant : Si Dieu demeure avec moi, s'il me protège dans le chemin par lequel je marche, et me donne du pain pour me nourrir, et des vêtemens pour me vêtir ;

21. Et si je retourne heureusement en la maison de mon père, le Seigneur sera mon Dieu :

22. Et cette pierre que j'ai dressée comme un monument, s'appellera la Maison de Dieu ; et je vous offrirai, *Seigneur*, la dixme de tout ce que vous m'aurez donné.

CHAPITRE XXIX.

§. I. *Jacob arrive chez Laban.*

1. JACOB continua son chemin, et arriva au pays qui étoit vers l'orient.

2. Il entra dans un champ où il vit un puits, et trois troupeaux de brebis qui se reposoient auprès; car on y menoit boire les troupeaux, et l'entrée en étoit fermée avec une grande pierre.

3. C'étoit la coutume de ne lever la pierre que lorsque tous les troupeaux étoient assemblés; et après qu'ils avoient bu, on la remettoit sur l'ouverture du puits.

4. Jacob dit donc aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous? Ils lui répondirent : De Haran.

5. Jacob ajouta : Ne connoissez-vous point Laban fils de Nachor? Ils lui dirent : Nous le connoissons.

6. Se porte-t-il bien? dit Jacob. Ils lui répondirent : Il se porte bien; et voilà sa fille Rachel qui vient ici avec son troupeau.

7. Jacob leur dit : Il reste encore beaucoup de jour, et il n'est pas temps de remener les troupeaux dans l'étable : faites donc boire présentement les brebis, et ensuite vous les reménerez paître.

8. Ils lui répondirent : Nous ne pouvons le faire, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient



Jacob arrive chez Laban

as
de
en

av
pa

sa
à
pu

il

so
au

ét
ét
m
le

sa

vi
fr
dé

assemblés, et que nous ayons ôté la pierre de dessus le puits, pour leur donner à boire à tous ensemble.

9. Ils parloient encore, lorsque Rachel arriva avec les brebis de son père : car elle menoit paître elle-même le troupeau.

10. Jacob l'ayant vue, et sachant qu'elle étoit sa cousine germaine, et que ces troupeaux étoient à Laban son oncle, ôta la pierre qui fermoit le puits.

11. Et *ensuite* ayant fait boire son troupeau, il la baisa en haussant sa voix et en pleurant;

12. Car il lui avoit dit qu'il étoit le frère de son père, et le fils de Rébecca. Rachel courut aussitôt le dire à son père;

13. Qui ayant appris que Jacob fils de sa sœur étoit venu, courut au devant de lui, l'embrassa étroitement; et l'ayant baisé plusieurs fois, le mena en sa maison. Lorsqu'il eut su de lui-même le sujet de son voyage,

14. Il lui dit : Vous êtes ma chair et mon sang. Et après qu'un mois se fut passé,

15. Il dit à Jacob : Faut-il que vous me serviez gratuitement, parce que vous êtes mon frère? Dites-moi donc quelle récompense vous désirez.

§. II. *Son mariage avec Lia et Rachel.*

16. Or Laban avoit deux filles, dont l'aînée s'appeloit Lia, et la plus jeune Rachel.

17. Mais Lia avoit les yeux chassieux ; au lieu que Rachel étoit belle et très-agréable.

18. Jacob ayant donc conçu de l'affection pour elle, dit à Laban : Je vous servirai sept ans pour Rachel votre seconde fille.

19. Laban lui répondit : Il vaut mieux que je vous la donne qu'à un autre ; demeurez avec moi.

20. Jacob le servit donc sept ans pour Rachel : et ce temps ne lui paroissoit que peu de jours, tant l'affection qu'il avoit pour elle étoit grande.

21. Après cela il dit à Laban : Donnez-moi ma femme, puisque le temps auquel je dois l'épouser est accompli.

22. Alors Laban fit les noces, ayant invité au festin ses amis qui étoient en fort grand nombre.

23. Et le soir il fit entrer Lia sa fille dans la chambre de Jacob,

24. Et lui donna une servante *pour la servir*, qui s'appeloit Zelpha. Jacob l'ayant prise pour sa femme, reconnut le matin que c'étoit Lia ;

25. Et il dit à son beau-père : D'où vient que vous m'avez traité de cette sorte ? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel ? Pourquoi m'avez-vous trompé ?

26. Laban répondit : Ce n'est pas la coutume de ce pays-ci de marier les filles les plus jeunes avant les aînées.

27. Passez la semaine avec celle-ci ; et je vous

donnerai l'autre ensuite, pour le temps de sept années que vous me servirez de nouveau.

28. Jacob consentit à ce qu'il vouloit : et au bout des sept jours, il épousa Rachel ;

29. A qui son père avoit donné une servante nommée Bala.

30. Jacob ayant eu enfin celle qu'il avoit souhaité d'épouser, il préféra la seconde à l'aînée dans l'affection qu'il lui portoit, et servit encore Laban pour elle sept ans durant.

§. III. *Enfans de Lia.*

31. Mais le Seigneur voyant que Jacob avoit du mépris pour Lia, la rendit féconde, pendant que sa sœur demeuroit stérile.

32. Elle conçut donc, et elle enfanta un fils qu'elle nomma Ruben, en disant : Le Seigneur a vu mon humiliation ; mon mari m'aimera maintenant.

33. Elle conçut encore, et étant accouchée d'un fils, elle dit : Le Seigneur ayant connu que j'étois méprisée, il m'a donné ce second fils : c'est pourquoi elle le nomma Siméon.

34. Elle conçut pour la troisième fois ; et étant encore accouchée d'un fils, elle dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi, puisque je lui ai donné trois fils : c'est pourquoi elle le nomma Lévi.

35. Elle conçut pour la quatrième fois, et

elle accoucha d'un fils, et elle dit : Maintenant je louerai le Seigneur : c'est pourquoi elle lui donna le nom de Juda ; et elle cessa pour lors d'avoir des enfans.

CHAPITRE XXX.

§. I. *Enfans que Jacob a de Bala.*

1. Rachel voyant qu'elle étoit stérile, porta envie à sa sœur, et elle dit à son mari : Donnez-moi des enfans, ou je mourrai.

2. Jacob lui répondit en colère : Suis-je moi comme Dieu ; et n'est-ce pas lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit ?

3. Rachel ajouta : J'ai Bala ma servante ; allez à elle, afin que je reçoive entre mes bras ce qu'elle enfantera, et que j'aie des enfans d'elle.

4. Elle lui donna donc Bala pour femme.

5. Jacob l'ayant prise, elle conçut, et elle accoucha d'un fils.

6. Alors Rachel dit : Le Seigneur a jugé en ma faveur, et il a exaucé ma voix en me donnant un fils : c'est pourquoi elle le nomma Dan.

7. Bala conçut encore ; et étant accouchée d'un second fils,

8. Rachel dit de lui : Le Seigneur m'a fait entrer en combat avec ma sœur, et la victoire m'est demeurée : c'est pourquoi elle le nomma Nephthali.

§. II. *Ceux qu'il a de Zelpha.*

9. Lia voyant qu'elle avoit cessé d'avoir des enfans, donna Zelpha sa servante à son mari,

10. Qui conçut et accoucha d'un fils;

11. Et Lia dit, A la bonne heure : c'est pourquoi elle le nomma Gad.

12. Zelpha ayant eu un second fils,

13. Lia dit : C'est pour mon bonheur; car les femmes m'appelleront bienheureuse : c'est pourquoi elle le nomma Aser.

§. III. *Lia a encore des enfans.*

14. Or Ruben étant sorti à la campagne, lorsque l'on scioit le froment, trouva des mandragores qu'il apporta à Lia sa mère, à laquelle Rachel dit : Donnez-moi des mandragores de votre fils.

15. Mais elle lui répondit : N'est-ce pas assez que vous m'ayez enlevé mon mari, sans vouloir encore avoir les mandragores de mon fils? Rachel ajouta : Je consens qu'il dorme avec vous cette nuit, pourvu que vous me donniez de ces mandragores de votre fils.

16. Lors donc que Jacob sur le soir revenoit des champs, Lia alla au devant de lui, et lui dit : Vous viendrez avec moi, parce que j'ai acheté cette grace en donnant *à ma sœur* les

mandragores de mon fils. Ainsi Jacob dormit avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça ses prières : elle conçut, et elle accoucha d'un cinquième fils,

18. Dont elle dit : Dieu m'a récompensée, parce que j'ai donné ma servante à mon mari ; et elle lui donna le nom d'Issachar.

19. Lia conçut encore, et accoucha d'un sixième fils ;

20. Et elle dit : Dieu m'a fait un excellent don : mon mari demeurera encore cette fois avec moi, parce que je lui ai donné six fils ; et elle le nomma Zabulon.

21. Elle eut ensuite une fille, qu'elle nomma Dina.

§. IV. *Rachel est mère de Joseph.*

22. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel ; il l'exauça, et lui ôta sa stérilité.

23. Elle conçut et elle accoucha d'un fils, en disant : Le Seigneur m'a tiré de l'opprobre où j'ai été.

24. Et lui donnant le nom de Joseph, elle dit : Que le Seigneur me donne encore un second fils.

§. V. *Accord de Jacob et de Laban.*

25. Joseph étant né, Jacob dit à son beau-père : Laissez-moi aller, afin que je retourne à mon pays, et au lieu de ma naissance.

26. Donnez-moi mes femmes et mes enfans, pour lesquels je vous ai servi, afin que je m'en aille. Vous savez quel a été le service que je vous ai rendu.

27. Laban lui répondit : Que je trouve grace devant vous. J'ai reconnu par expérience, que Dieu m'a béni à cause de vous :

28. Jugez vous-même de la récompense que vous voulez que je vous donne.

29. Jacob lui répondit : Vous savez de quelle manière je vous ai servi, et comment votre bien s'est accru entre mes mains.

30. Vous aviez peu de chose avant que je fusse venu avec vous ; et présentement vous voilà devenu riche : Dieu vous a béni aussitôt que je suis entré en votre maison. Il est donc juste que je songe aussi maintenant à établir ma maison.

31. Laban lui dit : Que vous donnerai-je ? Je ne veux rien, dit Jacob ; mais si vous faites ce que je vous vais demander, je continuerai à mener vos troupeaux, et à les garder.

32. Visitez tous vos troupeaux, et mettez à part *pour vous présentement* toutes les brebis dont la laine est de diverses couleurs : *et à l'avenir* tout ce qui naîtra d'un noir mêlé de blanc, ou tacheté de couleurs différentes, soit dans les brebis ou dans les chèvres, sera ma récompense.

33. Et quand le temps sera venu de faire cette séparation selon notre accord, mon innocence me rendra témoignage devant vous ; et

tout ce qui ne sera point tacheté de diverses couleurs, ou de noir mêlé de blanc, soit dans les brebis ou dans les chèvres, me convaincra de larcin.

34. Laban lui répondit : Je trouve bon ce que vous me proposez.

35. Le même jour Laban mit à part les chèvres, les brebis, les boucs et les béliers tachetés, et de diverses couleurs. Il donna à ses enfans la garde de tout le troupeau qui n'étoit que d'une couleur, c'est-à-dire, qui étoit, ou tout blanc, ou tout noir.

36. Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et son gendre qui conduisoit ses autres troupeaux.

§. VI. *Dieu bénit Jacob.*

37. Jacob prenant donc des branches vertes de peuplier, d'amandier, et de plane, en ôta une partie de l'écorce : les endroits d'où l'écorce avoit été ôtée parurent blancs, et les autres qu'on avoit laissé entiers, demeurèrent verts. Ainsi ces branches devinrent de diverses couleurs.

38. Il les mit ensuite dans les canaux qu'on remplissoit d'eau ; afin que lorsque les troupeaux y viendroient boire, ils eussent ces branches devant les yeux, et qu'ils conçussent en les regardant.

39. Ainsi il arriva que les brebis étant en chaleur,

chaleur, et ayant conçu à la vue des branches, eurent des agneaux tachetés, et de diverses couleurs.

40. Jacob divisa son troupeau; et ayant mis ces branches dans les canaux devant les yeux des béliers, ce qui étoit tout blanc ou tout noir étoit à Laban, et le reste à Jacob: ainsi les troupeaux étoient séparés.

41. Lors donc que les brebis devoient concevoir au printemps, Jacob mettoit les branches dans les canaux devant les yeux des béliers et des brebis, afin qu'elles conçussent en les regardant.

42. Mais lorsqu'elles devoient concevoir en automne, il ne les mettoit point devant elles. Ainsi ce qui étoit conçu en automne fut pour Laban, et ce qui étoit conçu au printemps fut pour Jacob.

43. Il devint de cette sorte extrêmement riche; et il eut de grands troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

CHAPITRE XXXI.

§. I. *Jacob retourne chez son père.*

1. APRÈS cela Jacob entendit les enfans de Laban qui s'entredisoient : Jacob a enlevé tout ce qui étoit à notre père, et il est devenu puissant en s'enrichissant de son bien.

2. Il remarqua aussi que Laban ne le regardoit pas du même œil dont il le regardoit auparavant.

3. Et de plus, le Seigneur même lui dit: Retournez au pays de vos pères et vers votre famille, et je serai avec vous.

4. Il envoya donc querir Rachel et Lia, et les fit venir dans le champ où il faisoit paître ses troupeaux;

5. Et il leur dit: Je vois que votre père ne me regarde plus du même œil dont il me regardoit ci-devant; cependant le Dieu de mon père a été avec moi:

6. Et vous savez vous-mêmes que j'ai servi votre père de toutes mes forces.

7. Il a même usé envers moi de tromperie, en changeant dix fois ce que je devois avoir pour récompense, quoique Dieu ne lui ait pas permis de me faire tort.

8. Lorsqu'il a dit que les agneaux de diverses couleurs seroient pour moi, toutes les brebis ont eu des agneaux de diverses couleurs. Et lorsqu'il a dit au contraire que tout ce qui seroit blanc seroit pour moi, tout ce qui est né des troupeaux a été blanc.

9. Ainsi Dieu a ôté le bien de votre père pour me le donner.

10. Car le temps où les brebis devoient concevoir étant venu, j'ai levé les yeux, et j'ai vu en songe que les mâles qui couvroient les fe-

melles, étoient marquetés et tachetés de diverses couleurs.

11. Et l'ange de Dieu m'a dit en songe : Jacob. Me voici, lui ai-je dit.

12. Et il a ajouté : Levez vos yeux, et voyez que tous les mâles qui couvrent les femelles, sont marquetés, tachetés, et de couleurs différentes. Car j'ai vu tout tout ce que Laban vous a fait.

13. Je suis le Dieu de Béthel où vous avez oint la pierre, et où vous m'avez fait un vœu. Sortez donc promptement de cette terre, et retournez au pays de votre naissance.

14. Rachel et Lia lui répondirent : Nous reste-t-il quelque chose du bien et de la part que nous devons avoir dans la maison de notre père ?

15. Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères ? Ne nous a-t-il pas vendues, et n'a-t-il pas mangé ce qui nous étoit dû pour notre travail ?

16. Mais Dieu a pris les richesses de notre père, et nous les a données, et à nos enfans : c'est pourquoi, faites tout ce que Dieu vous a commandé.

17. Jacob fit donc monter aussitôt ses femmes et ses enfans sur des chameaux.

18. Et emmenant avec lui tout ce qu'il avoit, ses troupeaux, et généralement ce qu'il avoit acquis en Mésopotamie, il se mit en chemin

pour s'en aller retrouver son père au pays de Chanaan.

19. Or Laban étant allé en ce temps-là faire tondre ses brebis, Rachel déroba les idoles de son père.

20. Et Jacob ayant résolu de se retirer si promptement, ne voulut point découvrir son dessein à son beau-père.

§. II. *Laban le poursuit.*

21. Lors donc qu'il s'en fut allé avec tout ce qui étoit à lui, comme il avoit déja passé la rivière, et qu'il marchoit vers la montagne de Galaad.

22. Laban fut averti le troisième jour que Jacob s'enfuyoit.

23. Et aussitôt ayant pris avec lui ses frères, il le poursuivit durant sept jours, et le joignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui dit : Prenez garde de ne rien dire d'offensant à Jacob.

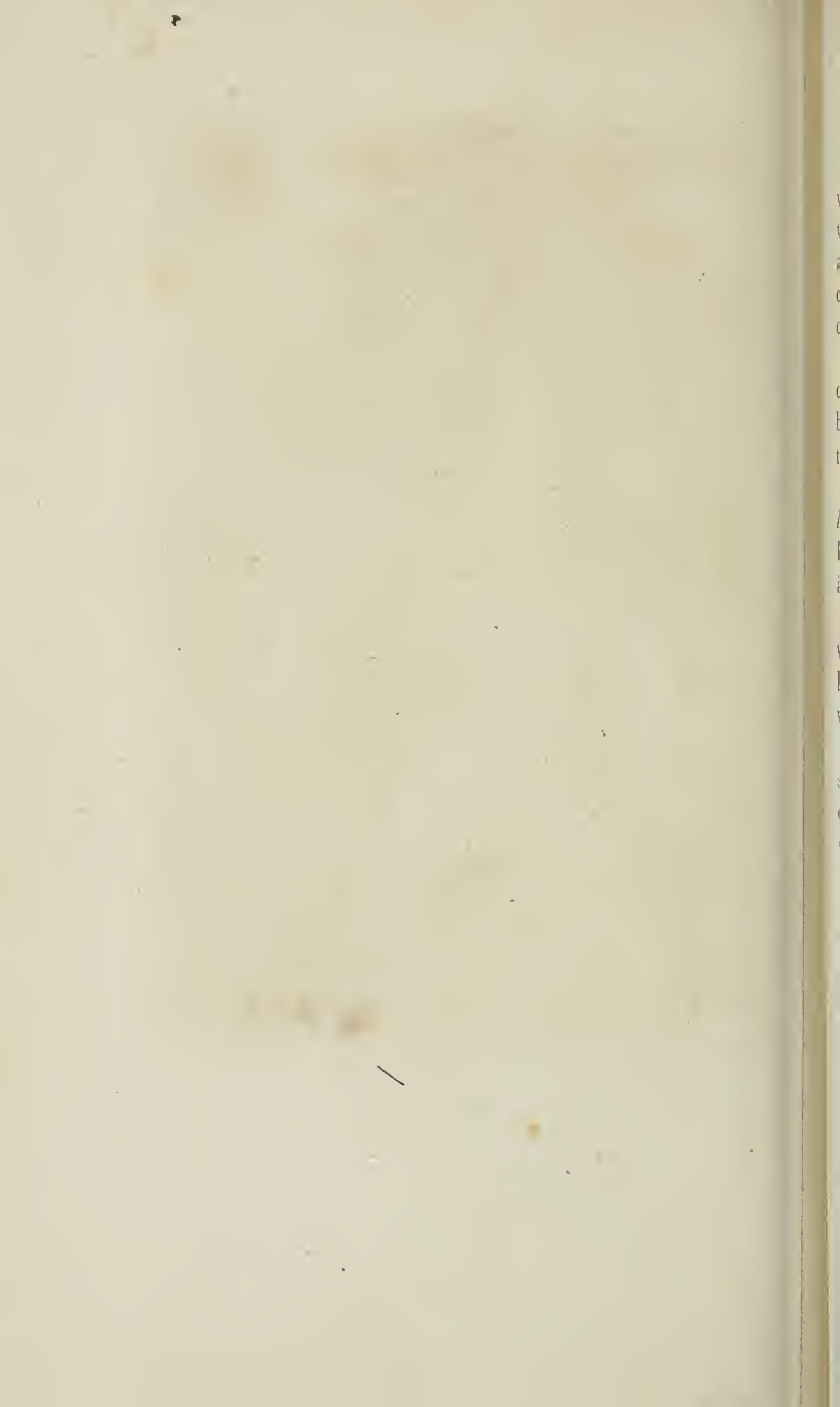
25. Jacob avoit déja tendu sa tente sur la montagne de Galaad ; et Laban l'y ayant joint avec ses frères, y tendit aussi la sienne.

26. Et il dit à Jacob : Pourquoi avez-vous agi de la sorte, en m'enlevant ainsi mes filles sans m'en rien dire, comme si c'étoient des prisonnières de guerre ?



Marillier del. Delignon Sculp.

Laban poursuit Jacob.



27. Pourquoi avez-vous pris le dessein de vous enfuir sans que je le susse, et ne m'avez-vous point averti *que vous vouliez vous retirer*, afin que je vous allasse reconduire avec des chants de joie, au bruit des tambours et au son des harpes ?

28. Vous ne m'avez pas seulement permis de donner à mes filles et à mes fils le dernier baiser. Vous n'avez pas agi sagement. Et maintenant

29. Je pourrois bien vous rendre le mal *pour le mal ;* mais le Dieu de votre père me dit hier : Prenez bien garde de ne rien dire d'offensant à Jacob.

30. Vous aviez peut-être envie de retourner vers vos proches, et vous souhaitiez de revoir la maison de votre père : mais pourquoi m'avez-vous dérobé mes dieux ?

31. Jacob lui répondit : Ce qui m'a fait partir sans vous en avoir averti, c'est que j'ai eu peur que vous ne me voulussiez ravir vos filles par violence.

32. Mais pour le larcin dont vous m'accusez, je consens que quiconque sera trouvé avoir pris vos dieux soit puni de mort en présence de nos frères. Cherchez par-tout, et emportez tout ce que vous trouverez à vous ici. En disant cela, il ne savoit pas que Rachel avoit dérobé ces idoles.

33. Laban étant donc entré dans la tente de

Jacob, de Lia et des deux servantes, ne trouva point ce qu'il cherchoit. Il entra ensuite dans la tente de Rachel;

34. Mais elle, ayant caché promptement les idoles sous la litière d'un chameau, s'assit dessus; et lorsqu'il cherchoit par-tout dans la tente sans y rien trouver,

35. Elle lui dit: Que mon seigneur ne se fâche pas, si je ne puis me lever maintenant devant lui; parce que le mal qui est ordinaire aux femmes me vient de prendre. Ainsi Rachel rendit inutile cette recherche qu'il faisoit avec tant de soin.

§. III. *Plaintes de Jacob.*

36. Alors Jacob tout ému fit ce reproche à Laban: Quelle faute avois-je commise, et en quoi vous avois-je offensé, pour vous obliger de courir après moi avec tant de chaleur,

37. Et de fouiller et renverser tout ce qui est à moi? Qu'avez-vous trouvé ici de toutes les choses qui étoient dans votre maison? Faites-le voir devant mes frères et devant les vôtres, et qu'ils soient juges entre vous et moi.

38. Est-ce donc pour cela que j'ai passé vingt années avec vous? Vos brebis et vos chèvres n'ont point été stériles, je n'ai point mangé les moutons de votre troupeau;

39. Je ne vous ai rien montré de ce qui avoit

été pris par les bêtes ; je prenois sur moi tout ce qui avoit été perdu, *et* vous en tenois compte ; et vous exigiez de moi tout ce qui avoit été dérobé :

40. J'étois brûlé par la chaleur pendant le jour, et *transi* de froid pendant la nuit, et le sommeil fuyoit de mes yeux.

41. Je vous ai servi ainsi dans votre maison vingt ans durant, quatorze pour vos filles, et six pour vos troupeaux. Vous avez aussi changé dix fois ce que je devois avoir pour récompense.

42. Si le Dieu de mon père Abraham, et *le Dieu* que craint Isaac ne m'eût assisté, vous m'auriez peut-être renvoyé tout nu *de chez vous*. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et il vous a arrêté cette nuit par ses menaces.

§. IV. *Alliance de Jacob et de Laban.*

43. Laban lui répondit : Mes filles et mes petits-fils, vos troupeaux et tout ce que vous voyez est à moi. Que puis-je faire à mes filles et à mes petits-fils ?

44. Venez donc, et faisons une alliance qui serve de témoignage entre vous et moi.

45. Alors Jacob prit une pierre, et en ayant dressé un monument,

46. Il dit à ses frères : Apportez des pierres : et en ayant ramassé plusieurs ensemble, ils en firent un lieu élevé, et mangèrent dessus.

47. Laban le nomma, Le monceau du témoin ; et Jacob, Le monceau de pierres du témoignage : chacun selon la propriété de sa langue.

48. Et Laban dit : Ce lieu élevé sera témoin aujourd'hui entre vous et moi : c'est pourquoi il nomma ce lieu Galaad, c'est-à-dire, Le lieu élevé du témoin.

49. *Et il ajouta :* Que le Seigneur nous regarde et nous juge, lorsque nous nous serons retirés l'un de l'autre.

50. Si vous maltraitez mes filles, et si vous prenez encore d'autres femmes qu'elles, nul n'est témoin de nos paroles que Dieu qui est présent et qui nous regarde.

51. Il dit encore à Jacob : Ce lieu élevé et cette pierre que j'ai dressée entre vous et moi,

52. Nous serviront de témoin : ce lieu élevé, dis-je, et cette pierre porteront témoignage, si je passe au-delà pour aller à vous, ou si vous passez vous-même dans le dessein de me venir faire quelque mal.

53. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor et le Dieu de leur père soit notre juge. Jacob jura donc par *le Dieu* que craignoit Isaac ;

54. Et après avoir immolé des victimes sur la montagne, il invita ses parens pour manger *ensemble :* et ayant mangé, ils demeurèrent là *pour y coucher.*

55. Mais Laban se levant avant qu'il fît jour, embrassa ses fils et ses filles, les bénit, et s'en retourna chez lui.

CHAPITRE XXXII.

§. I. *Jacob envoie vers Esaü.*

1. JACOB continuant son chemin, rencontra des anges de Dieu.

2. Et les ayant vus, il dit : Voici le camp de Dieu ; et il appela ce lieu-là Mahanaïm, c'est-à-dire, Le camp.

3. Il envoya en même temps des gens devant lui pour donner avis de sa venue à son frère Esaü en la terre de Séir au pays d'Edom ;

4. Et il leur donna cet ordre : Voici la manière dont vous parlerez à Esaü mon seigneur : Jacob votre frère vous envoie dire ceci : J'ai demeuré comme étranger chez Laban, et j'y ai été jusqu'aujourd'hui.

5. J'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes ; et j'envoie maintenant vers mon seigneur, afin que je trouve grace devant lui.

6. Ceux que Jacob avoit envoyés revinrent lui dire : Nous avons été vers votre frère Esaü, et le voici qui vient lui-même en grande hâte au devant de vous avec quatre cents hommes.

7. *A ces mots*, Jacob eut une grande peur ;

et dans la frayeur dont il fut saisi, il divisa en deux bandes tous ceux qui étoient avec lui, et les troupeaux, les brebis, les bœufs et les chameaux,

8. En disant : Si Esaü vient attaquer une des troupes, l'autre qui restera sera sauvée.

§. II. *Il demande la protection de Dieu.*

9. Jacob dit ensuite : Dieu d'Abraham mon père, Dieu de mon père Isaac, Seigneur qui m'avez dit : Retournez en votre pays, et au lieu de votre naissance, et je vous comblerai de bienfaits :

10. Je suis indigne de toutes vos miséricordes, et de la vérité que vous avez gardée dans toutes les promesses que vous avez faites à votre serviteur. J'ai passé ce fleuve du Jourdain n'ayant qu'un bâton, et je retourne maintenant avec ces deux troupes.

11. Délivrez-moi, *je vous prie*, de la main de mon frère Esaü, parce que je le crains extrêmement ; de peur qu'à son arrivée il ne mette au fil de l'épée la mère avec les enfans.

12. *Souvenez-vous que* vous m'avez promis de me combler de biens, et de multiplier ma race comme le sable de la mer, dont la multitude est innombrable.

§. III. *Présens qu'il fait à son frère.*

13. Jacob ayant passé la nuit en ce même lieu, il sépara de tout ce qui étoit à lui, ce qu'il avoit destiné pour en faire présent à Esaü son frère;

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt béliers.

15. Trente femelles de chameaux avec leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses et dix ânons.

16. Il envoya séparément chacun de ces troupeaux, qu'il fit conduire par ses serviteurs, et il leur dit : Marchez toujours devant, et qu'il y ait de l'espace entre un troupeau et l'autre.

17. Il dit à celui qui marchoit le premier : Si vous rencontrez Esaü mon frère, et qu'il vous demande, A qui êtes-vous? ou bien, Où allez-vous? ou, A qui sont ces bêtes que vous menez?

18. Vous lui répondrez : Elles sont à Jacob votre serviteur, qui les envoie pour présent à mon seigneur Esaü; et il vient lui-même après nous.

19. Il donna aussi le même ordre au second, au troisième, et à tous ceux qui conduisoient les troupeaux, en leur disant : Lorsque vous rencontrerez Esaü, vous lui direz la même chose.

20. Et vous ajouterez : Jacob votre serviteur vient aussi lui-même après nous. Car Jacob di-

soit : Je l'appaiserai par les présens qui vont devant moi ; et ensuite, quand je le verrai, peut-être qu'il me regardera favorablement.

21. Les présens marchèrent donc devant Jacob ; et pour lui, il demeura pendant cette nuit dans son camp.

22. Et s'étant levé de fort bonne heure, il prit ses deux femmes et leurs deux servantes, avec ses onze fils, et passa le gué de Jaboc.

§. IV. *Jacob lutte contre un ange.*

23. Après avoir fait passer tout ce qui étoit à lui,

24. Il demeura seul *en ce lieu-là.* Et il parut en même temps un homme qui lutta contre lui jusqu'au matin.

25. Cet homme voyant qu'il ne pouvoit le surmonter, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussitôt.

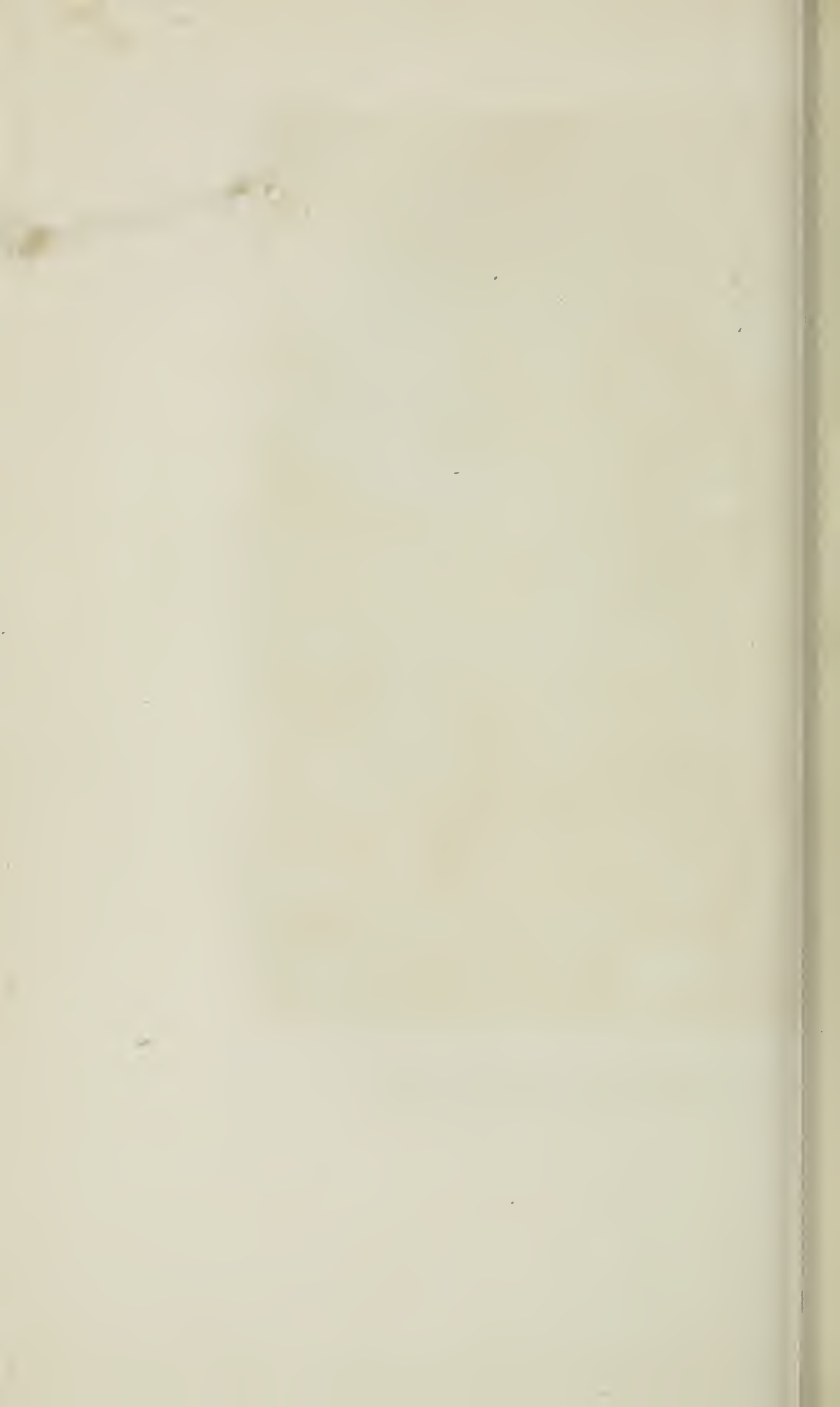
26. Et il lui dit : Laissez-moi aller ; car l'aurore commence déja à paroître. Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni.

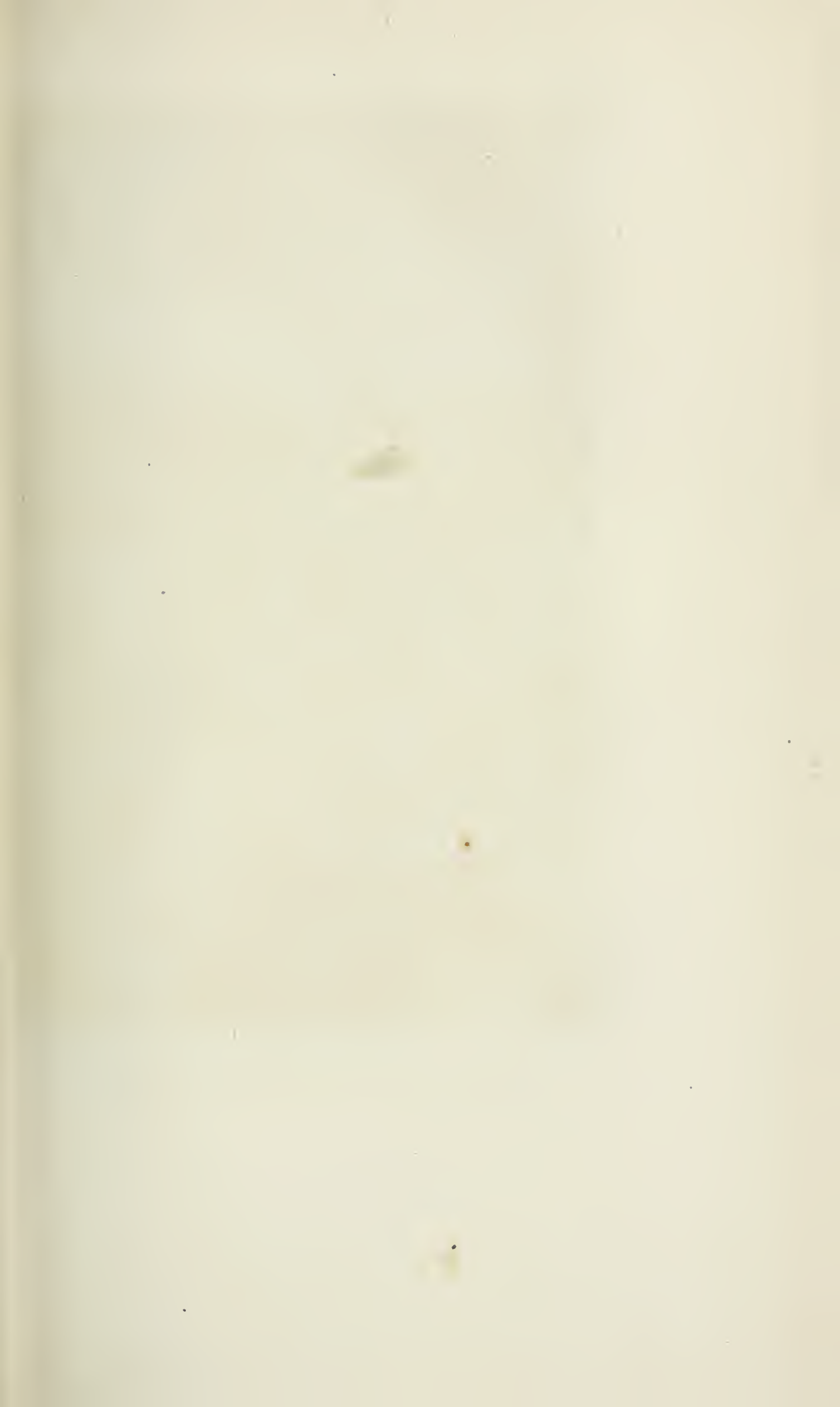
27. Cet homme lui demanda : Comment vous appelez-vous ? Il lui répondit : Je m'appelle Jacob.

28. Et le même homme ajouta : On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël : car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes ?



Jacob lutte contre un Ange.







Entrevue de Jacob et d'Esaü.

29. Jacob lui fit ensuite cette demande : Dites-moi, *je vous prie*, comment vous vous appelez ? Il lui répondit : Pourquoi demandez-vous mon nom ? Et il le bénit en ce même lieu.

30. Jacob donna le nom de Phanuel à ce lieu-là, en disant : J'ai vu Dieu face à face, et mon ame a été sauvée.

31. Aussitôt qu'il eut passé ce lieu, qu'il venoit de nommer Phanuel, il vit le soleil qui se levoit ; mais il se trouva boiteux d'une jambe.

32. C'est pour cette raison que jusqu'aujourd'hui les enfans d'Israël ne mangent point du nerf *des bêtes, se souvenant de celui* qui fut touché en la cuisse de Jacob, et qui demeura sans mouvement.

CHAPITRE XXXIII.

§. I. *Entrevue de Jacob et d'Esaü.*

1. JACOB levant ensuite les yeux, vit Esaü qui s'avançoit avec quatre cents hommes ; et il partagea les enfans de Lia, de Rachel et des deux servantes.

2. Il mit à la tête les deux servantes avec leurs enfans ; Lia et ses enfans au second rang ; Rachel et Joseph au dernier.

3. Et lui s'avançant adora Esaü, et se prosternant sept fois en terre jusqu'à ce que son frère fût proche de lui.

4. Alors Esaü courut au devant de son frère, l'embrassa, le serra étroitement, et le baisa en versant des larmes.

5. Et ayant levé les yeux, il vit les femmes et leurs enfans, et il dit à Jacob : Qui sont ceux-là? Sont-ils à vous? Jacob lui répondit : Ce sont les petits enfans que Dieu a donnés à votre serviteur.

6. Et les servantes s'approchant avec leurs enfans, le saluèrent profondément.

7. Lia s'approcha ensuite avec ses enfans, et l'ayant aussi adoré, Joseph et Rachel l'adorèrent les derniers.

8. Alors Esaü lui dit : Quels sont ces troupes que j'ai rencontrées? Jacob lui répondit : *Je les ai envoyées* pour trouver grace devant mon seigneur.

9. Esaü lui répondit : J'ai des biens en abondance, mon frère ; gardez pour vous ce qui est à vous.

10. Jacob ajouta : N'en usez pas ainsi, je vous prie ; mais si j'ai trouvé grace devant vous, recevez de ma main ce petit présent. Car j'ai vu *aujourd'hui* votre visage comme si je voyois le visage de Dieu. Soyez-moi *donc* favorable,

11. Et recevez ce présent que je vous ai offert, et que j'ai reçu de Dieu qui donne toutes choses. Esaü, après ces instances de son frère, reçut avec peine ce qu'il lui donnoit;

12. Et il lui dit : Allons ensemble, et je vous accompagnerai dans votre chemin.

13. Jacob lui répondit : Vous savez, mon seigneur, que j'ai avec moi des enfans fort petits, et des brebis et des vaches pleines ; que si je les lasse en les faisant marcher trop vîte, tous mes troupeaux mourront en un même jour.

14. Que mon seigneur marche donc devant son serviteur, et je le suivrai tout doucement, selon que je verrai que mes petits le pourront faire, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur en Séir.

15. Esaü lui dit : Je vous prie qu'il demeure au moins quelques-uns des gens que j'ai avec moi pour vous accompagner dans votre chemin. Jacob lui répondit : Cela n'est pas nécessaire ; je n'ai besoin, mon seigneur, que d'une seule chose, qui est de trouver grace devant vous.

16. Esaü s'en retourna donc le même jour en Séir, par le même chemin qu'il étoit venu.

§. II. *Jacob s'établit à Salem.*

17. Et Jacob vint à Socoth, où ayant bâti une maison et dressé ses tentes, il appela ce lieu-là Socoth, qui veut dire, Les tentes.

18. Il passa ensuite jusqu'à Salem, qui est une ville des Sichimites, dans le pays de Chanaan ; et il demeura près de cette ville depuis son retour de Mésopotamie qui est en Syrie.

19. Il acheta une partie du champ dans lequel il avoit dressé ses tentes, et en paya cent agneaux aux enfans d'Hémor père de Sichem.

20. Et ayant dressé là un autel, il y invoqua le Dieu très-fort d'Israël.

CHAPITRE XXXIV.

§. I. *Dina est enlevée.*

1. ALORS Dina fille de Lia, sortit pour voir les femmes de ce pays-là.

2. Et Sichem fils d'Hémor hévéen, prince du pays, l'ayant vue, conçut un grand amour pour elle, et l'enleva, et dormit avec elle par force et par violence.

3. Son cœur demeura fortement attaché à cette fille; et la voyant triste, il tâcha de la gagner par ses caresses.

4. Il alla ensuite trouver Hémor son père, et il lui dit : Faites-moi épouser cette fille.

5. Jacob ayant été averti de cette violence, lorsque ses enfans étoient absens et occupés à la conduite de leurs troupeaux, il ne parla de rien jusqu'à ce qu'ils furent revenus.

6. Cependant Hémor père de Sichem, vint pour lui parler :

7. En même temps les enfans de Jacob revinrent des champs; et ayant appris ce qui étoit arrivé, ils entrèrent en une grande colère, à cause

cause de l'action si honteuse que cet homme avoit commise contre *la maison d'*Israël, en violant et traitant si outrageusement la fille de Jacob.

8. Hémor leur parla donc, et leur dit : Le cœur de mon fils Sichem est fortement attaché à votre fille. Donnez-la lui *donc*, afin qu'il l'épouse.

9. Allions-nous réciproquement les uns avec les autres. Donnez-nous vos filles en mariage, et prenez aussi les nôtres.

10. Habitez avec nous : la terre est en votre puissance ; cultivez-la, trafiquez-y, et la possédez.

11. Sichem dit aussi au père et aux frères de la fille : Que je trouve grace devant vous, et je vous donnerai tout ce que vous désirerez.

12. Faites monter ses droits aussi haut que vous voudrez ; demandez des présens, et je vous donnerai de tout mon cœur ce que vous voudrez : donnez-moi seulement cette fille, afin que je l'épouse.

§. II. *Circoncision des Sichémites.*

13. Les enfans de Jacob répondirent à Sichem et à son père, avec dessein de les tromper, étant tout transportés de colère, à cause de l'outrage fait à leur sœur :

14. Nous ne pouvons faire ce que vous demandez, ni donner notre sœur à un homme incirconcis : ce qui est une chose défendue et abominable parmi nous.

15. Mais nous pourrons bien faire alliance avec vous, pourvu que vous vouliez devenir semblables à nous, et que tous les mâles qui sont parmi vous soient circoncis.

16. Nous vous donnerons alors nos filles en mariage, et nous prendrons les vôtres : nous demeurerons avec vous, et nous ne serons plus qu'un peuple.

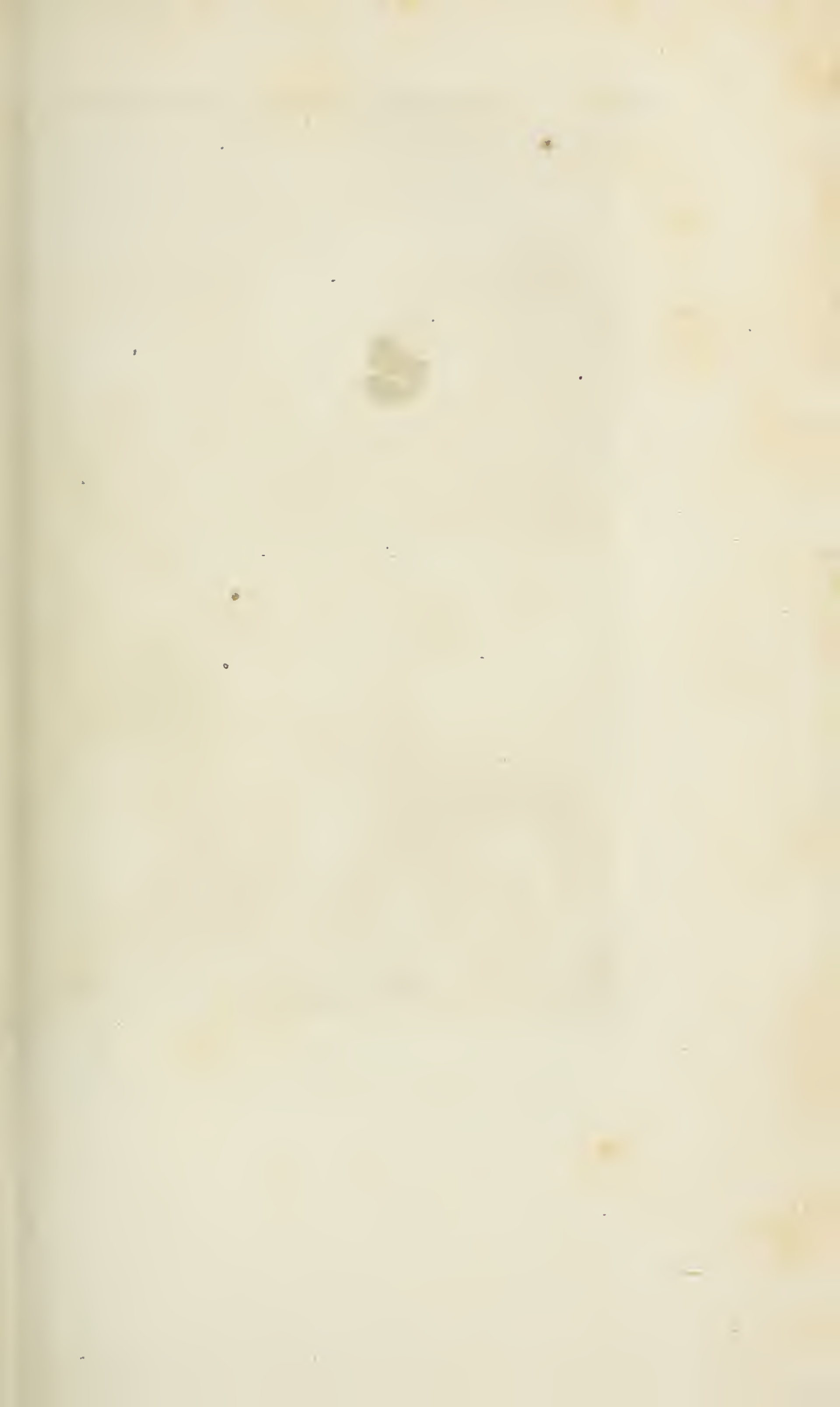
17. Que si vous ne voulez point être circoncis, nous reprendrons notre fille, et nous nous retirerons.

18. Cet offre plut à Hémor et à Sichem son fils ;

19. Et ce jeune homme ne différa pas davantage à exécuter ce qu'on lui avoit proposé : parce qu'il aimoit cette fille avec passion. Or il étoit le plus considéré dans la maison de son père.

20. Etant donc entrés dans l'assemblée qui se tenoit à la porte de la ville, ils parlèrent ainsi au peuple :

21. Ces personnes sont des gens paisibles, qui veulent habiter avec nous. Permettons-leur de trafiquer dans cette terre, et de la labourer, étant spacieuse et étendue comme elle est, et ayant besoin de gens qui s'appliquent à la cul-





Massacre des Sichimites

tiver : nous prendrons leurs filles en mariage, et nous leur donnerons les nôtres.

22. Il n'y a qu'une chose qui pourroit différer un si grand bien, qui est qu'auparavant nous devons circoncire tous les mâles parmi nous, pour nous conformer à la coutume de ce peuple.

23. Et après cela leurs biens, leurs troupeaux, et tout ce qu'ils possèdent sera à nous. Donnons-leur seulement cette satisfaction, et nous demeurerons ensemble pour ne faire plus qu'un même peuple.

24. Ils s'accordèrent tous à cette proposition, et tous les males furent circoncis.

§. III. *Ils sont massacrés.*

25. Mais le troisième jour d'après, lorsque la douleur des plaies *de la circoncision* est plus violente, deux des enfans de Jacob, Siméon et Lévi, qui étoient frères de Dina, entrèrent hardiment dans la ville l'épée à la main, tuèrent tous les mâles,

26. Et entre autres Hémor et Sichem ; et ensuite ils emmenèrent de la maison de Sichem leur sœur Dina.

27. Après qu'ils furent sortis, les autres enfans de Jacob se jetèrent sur les morts, pillèrent toute la ville pour venger l'outrage fait à leur sœur ;

28. Prirent les brebis, les bœufs et les ânes

des habitans, ruinèrent tout ce qui étoit dans les maisons et dans les champs;

29. Et emmenèrent leurs femmes captives avec leurs petits enfans.

30. Après cette exécution si violente, Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez mis tout en désordre, et vous m'avez rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens qui habitent ce pays. Nous ne sommes que peu de monde; et ils s'assembleront tous pour m'attaquer, et me perdront avec toute ma maison.

31. Ses enfans lui répondirent : Devoient-ils abuser ainsi de notre sœur comme d'une prostituée ?

CHAPITRE XXXV.

§. I. *Jacob va à Béthel.*

1. CEPENDANT Dieu parla à Jacob, et lui dit : Allez promptement à Béthel : demeurez-y, et y dressez un autel au Dieu qui vous apparut lorsque vous fuyiez Esaü votre frère.

2. Alors Jacob ayant assemblé tous ceux de sa maison, leur dit : Jetez loin de vous les dieux étrangers qui sont au milieu de vous; purifiez-vous et changez de vêtemens.

3. Venez, allons à Béthel pour y dresser un autel à Dieu qui m'a exaucé au jour de mon affliction, et qui m'a accompagné pendant mon voyage.

4. Ils lui donnèrent donc tous les dieux étrangers qu'ils avoient, et les pendans d'oreilles qui y étoient attachés : et Jacob les cacha dans la terre sous un térébinthe qui est derrière la ville de Sichem.

5. S'étant mis alors en chemin, Dieu frappa de terreur toutes les villes voisines, et ils n'osèrent les poursuivre dans leur retraite.

6. Ainsi Jacob et tout le peuple qui étoit avec lui, vint à Luza, surnommée Béthel, qui est dans le pays de Chanaan.

7. Il y bâtit un autel, et nomma ce lieu, la Maison de Dieu; parce que Dieu lui avoit apparu en ce lieu-là lorsqu'il fuyoit Esaü son frère.

8. En ce même temps, Débora nourrice de Rébecca, mourut, et fut enterrée sous un chêne au pied *de la montagne* de Béthel; et ce lieu fut nommé, le Chêne des pleurs.

§. II. *Dieu lui apparoît.*

9. Or Dieu apparut encore à Jacob depuis son retour de Mésopotamie qui est en Syrie; il le bénit,

10. Et lui dit : Vous ne serez plus nommé Jacob, mais Israël sera votre nom : et Dieu le nomma Israël.

11. Il lui dit encore : Je suis le Dieu tout-puissant; croissez et multipliez-vous : vous serez

le chef des nations et d'une multitude de peuples, et des rois sortiront de vous.

12. Je vous donnerai, et à votre race après vous, la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac.

13. Dieu se retira ensuite :

14. Mais Jacob dressa un monument de pierre au même lieu où Dieu lui avoit parlé ; il offrit du vin dessus, et y répandit de l'huile ;

15. Et il appela ce lieu, Béthel.

§. III. *Naissance de Benjamin. Mort de Rachel.*

16. Après qu'il fut parti de ce lieu-là, il vint au printemps sur le chemin qui mène à Ephrata, où Rachel étant en travail,

17. Et ayant grande peine à accoucher, elle se trouva en péril de sa vie. La sage-femme lui dit : Ne craignez point ; car vous aurez encore ce fils-ci.

18. Mais Rachel qui sentoit que la violence de la douleur la faisoit mourir, étant prête d'expirer, nomma son fils Bénoni, c'est-à-dire, le fils de ma douleur ; et le père le nomma Benjamin, c'est-à-dire, le fils de la droite.

19. Rachel mourut donc, et elle fut ensevelie dans le chemin qui conduit à la ville d'Ephrata, appelée *depuis* Bethléhem.

20. Jacob dressa un monument *de pierres* sur

son sépulcre : c'est ce monument de Rachel que l'on voit encore aujourd'hui.

21. Après qu'il fut sorti de ce lieu, il dressa sa tente au-delà de la tour du troupeau.

§. IV. *Enfans de Jacob. Mort d'Isaac.*

22. Et lorsqu'il demeuroit en ce lieu-là, Ruben dormit avec Bala qui étoit femme de son père ; et cette action ne put lui être cachée. Or Jacob avoit douze fils.

23. Les fils de Lia *étoient*, Ruben l'aîné de tous, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon.

24. Les fils de Rachel *sont*, Joseph et Benjamin.

25. Les fils de Bala servante de Rachel, Dan et Nephthali.

26. Les fils de Zelpha servante de Lia, Gad et Aser. Ce sont-là les fils de Jacob qu'il eut en Mésopotamie qui est en Syrie.

27. Jacob vint ensuite trouver Isaac son père *en la plaine* de Mambré, à la ville d'Arbé, appelée *depuis* Hébron, où Abraham et Isaac avoient demeuré comme étrangers.

28. Isaac avoit alors cent quatre-vingts ans accomplis.

29. Et son grand âge l'ayant réduit en défaillance, il mourut : il fut joint à son peuple étant fort vieux et parvenu à la plénitude de ses jours ; et ses enfans Esaü et Jacob l'ensevelirent.

CHAPITRE XXXVI.

§. I. *Femmes d'Esaü.*

1. Voici le dénombrement des enfans d'Esaü, appelé *aussi* Edom.

2. Esaü épousa des femmes d'entre les filles de Chanaan ; Ada fille d'Elon héthéen, et Oolibama fille d'Ana, *qui étoit* fille de Sébéon hévéen.

3. Il épousa aussi Basémath fille d'Ismaël et sœur de Nabajoth.

4. Ada enfanta Eliphas : Basémath fut mère de Rahuel.

5. Oolibama eut pour fils Jéhus, Ihélon et Coré. Ce sont-là les fils d'Esaü qui lui naquirent au pays de Chanaan.

6. Or Esaü prit ses femmes, ses fils, ses filles, et toutes les personnes de sa maison, son bien, ses bestiaux, et tout ce qu'il possédoit en la terre de Chanaan, s'en alla en un autre pays, et se retira d'avec son frère Jacob.

7. Car comme ils étoient extrêmement riches, ils ne pouvoient demeurer ensemble, et la terre où ils étoient comme étrangers, ne pouvoit les contenir à cause de la multitude de leurs troupeaux.

§. II. *Postérité d'Esaü.*

8. Esaü, appelé *aussi* Edom, habita sur la montagne de Séir.

9. Et il fut le père des Iduméens qui habitoient sur la montagne de Séir.

10. Voici les noms de ses enfans. Eliphas fut fils d'Ada femme d'Esaü, et Rahuel fils de Basémath, qui fut *aussi* sa femme.

11. Les fils d'Eliphas *furent* Théman, Omar, Sépho, Gatham et Cénez.

12. Eliphas fils d'Esaü avoit encore une femme *nommée* Thamna, qui lui enfanta Amalech. Ce sont-là les petits-fils d'Ada, femme d'Esaü.

13. Les fils de Rahuel, *furent* Nahath, Zara, Samma et Méza. Ce sont-là les petits-fils de Basémath, femme d'Esaü.

14. Jéhus, Ihélon et Coré, *furent* fils d'Oolibama, femme d'Esaü; elle étoit fille d'Ana, et Ana fille de Sébéon.

15. Les princes d'entre les enfans d'Esaü, *furent* les fils d'Eliphas, fils aîné d'Esaü : le prince Théman, le prince Omar, le prince Sépho, le prince Cénez,

16. Le prince Coré, le prince Gathan, le prince Amalech. Ce sont-là les petits-fils d'Eliphas, *qui étoient* dans le pays d'Edom, et les petits-fils d'Ada.

17. Les enfans de Rahuel, fils d'Esaü, *furent*

le prince Nahath, le prince Zara, le prince Samma, le prince Méza. Ce sont-là les princes sortis de Rahuel au pays d'Edom, et ce sont les petits-fils de Basémath femme d'Esaü.

18. Les fils d'Oolibama femme d'Esaü, *furent* le prince Jéhus, le prince Ihélon, le prince Coré. Ce sont-là les princes sortis d'Oolibama, fille d'Ana et femme d'Esaü.

19. Voilà *donc tous* les fils d'Esaü, appelé *aussi* Edom, et ceux d'entre eux qui ont été princes.

§. III. *Princes de Séir et d'Edom.*

20. Les fils de Séir horréen, qui habitoient alors ce pays-là, *sont* Lotan, Sobal, Sébéon et Ana,

21. Dison, Eser et Disan. Ce sont-là les princes horréens fils de Séir dans le pays d'Edom.

22. Les fils de Lotan, *furent* Hori et Héman; et ce Lotan avoit une sœur *nommée* Thamna.

23. Les fils de Sobal, *furent* Alvan, Manahat, Ebal, Sépho et Onan.

24. Les fils de Sébéon, *furent* Aïa et Ana. C'est cet Ana qui trouva des eaux chaudes dans la solitude, lorsqu'il conduisoit les ânes de Sébéon son père.

25. Il eut un fils *nommé* Dison, et une fille *nommée* Oolibama.

26. Les fils de Dison, *furent* Hamdan, Eseban, Jéthram et Charan.

27. Les fils d'Eser, *furent* Balaan, Zavan et Acan.

28. Les fils de Disan, *furent* Hus et Aram.

29. Les princes des Horréens, *furent ceux qui suivent :* le prince Lotan, le prince Sobal, le prince Sébéon, le prince Ana,

30. Le prince Dison, le prince Eser, le prince Disan. Ce sont-là les princes des Horréens qui commandèrent dans le pays de Séir.

31. Les rois qui régnèrent au pays d'Edom avant que les enfans d'Israël eussent un roi, furent ceux-ci :

32. Béla fils de Béor ; et sa ville s'appeloit Dénaba.

33. Béla étant mort, Jobab fils de Zara de Bosra régna en sa place.

34. Après la mort de Jobab, Husam qui étoit du pays des Thémanites, lui succéda au royaume.

35. Celui-ci étant mort, Adad fils de Badad régna après lui. Ce fut lui qui défit les Madianites au pays de Moab. Sa ville s'appeloit Avith.

36. Adad étant mort, Semla qui étoit de Masréca, lui succéda au royaume.

37. Après la mort de Semla, Saül qui étoit des environs du fleuve de Rohoboth, régna en sa place.

38. Saül étant mort, Balanan fils d'Achobor lui succéda au royaume.

39. Après la mort de Balanan, Adar régna en sa place. Sa ville s'appeloit Phau, et sa femme se nommoit Méétabel, fille de Matred, *qui étoit* fille de Mézaab.

40. Les noms des princes *sortis* d'Esaü, selon leurs familles, les lieux de leur demeure, et les peuples qui en ont été nommés, *furent ceux-ci :* Le prince Thamna, le prince Alva, le prince Jétheth,

41. Le prince Oolibama, le prince Ela, le prince Phinon,

42. Le prince Cénez, le prince Théman, le prince Mabsar,

43. Le prince Magdiel, et le prince Hiran. Ce sont-là les princes sortis d'Edom, qui ont habité dans les terres de son empire : c'est *cet Edom, appelé aussi* Esaü, qui fut le père des Iduméens.

CHAPITRE XXXVII.

§. I. *Songes de Joseph.*

1. JACOB demeura dans le pays de Chanaan, où son père avoit été comme étranger.

2. Et voici ce qui regarde sa famille. Joseph, âgé de seize ans, et n'étant encore qu'enfant, conduisoit le troupeau *de son père* avec ses frères ; et il étoit avec les enfans de Bala et de Zelpha, femmes de son père. Il accusa alors ses frères devant son père d'un crime énorme.

3. Israël aimoit Joseph plus que tous ses autres enfans, parce qu'il l'avoit eu étant déja vieux; et il lui avoit fait faire une robe de plusieurs couleurs.

4. Ses frères voyant donc que leur père l'aimoit plus que tous ses autres enfans, le haïssoient, et ne pouvoient lui parler avec douceur.

5. Il arriva aussi que Joseph rapporta à ses frères un songe qu'il avoit eu, qui fut *encore* la semence d'une plus grande haine.

6. Car il leur dit : Ecoutez le songe que j'ai eu.

7. Il me sembloit que je liois avec vous des gerbes dans le champ; que ma gerbe se leva et se tint debout, et que les vôtres étant autour de la mienne l'adoroient.

8. Ses frères lui répondirent : Est-ce que vous serez notre Roi, et que nous serons soumis à votre puissance? Ces songes et ces entretiens allumèrent donc encore davantage l'envie et la haine qu'ils avoient contre lui.

9. Il eut encore un autre songe qu'il raconta à ses frères, en leur disant : J'ai cru voir en songe, que le soleil et la lune, et onze étoiles m'adoroient.

10. Lorsqu'il eut rapporté ce songe à son père et à ses frères, son père lui en fit réprimande, et lui dit : Que voudroit dire ce songe que vous avez eu? Est-ce que votre mère, vos frères et moi nous vous adorerons sur la terre?

11. Ainsi ses frères étoient transportés d'envie contre lui : mais le père considéroit tout ceci avec attention *et* dans le silence.

§. II. *Les frères de Joseph veulent le tuer.*

12. Il arriva alors que les frères de Joseph s'arrêtèrent à Sichem, où ils faisoient paître les troupeaux de leur père.

13. Et Israël dit à Joseph : Vos frères font paître nos brebis dans le pays de Sichem. Venez *donc*, et je vous enverrai vers eux.

14. Je suis tout prêt, lui dit Joseph : *Jacob ajouta :* Allez, et voyez si vos frères se portent bien, et si les troupeaux sont en bon état ; et vous me rapporterez ce qui se passe. Ayant *donc* été envoyé de la vallée d'Hébron, il vint à Sichem ;

15. Et un homme l'ayant trouvé errant dans un champ, lui demanda ce qu'il cherchoit.

16. Il lui répondit : Je cherche mes frères ; je vous prie de me dire où ils font paître leurs troupeaux.

17. Cet homme lui répondit : Ils se sont retirés de ce lieu ; et j'ai entendu qu'ils se disoient : Allons vers Dothaïn. Joseph alla donc après ses frères, et il les trouva dans *la plaine de* Dothaïn.

18. Lorsqu'ils l'eurent apperçu de loin, avant qu'il se fût approché d'eux, ils résolurent de le tuer ;





C. p. marillier inv 79° L. j. petit Sculp.

Joseph est vendu par ses freres.

19. Et ils se disoient l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient.

20. Allons, tuons-le, et le jetons dans cette vieille citerne : nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré ; et après cela on verra à quoi ses songes lui auront servi.

21. Ruben les ayant entendu parler ainsi, tâchoit de le tirer d'entre leurs mains, et il leur disoit :

22. Ne le tuez point, et ne répandez point son sang ; mais jetez-le dans cette citerne qui est dans le désert, et conservez vos mains pures. Il disoit ceci dans le dessein de le tirer de leurs mains, et de le rendre à son père.

23. Aussitôt donc que *Joseph* fut arrivé près de ses frères, ils lui ôtèrent sa robe de plusieurs couleurs, qui le couvroit jusqu'en bas ;

24. Et ils le jetèrent dans cette vieille citerne qui étoit sans eau.

§. III. *Joseph est vendu.*

25. S'étant ensuite assis pour manger, ils virent des Ismaélites qui passoient, et qui venant de Galaad, portoient sur leurs chameaux des parfums, de la résine et de la myrrhe, et s'en alloient en Egypte.

26. Alors Juda dit à ses frères : Que nous servira d'avoir tué notre frère, et d'avoir caché sa mort ?

27. Il vaut mieux le vendre à ces Ismaélites, et ne point souiller nos mains ; car il est notre frère et notre chair. Ses frères consentirent à ce qu'il disoit.

28. L'ayant donc tiré de la citerne, et voyant ces marchands Madianites qui passoient, ils le vendirent vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui le menèrent en Egypte.

29. Ruben étant retourné à la citerne, et n'y ayant point trouvé l'enfant,

30. Déchira ses vêtemens, et vint dire à ses frères : L'enfant ne paroît plus, et que deviendrai-je ?

31. Après cela ils prirent la robe de Joseph, et l'ayant trempée dans le sang d'un chevreau qu'ils avoient tué,

32. Ils l'envoyèrent à son père, lui faisant dire par ceux qui la lui portoient : Voici une robe que nous avons trouvée ; voyez si c'est celle de votre fils, ou non.

33. Le père l'ayant reconnue, dit : C'est la robe de mon fils ; une bête cruelle l'a dévoré, une bête a dévoré Joseph.

34. Et ayant déchiré ses vêtemens, il se couvrit d'un cilice, pleurant son fils fort long-temps.

35. Alors tous ses enfans s'assemblèrent, pour tâcher de soulager leur père dans sa douleur ; mais il ne voulut point recevoir de consolation, et il leur dit : Je pleurerai toujours jusqu'à ce

que

que je descende avec mon fils au fond de la terre. Ainsi il continua toujours de pleurer.

36. Cependant les Madianites vendirent Joseph en Egypte à Putiphar eunuque de Pharaon, et général de ses troupes.

CHAPITRE XXXVIII.

§. I. *Enfans de Juda.*

1. En ce même temps Juda quitta ses frères, et vint chez un homme d'Odolla, qui s'appeloit Hiras.

2. Et ayant vu en ce lieu la fille d'un homme chananéen, nommé Sué, il l'épousa, et vécut avec elle.

3. Elle conçut *ensuite*, et elle enfanta un fils qui se nomma Her.

4. Ayant conçu une seconde fois, elle eut encore un fils qu'elle nomma Onan.

5. Et elle en enfanta encore un troisième, qu'elle nomma Séla, après lequel elle cessa d'avoir des enfans.

6. Juda fit épouser à Her son fils aîné *une fille* nommée Thamar.

7. Ce Her, fils aîné de Juda, fut un très-méchant homme; et le Seigneur le frappa de mort.

8. Juda dit encore à Onan son second fils: Epousez la femme de votre frère, et vivez avec elle, afin que vous suscitiez des enfans à votre frère.

9. Onan voyant la femme de son frère *aîné*, et sachant que les enfans qui naîtroient d'elle ne seroient pas à lui, empêchoit *par une action exécrable* qu'elle ne devînt mère, de peur que ces enfans ne portassent le nom de son frère.

10. C'est pourquoi le Seigneur le frappa *de mort*, parce qu'il faisoit une chose détestable.

11. Juda dit donc à Thamar sa belle-fille : Demeurez veuve dans la maison de votre père, jusqu'à ce que mon fils Séla devienne grand ; car il avoit peur que Séla ne mourût aussi comme ses autres frères. Ainsi Thamar retourna demeurer dans la maison de son père.

12. Beaucoup de temps s'étant passé, la fille de Sué, femme de Juda, mourut. Juda, après l'avoir pleurée et s'être consolé de cette perte, alla à Thamnas avec Hiras d'Odolla, le pasteur de ses troupeaux, pour voir ceux qui tondoient ses brebis.

§. II. *Enfans que Juda a de Thamar.*

13. Thamar ayant été avertie que Juda son beau-père alloit à Thamnas pour faire tondre ses brebis,

14. Quitta ses habits de veuve, se couvrit d'un grand voile ; et s'étant déguisée, s'assit dans un carrefour sur le chemin de Thamnas ; parce que Séla étant en âge d'être marié, Juda ne le lui avoit point fait épouser.

15. Juda l'ayant vue, s'imagina que c'étoit une femme de mauvaise vie, parce qu'elle avoit couvert son visage, de peur d'être reconnue.

16. Et s'approchant d'elle, il lui parla pour la faire consentir au mauvais désir qu'il avoit; car il ne savoit pas que ce fût sa belle-fille. Elle lui répondit : Que me donnerez-vous pour ce que vous me demandez ?

17. Je vous enverrai, dit-il, un chevreau de mon troupeau. Elle repartit : Je consentirai à ce que vous voulez, pourvu que vous me donniez un gage, en attendant que vous m'envoyiez ce que vous me promettez.

18. Que voulez-vous que je vous donne pour gage, lui dit Juda ? Elle lui répondit : Donnez-moi votre anneau, votre bracelet et le bâton que vous tenez à la main. Ainsi elle conçut de lui,

19. Et s'en alla aussitôt; et ayant quitté l'habit qu'elle avoit pris, elle se revêtit de ses habits de veuve.

20. Juda envoya ensuite le chevreau par son pasteur qui étoit d'Odolla, afin qu'il retirât le gage qu'il avoit donné à cette femme. Mais ne l'ayant point trouvée,

21. Il demanda aux habitans de ce lieu : Où est une femme qui étoit assise dans ce carrefour? Tous lui répondirent qu'il n'y avoit point eu en cet endroit de femme débauchée.

22. *Ainsi* il retourna à Juda, et lui dit : Je ne l'ai point trouvée ; et même les habitans de

ce lieu m'ont dit que jamais femme de mauvaise vie ne s'étoit assise en cet endroit.

23. Juda dit : Qu'elle garde ce qu'elle a ; elle ne peut pas au moins m'accuser d'avoir manqué à ma parole. J'ai envoyé le chevreau que je lui avois promis, et vous ne l'avez point trouvée.

24. Mais trois mois après on vint dire à Juda : Thamar votre belle-fille est tombée en fornication, car on commence à s'appercevoir qu'elle est grosse. Juda répondit : Qu'on la produise en public, afin qu'elle soit brûlée.

25. Et lorsqu'on la menoit au supplice, elle envoya dire à son beau-père : J'ai conçu de celui à qui sont ces gages. Voyez à qui est cet anneau, ce bracelet et ce bâton.

26. Juda ayant reconnu ce qu'il lui avoit donné, dit : Elle a moins de tort que moi, parce que j'ai manqué en ne la faisant point épouser à Séla mon fils. Il ne la connut point néanmoins depuis.

27. Comme elle fut sur le point d'accoucher, il parut qu'il y avoit deux jumeaux dans son sein. Et lorsque ces enfans étoient près de sortir, l'un des deux passa sa main, à laquelle la sage-femme lia un ruban d'écarlate, en disant :

28. Celui-ci sortira le premier.

29. Mais cet enfant ayant retiré sa main, l'autre sortit. Alors la sage-femme dit : Pourquoi avez-vous *ainsi* rompu le mur *qui vous divisoit ?* C'est pourquoi il fut nommé Pharès.

30. Son frère sortit ensuite, qui avoit le ruban d'écarlate à la main, et on le nomma Zara.

CHAPITRE XXXIX.

§. I. *Joseph vendu à Putiphar.*

1. JOSEPH ayant donc été mené en Egypte, Putiphar égyptien, eunuque de Pharaon, et général de ses troupes, l'acheta des Ismaélites qui l'y avoient amené.

2. Le Seigneur étoit avec lui, et tout lui réussissoit heureusement. Il demeuroit dans la maison de son maître,

3. Qui savoit très-bien que le Seigneur étoit avec lui, et qu'il le favorisoit *et* le bénissoit en toutes ses actions.

4. Joseph ayant donc trouvé grace devant son maître, se donna tout entier à son service; et ayant reçu de lui l'autorité sur toute sa maison, il la gouvernoit et prenoit soin de tout ce qui lui avoit été remis entre les mains.

5. Le Seigneur bénit la maison de l'égyptien, à cause de Joseph, et il multiplia tout son bien, tant à la ville qu'à la campagne:

6. En sorte que *son maître* ne se mettoit en peine que de se mettre à table et de manger, *s'étant déchargé de tout sur Joseph.* Or Joseph étoit beau de visage, et très-agréable.

§. II. *Chasteté de Joseph.*

7. Long-temps après, sa maîtresse jeta les yeux sur lui, et lui dit : Dormez avec moi.

8. Mais Joseph ayant horreur de consentir à une action si criminelle, lui dit : Vous voyez que mon maître m'a confié toutes choses ; qu'il ne sait pas même ce qu'il a dans sa maison ;

9. Qu'il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir ; et que m'ayant mis tout entre les mains, il ne s'est réservé que vous seule qui êtes sa femme ? Comment donc pourrois-je commettre un si grand crime, et pécher contre mon Dieu ?

10. Cette femme continua durant plusieurs jours à solliciter Joseph par de semblables paroles, et lui à résister à son infame désir.

11. Or il arriva un jour que Joseph étant entré dans la maison, et y faisant quelque chose sans que personne fût présent,

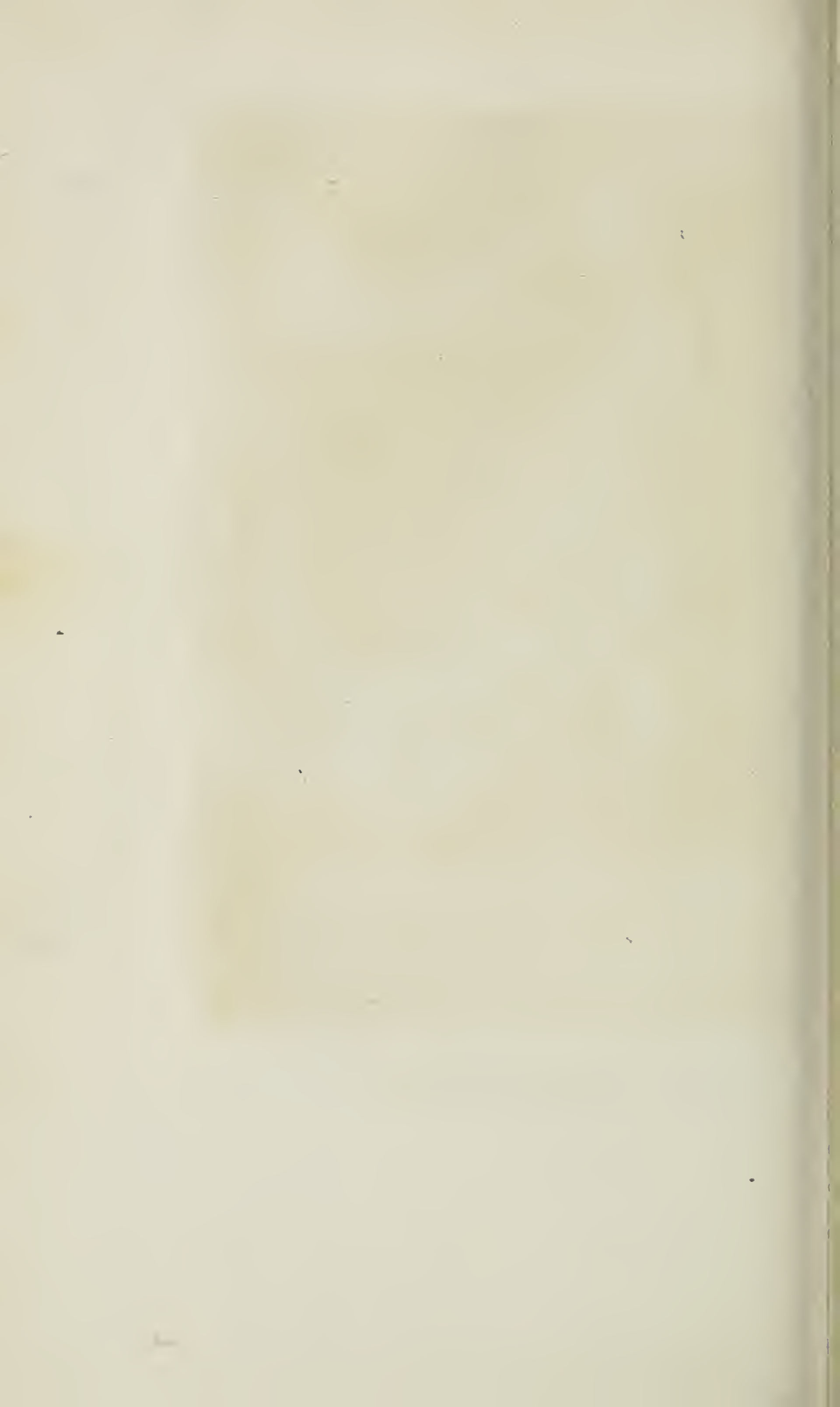
12. Sa maîtresse le prit par son manteau, et lui dit *encore :* Dormez avec moi. Alors Joseph lui laissant le manteau entre les mains, s'enfuit, et sortit hors du logis.

13. Cette femme se voyant le manteau entre les mains, et *dans la douleur* d'avoir été méprisée,

14. Appela les gens de sa maison, et leur dit, *en parlant de son mari :* Il nous a amené ici cet hébreu pour nous faire insulte. Il est venu



chasteté de Joseph.



à moi dans le dessein de me corrompre; et m'étant mise à crier,

15. Lorsqu'il a entendu ma voix, il m'a laissé son manteau que je tenois, et s'en est enfui dehors.

16. Lors donc que son mari fut retourné en sa maison, elle lui montra ce manteau qu'elle avoit retenu comme une preuve de sa fidélité,

17. Et lui dit : Cet esclave hébreu que vous nous avez amené, est venu pour me faire violence :

18. Et m'ayant entendu crier, il m'a laissé son manteau que je tenois, et s'en est enfui dehors.

§. III. *Joseph est mis en prison.*

19. Le maître de *Joseph*, trop crédule aux accusations de sa femme, entra à ces paroles dans une grande colère,

20. Et fit mettre Joseph en la prison où l'on gardoit ceux que le Roi faisoit arrêter. Il étoit donc renfermé en ce lieu-là.

21. Mais le Seigneur fut avec Joseph : il en eut compassion, et il lui fit trouver grace devant le gouverneur de la prison,

22. Qui lui remit le soin de tous ceux qui y étoient enfermés. Il ne se faisoit rien que par son ordre.

23. Et le gouverneur lui ayant tout confié,

ne prenoit connoissance de quoi que ce soit, parce que le Seigneur étoit avec Joseph, et qu'il le faisoit réussir en toutes choses.

CHAPITRE XL.

§. I. *Joseph explique le songe du grand échanson.*

1. Il arriva ensuite que deux eunuques du roi d'Egypte, son grand échanson et soo panetier, offensèrent leur seigneur,

2. Et Pharaon étant en colère contre ces deux officiers, dont l'un commandoit à ses échansons, et l'autre à ses panetiers,

3. Les fit mettre dans la prison du général de ses troupes, où Joseph étoit prisonnier.

4. Le gouverneur de la prison les mit entre les mains de Joseph, qui les servoit *et* avoit soin d'eux. Quelque temps s'étant passé, pendant lequel ils demeuroient toujours prisonniers,

5. Ils eurent tous deux un songe en une même nuit, qui, étant expliqué, marquoit ce qui devoit arriver à chacun d'eux.

6. Joseph entra le matin où ils étoient, et les ayant vu tristes,

7. Il leur en demanda le sujet, et leur dit : D'où vient que votre visage est plus abattu aujourd'hui qu'à l'ordinaire ?

8. Ils lui répondirent : Nous avons eu *cette*

nuit un songe, et nous n'avons personne pour nous l'expliquer. Joseph leur dit : N'est-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des songes ? Dites-moi ce que vous avez vu.

9. Le grand échanson lui rapporta le premier son songe, *en ces termes :* Il me sembloit que je voyois devant moi un cep de vigne,

10. Où il y avoit trois provins, qui poussoient peu à peu, premièrement des boutons, ensuite des fleurs, et à la fin des raisins mûrs ;

11. Et qu'ayant dans la main la coupe de Pharaon, j'ai pris ces grappes de raisins, je les ai pressées dans la coupe que je tenois, et en ai donné à boire au Roi.

12. Joseph lui dit : Voici l'interprétation de votre songe. Les trois provins de la vigne marquent trois jours,

13. Après lesquels Pharaon se souviendra du service que vous lui rendiez ; il vous rétablira dans votre première charge, et vous lui présenterez à boire, selon que vous aviez accoutumé de le faire auparavant dans le rang que vous teniez.

14. Seulement, souvenez-vous de moi, *je vous prie*, quand ce bonheur vous sera arrivé ; et rendez-moi ce bon office, de supplier Pharaon qu'il daigne me tirer de la prison où je suis :

15. Parce que j'ai été enlevé par fraude *et* par violence du pays des Hébreux, et que l'on m'a renfermé ici étant innocent.

§. II. *Joseph explique le songe du grand panetier.*

16. Le grand panetier voyant qu'il avoit interprété ce songe si sagement, lui dit : J'ai eu aussi un songe. Il me sembloit que je portois sur ma tête trois corbeilles de farine ;

17. Et qu'en celle qui étoit au dessus des autres, il y avoit de tout ce qui se peut apprêter avec la pâte pour servir sur une table, et que les oiseaux en venoient manger.

18. Joseph lui répondit : Voici l'interprétation de votre songe. Les trois corbeilles signifient que vous avez encore trois jours *à vivre ;*

19. Après lesquels Pharaon vous fera couper la tête, et vous fera ensuite attacher à une croix où les oiseaux déchireront votre chair.

20. Le troisième jour suivant étant celui de la naissance de Pharaon, il fit un grand festin à ses serviteurs, pendant lequel il se souvint du grand échanson et du grand panetier.

21. Il rétablit l'un dans sa charge, afin qu'il continuât à lui présenter la coupe *pour boire ;*

22. Et il fit attacher l'autre à une croix : ce qui vérifia l'interprétation que Joseph avoit donnée à leurs songes.

23. Cependant le grand échanson se voyant rentré en faveur après sa disgrace, ne se souvint plus de son interprète.

CHAPITRE XLI.

§. I. *Songes de Pharaon.*

1. DEUX ans après, Pharaon eut un songe. Il lui sembloit qu'il étoit sur le bord du fleuve *du Nil*,

2. D'où sortoient sept vaches fort belles et extrêmement grasses, qui paissoient dans des marécages :

3. Qu'ensuite il en sortit sept autres toutes défigurées et extraordinairement maigres, qui paissoient *aussi* sur le bord du même fleuve, en des lieux pleins d'herbes ;

4. Et que *ces dernières* dévorèrent les premières qui étoient si grasses et si belles. Pharaon s'étant éveillé,

5. Se rendormit, et il eut un second songe. Il vit sept épis pleins de grain et très-beaux, qui sortoient d'une même tige.

6. Il en vit aussi paroître sept autres fort maigres, qu'un vent brûlant avoit desséchés ;

7. Et *ces derniers* dévorèrent les premiers qui étoient si beaux. Pharaon s'étant éveillé

8. Le matin, fut saisi de frayeur ; et ayant envoyé chercher tous les devins et tous les sages d'Egypte, il leur raconta son songe, sans qu'il s'en trouvât un seul qui le pût interpréter.

§. II. *Joseph est tiré de la prison.*

9. Le grand échanson s'étant enfin souvenu *de Joseph*, il dit *au Roi :* Je confesse ma faute.

10. Lorsque le Roi étant en colère contre ses serviteurs, commanda que je fusse mis avec le grand panetier dans la prison du général de ses troupes ;

11. Nous eûmes tous deux en une même nuit un songe, qui nous prédisoit ce qui nous arriva ensuite.

12. Il y avoit alors en cette prison un jeune homme hébreu, serviteur du même général de votre armée ;

13. Auquel ayant raconté chacun notre songe, il nous dit tout ce que l'événement confirma depuis : car je fus rétabli dans ma charge, et le grand panetier fut pendu à une croix.

14. Aussitôt Joseph fut tiré de la prison par ordre du Roi ; on le rasa, on lui fit changer d'habits, et on le présenta devant ce prince.

15. Alors Pharaon lui dit : J'ai eu des songes, je ne trouve personne qui les interprète ; et l'on m'a dit que vous avez une grande lumière pour les expliquer.

16. Joseph lui répondit : Ce sera Dieu, et non pas moi, qui rendra au Roi une réponse favorable.

17. Pharaon lui raconta donc ce qu'il avoit





Joseph explique les songes du Roi

vu. Il me sembloit, *dit-il*, que j'étois sur le bord du fleuve,

18. D'où sortoient sept vaches fort belles et extrêmement grasses, qui paissoient l'herbe dans des marécages;

19. Et qu'ensuite il en sortit sept autres si défigurées et si prodigieusement maigres, que je n'en ai jamais vu de telles en Egypte.

20. Ces dernières dévorèrent et consumèrent les premières,

21. Sans qu'elles parussent en aucune sorte en être rassasiées; mais *au contraire*, elles demeurèrent aussi maigres et aussi affreuses qu'elles étoient auparavant. M'étant éveillé *après ce songe*, je me rendormis,

22. Et j'en eus un second. Je vis sept épis pleins de grains et très-beaux, qui sortoient d'une même tige.

23. Il en parut en même temps sept autres fort maigres, qu'un vent brûlant avoit desséchés:

24. *Et* ces derniers dévorèrent les premiers qui étoient si beaux. J'ai dit mon songe à tous les devins, et je n'en trouve point qui me l'explique.

§. III. *Joseph explique les songes du Roi.*

25. Joseph répondit: Les deux songes du Roi signifient la même chose: Dieu a montré à Pharaon ce qu'il fera dans la suite.

26. Les sept vaches si belles, et les sept épis si pleins de grain, que *le Roi* a vus en songe, marquent la même chose, et signifient sept années d'abondance.

27. Les sept vaches maigres et défaites, qui sont sorties du fleuve après ces premières, et les sept épis maigres et frappés d'un vent brûlant, marquent sept autres années d'une famine qui doit arriver.

28. Et ceci s'accomplira de cette sorte.

29. Il viendra premièrement sept années d'une fertilité extraordinaire dans toute l'Egypte,

30. Qui seront suivies de sept autres, d'une si grande stérilité, qu'elle fera oublier toute l'abondance qui l'aura précédée (car la famine consumera toute la terre);

31. Et cette fertilité si extraordinaire sera comme absorbée par l'extrême indigence qui *la doit suivre.*

32. Quant au second songe que vous avez eu, qui signifie la même chose, c'est une marque que cette parole de Dieu sera ferme, qu'elle s'accomplira infailliblement, et bientôt.

§. IV. *Conseil de Joseph au Roi.*

33. Il est donc de la prudence du Roi, de choisir un homme sage et habile, à qui il donne le commandement sur toute l'Egypte;

34. Afin qu'il établisse des officiers dans toutes

les provinces, qui, pendant les sept années de fertilité qui vont venir, amassent dans les greniers publics la cinquième partie des fruits de la terre ;

35. Que tout le blé se serre et se garde dans les villes, *et demeure* sous la puissance du Roi :

36. Et qu'ainsi il soit réservé pour les sept années de la famine qui doit accabler l'Egypte, et que ce pays ne soit pas consumé par la faim.

37. Ce conseil plut à Pharaon et à tous ses ministres :

§. V. *Joseph élevé en gloire.*

38. Et il leur dit : Où pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci, qui fût aussi rempli qu'il l'est de l'esprit de Dieu ?

39. Il dit donc à Joseph : Puisque Dieu vous a fait voir tout ce que vous nous avez dit, où pourrois-je trouver quelqu'un plus sage que vous, ou *même* semblable à vous ?

40. Ce sera *donc* vous qui aurez l'autorité sur ma maison : quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira : et je n'aurai au dessus de vous que le trône et la qualité de Roi.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Je vous établis aujourd'hui pour commander à toute l'Egypte.

42. *En même temps* il ôta son anneau de sa

main, et le mit en celle de Joseph ; il le fit revêtir d'une robe de fin lin, et lui mit au cou un collier d'or.

43. Il le fit *ensuite* monter sur l'un de ses chars, qui étoit le second après le sien, et fit crier par un héraut, que tout le monde fléchît le genou devant lui, et que tous reconnussent qu'il avoit été établi pour commander à toute l'Egypte.

44. Le Roi dit encore à Joseph : Je suis Pharaon ; nul ne remuera ni le pied ni la main dans toute l'Egypte que par votre commandement.

§. VI. *Mariage et enfans de Joseph.*

45. Il changea aussi son nom, et il l'appela en langue égyptienne, Le Sauveur du monde. Et il lui fit *ensuite* épouser Aséneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis. Après cela Joseph alla visiter l'Egypte

46. (Il avoit trente ans lorsqu'il parut devant le roi Pharaon), et il fit le tour de toutes les provinces de l'Egypte.

47. Les sept années de fertilité vinrent donc ; et le blé ayant été mis en gerbes, fut serré ensuite dans les greniers de l'Egypte.

48. On mit aussi en réserve dans toutes les villes cette grande abondance de grains.

49. Car il y eut une si grande quantité de froment, qu'elle égaloit le sable de la mer, et qu'elle ne pouvoit pas même se mesurer.

50. Avant

50. Avant que la famine vînt, Joseph eut deux enfans de sa femme Aséneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis.

51. Il nomma l'aîné Manassé, en disant: Dieu m'a fait oublier tous mes travaux, et la maison de mon père.

52. Il nomma le second, Ephraïm, en disant: Dieu m'a fait croître dans la terre de mon affliction *et* de ma pauvreté.

53. Ces sept années de la fertilité d'Egypte étant donc passées,

54. Les sept années de stérilité vinrent ensuite, selon la prédiction de Joseph: une grande famine survint dans tout le monde; mais il y avoit du blé dans toute l'Egypte.

55. Le peuple étant pressé de la famine, cria à Pharaon, et lui demanda de quoi vivre. Mais il leur dit: Allez *trouver* Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira.

56. Cependant la famine croissoit tous les jours dans toute la terre: et Joseph ouvrant tous les greniers, vendoit du blé aux Egyptiens, parce qu'ils étoient tourmentés eux-mêmes de la famine.

57. Et on venoit de toutes les provinces en Egypte pour acheter de quoi vivre, et pour trouver quelque soulagement dans la rigueur de cette famine.

CHAPITRE XLII.

§. I. *Les frères de Joseph vont en Egypte.*

1. CEPENDANT Jacob ayant ouï dire qu'on vendoit du blé en Egypte, dit à ses enfans : Pourquoi négligez-vous *ce qui regarde mon soulagement ?*

2. J'ai appris qu'on vend du blé en Egypte ; allez-y acheter ce qui nous est nécessaire, afin que nous puissions vivre et que nous ne mourions pas de faim.

3. Les dix frères de Joseph allèrent donc en Egypte, pour y acheter du blé ;

4. Car Jacob retint Benjamin avec lui, ayant dit à ses frères qu'il craignoit qu'il ne lui arrivât quelque accident dans le chemin :

5. Ils entrèrent dans l'Egypte avec les autres qui y alloient pour y acheter *du blé*, parce que la famine étoit dans le pays de Chanaan.

6. Joseph commandoit dans toute l'Egypte, et le blé ne se vendoit aux peuples que par son ordre. Ses frères l'ayant *donc* adoré,

7. Il les reconnut ; et leur parlant assez durement, comme à des étrangers, il leur dit : D'où venez-vous ? Ils lui répondirent : *Nous venons* du pays de Chanaan, pour acheter ici de quoi vivre.

8. Et quoiqu'il connût bien ses frères, il ne fut point néanmoins connu d'eux.

9. Alors se souvenant des songes qu'il avoit eus autrefois, il leur dit : Vous êtes des espions, *et* vous êtes venus ici pour considérer les endroits les plus foibles de l'Egypte.

10. Ils lui répondirent : Seigneur, cela n'est pas ainsi ; mais vos serviteurs sont venus ici *seulement* pour acheter du blé.

11. Nous sommes tous enfans d'un seul homme ; nous venons avec des pensées de paix, et vos serviteurs n'ont aucun mauvais dessein.

12. Joseph leur répondit : Non, cela n'est pas ; mais vous êtes venus pour remarquer ce qu'il y a de moins fortifié dans l'Egypte.

13. Ils lui dirent : Nous sommes douze frères, *tous* enfans d'un même homme dans le pays de Chanaan, et vos serviteurs. Le dernier de tous est avec notre père, et l'autre n'est plus au monde.

14. Voilà, dit Joseph, ce que je disois : Vous êtes des espions.

15. Je m'en vais éprouver si vous dites la vérité. Vive Pharaon ! vous ne sortirez point d'ici, jusqu'à ce que le dernier de vos frères y soit venu.

16. Envoyez l'un de vous pour l'y amener : cependant vous demeurerez en prison jusqu'à ce que j'aie reconnu si ce que vous dites est vrai ou faux : autrement, vive Pharaon ! vous êtes des espions.

§. II. *Enfans de Jacob sont mis en prison.*

17. Il les fit donc mettre en prison pour trois jours.

18. Et le troisième jour, il les fit sortir de prison, et leur dit : Faites ce que je vous dis, et vous vivrez ; car je crains Dieu.

19. Si vous venez ici dans un esprit de paix, que l'un de vos frères demeure lié dans la prison ; et allez-vous-en vous *autres ;* emportez en votre pays le blé que vous avez acheté,

20. Et amenez-moi le dernier de vos frères, afin que je puisse reconnoître si ce que vous dites est véritable, et que vous ne mouriez point. Ils firent ce qu'il leur avoit ordonné.

21. Et ils se disoient l'un à l'autre : C'est justement que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frère, et que voyant la douleur de son ame lorsqu'il nous prioit d'avoir compassion de lui, nous ne l'écoutâmes point : c'est pour cela que nous sommes tombés dans cette affliction.

22. Ruben, l'un d'entre eux, leur disoit : Ne vous dis-je pas alors : Ne commettez point un si grand crime contre cet enfant ? Et cependant vous ne m'écoutâtes point. C'est son sang maintenant que Dieu nous redemande.

23. *En s'entretenant ainsi,* ils ne savoient pas que Joseph les entendît, parce qu'il leur parloit par un truchement.



Enfans de Jacob sont mis en prison.

24. Mais il se retira pour un peu de temps, et versa des larmes. Et étant revenu, il leur parla de *nouveau*.

25. Il fit prendre Siméon, et le fit lier devant eux; et il commanda à ses officiers d'emplir leurs saçs de blé, et de remettre dans le sac de chacun d'eux l'argent qu'ils avoient donné, en y ajoutant encore des vivres pour se nourrir pendant le chemin : ce qui fut exécuté aussitôt.

§. III. *Joseph rend l'argent à ses frères.*

26. Les frères de Joseph s'en allèrent donc, emportant leur blé sur leurs ânes.

27. Et l'un d'eux ayant ouvert son sac dans l'hôtellerie, pour donner à manger à son âne, vit son argent à l'entrée du sac,

28. Et il dit à ses frères : On m'a rendu mon argent; le voici dans mon sac. Ils furent tous saisis d'étonnement et de trouble; et ils s'entre-disoient : Quelle est cette conduite de Dieu sur nous ?

29. Lorsqu'ils furent arrivés chez Jacob leur père au pays de Chanaan, ils lui racontèrent tout ce qui leur étoit arrivé, en disant :

30. Le seigneur de ce pays-là nous a parlé durement, et il nous a pris pour des espions qui venoient observer le royaume.

31. Nous lui avons répondu : Nous sommes gens paisibles, et très-éloignés d'avoir aucun mauvais dessein.

32. Nous étions douze frères *tous* enfans d'un même père. L'un n'est plus au monde ; le plus jeune est avec notre père au pays de Chanaan.

33. Il nous a répondu : Je veux éprouver s'il est vrai que vous n'ayez que des pensées de paix. Laissez-moi donc ici l'un de vos frères ; prenez le blé qui vous est nécessaire pour vos maisons, et vous en allez ;

34. Et amenez-moi le plus jeune de vos frères, afin que je sache que vous n'êtes point des espions ; que vous puissiez ensuite remener avec vous celui que je retiens prisonnier, et qu'il vous soit permis à l'avenir d'acheter ici ce que vous voudrez.

35. Après avoir ainsi parlé *à leur père*, comme ils jetoient leur blé hors de leurs sacs, ils trouvèrent chacun leur argent lié à l'entrée du sac ; et ils en furent tous épouvantés.

36. Alors Jacob leur père leur dit : Vous m'avez réduit à être sans enfans. Joseph n'est plus au monde, Siméon est en prison, et vous voulez *encore* m'enlever Benjamin. Tous ces maux sont retombés sur moi.

37. Ruben lui répondit : Faites mourir mes deux enfans, si je ne vous le ramène : Confiez-le moi, et je vous le rendrai *certainement*.

38. Non, dit Jacob, mon fils n'ira point avec vous ; son frère est mort, et il est demeuré seul. S'il lui arrive quelque malheur au pays

où vous allez, vous accablerez ma vieillesse d'une douleur qui m'emportera dans le tombeau.

CHAPITRE XLIII.

§. I. *Enfans de Jacob retournent en Egypte avec Benjamin.*

1. CEPENDANT la famine désoloit extraordinairement tout le pays :

2. Et le blé que les enfans de Jacob avoient apporté d'Egypte étant consumé, Jacob leur dit: Retournez en *Egypte*, pour nous acheter *encore* un peu de blé.

3. Juda lui répondit : Celui qui commande en ce pays-là nous a déclaré sa volonté avec serment, en disant : Vous ne verrez point mon visage, à moins que vous n'ameniez avec vous le plus jeune de vos frères.

4. Si vous voulez donc l'envoyer avec nous, nous irons ensemble, et nous achèterons ce qui vous est nécessaire.

5. Que si vous ne le voulez pas, nous n'irons point ; car cet homme, comme nous vous l'avons dit plusieurs fois, nous a déclaré que nous ne verrions point son visage, si nous n'avions avec nous notre jeune frère.

6. Israël leur dit : C'est pour mon malheur que vous lui avez appris que vous aviez encore un autre frère.

7. Mais ils lui répondirent : Il nous demanda par ordre toute la suite de notre famille ; si notre père vivoit, si nous avions *encore* un frère : et nous lui répondîmes conformément à ce qu'il nous avoit demandé. Pouvions-nous deviner qu'il nous diroit : Amenez avec vous votre *jeune* frère ?

8. Juda dit encore à son père : Envoyez l'enfant avec moi, afin que nous puissions partir, et avoir de quoi vivre, et que nous ne mourions pas, nous et nos petits enfans.

9. Je me charge de cet enfant ; et c'est à moi à qui vous en demanderez compte. Si je ne le ramène, et si je ne vous le rends, je consens que vous ne me pardonniez jamais cette faute.

10. Si nous n'avions point tant différé, nous serions déja revenus une seconde fois.

11. Israël leur père leur dit donc : Si c'est une nécessité absolue, faites ce que vous voudrez. Prenez avec vous des plus excellens fruits de ce pays-ci, pour en faire présent à celui qui commande ; un peu de résine, de miel, de storax, de myrrhe, de térébenthine et d'amandes.

12. Portez aussi deux fois autant d'argent qu'au premier voyage, et reportez celui que vous avez trouvé dans vos sacs, de peur que ce ne soit une méprise.

13. Enfin menez votre frère avec vous, et allez vers cet homme.

14. Je prie mon Dieu, le Dieu tout-puissant,

de vous le rendre favorable, afin qu'il renvoie avec vous votre frère qu'il tient prisonnier, et Benjamin que je vous confie : cependant je demeurerai seul, comme si j'étois sans enfans.

15. Ils prirent donc avec eux les présens, et le double de l'argent *qu'ils avoient la première fois*, avec Benjamin ; et étant partis, ils arrivèrent en Egypte, où ils se présentèrent devant Joseph.

§. II. *Joseph reçoit bien ses frères.*

16. Joseph les ayant vus, et Benjamin avec eux, dit à son intendant : Faites entrer ces personnes chez moi, tuez des victimes, et préparez un festin, parce qu'ils mangeront à midi avec moi.

17. L'intendant exécuta ce qui lui avoit été commandé, et il les fit entrer dans la maison.

18. Alors étant saisis de crainte, ils s'entre-disoient : C'est sans doute à cause de cet argent que nous avons remporté dans nos sacs qu'il nous fait entrer ici, pour faire retomber sur nous ce reproche, et nous opprimer en nous réduisant en servitude, et *se saisissant de* nos ânes.

19. C'est pourquoi étant encore à la porte, ils s'approchèrent de l'intendant de Joseph,

20. Et lui dirent : Seigneur, nous vous supplions de nous écouter. Nous sommes déja venus une fois acheter du blé ;

21. Et après l'avoir acheté, lorsque nous fûmes arrivés à l'hôtellerie, en ouvrant nos sacs, nous y trouvâmes notre argent, que nous vous rapportons maintenant au même poids.

22. Et nous vous en rapportons encore d'autre, pour acheter ce qui nous est nécessaire : mais nous ne savons en aucune sorte qui a pu remettre cet argent dans nos sacs.

23. L'intendant leur répondit : Ayez l'esprit en repos ; ne craignez point. Votre Dieu, et le Dieu de votre père vous a donné des trésors dans vos sacs ; car pour moi j'ai reçu l'argent que vous m'avez donné, et j'en suis content. Il fit sortir aussi Siméon *de la prison*, et il le leur amena.

24. Après les avoir fait entrer en la maison, il leur apporta de l'eau, ils lavèrent leurs pieds, et il donna à manger à leurs ânes.

25. Cependant ils tinrent leurs présens tout prêts, attendant que Joseph entrât sur le midi, parce qu'on leur avoit dit qu'ils devoient manger en ce lieu-là.

26. Joseph étant donc entré dans sa maison, ils lui offrirent leurs présens qu'ils tenoient en leurs mains ; et ils l'adorèrent en se baissant jusqu'en terre.

27. Il les salua aussi, en leur faisant bon visage, et il leur demanda : Votre père, ce bon vieillard dont vous m'aviez parlé, vit-il encore ? Se porte-t-il bien ?

28. Ils lui répondirent : Notre père votre

serviteur est encore en vie, et il se porte bien : et en se baissant profondément, ils l'adorèrent.

29. Joseph levant les yeux, vit Benjamin son frère, fils de Rachel sa mère, et il leur dit : Est-ce-là le plus jeune de vos frères dont vous m'aviez parlé ? Mon fils, ajouta-t-il, je prie Dieu qu'il vous conserve et vous soit toujours favorable.

30. Et il se hâta *de sortir*, parce que ses entrailles avoient été émues en voyant son frère, et qu'il ne pouvoit plus retenir ses larmes : passant donc dans une *autre* chambre, il pleura.

31. Et après avoir lavé son visage, il revint, se faisant violence, et il dit *à ses gens :* Servez à manger.

32. On servit Joseph à part, et ses frères à part ; et les Egyptiens qui mangeoient avec lui, *furent aussi servis* à part (car il n'est pas permis aux Egyptiens de manger avec les Hébreux, et ils croient qu'un festin de cette sorte seroit profané).

33. Ils s'assirent donc en présence de Joseph, l'aîné le premier selon son rang, et le plus jeune selon son âge. Et ils furent extrêmement surpris,

34. En voyant les parts qu'il leur avoit données, de ce que la part la plus grande étoit venue à Benjamin ; car elle étoit cinq fois plus grande que celle des autres. Ils burent ainsi avec Joseph, et ils firent grande chère.

CHAPITRE XLIV.

§. I. *Joseph fait courir après ses frères.*

1. Or Joseph donna cet ordre à l'intendant de sa maison, et lui dit : Mettez dans les sacs de ces personnes autant de blé qu'ils en pourront tenir, et l'argent de chacun à l'entrée du sac;

2. Et mettez ma coupe d'argent à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent qu'il a donné pour le blé. Cet ordre fut donc exécuté.

3. Et le lendemain, dès le matin, on les laissa aller avec leurs ânes *chargés.*

4. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, comme ils n'avoient fait encore que peu de chemin, Joseph appela l'intendant de sa maison, et lui dit : Courez vîte après ces gens ; arrêtez-les, et leur dites : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien ?

5. La coupe que vous avez dérobée est celle dans laquelle mon seigneur boit, et dont il se sert pour deviner. Vous avez fait une très-méchante action.

6. L'intendant fit ce qui lui avoit été commandé ; et les ayant arrêtés, il leur dit tout ce qui lui avoit été ordonné de leur dire.

7. Ils lui répondirent : Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi à ses serviteurs, et les croit-il capables d'une action si honteuse ?

8. Nous vous avons rapporté du pays de Chanaan l'argent que nous trouvâmes à l'entrée de nos sacs. Comment donc se pourroit-il faire que nous eussions dérobé *et* enlevé de la maison de votre seigneur, de l'or ou de l'argent ?

9. Que celui de vos serviteurs, quel qu'il puisse être, à qui l'on trouvera ce que vous cherchez, meure ; et nous serons esclaves de mon seigneur.

10. Il leur dit : Oui, que ce que vous prononcez soit exécuté. Quiconque se trouvera avoir pris ce que je cherche, sera mon esclave, et vous en serez innocens.

11. Ils déchargèrent donc aussitôt leurs sacs à terre, et chacun ouvrit le sien.

12. L'intendant les ayant fouillés, en commençant depuis le plus grand jusqu'au plus petit, trouva la coupe dans le sac de Benjamin.

13. Alors ayant déchiré leurs vêtemens, et rechargé leurs ânes, ils revinrent à la ville.

14. Juda se présenta le premier avec ses frères devant Joseph, qui n'étoit pas encore sorti du lieu où il étoit ; et ils se prosternèrent tous ensemble à terre devant lui.

15. Joseph leur dit : Pourquoi avez-vous agi ainsi avec moi ? Ignorez-vous qu'il n'y a personne qui m'égale dans la science de deviner les choses cachées ?

16. Juda lui dit : Que répondrons-nous à mon seigneur, que lui dirons-nous, et que pou-

vons-nous lui représenter avec quelque ombre de justice pour notre défense ? Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs. Nous sommes tous les esclaves de mon seigneur, nous et celui à qui on a trouvé la coupe.

17. Joseph répondit : Dieu me garde d'agir de la sorte : que celui qui a pris ma coupe soit mon esclave ; et pour vous autres, allez en liberté trouver votre père.

§. II. *Juda s'offre à demeurer esclave.*

18. Juda s'approchant alors plus près de Joseph, lui dit avec assurance : Mon seigneur, permettez, je vous prie, à votre serviteur de vous adresser sa parole, et ne vous mettez pas en colère contre votre esclave : car après Pharaon,

19. C'est vous qui êtes mon seigneur. Vous avez demandé d'abord à vos serviteurs : Avez-vous encore votre père ou quelque autre frère ?

20. Et nous vous avons répondu, mon seigneur : Nous avons un père qui est vieux, et un jeune frère qu'il a eu dans sa vieillesse, dont le frère qui étoit né de la même mère est mort : il ne reste plus que celui-là, et son père l'aime tendrement.

21. Vous dites alors à vos serviteurs : Amenez-le moi, je serai bien aise de le voir.

22. Mais nous vous répondîmes, mon sei-

gneur : Cet enfant ne peut quitter son père ; car s'il le quitte, il le fera mourir.

23. Vous dites à vos serviteurs : Si le dernier de vos frères ne vient avec vous, vous ne verrez plus mon visage.

24. Lors donc que nous fûmes retournés vers notre père votre serviteur, nous lui rapportâmes tout ce que vous aviez dit, mon seigneur.

25. Et notre père nous ayant dit *quelque temps après :* Retournez *en Egypte* pour nous acheter *encore* un peu de blé ;

26. Nous lui répondîmes : Nous ne pouvons y aller *seuls*. Si notre jeune frère y vient avec nous, nous irons ensemble ; mais à moins qu'il ne vienne, nous n'osons nous présenter devant celui qui commande *en ce pays-là*.

27. Il nous répondit : Vous savez que j'ai eu deux fils de *Rachel* ma femme.

28. L'un d'eux étant allé aux champs, vous m'avez dit qu'une bête l'avoit dévoré, et il ne paroît point jusqu'à cette heure.

29. Si vous emmenez encore celui-ci, et qu'il lui arrive quelque accident dans le chemin, vous accablerez ma vieillesse d'une affliction qui la conduira dans le tombeau.

30. Si je me présente donc à mon père votre serviteur, et que l'enfant n'y soit pas, comme sa vie est inséparable de celle de son fils,

31. Lorsqu'il verra qu'il n'est point avec nous, il mourra, et vos serviteurs accableront sa

vieillesse d'une douleur qui le mènera au tombeau.

32. Que ce soit donc plutôt moi qui sois votre esclave, puisque je me suis rendu caution de cet enfant, et que j'en ai répondu à mon père, en lui disant : Si je ne le ramène, je veux bien que mon père m'impute cette faute, et qu'il ne me la pardonne jamais.

33. Ainsi je demeurerai votre esclave, et servirai mon seigneur en la place de l'enfant, afin qu'il retourne avec ses frères.

34. Car je ne puis pas retourner vers mon père sans que l'enfant soit avec nous, de peur que je ne sois moi-même témoin de l'extrême affliction qui accablera notre père.

CHAPITRE XLV.

§. I. *Joseph se fait connoître à ses frères.*

1. JOSEPH ne pouvoit plus se retenir ; et parce qu'il étoit environné de plusieurs personnes, il commanda que l'on fît sortir tout le monde, afin que nul étranger ne fût présent lorsqu'il se feroit connoître à ses frères.

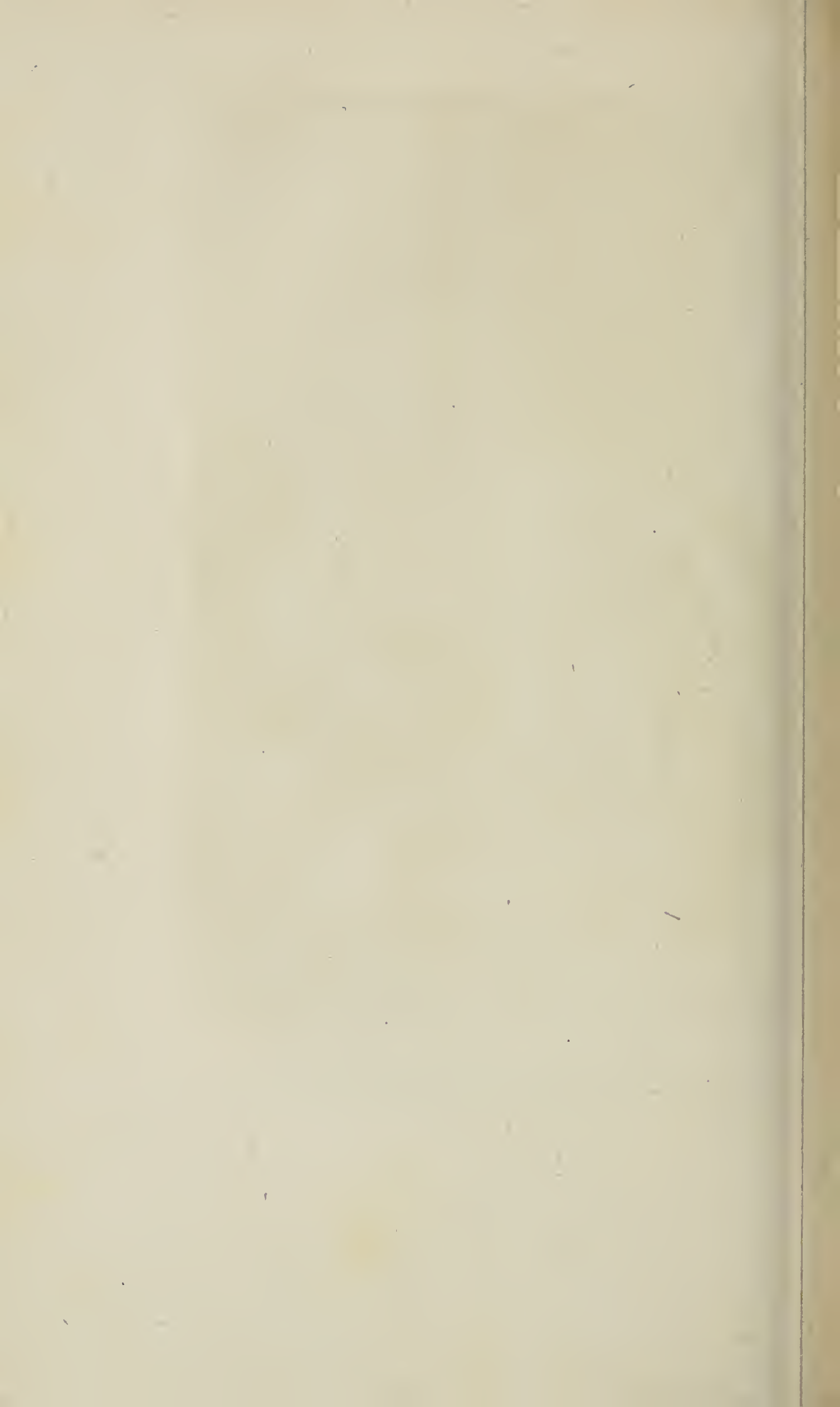
2. Alors les larmes lui tombant des yeux, il éleva fortement sa voix, qui fut entendue des Egyptiens, et de toute la maison de Pharaon.

3. Et il dit à ses frères : Je suis Joseph. Mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne purent point



C. P. Marillier inv. le Beau Sculp.

Joseph se fait connoître à ses freres.



point lui répondre, tant ils étoient saisis de frayeur.

4. Il leur parla *donc* avec douceur, et leur dit : Approchez-vous de moi. Et s'étant approchés de lui, il ajouta : Je suis Joseph votre frère que vous avez vendu *à des marchands qui m'ont amené* en Egypte.

5. Ne craignez point, et ne vous affligez point de ce que vous m'avez vendu *pour être conduit* en ce pays-ci : car Dieu m'a envoyé en Egypte avant vous pour votre salut.

6. Il y a déja deux ans que la famine a commencé sur la terre ; et il en reste encore cinq, pendant lesquels on ne pourra ni labourer ni recueillir.

7. Dieu m'a fait venir ici avant vous, pour vous conserver la vie, et afin que vous puissiez avoir des vivres pour subsister.

8. Ce n'est point par votre conseil que j'ai été envoyé ici, mais par la volonté de Dieu, qui m'a rendu comme le père de Pharaon, le grand-maître de sa maison, et le prince de toute l'Egypte.

§. II. *Joseph envoie querir son père.*

9. Hâtez-vous d'aller trouver mon père, et dites-lui : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a rendu *comme* le maître de toute l'Egypte. Venez me trouver, ne différez point ;

10. Vous demeurerez dans la terre de Gessen; vous serez près de moi, vous et vos enfans, et les enfans de vos enfans; vos brebis, vos troupeaux de bœufs, et tout ce que vous possédez.

11. Et je vous nourrirai là, parce qu'il reste encore cinq années de famine, de peur qu'autrement vous ne périssiez avec toute votre famille, et tout ce qui est à vous.

12. Vous voyez de vos propres yeux, et mon frère Benjamin voit *aussi* de ses yeux, que c'est moi-même qui vous parle de ma propre bouche.

13. Annoncez à mon père quelle est la gloire dont je suis ici comblé, et tout ce que vous avez vu dans l'Egypte. Hâtez-vous de me l'amener.

14. Et s'étant jeté au cou de Benjamin son frère pour l'embrasser, il pleura; et Benjamin pleura aussi en le tenant embrassé.

15. Joseph embrassa aussi tous ses frères, il pleura sur chacun d'eux; et après cela, ils se rassurèrent pour lui parler.

16. Aussitôt il se répandit un grand bruit dans toute la Cour du Roi, et on dit publiquement que les frères de Joseph étoient venus. Pharaon s'en réjouit avec toute sa maison.

17. Et il dit à Joseph qu'il donnât cet ordre à ses frères: Chargez vos ânes de blé; retournez en Chanaan;

18. Amenez de là votre père avec toute votre famille, et venez me trouver. Je vous donnerai

tous les biens de l'Egypte, et vous serez nourris de ce qu'il y a de meilleur dans cette terre.

19. Ordonnez-leur aussi d'emmener des chariots de l'Egypte, pour faire venir leurs femmes avec leurs petits enfans, et dites-leur : Amenez votre père, et hâtez-vous de revenir le plus tôt que vous pourrez,

20. Sans rien laisser de ce qui est dans vos maisons, parce que toutes les richesses de l'Egypte seront à vous.

§. III. *Départ des enfans de Jacob.*

21. Les enfans d'Israël firent ce qui leur avoit été ordonné. Et Joseph leur fit donner des chariots, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Pharaon, et des vivres pour le chemin.

22. Il commanda aussi que l'on donnât deux robes à chacun de ses frères : mais il en donna cinq des plus belles à Benjamin, et trois cents pièces d'argent.

23. Il envoya autant d'argent et de robes pour son père, avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Egypte, et autant d'ânesses qui portoient du blé et du pain pour le chemin.

24. Il renvoya donc *ainsi* ses frères, et leur dit en partant : Ne vous mettez point en colère pendant le chemin.

25. Ils vinrent donc de l'Egypte au pays de Chanaan vers Jacob leur père.

26. Et ils lui dirent cette *grande* nouvelle : Votre fils Joseph est vivant, et commande dans toute la terre d'Egypte. Ce que Jacob ayant entendu, il se réveilla comme d'un profond sommeil, et cependant il ne pouvoit croire ce qu'ils lui disoient.

27. Ses enfans insistoient au contraire, en lui rapportant comment toute la chose s'étoit passée. Mais ayant vu les chariots, et tout ce que Joseph lui envoyoit, il reprit ses esprits,

28. Et il dit : Je n'ai plus rien à souhaiter, puisque mon fils Joseph vit encore. J'irai, et je le verrai avant que je meure.

CHAPITRE XLVI.

§. I. *Jacob va en Egypte.*

1. ISRAEL partit donc avec tout ce qu'il avoit, et vint au puits du Jurement ; et ayant immolé en ce lieu des victimes au Dieu de son père Isaac,

2. Il l'entendit dans une vision pendant la nuit, qui l'appeloit, et qui lui disoit : Jacob, Jacob. Il lui répondit : Me voici.

3. Et Dieu ajouta : Je suis le Dieu très-puissant de votre père ; ne craignez point ; allez en Egypte, parce que je vous y rendrai le chef d'un grand peuple.

4. J'irai là avec vous, et je vous en ramé-

nerai lorsque vous en reviendrez. Joseph aussi vous fermera les yeux de ses mains.

5. Jacob étant donc parti du puits du Jurement, ses enfans l'amenèrent avec ses petits-enfans et leurs femmes dans les chariots que Pharaon avoit envoyés pour faire venir ce bon vieillard,

6. Avec tout ce qu'il possédoit au pays de Chanaan : et il arriva en Egypte avec toute sa race ;

7. Ses fils, ses petits-fils, ses filles, et tout ce qui étoit né de lui.

§. II. *Postérité de Jacob.*

8. Or voici les noms des enfans d'Israël qui entrèrent dans l'Egypte, lorsqu'il y vint avec toute sa race. Son fils aîné étoit Ruben.

9. Les fils de Ruben, *étoient* Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi.

10. Les fils de Siméon, *étoient* Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar, et Saül, fils d'une femme de Chanaan.

11. Les fils de Lévi, *étoient* Gerson, Caath et Mérari.

12. Les fils de Juda : Her, Onan, Séla, Pharès et Zara. Her et Onan moururent dans le pays de Chanaan. Les fils de Pharès étoient Hesron et Hamul.

13. Les fils d'Issachar : Thola, Phua, Job et Semron.

14. Les fils de Zabulon : Sared, Elon et Jahélel.

15. Ce sont-là les fils de Lia qu'elle eut en Mésopotamie qui est en Syrie, avec sa fille Dina. Ses fils et ses filles étoient en tout trente-trois personnes.

16. Les fils de Gad, *étoient* Séphion, Haggi, Suni, Esebon, Héri, Arodi et Aréli.

17. Les fils d'Aser : Jamné, Jésua, Jessui, Béria, et Sara leur sœur. Les fils de Béria, *étoient* Héber et Melchiel.

18. Ce sont-là les fils de Zelpha, que Laban avoit donnée à Lia sa fille, qui étoient aussi fils de Jacob, *et qui faisoient* seize personnes.

19. Les fils de Rachel femme de Jacob, *étoient* Joseph et Benjamin.

20. Joseph étant en Egypte eut deux fils de sa femme Aséneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis, *qui se nommoient* Manassé et Ephraïm.

21. Les fils de Benjamin, *étoient* Béla, Béchor, Asbel, Géra, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim et Ared.

22. Ce sont-là les fils que Jacob eut de Rachel, qui sont en tout quatorze personnes.

23. Dan n'eut qu'un fils, *qui se nomma* Husim.

24. Les fils de Nephthali, *étoient* Jasiel, Guni, Jéser et Sallem.

25. Ce sont-là les fils de Bala, que Laban

avoit donnée à Rachel sa fille, qui étoient aussi fils de Jacob, *et qui faisoient* en tout sept personnes.

26. Tous ceux qui vinrent en Egypte avec Jacob, et qui étoient sortis de lui, sans compter les femmes de ses fils, étoient en tout soixante et six personnes.

27. *Il y faut joindre* les deux enfans de Joseph, qui lui sont nés en Egypte. *Ainsi* toutes les personnes de la maison de Jacob qui vinrent en Egypte, furent au nombre de soixante et dix.

§. III. *Entrevue de Jacob et de Joseph.*

28. Or Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph, pour l'avertir de sa venue, afin qu'il vînt au devant de lui en la terre de Gessen.

29. Quand Jacob y fut arrivé, Joseph fit mettre les chevaux à son chariot, et vint au même lieu au devant de son père; et le voyant, il se jeta à son cou, et l'embrassa en pleurant.

30. Jacob dit à Joseph: Je mourrai maintenant avec joie, puisque j'ai vu votre visage, et que je vous laisse après moi.

31. Joseph dit à ses frères, et à toute la maison de son père: Je m'en vais dire à Pharaon, que mes frères et tous ceux de la maison de mon père sont venus me trouver de la terre de Chanaan où ils demeuroient;

32. Que ce sont des pasteurs de brebis qui

s'occupent à nourrir des troupeaux, et qu'ils ont amené avec eux leurs brebis, leurs bœufs, et tout ce qu'ils pouvoient avoir.

33. Et lorsque Pharaon vous fera venir, et vous demandera : Quelle est votre occupation?

34. Vous lui répondrez : Vos serviteurs sont pasteurs depuis leur enfance jusqu'à présent, et nos pères l'ont toujours été comme nous. Vous direz ceci, pour pouvoir demeurer dans la terre de Gessen, parce que les Egyptiens ont en abomination tous les pasteurs de brebis.

CHAPITRE XLVII.

§. I. *Jacob demeure en Gessen.*

1. JOSEPH étant donc allé trouver Pharaon, lui dit : Mon père et mes frères sont venus du pays de Chanaan, avec leurs brebis, leurs troupeaux et tout ce qu'ils possèdent, et ils se sont arrêtés en la terre de Gessen.

2. Il présenta aussi au Roi cinq de ses frères.

3. Et le Roi leur ayant demandé : A quoi vous occupez-vous? ils lui répondirent : Vos serviteurs sont pasteurs de brebis, comme l'ont été nos pères.

4. Nous sommes venus passer quelque temps dans vos terres, parce que la famine est si grande dans le pays de Chanaan, qu'il n'y a plus d'herbe pour les troupeaux de vos serviteurs. Et nous

vous supplions d'agréer que vos serviteurs demeurent dans la terre de Gessen.

5. Le Roi dit donc à Joseph : Votre père et vos frères vous sont venus trouver.

6. Vous pouvez choisir dans toute l'Egypte ; faites-les demeurer dans *l'endroit* du pays qui vous paroîtra le meilleur, et donnez-leur la terre de Gessen. Que si vous connoissez qu'il y ait parmi eux des hommes habiles, donnez-leur l'intendance sur mes troupeaux.

7. Joseph introduisit ensuite son père devant le Roi, et il le lui présenta : Jacob salua Pharaon, *et* lui souhaita toute sorte de prospérité.

8. Le Roi lui ayant demandé quel âge il avoit,

9. Il lui répondit : Il y a cent trente ans que je suis voyageur ; et ce petit nombre d'années, qui n'est pas venu jusqu'à égaler celui des années de mes pères, a été traversé de beaucoup de maux.

10. Et après avoir souhaité toute sorte de bonheur au Roi, il se retira.

11. Joseph, selon le commandement de Pharaon, mit son père et ses frères en possession de Ramessès, dans le pays le plus fertile de l'Egypte.

12. Et il les nourrissoit avec toute la maison de son père, donnant à chacun ce qui lui étoit nécessaire pour vivre.

§. II. *Les Egyptiens vendent leurs bestiaux.*

13. Car le pain manquoit dans tout le monde, et la famine affligeoit toute la terre, mais principalement l'Egypte et le pays de Chanaan.

14. Joseph ayant amassé tout l'argent qu'il avoit reçu des Egyptiens et des Chananéens pour le blé qu'il leur avoit vendu, le porta au trésor du Roi.

15. Et lorsqu'il ne restoit plus d'argent à personne pour en acheter, tout le peuple de l'Egypte vint dire à Joseph : Donnez-nous du pain. Pourquoi nous laissez-vous mourir faute d'argent ?

16. Joseph leur répondit : Si vous n'avez plus d'argent, amenez vos troupeaux, et je vous donnerai du blé en échange.

17. Ils lui amenèrent donc leurs troupeaux, et il leur donna du blé pour le prix de leurs chevaux, de leurs brebis, de leurs bœufs, et de leurs ânes ; et il les nourrit cette année-là pour les troupeaux qu'il reçut d'eux en échange.

§. III. *Ils vendent aussi leurs terres.*

18. Ils revinrent l'année d'après, et lui dirent : Nous ne vous cacherons point, mon seigneur, que l'argent nous ayant manqué d'abord, nous n'avons plus aussi de troupeaux. Et vous

n'ignorez pas qu'excepté nos corps et nos terres, nous n'avons rien.

19. Pourquoi donc mourrons-nous à vos yeux ? Nous nous donnons à vous, nous et nos terres : achetez-nous pour être les esclaves du Roi, et donnez-nous de quoi semer, de peur que la terre ne soit réduite toute en friche, si vous laissez périr ceux qui peuvent la cultiver.

20. Ainsi Joseph acheta toutes les terres de l'Egypte, chacun vendant tout ce qu'il possédoit, à cause de l'extrémité de la famine ; et il acquit de cette sorte à Pharaon toute l'Egypte,

21. Avec tous les peuples, depuis une extrémité du royaume jusqu'à l'autre,

22. Excepté les seules terres des prêtres qui leur avoient été données par le Roi ; car on leur fournissoit une certaine quantité de blé des greniers publics : c'est pourquoi ils ne furent point obligés de vendre leurs terres.

23. Après cela, Joseph dit au peuple : Vous voyez que vous êtes à Pharaon, vous et toutes vos terres. Je m'en vais donc vous donner de quoi semer, et vous sémerez vos champs,

24. Afin que vous puissiez recueillir des grains. Vous en donnerez la cinquième partie au Roi ; et je vous abandonne les quatre autres pour semer les terres, et pour nourrir vos familles et vos enfans.

25. Ils lui répondirent : Notre salut est entre vos mains. Regardez-nous seulement, mon sei-

gneur, d'un œil favorable, et nous servirons le Roi avec joie.

26. Depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui, on paie aux Rois, dans toute l'Egypte, la cinquième partie *du revenu des terres*, et ceci est comme passé en loi, excepté la terre des prêtres qui est demeurée exempte de cette sujétion.

§. IV. *Jacob demande d'être mis dans la sépulture de ses pères.*

27. Israël demeura donc en Egypte, c'est-à-dire, dans la terre de Gessen, dont il jouit comme de son bien propre, et où sa famille s'accrut et se multiplia extraordinairement.

28. Il y vécut dix-sept ans : et tout le temps de sa vie fut de cent quarante-sept ans.

29. Comme il vit que le jour de sa mort approchoit, il appela son fils Joseph, et lui dit : Si j'ai trouvé grace devant vous, mettez votre main sous ma cuisse, et donnez-moi cette marque de la bonté que vous avez pour moi, de me promettre avec vérité, que vous ne m'enterrerez point dans l'Egypte ;

30. Mais que je reposerai avec mes pères, que vous me transporterez hors de ce pays, et me mettrez dans le sépulcre de mes ancêtres. Joseph lui répondit : Je ferai ce que vous me commandez.

31. Jurez-le moi donc, dit Jacob. Et pendant

que Joseph juroit, Israël adora Dieu, se tournant vers le chevet de son lit.

CHAPITRE XLVIII.

§. I. *Joseph visite son père.*

1. Après cela on vint dire un jour à Joseph que son père étoit malade : alors prenant avec lui ses deux fils, Manassé et Ephraïm, il l'alla voir.

2. On dit donc à Jacob : Voici votre fils Joseph qui vous vient trouver. Jacob reprenant ses forces, se mit en son séant dans son lit.

3. Et il dit à Joseph lorsqu'il fut entré : Le Dieu tout-puissant m'a apparu à Luza qui est au pays de Chanaan ; et m'ayant béni,

4. Il m'a dit : Je ferai croître et multiplierai beaucoup votre race : je vous rendrai le chef d'une multitude de peuples ; et je vous donnerai cette terre, et à votre race après vous, afin que vous la possédiez pour jamais.

5. C'est pourquoi vos deux fils Ephraïm et Manassé que vous avez eus en Egypte avant que je vinsse ici avec vous, seront à moi, et ils seront mis au nombre de mes enfans, comme Ruben et Siméon.

6. Mais les autres que vous aurez après eux seront à vous, et ils porteront le nom de leurs frères dans les terres qu'ils posséderont.

7. Car lorsque je revenois de Mésopotamie, je perdis Rachel, qui mourut en chemin au pays de Chanaan : c'étoit au printemps, à l'entrée d'Ephrata ; et je l'enterrai sur le chemin d'Ephrata, qui s'appelle aussi Bethléhem.

8. Alors Jacob voyant les fils de Joseph, lui demanda : Qui sont ceux-ci ?

9. Joseph lui répondit : Ce sont mes enfans, que Dieu m'a donnés en ce pays-ci. Approchez-les de moi, dit Jacob, afin que je les bénisse.

10. Car les yeux d'Israël s'étoient obscurcis à cause de sa grande vieillesse, et il ne pouvoit bien voir. Les ayant donc fait approcher de lui, il les embrassa et les baisa ;

11. Et il dit à son fils : Dieu m'a voulu donner la joie de vous voir, et il y ajoute encore celle de voir vos enfans.

12. Joseph les ayant retirés d'entre les bras de son père, adora en se prosternant en terre.

§. II. *Jacob bénit les enfans de Joseph.*

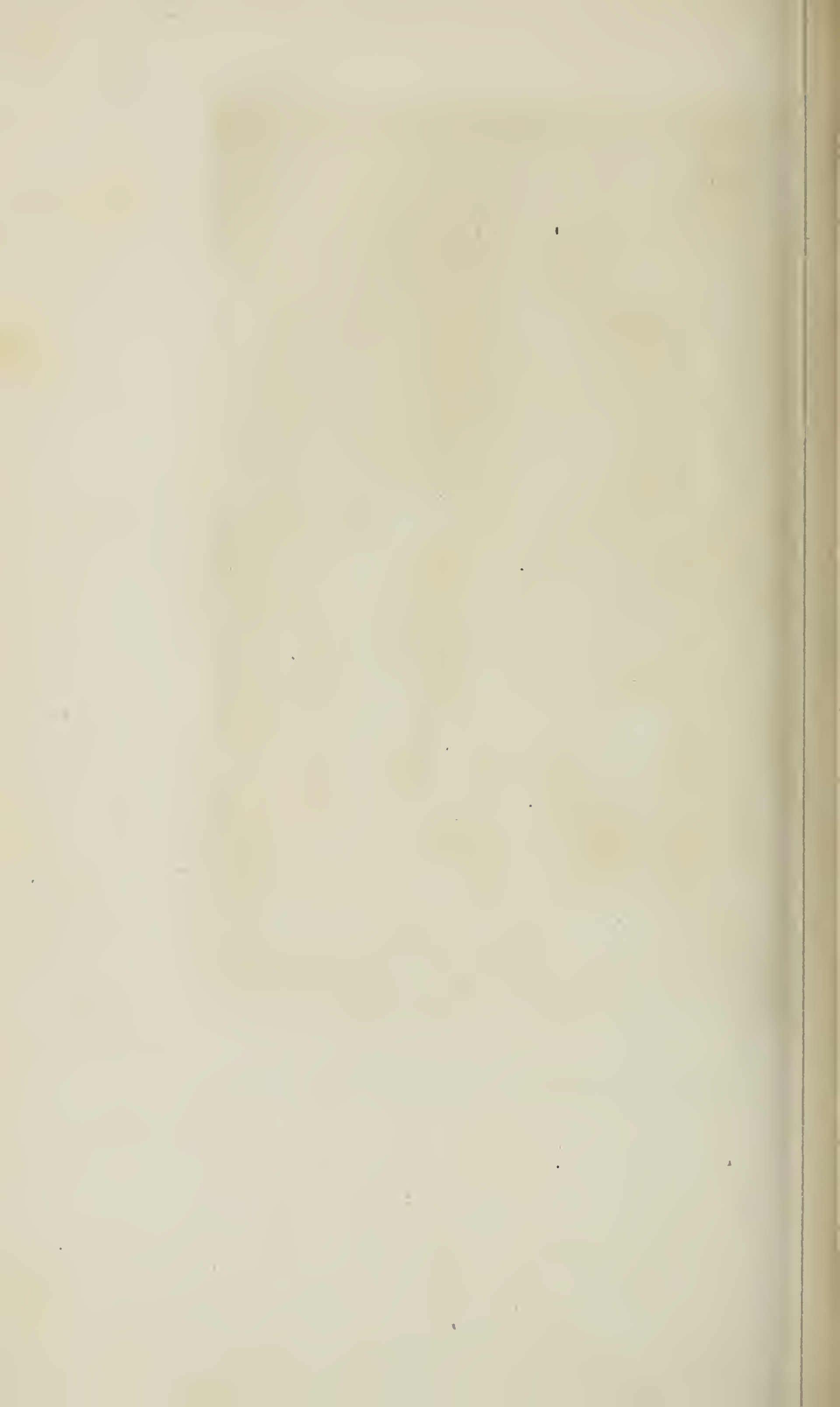
13. Et ayant mis Ephraïm à sa droite, c'est-à-dire, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, c'est-à-dire, à la droite de son père ; il les approcha tous deux de Jacob,

14. Lequel étendant sa main droite, la mit sur la tête d'Ephraïm qui étoit le plus jeune, et mit sa main gauche sur la tête de Manassé



Marillier del. De Launay le J.e Sc.

Jacob bénit les enfans de Joseph.



qui étoit l'aîné, changeant ainsi ses deux mains de place.

15. Et bénissant les enfans de Joseph, il dit : Que le Dieu devant lequel ont marché mes pères Abraham et Isaac, le Dieu qui me nourrit depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour ;

16. Que l'ange qui m'a délivré de tous maux, bénisse ces enfans ; qu'ils portent mon nom, et les noms de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils se multiplient de plus en plus sur la terre.

17. Mais Joseph voyant que son père avoit mis sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut de la peine ; et prenant la main de son père, il tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé,

18. En disant à son père : Vos mains ne sont pas bien, mon père ; car celui-ci est l'aîné. Mettez votre main droite sur sa tête.

19. Mais refusant de le faire, il lui dit : Je le sais bien, mon fils, je le sais bien : celui-ci sera aussi chef des peuples, et sa race se multipliera ; mais son frère qui est plus jeune sera plus grand que lui, et sa postérité se multipliera dans les nations.

20. Jacob les bénit donc alors, et dit : Israël sera béni en vous, et on dira : Que Dieu vous bénisse comme Ephraïm et Manassé. Ainsi il mit Ephraïm devant Manassé.

21. Il dit ensuite à Joseph son fils : Vous

voyez que je m'en vais mourir ; Dieu sera avec vous, et il vous raménera au pays de vos pères.

22. Je vous donne de plus qu'à vos frères cette part de mon bien que j'ai gagnée sur les Amorrhéens, avec mon épée et mon arc.

CHAPITRE XLIX.

§. I. *Bénédictions des douze enfans de Jacob.*

1. Or Jacob appela ses enfans, et leur dit : Assemblez-vous tous, afin que je vous annonce ce qui vous doit arriver dans les derniers temps.

2. Venez tous ensemble, et écoutez, enfans de Jacob, écoutez Israël votre père.

3. Ruben, mon fils aîné, vous étiez toute ma force, et *vous êtes devenu* la principale cause de ma douleur : *Vous deviez être* le plus favorisé dans les dons, *et* le plus grand en autorité *et* en commandement.

4. *Mais* vous vous êtes répandu comme l'eau. Puissiez-vous ne point croître, parce que vous avez monté sur le lit de votre père, et que vous avez souillé sa couche.

5. Siméon et Lévi frères *dans le crime*, instrumens d'un carnage plein d'injustice.

6. A Dieu ne plaise que mon ame ait aucune part à leurs conseils, et que ma gloire soit ternie en me liant avec eux, parce qu'ils ont signalé leur

leur fureur en tuant des hommes, et leur volonté *criminelle* en renversant leur ville.

7. Que leur fureur soit maudite, parce qu'elle est opiniâtre; et que leur colère soit en exécration, parce qu'elle est dure *et* inflexible. Je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai dans Israël.

8. Juda, vos frères vous loueront; vòtre main mettra sous le joug vos ennemis; les enfans de votre père vous adoreront.

9. Juda est un jeune lion. Vous vous êtes levé, mon fils, pour ravir la proie. En vous reposant vous vous êtes couché comme un lion et une lionne: qui osera le réveiller?

10. LE SCEPTRE NE SERA POINT ÔTÉ de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu; et c'est lui qui sera l'attente des nations.

11. Il liera son ânon à la vigne; il liera, ô mon fils, son ânesse à la vigne. Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins.

12. Ses yeux sont plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.

13. Zabulon habitera sur le rivage de la mer, et près du port des navires, *et* il s'étendra jusqu'à Sidon.

14. Issachar, comme un âne fort *et* dur au travail, se tient dans les bornes de son partage.

15. Et voyant que le repos est bon, et que sa

terre est excellente, il a baissé l'épaule sous les fardeaux, et il s'est assujetti à payer les tributs.

16. Dan gouvernera son peuple aussi bien que les autres tribus d'Israël.

17. Que Dan devienne *comme* un serpent dans le chemin, et *comme* un céraste dans le sentier, qui mord le pied du cheval, afin que celui qui le monte tombe à la renverse.

18. SEIGNEUR, J'ATTENDRAI LE SALUT que vous devez envoyer.

19. Gad combattra tout armé à la tête d'Israël, et il retournera ensuite couvert de ses armes.

20. Le pain d'Aser sera excellent, et les rois y trouveront leurs délices.

21. Nephthali sera *comme* un cerf qui s'échappe, et la grace sera répandue sur ses paroles.

22. Joseph croîtra et se multipliera toujours de plus en plus. Son visage est beau *et* agréable : les filles ont couru sur la muraille *pour le voir*.

23. Mais ceux qui étoient armés de dards l'ont piqué avec des paroles aigres, l'ont querellé, et lui ont porté envie.

24. Il a mis son arc *et sa confiance* dans le Très-fort, et les chaînes de ses mains et de ses bras ont été rompues par la main du Tout-puissant *Dieu* de Jacob. Il est sorti de là pour être le pasteur et la force d'Israël.

25. Le Dieu de votre père sera votre protecteur, et le Tout-puissant vous combiera des

bénédictions du haut du ciel, des bénédictions de l'abyme des eaux d'en bas, des bénédictions du lait des mamelles et du fruit des entrailles.

26. Les bénédictions que vous donne votre père surpassent celles qu'il a reçues de ses pères; et elles dureront jusqu'à ce que le désir des collines éternelles soit accompli. Que ces bénédictions se répandent sur la tête de Joseph, et sur le haut de la tête de celui qui est *comme* un Nazaréen entre ses frères.

27. Benjamin sera un loup ravissant; il dévorera la proie le matin, et le soir il partagera les dépouilles.

28. Ce sont-là les chefs des douze tribus d'Israël. Leur père leur parla de cette sorte, et il bénit chacun d'eux en leur donnant les bénédictions qui leur étoient propres.

§. II. *Mort de Jacob.*

29. Il leur fit aussi ce commandement, et leur dit : Je vais être réuni à mon peuple; ensevelissez-moi avec mes pères dans l'antre double qui est dans le champ d'Ephron héthéen,

30. Qui regarde Mambré au pays de Chanaan, et qu'Abraham acheta d'Ephron héthéen, avec tout le champ où il est, pour y avoir son sépulcre.

31. C'est là qu'il a été enseveli avec Sara sa femme. C'est aussi où Isaac a été enseveli avec

N 2

Rébecca sa femme, et où Lia est encore ensevelie.

32. Après avoir achevé de donner ces ordres et ces instructions à ses enfans, il joignit ses pieds sur son lit, et mourut; et il fut réuni avec son peuple.

CHAPITRE L.

§. I. *Sépulture de Jacob.*

1. JOSEPH voyant son père expiré, se jeta sur son visage, et le baisa en pleurant.

2. Il commanda aux médecins qu'il avoit à son service, d'embaumer le corps de son père,

3. Et ils exécutèrent l'ordre qu'il leur avoit donné; ce qui dura quarante jours, parce que c'étoit la coutume d'employer ce temps pour embaumer les corps morts. Et l'Egypte pleura Jacob soixante et dix jours.

4. Le temps du deuil étant passé, Joseph dit aux *principaux* officiers de Pharaon: Si j'ai trouvé grace devant vous, je vous prie de représenter au Roi,

5. Que mon père m'a dit *en mourant:* Vous voyez que je me meurs: promettez-moi avec serment que vous m'ensevelirez dans mon sépulcre que je me suis préparé au pays de Chanaan. J'irai donc *avec l'agrément du Roi* ensevelir mon père, et je reviendrai aussitôt.

6. Pharaon lui dit : Allez, et ensevelissez votre père selon qu'il vous y a engagé par serment.

7. Et lorsque Joseph y alla, les premiers officiers de la maison de Pharaon, et les plus grands de l'Egypte l'y accompagnèrent tous,

8. Avec la maison de Joseph, et tous ses frères qui le suivirent, laissant au pays de Gessen leurs petits enfans et tous leurs troupeaux.

9. Il y eut aussi des chariots et des cavaliers qui le suivirent ; et il se trouva là une grande multitude de personnes.

10. Lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad, qui est située au-delà du Jourdain, ils y célébrèrent les funérailles pendant sept jours avec beaucoup de pleurs et de grands cris.

11. Ce que les habitans du pays de Chanaan ayant vu, ils dirent : Voilà un grand deuil parmi les Egyptiens. C'est pourquoi ils nommèrent ce lieu, Le deuil d'Egypte.

12. Les enfans de Jacob accomplirent donc ce qu'il leur avoit commandé ;

13. Et l'ayant porté au pays de Chanaan, ils l'ensevelirent dans l'antre double qu'Abraham avoit acheté avec le champ qui regarde Mambré, d'Ephron héthéen, pour en faire le lieu de son sépulcre.

§. II. *Joseph rassure ses frères.*

14. Aussitôt que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Egypte avec ses frères, et toute sa suite.

15. Après la mort de Jacob, les frères de Joseph eurent peur, et ils s'entredirent : Joseph pourroit bien présentement se souvenir de l'injure qu'il a soufferte, et nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. Ils lui envoyèrent *donc* dire : Votre père avant que de mourir nous a commandé

17. De vous dire de sa part : Je vous conjure d'oublier le crime de vos frères, et cette malice noire dont ils ont usé contre vous. Nous vous conjurons aussi de pardonner cette iniquité aux serviteurs du Dieu de votre père. Joseph pleura ayant entendu ces paroles.

18. Et ses frères étant venus le trouver, se prosternèrent devant lui en l'adorant, et lui dirent : Nous sommes vos serviteurs.

19. Il leur répondit : Ne craignez point ; pouvons-nous résister à la volonté de Dieu ?

20. *Il est vrai que* vous avez eu dessein de me faire du mal : mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de m'élever comme vous voyez maintenant, et de sauver plusieurs peuples.

21. Ne craignez *donc* point : Je vous nourrirai, vous et vos enfans. Et il les consola, en

leur parlant avec beaucoup de douceur et de tendresse.

§. III. *Mort de Joseph.*

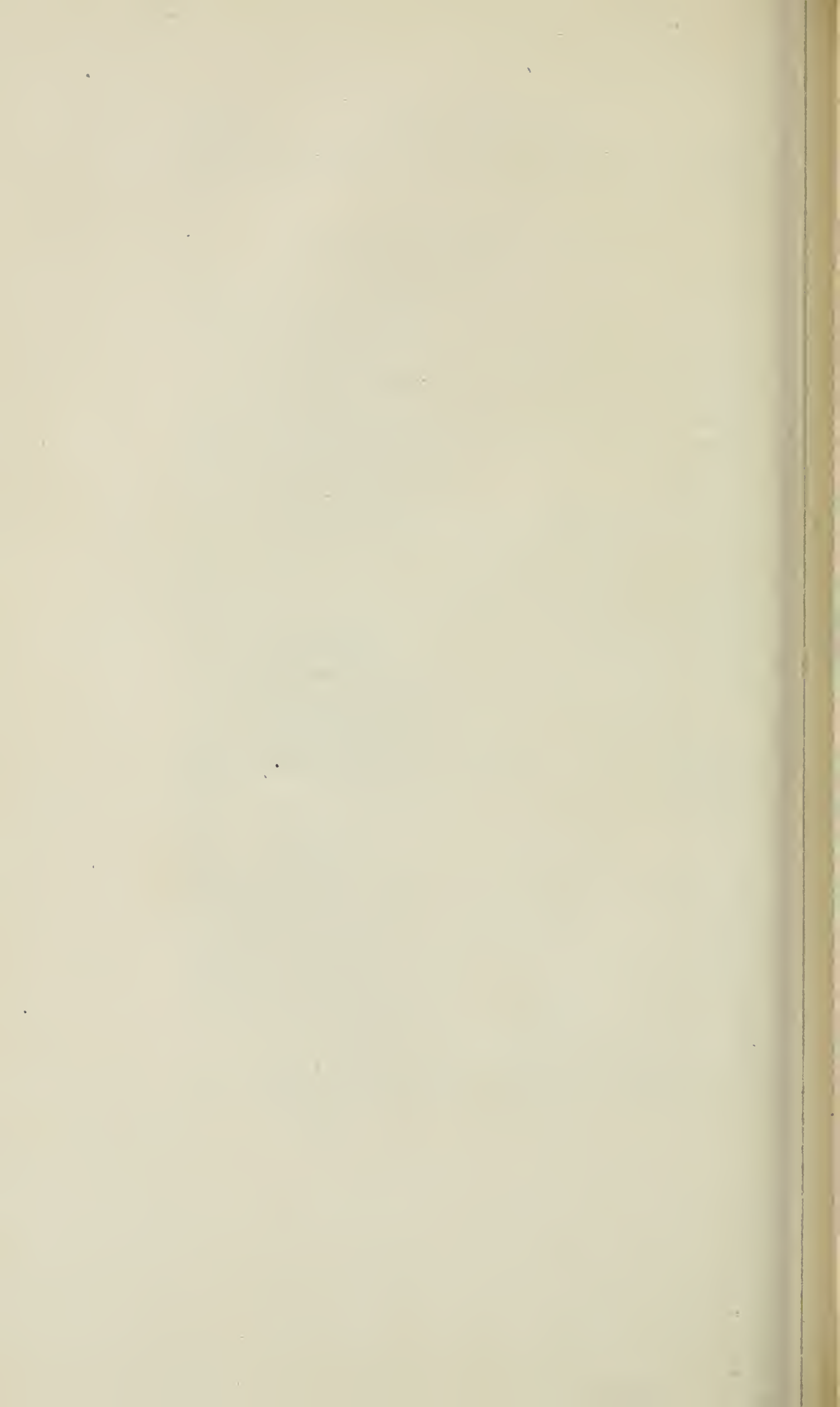
22. Il demeura dans l'Egypte avec toute la maison de son père, et il vécut cent dix ans. Il vit les enfans d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération. Machir, fils de Manassé, eut aussi des enfans, qui furent élevés sur les genoux de Joseph.

23. Joséph dit ensuite à ses frères : Dieu vous visitera après ma mort, et il vous fera passer de cette terre à celle qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob.

24. Lorsqu'il leur eut dit : Dieu vous visitera, *il ajouta :* Transportez mes os avec vous hors de ce lieu, et promettez-le moi avec serment.

25. Il mourut *ensuite* âgé de cent dix ans accomplis ; et son corps ayant été embaumé, fut mis dans un cercueil en Egypte.

FIN DE LA GENÈSE.



E X O D E.

ARGUMENT.

Le second livre de Moïse est appelé par les Grecs, EXODE, c'est-à-dire, SORTIE, par rapport à cette célèbre sortie par laquelle les enfans d'Israël se délivrèrent de la servitude d'Egypte. Les Hébreux appellent ce livre, VEELLÉ-SÉMOTH, c'est-à-dire, ET VOICI LES NOMS, selon leur usage d'intituler la plupart de leurs livres des premiers mots qui les commencent. Ce livre contient l'histoire de la dure et pénible servitude du peuple d'Israël; celle de son admirable et miraculeuse délivrance, de la publication de la loi de Dieu; enfin, le récit de tout ce qui s'est passé pendant le cours de cent quarante-cinq années, depuis la mort de Joseph jusqu'à l'érection du tabernacle.

EXODE.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Enfans de Jacob.*

1. VOICI les noms des enfans d'Israël qui vinrent en Egypte avec Jacob, et qui y entrèrent chacun avec sa famille.

2. Ruben, Siméon, Lévi, Juda,

3. Issachar, Zabulon, Benjamin,

4. Dan, Nephthali, Gad et Aser.

5. Tous ceux qui étoient sortis de Jacob, étoient donc en tout soixante et dix personnes : Joseph étoit en Egypte.

6. Et après sa mort, et celle de tous ses frères, et de toute cette *première* génération,

7. Les enfans d'Israël s'accrurent et se multiplièrent extraordinairement ; et étant devenus extrêmement forts, ils remplirent le pays où ils étoient.

§. II. *Le roi d'Egypte les accable de travaux.*

8. Cependant il s'éleva dans l'Egypte un Roi nouveau, à qui Joseph étoit inconnu ;

9. Et il dit à son peuple : Vous voyez que le peuple des enfans d'Israël est devenu très-nombreux, et qu'il est plus fort que nous.

10. Opprimons-les donc avec sagesse, de peur

qu'ils ne se multiplient encore davantage ; et que si nous nous trouvons surpris de quelque guerre, ils ne se joignent à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus, ils ne sortent de l'Egypte.

11. Il établit donc des intendans des ouvrages, afin qu'ils accablassent les Hébreux de fardeaux *insupportables*. Et ils bâtirent à Pharaon des villes pour servir de magasins, *savoir* Phithom et Ramessès.

12. Mais plus on les opprimoit, plus leur nombre se multiplioit et croissoit *visiblement*.

13. Les Egyptiens haïssoient les enfans d'Israël ; ils les affligeoient en leur insultant :

14. Et ils leur rendoient la vie ennuyeuse, en les employant à des travaux pénibles de mortier et de brique, et à toute sorte d'ouvrages de terre, dont ils étoient accablés.

§. III. *Les sages-femmes sauvent les enfans.*

15. Le roi d'Egypte dit aussi aux sages-femmes qui accouchoient les femmes des Hébreux, dont l'une se nommoit Séphora, et l'autre Phua ;

16. Et il leur fit ce commandement : Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, au moment que l'enfant sortira ; si c'est un enfant mâle, tuez-le ; si c'est une fille, laissez-la vivre.

17. Mais les sages-femmes furent touchées de la crainte de Dieu, et ne firent point ce que





Moïse est sauvé des eaux

le roi d'Egypte leur avoit commandé ; mais elles conservèrent les enfans mâles.

18. Le Roi les ayant donc fait venir, leur dit : Quel a été votre dessein, lorsque vous avez épargné ainsi les enfans mâles ?

19. Elles lui répondirent : Les femmes des Hébreux ne sont pas comme celles d'Egypte ; car elles savent elles-mêmes comment il faut accoucher ; et avant que nous soyons venues les trouver, elles sont déja accouchées.

20. Dieu fit donc du bien à ces sages-femmes ; et le peuple s'accrut et se fortifia extraordinairement.

21. Et parce que les sages-femmes avoient craint Dieu, il établit leurs maisons.

22. Alors Pharaon fit ce commandement à tout son peuple : Jetez dans le fleuve tous les enfans mâles qui naîtront *parmi les Hébreux*, et ne réservez que les filles.

CHAPITRE II.

§. I. *Moïse est sauvé des eaux.*

1. QUELQUE temps après, un homme de la maison de Lévi ayant épousé une femme de sa tribu,

2. Sa femme conçut et enfanta un fils ; et voyant qu'il étoit beau, elle le cacha pendant trois mois.

3. Mais comme elle vit qu'elle ne pouvoit plus tenir la chose secrète, elle prit un panier de jonc; et l'ayant enduit de bitume et de poix, elle mit dedans le petit enfant, l'exposa parmi des roseaux sur le bord du fleuve;

4. Et fit tenir sa sœur loin de là, pour voir ce qui en arriveroit.

5. En ce même temps la fille de Pharaon vint au fleuve pour se baigner, accompagnée de ses filles qui marchoient le long du bord de l'eau. Et ayant apperçu ce panier parmi les roseaux, elle envoya une de ses filles qui le lui apporta.

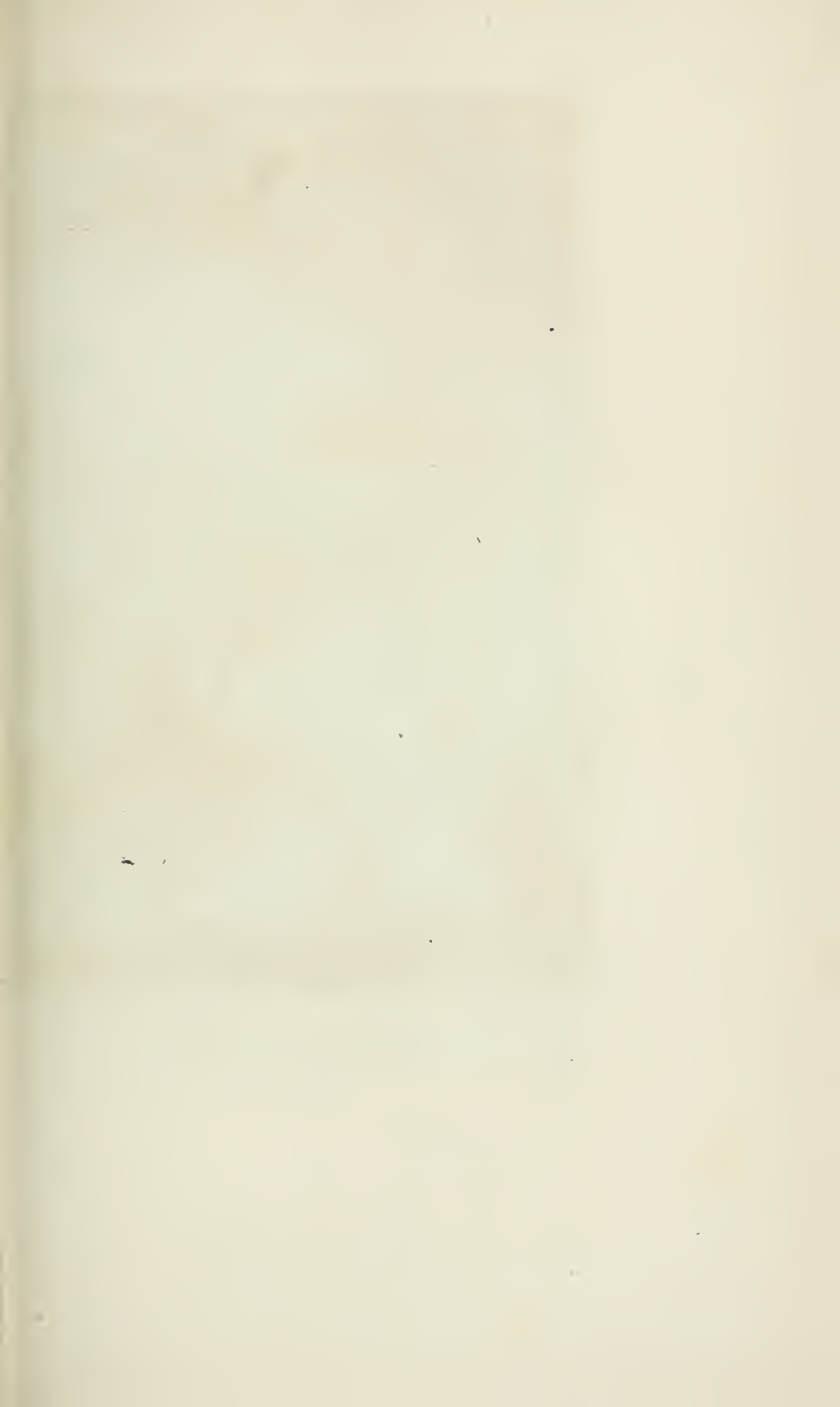
6. Elle l'ouvrit; et trouvant dedans ce petit enfant qui crioit, elle fut touchée de compassion, et elle dit: C'est un des enfans des Hébreux.

7. La sœur de l'enfant *s'étant approchée*, lui dit: Vous plaît-il que je vous aille querir une femme des Hébreux qui puisse nourrir ce petit enfant?

8. Elle lui répondit: Allez. La fille s'en alla donc, et fit venir sa mère.

9. La fille de Pharaon lui dit: Prenez cet enfant et me le nourrissez, et je vous en récompenserai. La mère prit l'enfant et le nourrit; et lorsqu'il fut assez fort, elle le donna à la fille de Pharaon,

10. Qui l'adopta pour son fils, et le nomma Moïse, parce, disoit-elle, que je l'ai tiré de l'eau.





C. P. Marillier inv. E. De Ghendt sculp.

Mariage de Moïse.

§. II. *Moïse tue un Egyptien, et s'enfuit.*

11. Lorsque Moïse fut devenu grand, il sortit pour aller voir ses frères. Il vit l'affliction où ils étoient, et il trouva que l'un d'eux, Hébreu comme lui, étoit outragé par un Egyptien.

12. Il regarda en même temps de tous côtés; et ne voyant personne auprès de lui, il tua l'Egyptien, et le cacha dans le sable.

13. Le lendemain il trouva deux Hébreux qui se querelloient, et il dit à celui qui outrageoit l'autre : Pourquoi frappez-vous votre frère ?

14. Cet homme lui répondit : Qui vous a établi prince et juge au dessus de nous? Est-ce que vous voulez me tuer comme vous tuâtes hier un Egyptien ? Moïse eut peur, et il dit : Comment cela s'est-il découvert ?

15. Pharaon en ayant été averti, cherchoit à faire mourir Moïse. Mais il se cacha, et s'enfuit au pays de Madian, où il demeura, et s'assit près d'un puits.

§. III. *Mariage de Moïse.*

16. Or le prêtre de Madian avoit sept filles, qui étant venues pour puiser de l'eau, et en ayant rempli les canaux, vouloient faire boire les troupeaux de leur père.

17. Mais des pasteurs étant survenus, les chassèrent. Alors Moïse se levant, et prenant la défense de ces filles, fit boire leurs brebis.

18. Lorsqu'elles furent retournées chez Raguel leur père, il leur dit : Pourquoi êtes-vous revenues plus tôt qu'à l'ordinaire ?

19. Elles lui répondirent : Un Egyptien nous a délivrées de la violence des pasteurs, et il a même tiré de l'eau avec nous, et a donné à boire à nos brebis.

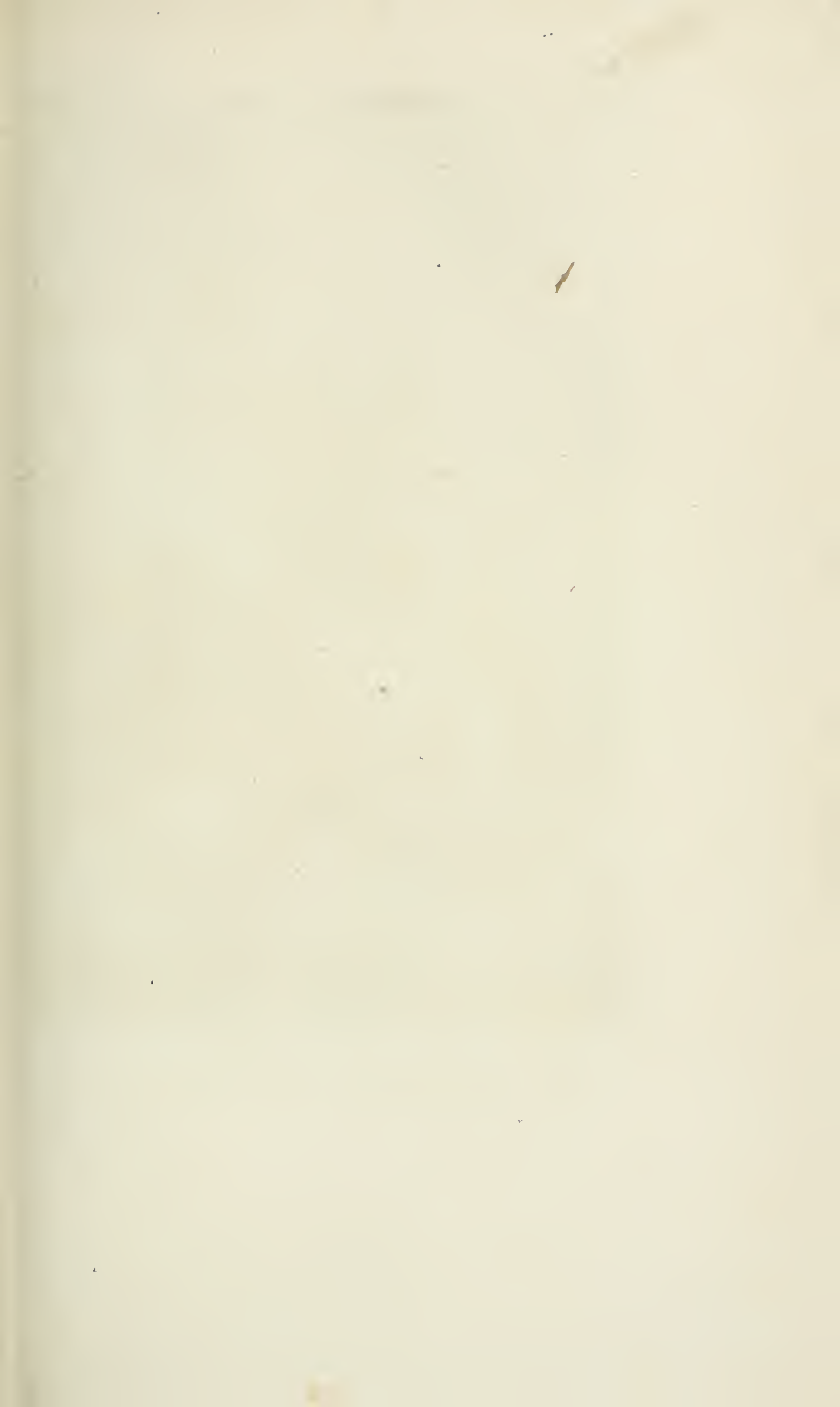
20. Où est-il ? dit leur père. Pourquoi avez-vous laissé aller cet homme ? Appelez-le, afin que nous le fassions manger.

21. Moïse lui jura donc qu'il demeureroit avec lui. Il épousa ensuite sa fille qui s'appeloit Séphora.

22. Et elle lui enfanta un fils qu'il nomma Gerson, en disant : J'ai été voyageur dans une terre étrangère. Elle eut encore un autre fils qu'il nomma Eliézer, en disant : Le Dieu de mon père qui est mon protecteur, m'a délivré de la main de Pharaon.

23. Long-temps après, le roi d'Egypte mourut ; et les enfans d'Israël gémissant sous le poids des ouvrages qui les accabloient, crièrent *vers le ciel ;* et les cris que tiroit d'eux l'excès de leurs travaux, s'élevèrent jusqu'à Dieu.

24. Il entendit leurs gémissemens : il se souvint de l'alliance qu'il avoit faite avec Abraham, Isaac et Jacob.





Marillier inv, 1789. Delvaux S.

Dieu apparoit a Moise

25. Et le Seigneur regarda *favorablement* les enfans d'Israël, et il les reconnut *pour son peuple.*

CHAPITRE III.

§. I. *Dieu apparoît à Moïse.*

1. CEPENDANT Moïse conduisoit les brebis de Jéthro son beau-père, prêtre de Madian : et ayant mené son troupeau au fond du désert, il vint à la montagne de Dieu, *nommée* Horeb.

2. Alors le Seigneur lui apparut dans une flamme de feu qui sortoit du milieu d'un buisson ; et il voyoit brûler le buisson sans qu'il fût consumé.

3. Moïse dit donc : Il faut que j'aille reconnoître quelle est cette merveille que je vois, et pourquoi ce buisson ne se consume point.

4. Mais le Seigneur le voyant venir pour considérer ce qu'il voyoit, il l'appela du milieu du buisson, et lui dit : Moïse, Moïse. Il lui répondit : Me voici.

5. Et Dieu ajouta : N'approchez pas d'ici ; ôtez les souliers de vos pieds, parce que le lieu où vous êtes est une terre sainte.

6. Il dit encore : Je suis le Dieu de votre père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Moïse cacha son visage, parce qu'il n'osoit regarder Dieu.

7. Le Seigneur lui dit : J'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte : j'ai entendu le cri qu'il jette à cause de la dureté de ceux qui ont l'intendance des travaux :

8. Et sachant quelle est sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Egyptiens, et pour le faire passer de cette terre en une terre bonne et spacieuse ; en une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, au pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens.

9. Le cri des enfans d'Israël est donc venu jusqu'à moi ; j'ai vu leur affliction, et de quelle manière ils sont opprimés par les Egyptiens.

§. II. *Dieu envoie Moïse pour délivrer les Israélites.*

10. Mais venez, et je vous enverrai vers Pharaon, afin que vous fassiez sortir de l'Egypte les enfans d'Israël, qui sont mon peuple.

11. Moïse dit à Dieu : Qui suis-je moi, pour aller vers Pharaon, et pour faire sortir de l'Egypte les enfans d'Israël ?

12. Dieu lui répondit : Je serai avec vous ; et ce sera-là le signe qui vous fera connoître que c'est moi qui vous aurai envoyé. Lorsque vous aurez tiré mon peuple de l'Egypte, vous offrirez à Dieu un sacrifice sur cette montagne.

13. Moïse dit à Dieu : J'irai donc vers les enfans d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. Mais s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur répondrai-je ?

14. Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI EST. Voici, ajouta-t-il, ce que vous direz aux enfans d'Israël. CELUI QUI EST m'a envoyé vers vous.

15. Dieu dit encore à Moïse : Vous direz ceci aux enfans d'Israël : Le Seigneur, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, m'a envoyé vers vous. Ce *premier* nom est celui que j'ai dans toute l'éternité ; et celui-ci est le nom qui me fera connoître dans la suite de tous les siècles.

16. Allez, assemblez les anciens d'Israël, et dites-leur : Le Seigneur, le Dieu de vos pères m'est apparu. Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob m'a dit : Je suis venu vous visiter, et j'ai vu tout ce qui vous est arrivé en Egypte.

17. J'ai résolu de vous tirer de l'oppression des Egyptiens, et de vous faire passer au pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, en une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel.

18. Ils écouteront votre voix, et vous irez, vous et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte ; vous lui direz : Le Seigneur, le Dieu des Hé-

breux nous a appelés. Cest pourquoi nous sommes obligés d'aller trois journées de chemin dans le désert, pour sacrifier au Seigneur notre Dieu.

19. Mais je sais que le roi d'Egypte ne vous laissera point aller, s'il n'y est contraint par une main forte.

20. J'étendrai donc ma main, et je frapperai *les peuples* d'Egypte *par toutes sortes* de prodiges que je ferai au milieu d'eux; et après cela il vous laissera aller.

21. Je ferai trouver grace à ce peuple dans l'esprit des Egyptiens: et lorsque vous partirez, vous ne sortirez pas les mains vides;

22. Mais chaque femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'or et d'argent, et des vêtemens *précieux;* vous en habillerez vos fils et vos filles, et vous dépouillerez l'Egypte.

CHAPITRE IV.

§. I. *Dieu rassure Moïse par des miracles.*

1. Moïse répondit *à Dieu:* Ils ne me croiront pas, et ils n'écouteront point ma voix; mais ils diront: Le Seigneur ne vous a point apparu.

2. *Dieu* lui dit donc: Que tenez-vous en votre main? Une verge, lui répondit-il.

3. Le Seigneur ajouta: Jetez-la à terre. Moïse la jeta, et elle fut changée en serpent, de sorte que Moïse s'enfuit.

4. Le Seigneur lui dit encore : Etendez votre main, et prenez ce serpent par la queue. Il étendit la main et le prit, et aussitôt la verge *changée en serpent* redevint verge.

5. *Le Seigneur* ajouta : *J'ai fait ceci*, afin qu'ils croient que le Seigneur le Dieu de leurs pères vous a apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob.

6. Le Seigneur lui dit encore : Mettez votre main dans votre sein. Et l'ayant mise dans son sein, il l'en retira pleine d'une lèpre *blanche* comme la neige.

7. Remettez, dit le Seigneur, votre main dans votre sein. Il la remit, et il l'en retira toute semblable au reste de son corps.

8. S'ils ne vous croient pas, dit le Seigneur, et s'ils n'écoutent pas la voix du premier miracle, ils écouteront celle du second.

9. Que s'ils ne croient point encore à ces deux miracles, et s'ils n'écoutent point votre voix, prenez de l'eau du fleuve, répandez-la sur la terre, et tout ce que vous aurez puisé dans le fleuve sera changé en sang.

10. Moïse dit *alors* : Seigneur, je vous prie *de considérer, que* je n'ai jamais eu la facilité de parler ; et depuis même que vous avez commencé à parler à votre serviteur, j'ai la langue encore moins libre et plus empêchée.

11. Le Seigneur lui répondit : Qui a fait la bouche de l'homme ? Qui a formé le muet et

le sourd ; celui qui voit, et celui qui est aveugle ? N'est-ce pas moi ?

12. Allez donc, je serai dans votre bouche ; et je vous apprendrai ce que vous aurez à dire.

13. Je vous prie, Seigneur, repartit Moïse, envoyez celui que vous devez envoyer.

14. Le Seigneur se fâcha contre Moïse, et il lui dit : Je sais qu'Aaron votre frère, de la race de Lévi, s'exprime aisément : il va venir au devant de vous ; et quand il vous verra, son cœur sera plein de joie.

15. Parlez-lui, et mettez mes paroles dans votre bouche et dans la sienne, et je vous montrerai ce que vous aurez à faire.

16. Il parlera pour vous au peuple, et il sera votre bouche ; et vous le conduirez dans tout ce qui regarde Dieu.

17. Prenez aussi cette verge en votre main ; car ce sera avec elle que vous ferez des miracles.

§. II. *Moïse va en Egypte.*

18. Moïse s'en alla donc, et retourna chez Jéthro son beau-père ; *et* il lui dit : Je m'en vais retrouver mes frères en Egypte, pour voir s'ils sont encore en vie. Jéthro lui dit : Allez en paix.

19. Or, le Seigneur dit à Moïse, lorsqu'il étoit encore en Madian : Allez, retournez en Egypte ; car ceux qui vouloient vous ôter la vie sont tous morts.

20. Moïse prit donc sa femme et ses fils, les mit sur un âne, et retourna en Egypte, portant à sa main la verge de Dieu.

21. Et le Seigneur lui dit lorsqu'il retournoit en Egypte : Ne manquez pas de faire devant Pharaon tous les miracles que je vous ai donné le pouvoir de faire. J'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller *mon* peuple.

22. Vous lui parlerez donc de cette sorte : Voici ce que dit le Seigneur : Israël est mon fils aîné.

23. Je vous ai *déja* dit : Laissez aller mon fils, afin qu'il me rende le culte qui m'est dû ; et vous n'avez point voulu le laisser aller : c'est pourquoi je m'en vais tuer votre fils aîné.

§. III. *Moïse circoncit son fils.*

24. Moïse étant en chemin, le Seigneur se présenta à lui dans l'hôtellerie, et il vouloit lui ôter la vie.

25. Séphora prit aussitôt une pierre très-aiguë, et circoncit la chair de son fils ; et touchant les pieds *de Moïse*, elle lui dit : Vous m'êtes un époux de sang.

26. Alors *le Seigneur* laissa Moïse, après que Séphora eut dit à cause de la circoncision : Vous m'êtes un époux de sang.

27. Cependant le Seigneur dit à Aaron : Allez au désert au devant de Moïse. Et Aaron

alla au devant de lui sur la montagne de Dieu, et il le baisa.

28. Moïse raconta à Aaron tout ce que le Seigneur lui avoit dit en l'envoyant, et les miracles qu'il lui avoit ordonné de faire.

29. Et étant venus tous deux *en Egypte*, ils firent assembler tous les anciens d'entre les enfans d'Israël.

30. Et Aaron rapporta tout ce que le Seigneur avoit dit à Moïse, et fit des miracles devant le peuple.

31. Le peuple le crut ; et ils comprirent que le Seigneur avoit visité les enfans d'Israël, et qu'il avoit regardé leur affliction ; et se prosternant en terre, ils l'adorèrent.

CHAPITRE V.

§. I. *Moïse et Aaron déclarent à Pharaon les ordres de Dieu.*

1. Après cela Moïse et Aaron vinrent trouver Pharaon, et lui parlèrent en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël : Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie dans le désert.

2. Mais il répondit : Qui est le Seigneur, pour que je sois obligé d'écouter sa voix, et de laisser sortir Israël ? Je ne connois point le Seigneur, et je ne laisserai point sortir Israël.

3. Ils lui dirent encore : Le Dieu des Hébreux nous a ordonné d'aller trois journées de chemin dans le désert, pour sacrifier au Seigneur notre Dieu ; de peur que nous ne soyons frappés par la peste ou par l'épée.

4. Le roi d'Egypte leur répondit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de leurs ouvrages ? Allez à votre travail.

5. Pharaon dit encore : Ce peuple s'est fort multiplié *dans mon royaume :* vous voyez que cette populace s'est beaucoup accrue. Combien croîtroit-elle davantage, si on lui relâchoit quelque chose de son travail ?

§. II. *Israélites maltraités.*

6. Le Roi donna donc ce jour-là même, cet ordre à ceux qui avoient l'intendance des ouvrages du peuple d'*Israël*, et qui exigeoient d'eux les travaux qu'on leur avoit imposés ; et leur dit :

7. Vous ne donnerez plus, comme auparavant, de paille à ce peuple pour faire leurs briques : mais qu'ils en aillent chercher eux-mêmes.

8. Et vous ne laisserez pas d'exiger d'eux la même quantité de briques qu'ils rendoient auparavant, sans en rien diminuer. Car ils n'ont pas de quoi s'occuper. C'est pourquoi ils crient, et *se* disent *l'un à l'autre* : Allons sacrifier à notre Dieu.

9. Qu'on les accable de travaux, qu'ils fournissent tout ce qu'on exige d'eux, afin qu'ils ne se repaissent plus de paroles de mensonge.

10. Alors ceux qui avoient l'intendance des ouvrages, et qui les exigeoient du peuple, dirent *aux Hébreux :* Voici l'ordre de Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille.

11. Allez, et cherchez-en où vous pourrez en trouver ; et néanmoins on ne diminuera rien de vos ouvrages.

12. Le peuple se répandit donc dans toute l'Egypte, afin d'amasser des pailles.

13. Et ceux qui avoient l'intendance des travaux les pressoient, en leur disant : Rendez tous les jours la même quantité de briques que vous rendiez lorsqu'on vous donnoit des pailles.

14. Ceux donc qui étoient commis sur les ouvrages des enfans d'Israël, furent battus de verges par les exacteurs de Pharaon, qui leur disoient : Pourquoi n'avez-vous pas rendu, ni hier, ni aujourd'hui, la même quantité de briques que vous faisiez auparavant ?

15. Alors ces gens qui commandoient aux enfans d'Israël pour les faire travailler, vinrent crier à Pharaon, en lui disant : Pourquoi traitez-vous ainsi vos serviteurs ?

16. On ne nous donne point de paille, et on nous commande de rendre le même nombre de briques qu'auparavant. Nous sommes battus de

verges, nous qui sommes vos serviteurs, et on tourmente injustement votre peuple.

17. Il leur répondit : Vous avez trop de loisir ; et c'est ce qui vous fait dire : Allons sacrifier au Seigneur.

18. Allez donc, et travaillez : on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez toujours la même quantité de briques.

19. Ainsi ceux qui étoient commis sur les ouvrages des enfans d'Israël, se trouvèrent dans une grande extrémité, à cause qu'on ne vouloit leur rien diminuer du nombre de briques qu'ils étoient auparavant obligés de fournir chaque jour.

§. III. *Ils se plaignent à Moïse.*

20. Et ayant rencontré Moïse et Aaron, qui s'étoient tenus près de là, *attendant* que ces Israélites sortissent d'avec Pharaon,

21. Ils leur dirent : Que le Seigneur voie ceci, et en soit le juge. Car vous nous avez rendu un objet d'abomination devant Pharaon et devant ses serviteurs, et vous lui avez donné une épée pour nous tuer.

22. Moïse étant retourné vers le Seigneur, lui dit : Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple ? Pourquoi m'avez-vous envoyé ?

23. Car depuis que je me suis présenté devant Pharaon pour lui parler en votre nom, il

a tourmenté encore plus votre peuple, et vous ne l'avez point délivré.

CHAPITRE VI.

§. I. *Dieu console les Israélites.*

1. Le Seigneur dit à Moïse : Vous verrez maintenant ce que je vais faire à Pharaon. Car je le contraindrai par la force de mon bras à laisser aller les Israélites, et ma main puissante l'obligera de les faire lui-même sortir de son pays.

2. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit : Je suis le Seigneur

3. Qui ai apparu à Abraham, à Isaac, et à Jacob comme le Dieu tout-puissant : mais je ne me suis point fait connoître à eux sous ce nom qui marque, que Je suis celui qui est.

4. Et j'ai fait alliance avec eux, en leur promettant de leur donner la terre de Chanaan, la terre dans laquelle ils ont demeuré comme voyageurs et étrangers.

5. J'ai entendu les gémissemens des enfans d'Israël parmi les travaux dont les Egyptiens les accablent, et je me suis souvenu de mon alliance.

6. C'est pourquoi, dites *de ma part* aux enfans d'Israël : Je suis le Seigneur, c'est moi qui vous tirerai de la prison des Egyptiens, qui

vous délivrerai de la servitude, et qui vous rachéterai en déployant la force de mon bras, et en faisant éclater la sévérité de mes jugemens.

7. Je vous prendrai pour mon peuple, et je serai votre Dieu ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, lorsque je vous aurai délivré de la prison des Egyptiens ;

8. Et que je vous aurai fait entrer dans cette terre que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac, et à Jacob : car je vous la donnerai, et vous en mettrai en possession, moi qui suis le Seigneur.

9. Moïse rapporta donc tout ceci aux enfans d'Israël ; mais ils ne l'écoutèrent point, à cause de leur extrême affliction, et de l'excès des travaux dont ils étoient accablés.

10. Dieu parla ensuite à Moïse, et il lui dit :

11. Allez trouver Pharaon roi d'Egypte, et parlez-lui, afin qu'il permette aux enfans d'Israël de sortir de son pays.

12. Moïse répondit au Seigneur : Vous voyez que les enfans d'Israël ne m'écoutent point : comment donc Pharaon m'écouteroit-il, principalement étant, comme je suis, incirconcis des lèvres.

13. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron ; il leur donna ordre d'aller trouver les enfans d'Israël, et Pharaon roi d'Egypte, pour faire sortir de l'Egypte les enfans d'Israël.

§. II. *Généalogie de Juda et de Lévi.*

14. Voici les noms des princes des maisons selon l'ordre de leurs familles. Les enfans de Ruben, fils aîné d'Israël, *furent* Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi.

15. Ce sont-là les familles de Ruben. Les enfans de Siméon, *furent* Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin, Soar, et Saül fils d'une femme de Chanaan. Ce sont-là les familles de Siméon.

16. Voici les noms des enfans de Lévi, et la suite de leurs familles. Ses enfans *furent* Gerson, Caath et Mérari. Le temps de la vie de Lévi fut de cent trente-sept ans.

17. Les enfans de Gerson, *furent* Lobni et Séméi, qui eurent chacun leurs familles.

18. Les enfans de Caath, *furent* Amram, Isaar, Hébron et Oziel. Le temps de la vie de Caath fut de cent trente-trois ans.

19. Les enfans de Mérari, *furent* Moholi et Musi. Ce sont-là les enfans sortis de Lévi, chacun dans sa famille.

20. Or Amram épousa Jochabed, fille de son oncle paternel, dont il eut Aaron et Moïse; et le temps que vécut Amram fut de cent trente-sept ans.

21. Les enfans d'Isaar, *furent* Coré, Népheg et Zéchri.

22. Les enfans d'Oziel, *furent* Misaël, Elisaphan et Séthri.

23. Aaron épousa Elisabeth, fille d'Aminadab, sœur de Nahason, dont il eut Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar.

24. Les enfans de Coré, *furent* Aser, Elcana et Abiasaph. Ce sont-là les familles sorties de Coré.

25. Eléazar fils d'Aaron épousa une des filles de Phutiel, dont il eut Phinées. Ce sont-là les chefs des familles de Lévi, qui eurent chacun leurs enfans.

26. Aaron et Moïse sont ceux auxquels le Seigneur commanda de faire sortir de l'Egypte les enfans d'Israël, selon leurs bandes *et* leurs troupes différentes.

27. Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon roi d'Egypte, pour faire sortir de l'Egypte les enfans d'Israël. Moïse et Aaron furent ceux qui lui parlèrent,

28. Lorsque le Seigneur donna ses ordres à Moïse dans l'Egypte.

29. Car le Seigneur parla à Moïse, et il lui dit : Je suis le Seigneur : dites à Pharaon roi d'Egypte tout ce que je vous ordonne de lui dire.

30. Et Moïse répondit au Seigneur : Vous voyez que je suis incirconcis des lèvres ; comment Pharaon m'écoutera-t-il ?

CHAPITRE VII.

§. I. *Moïse et Aaron vont trouver Pharaon.*

1. ALORS le Seigneur dit à Moïse : Je vous ai établi le Dieu de Pharaon ; et Aaron votre frère sera votre prophète.

2. Vous direz à Aaron tout ce que je vous ordonne de dire ; et Aaron parlera à Pharaon, afin qu'il permette aux enfans d'Israël de sortir de son pays.

3. Mais j'endurcirai son cœur, et je signalerai ma puissance dans l'Egypte par un grand nombre de prodiges et de merveilles ;

4. Et Pharaon ne vous écoutera point : J'étendrai ma main sur l'Egypte ; et après y avoir fait éclater la sévérité de mes jugemens, j'en ferai sortir mon armée et mon peuple, *qui sont* les enfans d'Israël.

5. Les Egyptiens apprendront que je suis le Seigneur, après que j'aurai étendu ma main sur l'Egypte, et que j'aurai fait sortir les enfans d'Israël du milieu d'eux.

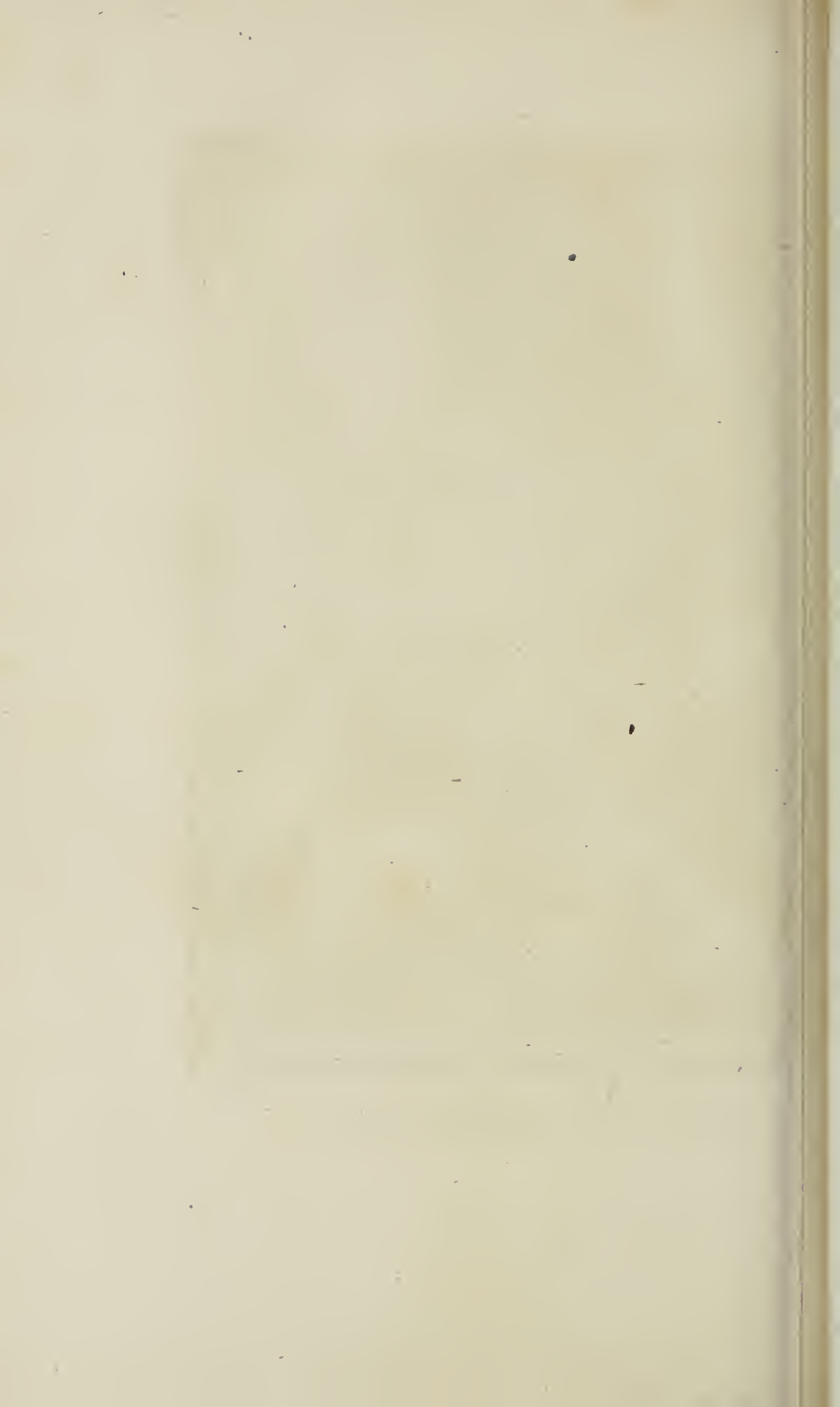
6. Moïse et Aaron firent donc, et se conduisirent selon que le Seigneur le leur avoit ordonné.

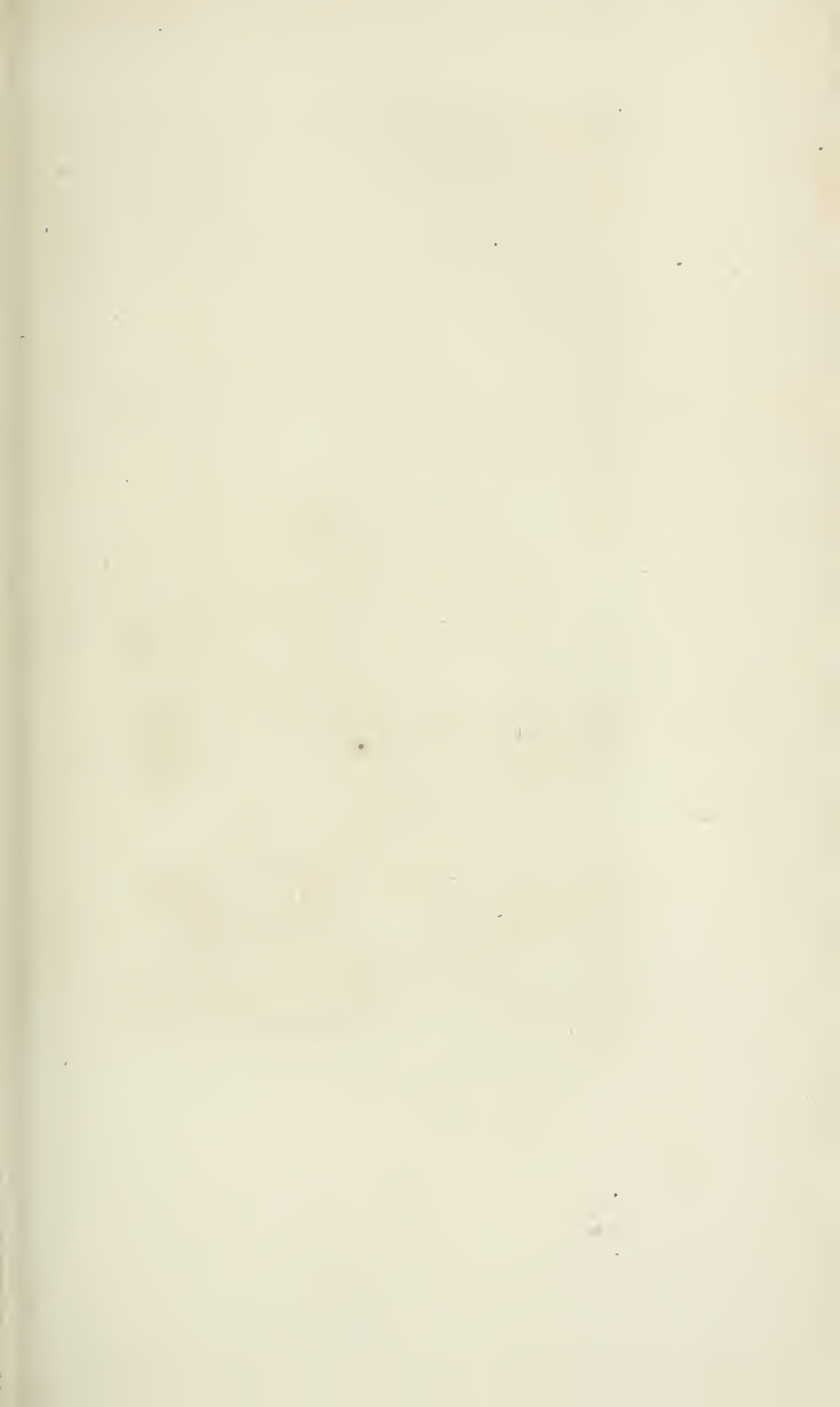
7. Moïse avoit quatre-vingts ans, et Aaron quatre-vingt trois, lorsqu'ils parlèrent à Pharaon.

8. Le



Verge d'Aaron changée en Serpent.







Marillier inv. 1790 Delvaux sculp.

Premiere plaie, Eaux changées en sang.

8. Le Seigneur dit encore à Moïse et à Aaron :

9. Lorsque Pharaon vous dira : Faites des miracles devant nous ; vous direz à Aaron : Prenez votre verge, et jetez-la devant Pharaon, et elle sera changée en serpent.

§. II. *Verge d'Aaron changée en serpent.*

10. Moïse et Aaron étant donc allés trouver Pharaon, firent ce que le Seigneur leur avoit commandé. Aaron jeta sa verge devant Pharaon et ses serviteurs, et elle fut changée en serpent.

11. Pharaon ayant fait venir les sages *d'Egypte*, et les magiciens, ils firent aussi la même chose par les enchantemens du pays, et par les secrets de leur art.

12. Et chacun d'eux ayant jeté sa verge, elles furent changées en serpens : mais la verge d'Aaron dévora leurs verges.

13. Alors le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avoit ordonné.

§. III. *Première plaie, eaux changées en sang.*

14. Et le Seigneur dit à Moïse : Le cœur de Pharaon s'est endurci, il ne veut point laisser aller *mon* peuple.

15. Allez le trouver dès le matin : il sortira pour aller sur l'eau ; et vous vous tiendrez sur le bord du fleuve pour venir au devant de lui. Vous prendrez en votre main la verge qui a été changée en serpent,

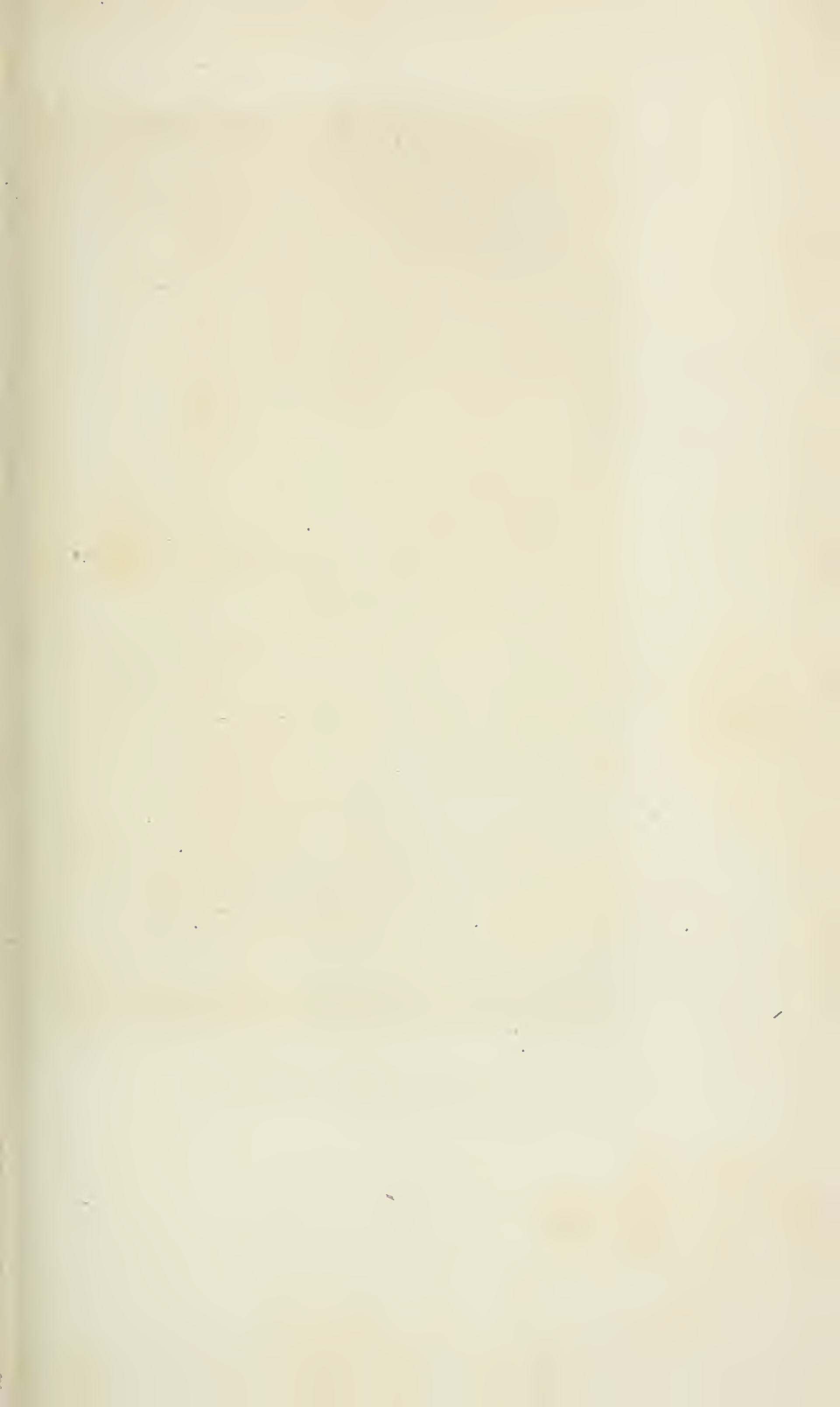
16. Et vous lui direz : Le Seigneur le Dieu des Hébreux m'a envoyé vers vous, pour vous dire : Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie dans le désert : et jusqu'à présent vous ne m'avez point voulu écouter.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur : Vous connoîtrez en ceci que je suis le Seigneur : je vais frapper l'eau de ce fleuve avec la verge que j'ai en ma main, et elle sera changée en sang.

18. Les poissons aussi qui sont dans le fleuve mourront ; les eaux se corrompront, et les Egyptiens souffriront beaucoup en buvant de l'eau du fleuve.

19. Le Seigneur dit encore à Moïse : Dites à Aaron : Prenez votre verge, et étendez votre main sur les eaux d'Egypte, sur les fleuves, sur les ruisseaux, sur les marais et sur les eaux de tous les lacs, afin qu'elles soient changées en sang, et qu'il n'y ait que du sang en toute l'Egypte, dans tous les vaisseaux, ou de bois, ou de pierre.

20. Moïse et Aaron firent donc ce que le Seigneur leur avoit ordonné. Aaron élevant sa verge, frappa l'eau du fleuve devant Pharaon et ses serviteurs, et l'eau fut changée en sang.





C. P. Marillier inv.t C. F. Viguet Sculp.

Seconde plaie, Grenouilles.

21. Les poissons qui étoient dans le fleuve moururent : le fleuve se corrompit, les Egyptiens ne pouvoient boire de ses eaux, et il y eut du sang dans tout le pays d'Egypte.

22. Les magiciens d'Egypte firent la même chose avec leurs enchantemens, et le cœur de Pharaon s'endurcit. Il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avoit ordonné.

23. Il se retira de devant eux, et entra dans sa maison ; et il ne fléchit point encore son cœur pour cette fois.

24. Tous les Egyptiens creusèrent la terre le long du fleuve, *et* y cherchèrent de l'eau pour boire, parce qu'ils ne pouvoient boire de l'eau du fleuve.

25. Et il se passa sept jours entiers, depuis la plaie dont le Seigneur avoit frappé le fleuve.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Seconde plaie, grenouilles.*

1. LE Seigneur dit encore à Moise : Allez trouver Pharaon, et lui dites : Voici ce que dit le Seigneur : Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie.

2. Que si vous ne voulez pas le laisser aller, je frapperai toutes vos terres, *et je les couvrirai* de grenouilles.

3. Le fleuve en produira une infinité, qui entreront dans votre maison, qui monteront dans

la chambre où vous couchez et sur votre lit, *qui entreront* dans les maisons de vos serviteurs, et dans celles de tout votre peuple, *qui passeront* jusque dans vos fours, et jusque sur les restes de vos viandes.

4. C'est ainsi que vous serez tourmentés de ces grenouilles, vous, votre peuple et tous vos serviteurs.

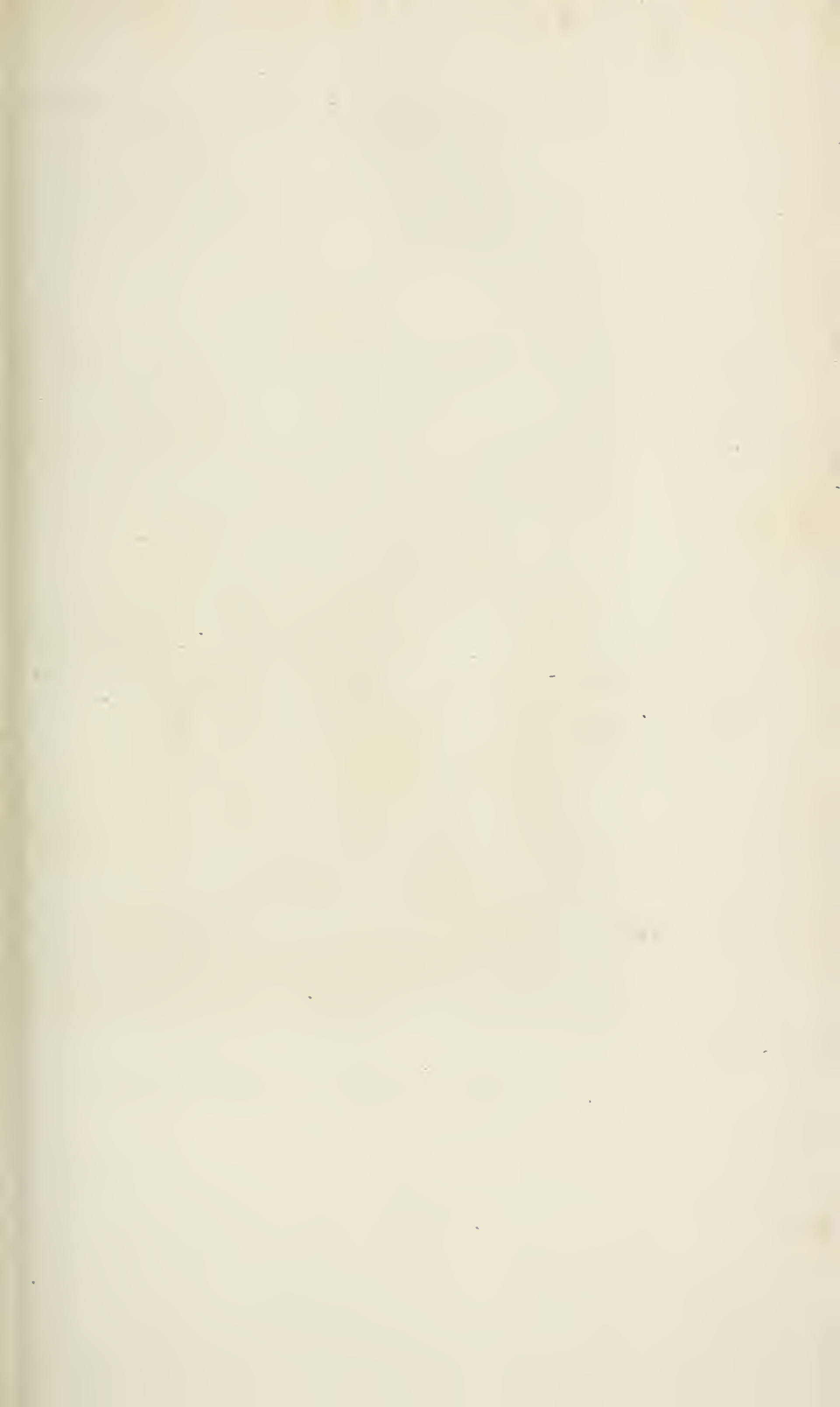
5. Le Seigneur dit donc à Moïse : Dites à Aaron : Etendez votre main sur les fleuves, sur les ruisseaux et sur les marais, et faites venir des grenouilles sur *toute* la terre d'Egypte.

6. Aaron étendit sa main sur les eaux d'Egypte, et les grenouilles en sortirent, et couvrirent l'Egypte *de toutes parts.*

7. Les magiciens firent aussi la même chose par leurs enchantemens, et ils firent venir des grenouilles sur la terre d'Egypte.

8. Pharaon appela ensuite Moïse et Aaron, et leur dit : Priez le Seigneur, afin qu'il me délivre, moi et mon peuple, de ces grenouilles ; et je laisserai aller le peuple, afin qu'il sacrifie au Seigneur.

9. Moïse répondit à Pharaon : Marquez-moi le temps auquel vous voulez que je prie pour vous, pour vos serviteurs et pour votre peuple ; afin que les grenouilles soient chassées loin de vous et de votre maison, de vos serviteurs et de votre peuple, et qu'elles ne demeurent que dans le fleuve.





Troisiéme plaie, Moucherons.

10. Demain, répondit Pharaon. Je ferai, dit Moïse, ce que vous me demandez ; afin que vous sachiez que rien n'est égal au Seigneur notre Dieu.

11. Les grenouilles se retireront de vous, de votre maison, de vos serviteurs et de votre peuple ; et elles ne demeureront plus que dans le fleuve.

12. Moïse et Aaron étant sortis de devant Pharaon, Moïse cria au Seigneur pour *accomplir* la promesse qu'il avoit faite à Pharaon, de le délivrer des grenouilles au jour qu'il avoit marqué.

13. Et le Seigneur fit ce que Moïse lui avoit demandé ; et les grenouilles moururent dans les maisons, dans les villages et dans les champs.

14. On les amassa en de grands monceaux, et la terre en fut infectée.

§. II. *Troisième plaie, moucherons.*

15. Mais Pharaon voyant qu'il avoit un peu de relâche, appesantit son cœur, et il n'écouta point Moïse et Aaron, comme le Seigneur l'avoit ordonné.

16. Alors le Seigneur dit à Moïse : Dites à Aaron : Etendez votre verge, et frappez la poussière de la terre, et que toute la terre de l'Egypte soit remplie de moucherons.

17. Ils firent ce que Dieu leur avoit dit. Et Aaron tenant sa verge, étendit la main, et frappa la poussière de la terre ; et les hommes et les bêtes furent tout couverts de moucherons, et toute la poussière de la terre fut changée en moucherons dans toute l'Egypte.

18. Les magiciens voulurent faire la même chose par leurs enchantemens, et produire de ces moucherons, mais ils ne le purent ; et les hommes et les bêtes en étoient couverts.

19. Ces magiciens dirent donc à Pharaon : C'est le doigt de Dieu qui agit ici. Et le cœur de Pharaon s'endurcit ; et il n'écouta point Moïse et Aaron, comme le Seigneur l'avoit ordonné.

§. III. *Quatrième plaie, mouches.*

20. Le Seigneur dit aussi à Moïse : Levez-vous dès la pointe du jour, et présentez-vous devant Pharaon ; car il sortira pour aller sur l'eau ; et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie.

21. Que si vous ne le laissez point aller, je m'en vais envoyer contre vous, contre vos serviteurs, contre votre peuple, et dans vos maisons, des mouches de toutes sortes ; et les maisons des Egyptiens, et tous les lieux où ils se trouveront, seront remplis de toutes sortes de mouches.

22. Et je rendrai ce jour-là la terre de Gessen



Quatrieme plaie, les Mouches

où est mon peuple, une terre miraculeuse, où il ne se trouvera aucune de ces mouches; afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur de toute la terre.

23. Je séparerai ainsi mon peuple d'avec votre peuple : demain ce miracle se fera.

24. Le Seigneur fit ce qu'il avoit dit. Une multitude de mouches très-dangereuses vint dans les maisons de Pharaon, de ses serviteurs, et par toute l'Egypte; et la terre fut corrompue par cette sorte de mouches.

25. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Allez sacrifier à votre Dieu dans ce pays-ci.

26. Moïse répondit : Cela ne se peut point faire ; car nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu, des *animaux dont la mort paroîtroit* une abomination aux Egyptiens. Que si nous tuons devant les yeux des Egyptiens ce qu'ils adorent, ils nous lapideront.

27. Nous irons dans le désert trois journées de chemin, et nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu, comme il nous l'a recommandé.

28. Et Pharaon lui dit : Je vous laisserai aller dans le désert pour sacrifier au Seigneur votre Dieu, mais n'allez donc pas plus loin : priez Dieu pour moi.

29. Moïse répondit : Je prierai le Seigneur aussitôt que je serai sorti d'auprès de vous, et demain toutes les mouches se retireront de Pha-

raon, de ses serviteurs et de son peuple. Mais ne me trompez donc plus, en ne laissant point encore aller le peuple pour sacrifier au Seigneur.

30. Moïse étant sorti d'avec Pharaon, pria le Seigneur,

31. Qui fit ce que Moïse lui avoit demandé; et il chassa toutes les mouches de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple, sans qu'il en restât une seule.

32. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, en sorte qu'il ne voulut point permettre encore pour cette fois que le peuple s'en allât.

CHAPITRE IX.

§. I. *Cinquième plaie, la peste sur les bêtes.*

1 Le Seigneur dit à Moïse: Allez trouver Pharaon, et lui dites: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu des Hébreux: Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie.

2. Que si vous refusez *de m'obéir*, et si vous le retenez encore;

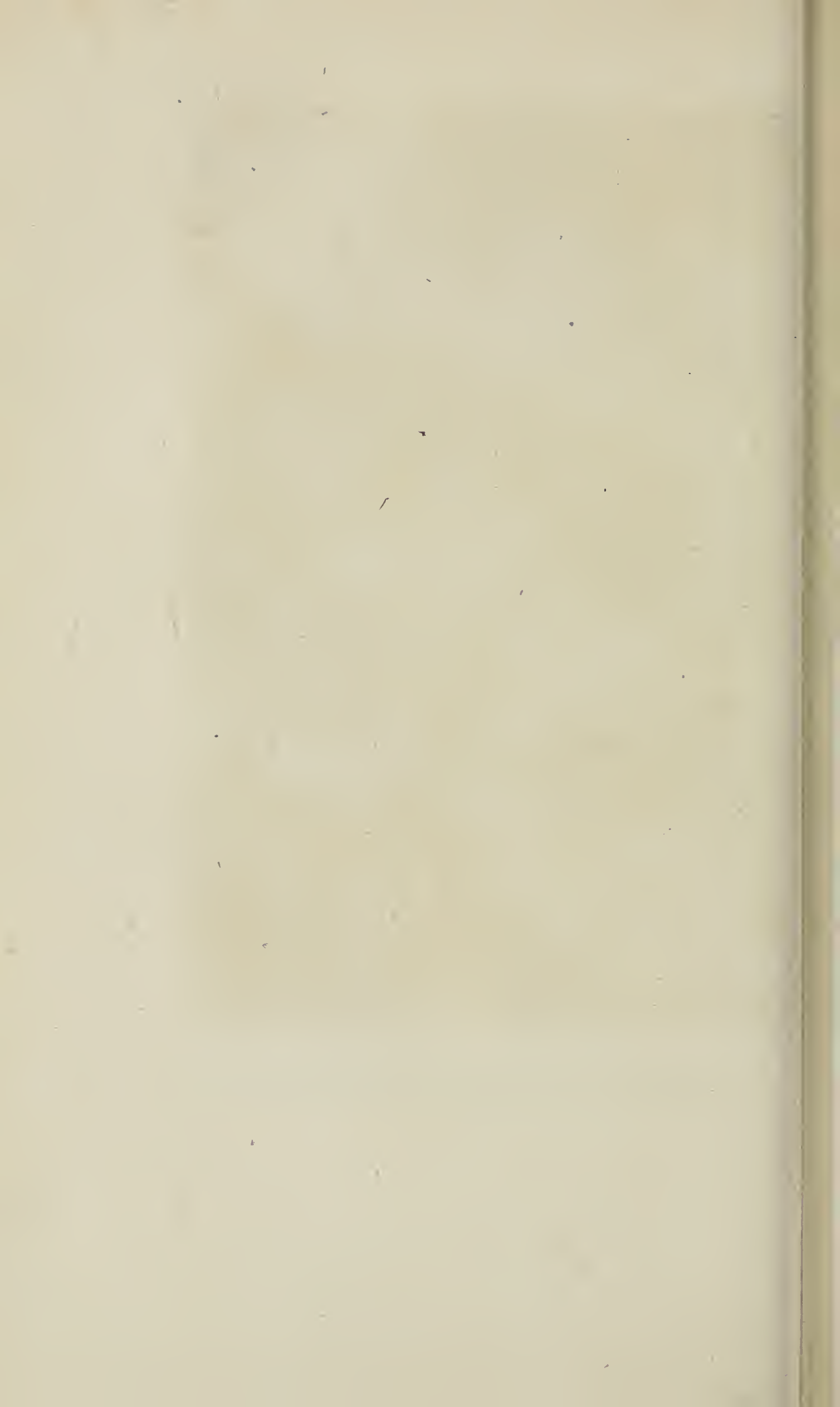
3. Je m'en vais étendre ma main sur vos champs: et les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis seront frappés d'une peste très-dangereuse.

4. Et le Seigneur fera un miracle pour discerner ce qui appartient aux enfans d'Israël d'avec ce qui appartient aux Egyptiens; en sorte que



Monsiau inv. De Launay le j. f.

Cinquieme plaie, la peste sur les bêtes.







Marillier inv. De Launay le J.e sc.

Sixieme plaie, ulcères sur les hommes.

de tout ce que possèdent les enfans d'Israël, rien ne périra.

5. Le Seigneur en a marqué lui-même le temps; et il déclare que ce sera demain qu'il fera cette merveille sur la terre.

6. Le Seigneur fit donc le lendemain ce qu'il avoit dit. Toutes les bêtes des Egyptiens moururent, et nulle, de toutes celles des enfans d'Israël, ne périt.

7. Pharaon envoya voir; et l'on trouva que rien n'étoit mort de tout ce que possédoit Israël. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller le peuple.

§. II. *Sixième plaie, ulcères sur les hommes.*

8. Alors le Seigneur dit à Moïse et à Aaron: Prenez plein vos mains de la cendre qui est dans la cheminée, et que Moïse la jette au ciel devant Pharaon;

9. Et que cette poussière se répande sur toute l'Egypte. Il s'en formera des ulcères et des tumeurs dans les hommes et dans les animaux, par toute l'Egypte.

10. Ayant donc pris de la cendre de la cheminée, ils se présentèrent devant Pharaon, et Moïse la jeta au ciel. En même temps il se forma des ulcères et des tumeurs dans les hommes et dans les animaux.

11. Et les magiciens ne pouvoient se tenir

devant Moïse, à cause des ulcères qui leur étoient venus comme à tout le reste des Egyptiens.

12. Et le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avoit prédit à Moïse.

§. III. *Septième plaie, peste et grêle.*

13. Et le Seigneur dit encore à Moïse : Levez-vous dès le point du jour, et présentez-vous devant Pharaon, et lui dites : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu des Hébreux : Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie.

14. Car c'est maintenant que je vais faire fondre toutes mes plaies sur votre cœur, sur vos serviteurs et sur votre peuple; afin que vous sachiez que nul n'est semblable à moi dans toute la terre.

15. C'est maintenant que je vais étendre ma main, et frapper de peste, vous et votre peuple, et vous périrez de dessus la terre.

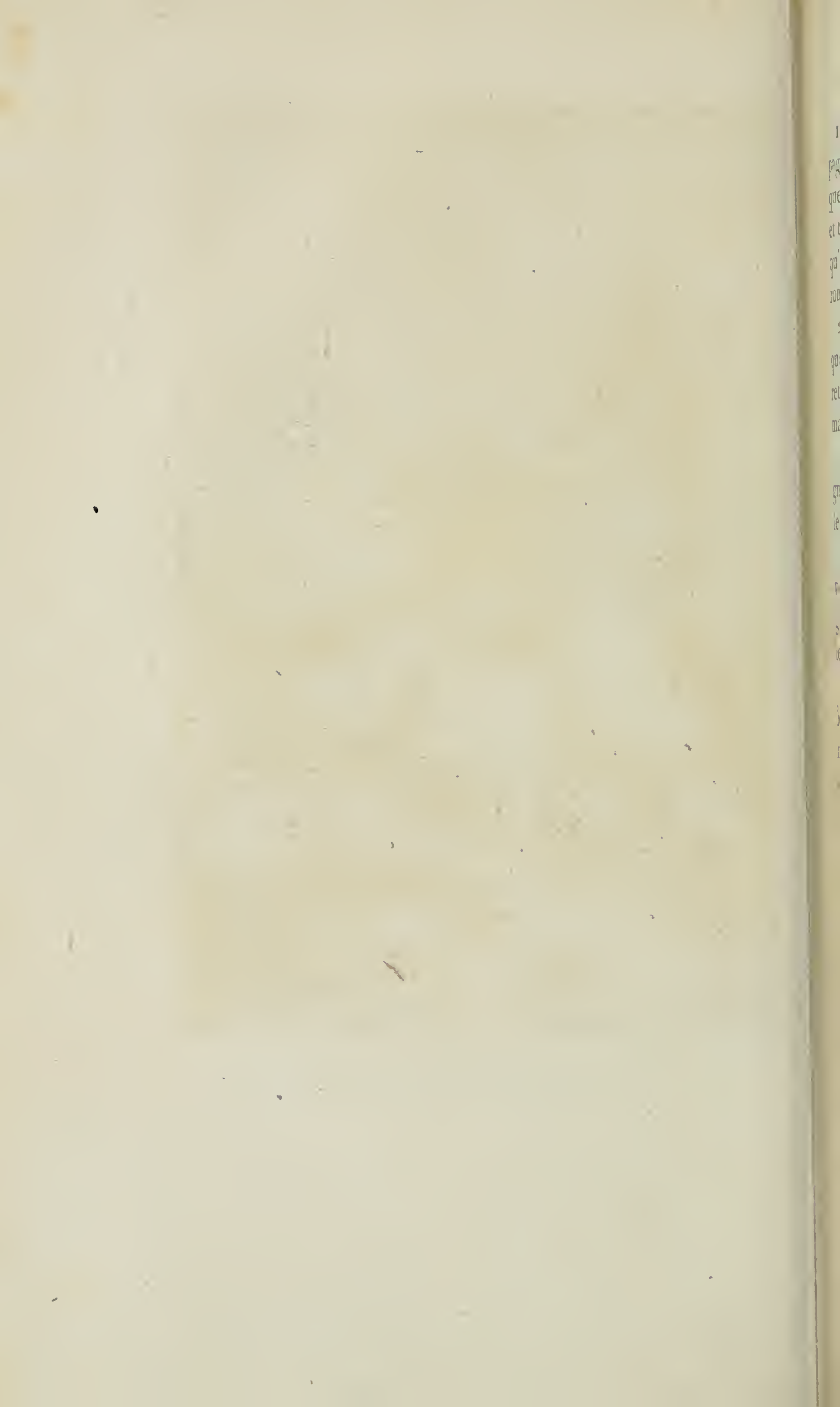
16. Car je vous ai établi, pour faire éclater en vous ma toute-puissance, et pour rendre mon nom célèbre dans toute la terre.

17. Quoi! vous retenez encore mon peuple, et vous ne voulez pas le laisser aller?

18. Demain à cette même heure, je ferai pleuvoir une horrible grêle, et telle qu'on n'en a point vu de semblable dans l'Egypte, depuis qu'elle est fondée, jusqu'aujourd'hui.



Septiéme plaie, Peste et Grêle



19. Envoyez donc dès maintenant à la campagne, et faites-en retirer vos bêtes et tout ce que vous y avez : car et les hommes et les bêtes, et toutes les choses qui se trouveront dehors et qu'on n'aura point retirées des champs, mourront étant frappées de la grêle.

20. Ceux d'entre les serviteurs de Pharaon qui craignirent la parole du Seigneur, firent retirer leurs serviteurs et leurs bêtes dans leurs maisons.

21. Mais ceux qui négligèrent ce que le Seigneur avoit dit, laissèrent leurs serviteurs et leurs bêtes dans les champs.

22. Alors le Seigneur dit à Moïse : Etendez votre main vers le ciel, afin qu'il tombe une grêle dans toute l'Egypte, sur les hommes, sur les bêtes, et sur toute l'herbe de la campagne.

23. Moïse ayant levé sa verge vers le ciel, le Seigneur fit fondre la grêle sur la terre au milieu des tonnerres et des feux qui brilloient de toutes parts : le Seigneur fit pleuvoir la grêle sur la terre d'Egypte.

24. La grêle et le feu, mêlés l'un avec l'autre, tomboient ensemble ; et cette grêle fut d'une telle grosseur, qu'on n'en avoit jamais vu auparavant de semblable dans toute l'étendue de l'Egypte, depuis l'établissement de son peuple.

25. Dans tout le pays de l'Egypte la grêle frappa de mort tout ce qui se trouva dans les

champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. Elle fit mourir toute l'herbe de la campagne, et elle rompit tous les arbres.

26. Il n'y eut qu'au pays de Gessen où étoient les enfans d'Israël, que cette grêle ne tomba point.

27. Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché encore cette fois : Le Seigneur est juste ; moi et mon peuple nous sommes des impies.

28. Priez le Seigneur, afin qu'il fasse cesser ces grands tonnerres et la grêle ; et que je vous laisse aller, sans que vous demeuriez ici davantage.

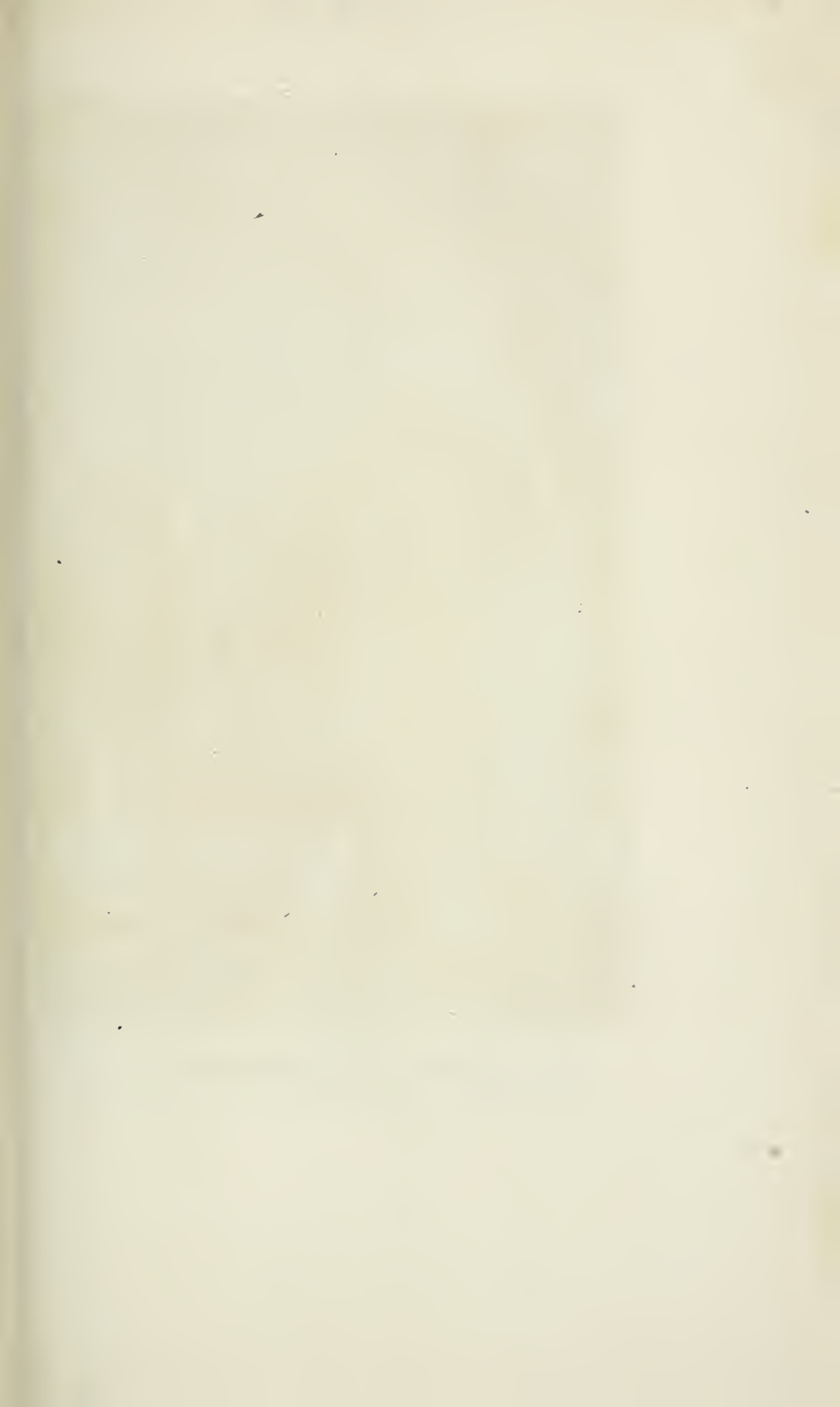
29. Moïse lui répondit : Quand je serai sorti de la ville, j'éleverai mes mains vers le Seigneur, et les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle; afin que vous sachiez que la terre est au Seigneur.

30. Mais je sais que vous ne craignez point encore le Seigneur *notre* Dieu, ni vous, ni vos serviteurs.

31. Le lin et l'orge furent donc gâtés *de la grêle*, parce que l'orge avoit déja poussé son épi, et que le lin commençoit à monter en graine.

32. Mais le froment et les blés ne furent point gâtés, parce qu'ils étoient plus tardifs.

33. Après que Moïse eut quitté Pharaon, et fut sorti de la ville, il éleva les mains vers le





huitieme plaie, Sauterelles.

Seigneur ; et les tonnerres et la grêle cessèrent, sans qu'il tombât plus une goutte d'eau sur la terre.

34. Mais Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres étoient cessés, augmenta encore son péché :

35. Son cœur et celui de ses serviteurs s'appesantit et s'endurcit de plus en plus ; et il ne laissa point aller les enfans d'Israël, selon que le Seigneur l'avoit ordonné par Moïse.

CHAPITRE X.

§. I. *Huitième plaie, sauterelles.*

1. ALORS le Seigneur dit à Moïse : Allez trouver Pharaon ; car j'ai endurci son cœur, et celui de ses serviteurs ; afin que je fasse éclater ces prodiges de ma puissance en sa personne ;

2. Et que vous racontiez à vos enfans et aux enfans de vos enfans, de combien de plaies j'ai frappé les Egyptiens, et combien de merveilles j'ai faites parmi eux ; et que vous sachiez que je suis le Seigneur.

3. Moïse et Aaron vinrent donc trouver Pharaon, et ils lui dirent : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuserez-vous de vous assujettir à moi ? Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie.

4. Que si vous résistez encore, et si vous ne

voulez pas le laisser aller, je ferai venir demain des sauterelles dans votre pays,

5. Qui couvriront la surface de la terre, en sorte qu'elle ne paroîtra plus, et qui mangeront tout ce que la grêle n'aura pas gâté : car elles rongeront tous les arbres qui poussent dans les champs.

6. Elles rempliront vos maisons, les maisons de vos serviteurs, et de tous les Egyptiens : en sorte que ni vos pères, ni vos aïeux n'en ont jamais vu une si grande quantité, depuis le temps qu'ils sont nés sur la terre jusqu'aujourd'hui. Moïse se détourna aussitôt de devant Pharaon, et se retira.

7. Mais les serviteurs de Pharaon dirent à ce prince : Jusqu'à quand souffrirons-nous ce scandale ? Laissez aller ces gens-là, afin qu'ils sacrifient au Seigneur leur Dieu. Ne voyez-vous pas que l'Egypte est toute perdue ?

8. Ils rappelèrent donc Moïse et Aaron pour parler à Pharaon, qui leur dit : Allez sacrifier au Seigneur votre Dieu : mais qui sont ceux qui y doivent aller ?

9. Moïse lui répondit : Nous irons avec nos petits enfans et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et tous nos troupeaux : car c'est la fête solennelle du Seigneur notre Dieu.

10. Pharaon lui repartit : Que le Seigneur soit avec vous, en la même manière que je

vous laisserai aller avec vos petits enfans. Qui doute que vous n'ayez en cela un très-mauvais dessein ?

11. Il n'en sera pas ainsi ; mais allez seulement vous autres hommes, et sacrifiez au Seigneur : car c'est ce que vous avez demandé vous-mêmes. Et aussitôt ils furent chassés de devant Pharaon.

12. Alors le Seigneur dit à Moïse : Etendez votre main sur l'Egypte, pour faire venir les sauterelles, afin qu'elles montent sur la terre, et qu'elles dévorent toute l'herbe qui est restée après la grêle.

13. Moïse étendit donc sa verge sur la terre de l'Egypte, et le Seigneur fit souffler un vent brûlant tout le jour et toute la nuit. Le matin ce vent brûlant fit élever les sauterelles,

14. Qui vinrent fondre sur toute l'Egypte, et s'arrêtèrent dans toutes les terres des Egyptiens en une quantité si effroyable, que ni devant ni après on n'en vit jamais un si grand nombre.

15. Elles couvrirent toute la surface de la terre, et gâtèrent tout. Elles mangèrent toute l'herbe et tout ce qui se trouva de fruit sur les arbres qui étoit échappé à la grêle ; et il ne resta absolument rien de vert, ni sur les arbres, ni sur les herbes de la terre dans toute l'Egypte.

16. C'est pourquoi Pharaon se hâta de faire venir Moïse et Aaron, et il leur dit : J'ai péché contre le Seignenr votre Dieu, et contre vous.

17. Mais pardonnez-moi ma faute encore cette fois, et priez le Seigneur votre Dieu, afin qu'il retire de moi cette mort.

18. Moïse étant sorti de devant Pharaon, pria le Seigneur,

19. Qui ayant fait souffler un vent très-violent du côté de l'occident, enleva les sauterelles, et les jeta dans la mer-Rouge. Il n'en demeura pas une seule dans toute l'Egypte.

20. Mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point encore aller les enfans d'Israël.

§. II. *Neuvième plaie, ténèbres.*

21. Le Seigneur dit donc à Moïse : Etendez votre main vers le ciel ; et qu'il se forme sur la terre de l'Egypte des ténèbres si épaisses, qu'elles soient palpables.

22. Moïse étendit sa main vers le ciel, et des ténèbres horribles couvrirent toute la terre de l'Egypte pendant trois jours.

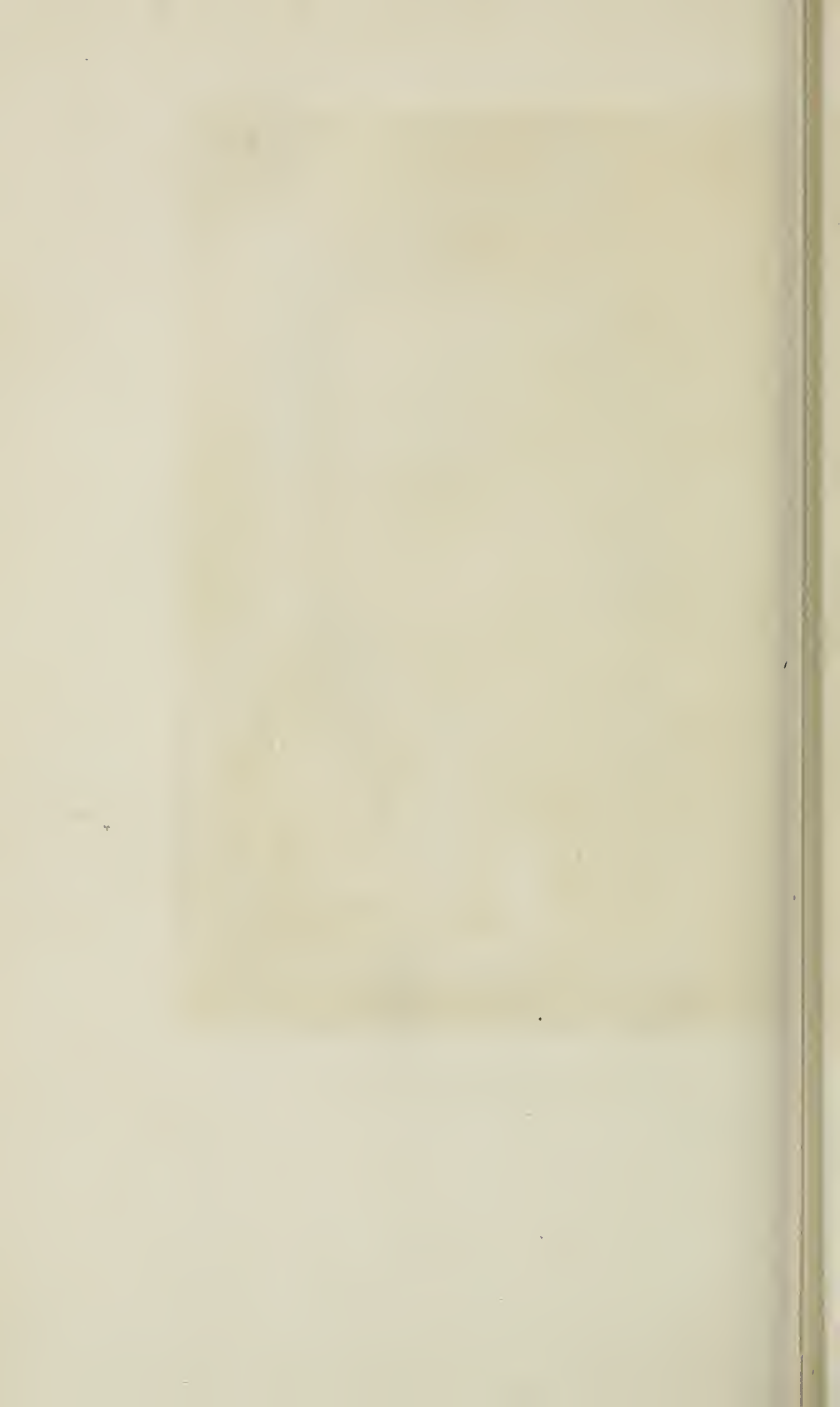
23. Nul ne vit son frère, ni ne se remua du lieu où il étoit ; mais le jour luisoit par-tout où habitoient les enfans d'Israël.

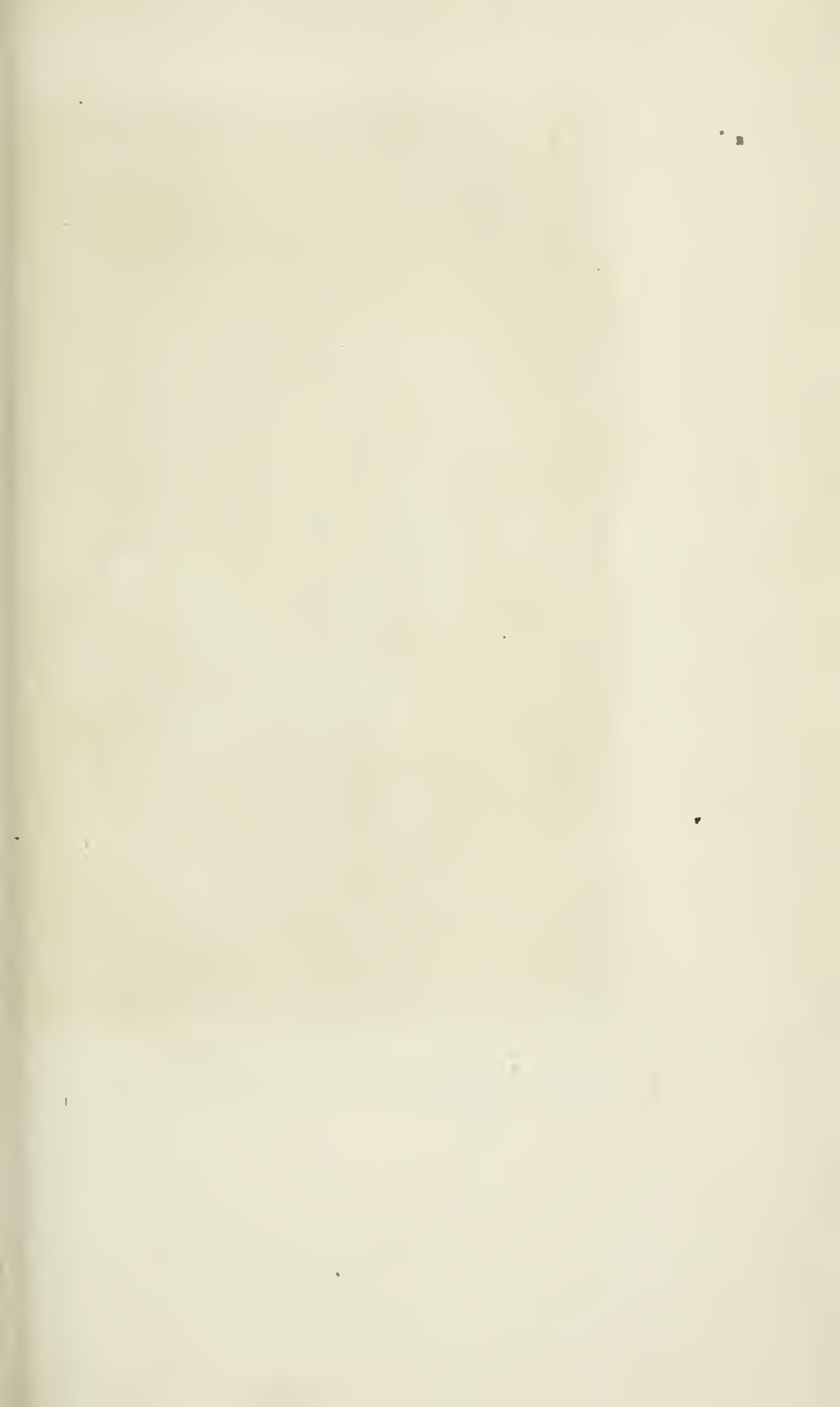
24. Alors Pharaon fit venir Moïse et Aaron, et leur dit : Allez sacrifier au Seigneur ; que vos brebis seulement et vos troupeaux demeurent ici, et que vos petits enfans aillent avec vous.

25. Moïse



Neuvieme plaie, les Ténébres.







Dixieme plaie, mort des ainés

25. Moïse lui répondit : Vous nous donnerez aussi des hosties et des holocaustes, pour les offrir au Seigneur notre Dieu.

26. Tous nos troupeaux marcheront avec nous, et il ne demeurera pas seulement une corne de leurs pieds; parce que nous en avons nécessairement besoin pour le culte du Seigneur notre Dieu; et d'autant plus que nous ne savons pas ce qui lui doit être immolé, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au lieu même *qu'il nous a marqué.*

27. Mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il ne voulut point les laisser aller.

28. Pharaon dit donc à Moïse : Retirez-vous, et gardez-vous bien de paroître jamais devant moi ; car en quelque jour que ce soit que vous vous montriez à moi, vous mourrez.

29. Moïse lui répondit : Ce que vous ordonnez sera fait ; je ne verrai plus jamais votre visage.

CHAPITRE XI.

§. I. *Dernière plaie, mort des aînés.*

1. Le Seigneur dit à Moïse : Je ne frapperai plus Pharaon et l'Egypte que d'une seule plaie, et après cela il vous laissera aller, et vous pressera même de sortir.

2. Vous direz donc à tout le peuple : Que

chaque homme demande à son ami, et chaque femme à sa voisine, des vases d'argent et d'or.

3. Et le Seigneur fera trouver grace à son peuple devant les Egyptiens. Or Moïse étoit devenu très-grand dans toute l'Egypte, tant aux yeux des serviteurs de Pharaon, que de tout son peuple.

4. Et il *lui* dit, *avant que de le quitter :* Voici ce que dit le Seigneur : Je sortirai sur le minuit, *et* je parcourrai l'Egypte ;

5. Et tous les premier-nés mourront dans les terres des Egyptiens, depuis le premier-né de Pharaon qui est assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui tourne la meule dans le moulin, et jusqu'aux premier-nés des bêtes.

6. Il s'élèvera un grand cri dans toute l'Egypte, et tel que ni devant ni après il n'y en eut et n'y en aura jamais un semblable.

7. Mais parmi tous les enfans d'Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, on n'entendra pas seulement un chien crier : afin que vous sachiez combien grand est le miracle par lequel le Seigneur discerne Israël d'avec les Egyptiens.

8. Alors tous vos serviteurs que vous voyez ici viendront à moi, et ils m'adoreront, en disant : Sortez, vous et tout le peuple qui vous est soumis. Et après cela nous sortirons.

9. Et *Moïse* se retira de devant Pharaon dans une très-grande colère. Or le Seigneur dit à

Moïse : Pharaon ne vous écoutera point, afin qu'il se fasse un grand nombre de prodiges dans l'Egypte.

10. Moïse et Aaron firent devant Pharaon tous les prodiges qui sont écrits *dans ce livre*. Mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon; et ce prince ne permit point aux enfans d'Israël de sortir de ses terres.

CHAPITRE XII.

§. I. *Agneau Pascal.*

1. Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron dans l'Egypte :

2. Ce mois-ci sera pour vous le commencement des mois : ce sera le premier des mois de l'année.

3. Parlez à toute l'assemblée des enfans d'Israël, et dites-leur : Qu'au dixième jour de ce mois chacun prenne un agneau pour sa famille et pour sa maison.

4. Que s'il n'y a pas dans la maison assez de personnes pour pouvoir manger l'agneau, il en prendra de chez son voisin dont la maison tient à la sienne, autant qu'il en faut pour pouvoir manger l'agneau.

5. Cet agneau sera sans tache; ce sera un mâle, et il n'aura qu'un an. Vous pourrez aussi prendre un chevreau qui ait ces mêmes conditions.

§. II. *Comment on doit manger l'agneau.*

6. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la multitude des enfans d'Israël l'immolera au soir.

7. Ils prendront de son sang, et ils en mettront sur l'un et l'autre poteau, et sur le haut des portes des maisons où ils le mangeront.

8. Et cette même nuit, ils en mangeront la chair rôtie au feu, et des pains sans levain, avec des laitues sauvages.

9. Vous n'en mangerez rien qui soit crû, ou qui ait été cuit dans l'eau, mais seulement rôti au feu. Vous en mangerez la tête avec les pieds et les intestins.

10. Et il n'en demeurera rien jusqu'au matin. Que s'il en reste quelque chose, vous le brûlerez au feu.

11. Voici comment vous le mangerez : Vous ceindrez vos reins, vous aurez aux pieds des souliers et un bâton à la main, et vous mangerez à la hâte : car c'est la Pâque, c'est-à-dire, le Passage du Seigneur.

12. Je passerai cette nuit-là par l'Egypte ; je frapperai dans les terres des Egyptiens tous les premier-nés, depuis l'homme jusqu'aux bêtes ; et j'exercerai mes jugemens sur tous les dieux de l'Egypte, moi qui suis le Seigneur.

13. Or le sang qui sera marqué à chaque

maison où vous demeurerez, vous servira de signe. Je verrai ce sang, et je passerai vos maisons; et la plaie de mort ne vous touchera point lorsque j'en frapperai toute l'Egypte.

14. Ce jour vous sera un monument éternel; et vous le célébrerez de race en race, par un culte perpétuel, comme une fête solennelle à la gloire du Seigneur.

§. III. *Pains sans levain.*

15. Vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours. Dès le premier jour, il ne se trouvera point de levain dans vos maisons. Quiconque mangera du pain avec du levain depuis le premier jour jusqu'au septième, périra du milieu d'Israël.

16. Le premier jour sera saint et solennel, et le septième sera une fête également vénérable. Vous ne ferez aucune œuvre servile durant ces sept jours, excepté ce qui regarde le manger.

17. Vous observerez donc ce qui regarde les pains sans levain; car en ce même jour je ferai sortir toute votre armée de l'Egypte, et vous observerez ce jour de race en race par un culte perpétuel.

18. Depuis le quatorzième jour du premier mois sur le soir, vous mangerez des pains sans levain jusqu'au soir du vingt-unième jour de ce même mois.

19. Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons pendant sept jours. Quiconque mangera du pain avec du levain périra du milieu de l'assemblée d'Israël, soit qu'il soit étranger ou naturel du pays.

20. Vous ne mangerez rien avec du levain. Vous userez de pain sans levain dans toutes vos maisons.

21. Moïse appela ensuite tous les anciens des enfans d'Israël, et il leur dit : Allez prendre un agneau dans chaque famille, et immolez la Pâque.

22. Trempez un petit bouquet d'hyssope dans le sang que vous aurez mis sur le seuil de votre porte, et vous en asperserez le haut de la porte et les deux poteaux. Que nul de vous ne sorte hors de la porte de sa maison jusqu'au matin.

23. Car le Seigneur passera en frappant de mort les Egyptiens ; et lorsqu'il verra ce sang sur le haut de vos portes et sur les deux poteaux, il passera la porte de votre maison, et il ne permettra pas à l'*ange* exterminateur d'entrer dans vos maisons et de vous frapper.

24. Vous garderez cette coutume qui doit être inviolable à jamais, tant pour vous que pour vos enfans.

25. Lorsque vous serez entrés dans la terre que le Seigneur vous donnera selon sa promesse, vous observerez ces cérémonies.

26. Et quand vos enfans vous diront : Quel est ce culte religieux ?

27. Vous leur direz : C'est la victime du passage du Seigneur, lorsqu'il passa les maisons des enfans d'Israël dans l'Egypte, frappant de mort les Egyptiens, et délivrant nos maisons. Alors le peuple se prosternant en terre, adora *le Seigneur.*

28. Les enfans d'Israël étant sortis, firent ce que le Seigneur avoit ordonné à Moïse et à Aaron.

§. IV. *Mort des aînés d'Egypte.*

29. Sur le milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premier-nés de l'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui étoit assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la femme esclave qui étoit en prison, et jusqu'au premier-né de toutes les bêtes.

30. Pharaon s'étant donc levé la nuit, aussi bien que tous ses serviteurs et tous les Egyptiens, il s'éleva un grand cri dans toute l'Egypte, parce qu'il n'y avoit aucune maison où il n'y eût un mort.

31. Et Pharaon ayant fait venir cette même nuit Moïse et Aaron, il leur dit : Retirez-vous promptement d'avec mon peuple, vous et les enfans d'Israël ; allez sacrifier au Seigneur, comme vous le dites.

32. Menez avec vous vos brebis et vos troupeaux, selon que vous l'avez demandé, et en vous en allant priez pour moi.

33. Les Egyptiens pressoient aussi le peuple de sortir promptement de leur pays, en disant : Nous mourrons tous.

34. Le peuple prit donc la farine qu'il avoit pétrie avant qu'elle fût levée ; et la liant en des manteaux, la mit sur ses épaules.

35. Les enfans d'Israël firent aussi ce que Moïse leur avoit ordonné, et ils demandèrent aux Egyptiens des vases d'argent et d'or, et beaucoup d'habits.

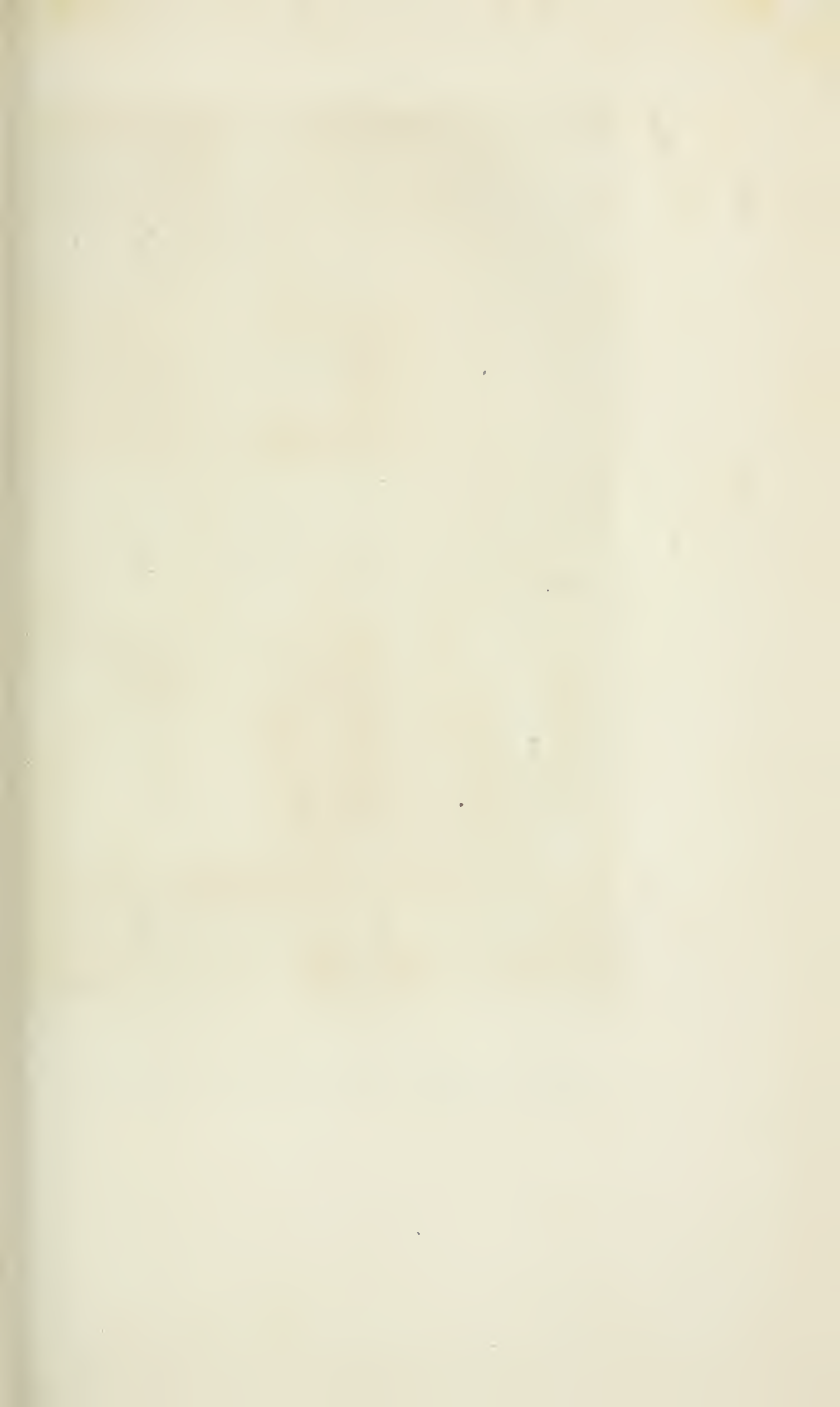
36. Et le Seigneur rendit favorables à son peuple les Egyptiens, afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandoient : et ils dépouillèrent *ainsi* les Egyptiens.

§. V. *Sortie des Israélites.*

37. Les enfans d'Israël partirent donc de Ramessès, et vinrent à Socoth, étant près de six cent mille hommes de pied, sans les enfans.

38. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de petit peuple ; et ils avoient avec eux une infinité de brebis, de troupeaux et de bêtes de toutes sortes.

39. Ils firent cuire la farine qu'ils avoient emportée il y avoit du temps, toute pétrie, de l'Egypte, et ils en firent des pains sans levain





Agneau Pascal.

cuits sous la cendre ; parce qu'ils n'avoient pu les faire lever , les Egyptiens les contraignant de partir, et ne leur permettant pas de tarder un moment : et ils n'avoient pas eu non plus le temps de rien préparer à manger par le chemin.

40. Le temps que les enfans d'Israël avoient demeuré dans l'Egypte , fut de quatre cent trente ans ;

41. Après lesquels, ce même jour, toute l'armée du Seigneur sortit de l'Egypte.

42. Cette nuit, dans laquelle le Seigneur les a tirés de l'Egypte , doit être consacrée en l'honneur du Seigneur, et tous les enfans d'Israël doivent l'observer *et* l'honorer dans la suite de tous les âges.

§. VI. *Loi de la Pâque.*

43. Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron : Le culte de la Pâque s'observera de cette sorte: Nul étranger n'en mangera.

44. Tout esclave que l'on aura acheté, sera circoncis, et après cela il en mangera.

45. Mais l'étranger et le mercenaire n'en mangeront point.

46. L'agneau se mangera dans une même maison. Vous ne porterez point dehors de sa chair, et vous n'en romprez aucun os.

47. Toute l'assemblée d'Israël fera la Pâque.

48. Que si quelqu'un des étrangers veut vous

être associé, et faire la Pâque du Seigneur, tout ce qu'il y aura de mâle avec lui, sera circoncis auparavant; et alors il la pourra célébrer; et il sera comme un habitant de *votre* terre : mais celui qui ne sera point circoncis, n'en mangera point.

49. La même loi se gardera pour les habitans du pays, et pour les étrangers qui demeurent avec vous.

50. Tous les enfans d'Israël exécutèrent ce que le Seigneur avoit commandé à Moïse et à Aaron.

51. Et en ce même jour le Seigneur fit sortir de l'Egypte les enfans d'Israël en diverses bandes.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Diverses lois pour marquer la reconnoissance.*

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Consacrez-moi tous les premier-nés qui ouvrent le sein de leur mère parmi les enfans d'Israël, tant des hommes que des bêtes : car toutes choses sont à moi.

3. Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour auquel vous êtes sortis de l'Egypte, et de la maison de *votre* esclavage : souvenez-vous que le Seigneur vous a tirés de ce lieu avec

un bras fort, et gardez-vous de manger du pain avec du levain.

4. Vous sortez aujourd'hui dans ce mois des nouveaux blés.

5. Et lorsque le Seigneur vous aura fait entrer dans la terre des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Hévéens et des Jébuséens, qu'il a juré à vos pères de vous donner, dans cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, vous célébrerez en ce mois ce culte sacré.

6. Vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours, et le septième sera *encore* la fête solennelle du Seigneur.

7. Vous mangerez, *dis-je*, des pains sans levain pendant sept jours : il n'y aura rien chez vous où il y ait du levain, non plus qu'en toutes vos terres.

8. Et en ce jour-là vous direz à votre fils : *Je solennise la mémoire* de la grace que le Seigneur m'a faite lorsque je sortis de l'Egypte.

9. Et ceci sera comme un signe dans votre main, et comme un monument devant vos yeux, afin que la loi du Seigneur soit toujours dans votre bouche, parce que le Seigneur vous a tiré de l'Egypte avec un bras fort.

10. Vous observerez ce culte tous les ans au jour qui vous a été ordonné.

11. Et lorsque le Seigneur vous aura fait entrer en la terre des Chananéens, selon le ser-

ment qu'il vous en a fait et à vos pères, et qu'il vous l'aura donnée,

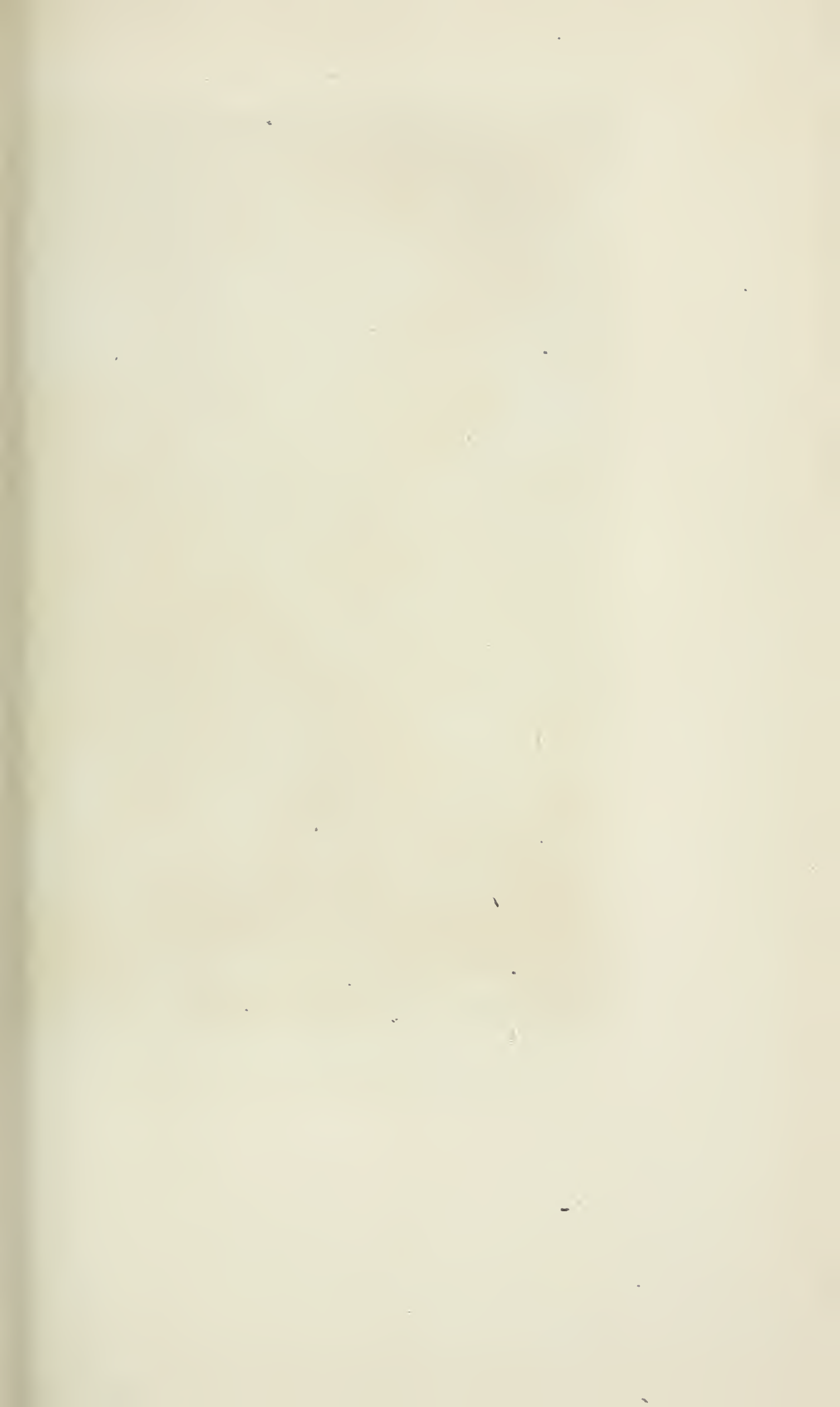
12. Vous séparerez pour le Seigneur tout ce qui ouvre le sein de sa mère, et tous les premier-nés de vos bestiaux ; et vous consacrerez au Seigneur tous les mâles que vous aurez.

13. Vous changerez le premier-né de l'âne pour une brebis : que si vous ne le rachetez point, vous le tuerez. Et vous racheterez avec de l'argent tous les premier-nés de vos enfans.

14. Quand donc votre fils vous interrogera un jour, et vous dira : Que signifie ceci? vous lui répondrez : Le Seigneur nous a tirés de l'Egypte, de la maison de *notre* esclavage, avec un bras fort.

15. Car Pharaon étant endurci, et ne voulant pas nous laisser aller, le Seigneur tua dans l'Egypte tous les premier-nés, depuis les premier-nés des hommes, jusqu'aux premier-nés des bêtes. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tous les mâles qui ouvrent le sein de leur mère, et je rachète tous les premier-nés de mes enfans.

16. Ceci donc sera comme un signe en votre main, et comme une chose suspendue devant vos yeux pour exciter votre souvenir, parce que le Seigneur nous a tirés de l'Egypte avec un bras fort.





N. De Launay l'ainé.

Les Israëlites vont par le désert.

§. II. *Israélites vont par le désert.*

17. Or Pharaon ayant fait sortir de ses terres le peuple *d'Israël*, le Seigneur ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins qui est voisin, de peur qu'ils ne vinssent à se repentir d'être ainsi sortis, s'ils voyoient s'élever des guerres contre eux, et qu'ils ne retournassent en Egypte.

18. Mais il leur fit faire un long circuit par le chemin du désert, qui est près de la mer Rouge. Les enfans d'Israël sortirent ainsi en armes de l'Egypte.

19. Et Moïse emporta aussi avec lui les os de Joseph, selon que Joseph l'avoit fait promettre avec serment aux enfans d'Israël, en leur disant : Dieu vous visitera ; emportez d'ici mes os avec vous.

20. Etant donc sortis de Socoth, ils campèrent à Etham, à l'extrémité de la solitude.

21. Et le Seigneur marchoit devant eux pour leur montrer le chemin, paroissant durant le jour en une colonne de nuée, et pendant la nuit en une colonne de feu, pour leur servir de guide le jour et la nuit.

22. Jamais la colonne de la nuée ne manqua de paroître devant le peuple pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Pharaon poursuit les Israélites.*

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Dites aux enfans d'Israël : Qu'ils retournent, et qu'ils campent devant Phihahiroth, qui est entre Magdala et la mer, vis-à-vis de Béelséphon. Vous camperez vis-à-vis de ce lieu sur le bord de la mer.

3. Car Pharaon va dire des enfans d'Israël : Ils sont embarrassés en des lieux étroits, et renfermés par le désert.

4. Je lui endurcirai le cœur, et il vous poursuivra : Je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, et les Egyptiens sauront que je suis le Seigneur. Les enfans d'Israël firent donc ce que le Seigneur leur avoit ordonné.

5. Et l'on vint dire au roi des Egyptiens, que les Hébreux s'en étoient enfuis. En même temps le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard de ce peuple, et ils dirent : A quoi avons-nous pensé, de laisser ainsi aller les Israélites, afin qu'ils ne nous fussent plus assujettis ?

6. Il fit donc préparer son chariot *de guerre*, et il prit avec lui tout son peuple.

7. Il emmena aussi six cents chariots choisis, et tout ce qui se trouva de chariots de guerre dans l'Egypte, avec les chefs de toute l'armée.

8. Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon roi d'Egypte, et il se mit à poursuivre les enfans d'Israël. Mais ils étoient sortis sous la conduite d'une main puissante.

9. Les Egyptiens poursuivant donc les Israélites qui étoient devant, et marchant sur leurs traces, les trouvèrent dans leur camp sur le bord de la mer. Toute la cavalerie et les chariots de Pharaon, avec toute son armée, étoient à Phihahiroth, vis-à-vis de Béelséphon.

§. II. *Moïse les rassure.*

10. Lorsque Pharaon étoit déja proche, les enfans d'Israël levant les yeux, et ayant apperçu les Egyptiens derrière eux, furent saisis d'une grande crainte. Ils crièrent au Seigneur,

11. Et ils dirent à Moïse : Peut-être qu'il n'y avoit point de sépulcres en Egypte ; et c'est pour cela que vous nous avez amenés ici, afin que nous mourions dans la solitude. Quel dessein aviez-vous, quand vous nous avez fait sortir de l'Egypte ?

12. N'étoit-ce pas là ce que nous vous disions étant encore en Egypte : Retirez-vous de nous, afin que nous servions les Egyptiens ? Car il valoit beaucoup mieux que nous fussions leurs esclaves, que de *venir* mourir dans ce désert.

13. Moïse répondit au peuple : Ne craignez point; demeurez fermes, et considérez les mer-

veilles que le Seigneur doit faire aujourd'hui : car ces Egyptiens que vous voyez devant vous *vont disparoître*, et vous ne les verrez plus jamais.

14. Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence.

15. Le Seigneur dit ensuite à Moïse : Pourquoi criez-vous vers moi ? Dites aux enfans d'Israël qu'ils marchent.

16. Et pour vous, élevez votre verge et étendez votre main sur la mer, et la divisez, afin que les enfans d'Israël marchent à sec au milieu de la mer.

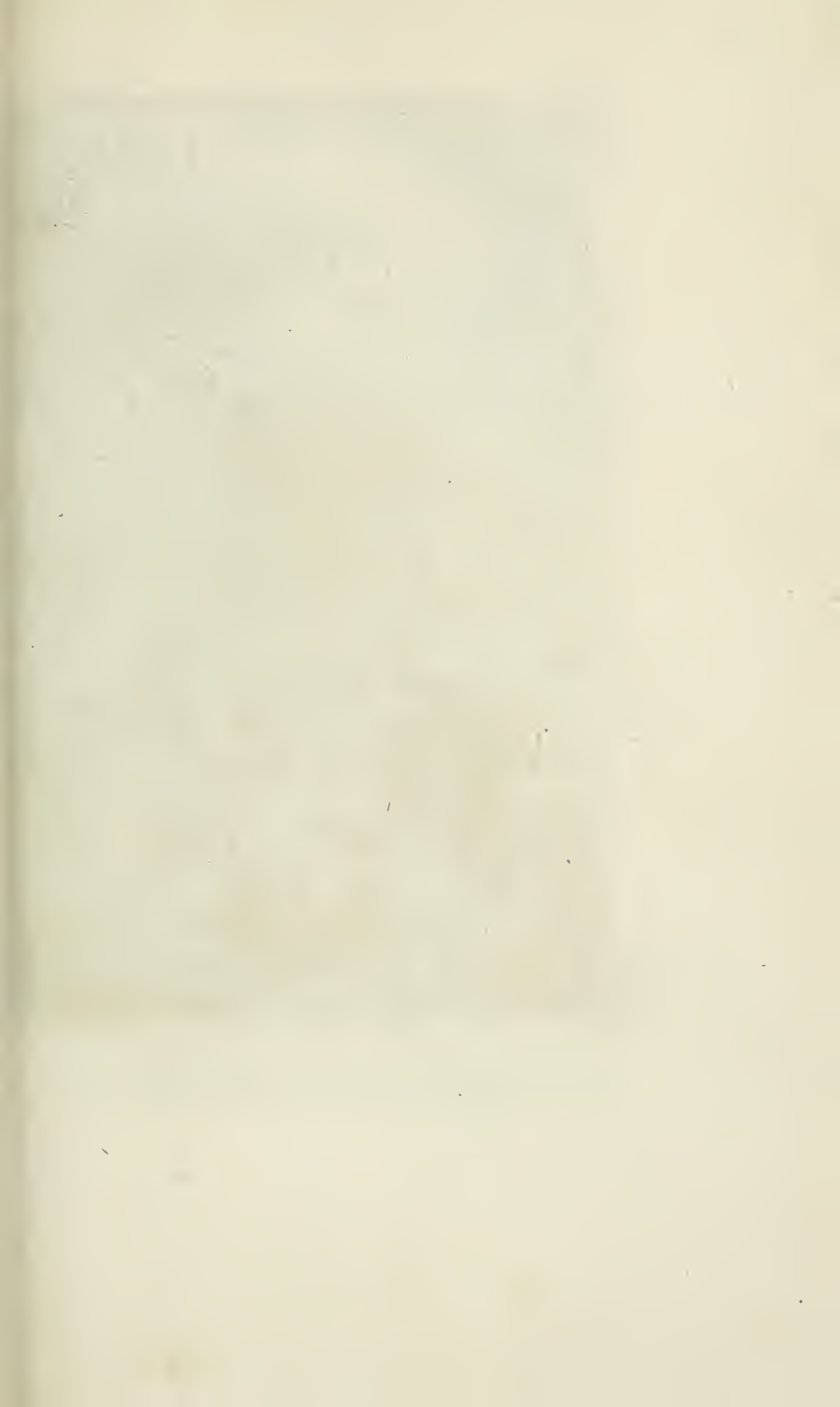
17. J'endurcirai le cœur des Egyptiens, afin qu'ils vous poursuivent ; et je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée ; dans ses chariots et dans sa cavalerie.

18. Et les Egyptiens sauront que je suis le Seigneur, lorsque je serai ainsi glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans sa cavalerie.

19. Alors l'ange de Dieu qui marchoit devant le camp des Israélites, alla derrière eux, et en même temps la colonne de la nuée quittant la tête du peuple,

20. Se mit aussi derrière, entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël ; et la nuée étoit ténébreuse *d'une part, et de l'autre* éclairoit la nuit, en sorte que les deux armées ne purent s'approcher dans tout le temps de la nuit.

§. III.





Passage de la Mer rouge.

§. III. *Passage de la mer Rouge.*

21. Moïse ayant étendu sa main sur la mer, le Seigneur l'entr'ouvrit, en faisant souffler un vent violent et brûlant pendant toute la nuit; et il la sécha, et l'eau fut divisée en deux.

22. Les enfans d'Israël marchèrent à sec au milieu de la mer, ayant l'eau à droite et à gauche, qui leur servoit comme d'un mur.

23. Et les Egyptiens marchant après eux, se mirent à les poursuivre au milieu de la mer avec toute la cavalerie de Pharaon, ses chariots et ses chevaux.

24. Lorsque la veille du matin fut venue, le Seigneur ayant regardé le camp des Egyptiens au travers de la colonne de feu et de la nuée, fit périr toute leur armée;

25. Il renversa les roues des chariots, et ils furent entraînés dans le fond *de la mer*. Alors les Egyptiens s'entredirent : Fuyons les Israélites, parce que le Seigneur combat pour eux contre nous.

26. En même temps, le Seigneur dit à Moïse: Etendez votre main sur la mer, afin que les eaux retournent sur les Egyptiens, sur leurs chariots et sur leur cavalerie.

27. Moise étendit donc la main sur la mer; et dès la pointe du jour, elle retourna au même lieu où elle étoit auparavant. Ainsi, lorsque les

Egyptiens s'enfuyoient, les eaux vinrent au devant d'eux, et le Seigneur les enveloppa au milieu des flots.

28. Les eaux étant retournées de la sorte, couvrirent et les chariots et la cavalerie de toute l'armée de Pharaon, qui étoit entrée dans la mer en poursuivant *Israël ;* et il n'en échappa pas un seul.

29. Mais les enfans d'Israël passèrent à sec au milieu de la mer, ayant les eaux à droite et à gauche, qui leur tenoient lieu de mur.

30. En ce jour-là, le Seigneur délivra Israël de la main des Egyptiens.

31. Et ils virent les corps morts des Egyptiens sur le bord de la mer, et *les effets de* la main puissante que le Seigneur avoit étendue contre eux : alors le peuple craignit le Seigneur ; il crut au Seigneur et à Moïse son serviteur.

CHAPITRE XV.

§. I. *Cantique d'action de graces.*

1. Alors Moïse et les enfans d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur, et ils dirent : Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa grandeur et sa gloire, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

2. Le Seigneur est ma force et le sujet de mes louanges, parce qu'il est devenu mon Sauveur :

c'est lui qui est mon Dieu, et je publierai sa gloire; il est le Dieu de mon père, et je releverai sa grandeur.

3. Le Seigneur a paru comme un guerrier: son nom est, Le Tout-puissant.

4. Il a fait tomber dans la mer les chariots de Pharaon et son armée. Les plus grands d'entre ses princes ont été submergés dans la mer Rouge.

5. Ils ont été ensevelis dans les abymes; ils sont tombés comme une pierre jusqu'au fond des eaux.

6. Votre droïte, Seigneur, s'est signalée, et a fait éclater sa force: votre droite, Seigneur, a frappé l'ennemi *de votre peuple*.

7. Et vous avez renversé vos adversaires par la grandeur de votre puissance *et* de votre gloire. Vous avez envoyé *les ministres de* votre colère, qui les a dévorés comme une paille.

8. Vous avez excité un vent furieux, et à son souffle les eaux se sont resserrées; l'eau qui couloit s'est arrêtée fixe, *et* les abymes des eaux se sont pressés, *et* ont remonté *des deux côtés* au milieu de la mer.

9. L'ennemi a dit: Je les poursuivrai et je les atteindrai; je partagerai leurs dépouilles, et je me satisferai pleinement: je tirerai mon épée, et ma main les fera mourir.

10. Vous avez répandu votre souffle, et la mer les a enveloppés; ils ont été submergés sous

la violence des eaux, *et y sont tombés* comme *une masse* de plomb.

11. Qui d'entre les forts est semblable à vous, Seigneur ? Qui vous est semblable, à vous qui êtes tout éclatant de sainteté, terrible et digne de toute louange, et qui faites des prodiges ?

12. Vous avez étendu votre main, et la terre les a dévorés.

13. Vous vous êtes rendu par votre miséricorde le conducteur du peuple que vous avez racheté, et vous l'avez porté par votre puissance jusqu'au lieu de votre demeure sainte.

14. Les peuples se sont élevés et ont été en colère : ceux qui habitoient la Palestine, ont été saisis d'une profonde douleur.

15. Alors les princes d'Edom ont été troublés, l'épouvante a surpris les forts de Moab ; et tous les habitans de Chanaan ont séché de crainte.

16. Que l'épouvante et l'effroi tombe sur eux, Seigneur, à cause de la puissance de votre bras; qu'ils deviennent immobiles comme une pierre, jusqu'à ce que votre peuple soit passé, jusqu'à ce que soit passé ce peuple que vous vous êtes acquis.

17. Vous les introduirez et vous les établirez, Seigneur, sur la montagne de votre héritage, sur cette demeure très-ferme que vous vous êtes préparée vous-même, dans votre sanctuaire, Seigneur, que vos mains ont affermi.

18. Le Seigneur régnera dans l'éternité, et au-delà de *tous les siècles.*

19. Car Pharaon est entré à cheval dans la mer avec ses chariots et ses cavaliers ; et le Seigneur a fait retourner sur eux les eaux de la mer : mais les enfans d'Israël ont passé à sec au milieu des eaux.

§. II. *Joie des Israélites.*

20. Marie prophétesse, sœur d'Aaron, prit donc un tambour à sa main : toutes les femmes marchèrent après elle avec des tambours, formant des chœurs *de musique :*

21. Et Marie chantoit la première, en disant : Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a signalé sa grandeur et sa gloire, et qu'il a précipité dans la mer, le cheval et le cavalier.

22. Après donc que Moïse eut fait partir les Israélites de la mer Rouge, ils entrèrent au désert de Sur ; et ayant marché trois jours dans la solitude, ils ne trouvoient point d'eau.

§. III. *Eaux amères.*

23. Ils arrivèrent à Mara ; et ils ne pouvoient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étoient amères. C'est pourquoi on lui donna un nom qui lui étoit propre, en l'appelant Mara, c'est-à-dire, amertume.

24. Alors le peuple murmura contre Moïse, en disant : Que boirons-nous ?

25. Mais Moïse cria au Seigneur, lequel lui montra un *certain* bois qu'il jeta dans les eaux ; et les eaux, d'amères qu'elles étoient, devinrent douces. Dieu leur donna en ce lieu des préceptes et des ordonnances, et il y éprouva son peuple,

26. En disant : Si vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et si vous faites ce qui est juste devant ses yeux ; si vous obéissez à ses commandemens, et si vous gardez tous ses préceptes, je ne vous frapperai point de toutes les langueurs dont j'ai frappé l'Egypte, parce que je suis le Seigneur qui vous guéris.

27. Les enfans d'Israël vinrent ensuite à Elim, où il y avoit douze fontaines, et soixante et dix palmiers ; et ils campèrent auprès des eaux.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Cailles que Dieu envoie.*

1. TOUTE la multitude des enfans d'Israël étant partie d'Elim, vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï, le quinzième jour du second mois depuis leur sortie d'Egypte.

2. Et les enfans d'Israël étant dans ce désert, murmurèrent tous contre Moïse et Aaron,

3. En leur disant : Plût à Dieu que nous fus-

sions morts dans l'Egypte par la main du Seigneur, lorsque nous étions assis près des marmites pleines de viandes, et que nous mangions du pain tant que nous voulions! Pourquoi nous avez-vous amenés dans ce désert pour y faire mourir de faim tout le peuple?

4. Alors le Seigneur dit à Moïse : Je vais vous faire pleuvoir des pains du ciel ; que le peuple aille en amasser ce qui lui suffira pour chaque jour, afin que j'éprouve s'il marche, ou non, dans ma loi.

5. Qu'ils en ramassent le sixième jour pour la garder chez eux, et qu'ils en recueillent deux fois autant qu'en un autre jour.

6. Alors Moïse et Aaron dirent à tous les enfans d'Israël : Vous saurez ce soir que c'est le Seigneur qui vous a tirés de l'Egypte;

7. Et vous verrez demain matin éclater la gloire du Seigneur, parce qu'il a entendu vos murmures contre lui. Mais qui sommes-nous, *nous autres*, pour que vous murmuriez contre nous?

8. Moïse ajouta : Le Seigneur vous donnera ce soir de la chair à manger, et au matin il vous rassasiera de pains; parce qu'il a entendu les paroles de murmure que vous avez fait éclater contre lui. Car pour nous, qui sommes-nous? Ce n'est point nous que vos murmures attaquent, c'est le Seigneur.

9. Moïse dit aussi à Aaron : Dites à toute

l'assemblée des enfans d'Israël : Approchez-vous devant le Seigneur ; car il a entendu vos murmures.

10. Et lorsqu'Aaron parloit encore à toute l'assemblée des enfans d'Israël, ils regardèrent du côté du désert ; et la gloire du Seigneur parut tout-d'un-coup sur la nuée.

11. Alors le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

12. J'ai entendu les murmures des enfans d'Israël ; dites-leur : Vous mangerez ce soir de la chair ; et au matin vous serez rassasiés de pains, et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu.

§. II. *Manne.*

13. Il vint donc le soir un grand nombre de cailles qui couvrirent tout le camp ; et le matin il se trouva aussi en bas une rosée tout autour du camp.

14. Et la surface de la terre en étant couverte, on vit paroître dans le désert quelque chose de menu et comme pilé au mortier, qui ressembloit à ces petits grains de gelée blanche qui *pendant l'hiver* tombent sur la terre.

15. Ce que les enfans d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : Manhu ? c'est-à-dire, Qu'est-ce que cela ? Car ils ne savoient ce que c'étoit. Moïse leur dit : C'est-là le pain que le Seigneur vous donne à manger.



Marillier inv. R. De Launay sc.

Manne.

Qu
ma
son
dan
1
été
aut
1
cel
van
n'en
cha
mar
1
jusq
2
que
qu'i
et t
cont
21
tant
que
fond
22
fois
mors
du p
23

16. Et voici ce que le Seigneur ordonne : Que chacun en ramasse ce qu'il lui en faut pour manger. Prenez-en un gomor pour chaque personne, selon le nombre de ceux qui demeurent dans chaque tente.

17. Les enfans d'Israël firent ce qui leur avoit été ordonné ; et ils amassèrent les uns plus, les autres moins.

18. Et l'ayant mesuré à la mesure du gomor, celui qui en avoit plus amassé n'en eut pas davantage, et celui qui en avoit moins préparé n'en avoit pas moins ; mais il se trouva que chacun en avoit amassé selon qu'il en pouvoit manger.

19. Moïse leur dit : Que personne n'en garde jusqu'au *lendemain* matin.

20. Mais ils ne l'écoutèrent point ; et quelques-uns en ayant gardé jusqu'au matin, *ce qu'ils avoient réservé* se trouva plein de vers, et tout corrompu. Et Moïse se mit en colère contre eux.

21. Chacun donc en recueilloit le matin autant qu'il lui en falloit pour se nourrir ; et lorsque la chaleur du soleil étoit venue, elle se fondoit.

22. Le sixième jour, ils en recueillirent une fois plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, deux gomors pour chaque personne. Or tous les princes du peuple en vinrent donner avis à Moïse,

23. Qui leur dit : C'est ce que le Seigneur a

déclaré : Il sera demain le jour du sabbat, dont le repos est consacré au Seigneur. Faites donc aujourd'hui tout ce que vous avez à faire. Faites cuire tout ce que vous avez à cuire , et gardez pour demain matin ce que vous aurez réservé *d'aujourd'hui.*

24. Et ayant fait ce que Moïse leur avoit commandé , *la manne* ne se corrompit point, et on n'y trouva aucun ver.

§. III. *Lois pour recueillir la manne.*

25. Moïse leur dit ensuite : Mangez aujourd'hui ce que vous avez gardé , parce que c'est le sabbat du Seigneur, et que vous n'en trouverez point aujourd'hui dans les champs.

26. Recueillez donc pendant les six jours la manne; car le septième jour , c'est le sabbat du Seigneur : c'est pourquoi vous n'y en trouverez point.

27. Le septième jour étant venu , quelques-uns du peuple allèrent pour recueillir de la manne, et ils n'en trouvèrent point.

28. Alors le Seigneur dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandemens et ma loi ?

29. Considérez que le Seigneur a établi le sabbat parmi vous, et qu'il vous donne pour cela, le sixième jour , une double nourriture. Que chacun donc demeure chez soi, et que nul ne sorte de sa place au septième jour.

30. Ainsi le peuple garda le sabbat au septième jour.

31. Et la maison d'Israël donna à cette nourriture le nom de manne. Elle ressembloit à la graine de coriandre ; elle étoit blanche, et elle avoit le goût qu'auroit la plus pure farine mêlée avec du miel.

32. Moïse dit encore : Voici ce qu'a ordonné le Seigneur : Emplissez de manne un gomor, et qu'on la garde pour les races à venir ; afin qu'elles sachent quel a été le pain dont je vous ai nourris dans le désert, après que vous avez été tirés de l'Egypte.

33. Moïse dit donc à Aaron : Prenez un vase, et mettez-y de la manne autant qu'un gomor en peut tenir, et le placer devant le Seigneur, afin qu'elle se garde pour les races à venir,

34. Selon que le Seigneur l'a ordonné à Moïse. Et Aaron mit ce vase en réserve dans le tabernacle.

35. Or les enfans d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils vinssent dans la terre où ils devoient habiter. C'est ainsi qu'ils furent nourris, jusqu'à ce qu'ils entrassent sur les premières terres du pays de Chanaan.

36. Or le gomor est la dixième partie de l'éphi.

CHAPITRE XVII.

§. I. *Eau sort d'un rocher.*

1. Tous les enfans d'Israël étant partis du désert de Sin, et ayant demeuré dans les lieux que le Seigneur leur avoit marqués, ils campèrent à Raphidim, où il ne se trouva point d'eau à boire pour le peuple.

2. Alors ils murmurèrent contre Moïse, et lui dirent : Donnez-nous de l'eau pour boire. Moïse leur répondit : Pourquoi murmurez-vous contre moi ? Pourquoi tentez-vous le Seigneur ?

3. Le peuple se trouvant donc en ce lieu pressé de la soif et sans eau, murmura contre Moïse, en disant : Pourquoi nous avez-vous fait sortir de l'Egypte, pour nous faire mourir de soif, nous et nos enfans, et nos troupeaux ?

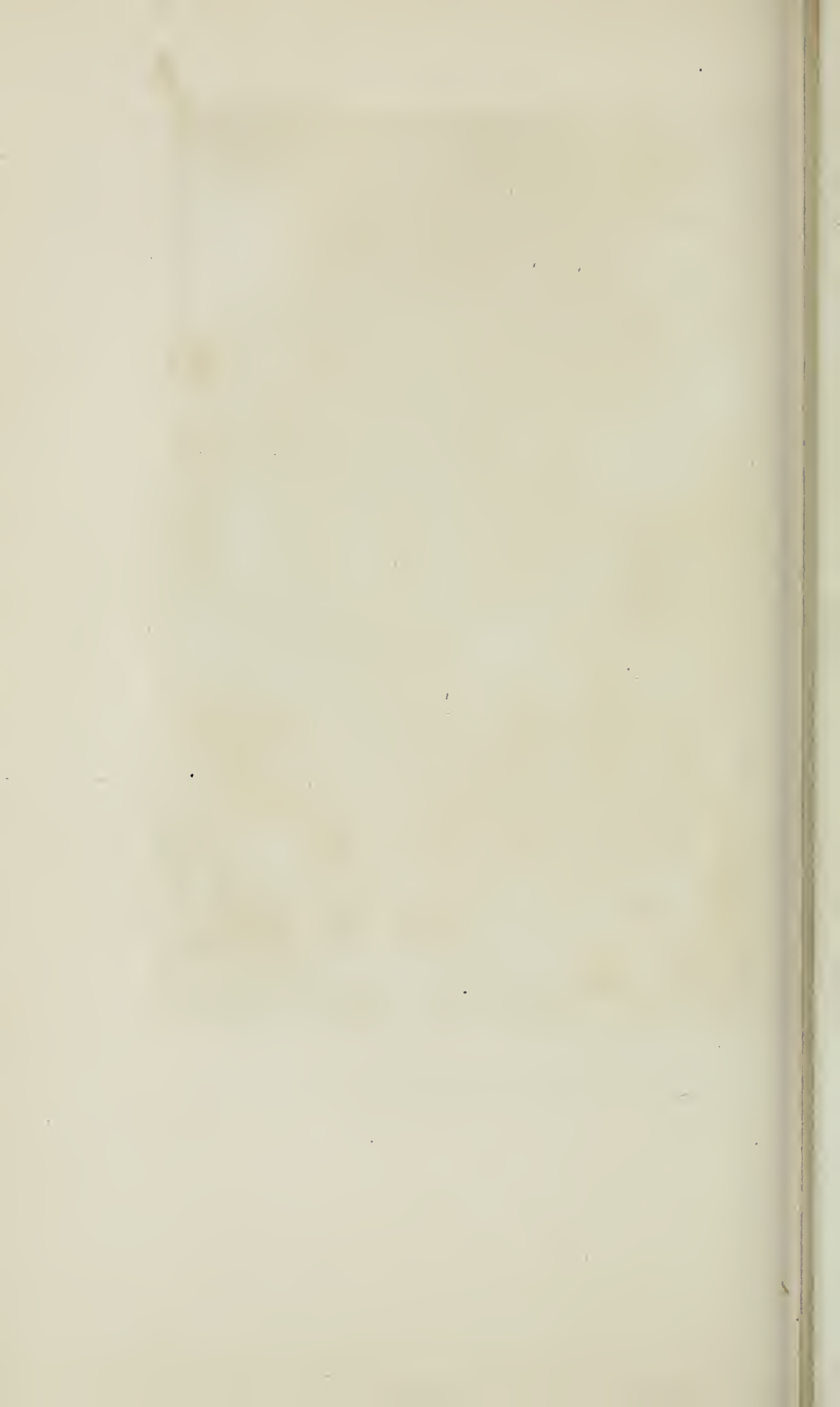
4. Moïse cria alors au Seigneur, et lui dit : Que ferai-je à ce peuple ? Il s'en faut peu qu'il ne me lapide.

5. Le Seigneur dit à Moïse : Marchez devant le peuple ; menez avec vous des anciens d'Israël : prenez en votre main la verge dont vous avez frappé le fleuve, et allez jusqu'à la pierre d'Horeb.

6. Je me trouverai là moi-même présent devant vous : vous frapperez la pierre, et il en sortira de l'eau, afin que le peuple ait à boire.



Eau sort d'un Rocher.







Israélites victorieux d'Amalec.

Moïse fit devant les anciens d'Israël ce que le Seigneur lui avoit ordonné.

7. Et il appela ce lieu, la Tentation; à cause du murmure des enfans d'Israël, et parce qu'ils tentèrent là le Seigneur, en disant : Le Seigneur est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas ?

§. II. *Israélites victorieux d'Amalec.*

8. Cependant Amalec vint à Raphidim combattre contre Israël.

9. Et Moïse dit à Josué : Choisissez des hommes, et allez combattre contre Amalec. Je me tiendrai demain sur le haut de la colline, ayant en main la verge de Dieu.

10. Josué fit ce que Moïse lui avoit dit, et il combattit contre Amalec. Mais Moïse, Aaron et Hur montèrent sur le haut de la colline.

11. Et lorsque Moïse tenoit les mains élevées, Israël étoit victorieux ; mais lorsqu'il les abaissoit un peu, Amalec avoit l'avantage.

12. Cependant les mains de Moïse étoient lasses et appesanties : c'est pourquoi ils prirent une pierre, et l'ayant mise sous lui, il s'y assit ; et Aaron et Hur lui soutenoient les mains des deux côtés. Ainsi ses mains ne se lassèrent point jusqu'au coucher du soleil.

13. Josué mit donc en fuite Amalec, et *fit passer* son peuple au fil de l'épée.

14. Alors le Seigneur dit à Moïse : Ecrivez

ceci dans un livre, afin que ce soit un monument *pour l'avenir*, et faites-les entendre à Josué : car j'effacerai la mémoire d'Amalec de dessous la terre.

15. Moïse dressa là un autel, qu'il appela de ce nom : Le Seigneur est ma gloire ; car, dit-il,

16. La main du Seigneur s'élevera de son trône contre Amalec ; et le Seigneur lui fera la guerre dans la suite de toutes les races.

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Jéthro ramène à Moïse sa femme et ses enfans.*

1. Or Jéthro, prêtre de Madian, et allié de Moise, ayant appris tous ce que Dieu avoit fait en faveur de Moise et de son peuple d'Israël, et comment il l'avoit fait sortir de l'Egypte,

2. Prit Séphora femme de Moïse, qu'il lui avoit renvoyée,

3. Et ses deux fils, l'un desquels avoit été nommé Gersam, son père ayant dit : J'ai été voyageur en une terre étrangère ;

4. Et l'autre, Eliézer ; Moïse ayant dit encore : Le Dieu de mon père a été mon protecteur, et il m'a sauvé de l'épée de Pharaon.

5. Jéthro, allié de Moïse, vint donc le trouver avec ses enfans et sa femme dans le désert,

où il avoit fait camper le peuple près de la montagne de Dieu.

6. Et il envoya dire à Moïse : C'est Jéthro votre allié qui vous vient trouver, avec votre femme et vos deux enfans.

7. Moïse étant allé au devant de son beau-père, se baissa profondément devant lui, et le baisa ; et ils se saluèrent, en se souhaitant l'un à l'autre toute sorte de bonheur. Jéthro entra ensuite dans la tente de Moïse,

8. Qui raconta à son beau-père toutes les merveilles que le Seigneur avoit faites contre Pharaon et contre les Egyptiens en faveur d'Israël ; tous les travaux qu'ils avoient soufferts dans le chemin, et la manière dont le Seigneur les avoit sauvés.

9. Jéthro se réjouit beaucoup de toutes les graces que le Seigneur avoit faites à Israël, et de ce qu'il l'avoit tiré de la puissance des Egyptiens ;

10. Et il dit : Béni soit le Seigneur qui vous a délivré de la main des Egyptiens et de la tyrannie de Pharaon, et qui a sauvé son peuple de la puissance d'Egypte.

11. Je connois maintenant que le Seigneur est grand au dessus de tous les dieux, comme il a paru lorsqu'ils se sont élevés si insolemment contre son peuple.

12. Jéthro, allié de Moïse, offrit donc à Dieu des holocaustes et des hosties ; et Aaron et tous

les anciens d'Israël vinrent manger du pain avec lui devant le Seigneur.

§. II. *Conseil que Jéthro donne à Moïse.*

13. Le lendemain Moïse s'assit pour rendre justice au peuple, qui se présentoit devant lui depuis le matin jusqu'au soir.

14. Et son beau-père ayant vu tout ce qu'il faisoit pour ce peuple, lui dit : D'où vient que vous agissez ainsi à l'égard du peuple ? Pourquoi êtes-vous seul assis *pour le juger*, et tout le peuple attend-il ainsi depuis le matin jusqu'au soir ?

15. Moïse lui répondit : Le peuple vient à moi pour consulter Dieu.

16. Et lorsqu'il leur arrive quelque différend, ils viennent à moi afin que j'en sois le juge, et que je leur fasse connoître les ordonnances et les lois de Dieu.

17. Vous ne faites pas bien, répondit Jéthro.

18. Il y a de l'imprudence à vous consumer ainsi par un travail inutile, vous et le peuple qui est avec vous. Cette entreprise est au dessus de vos forces, et vous ne pourrez la soutenir seul.

19. Mais écoutez ce que j'ai à vous dire, et le conseil que j'ai à vous donner, et Dieu sera avec vous. Donnez-vous au peuple pour toutes les choses qui regardent Dieu, pour lui rapporter les demandes et les besoins du peuple ;

20. Et

20. Et pour apprendre au peuple les cérémonies, la manière d'honorer Dieu, la voie par laquelle ils doivent marcher, et ce qu'ils doivent faire.

21. Mais choisissez d'entre tout le peuple, des hommes fermes et courageux qui craignent Dieu, qui aiment la vérité, et qui soient ennemis de l'avarice : et donnez la conduite, aux uns de mille hommes, aux autres de cent, aux autres de cinquante, et aux autres de dix.

22. Qu'ils soient occupés à rendre la justice au peuple en tout temps ; mais qu'ils réservent pour vous les plus grandes affaires, et qu'ils jugent seulement les plus petites : ainsi ce fardeau qui vous accable, deviendra plus léger étant partagé avec d'autres.

23. Si vous faites ce que je vous dis, vous accomplirez le commandement de Dieu, vous pourrez suffire à exécuter ses ordres : et tout ce peuple retournera en paix à sa maison.

24. Moïse ayant entendu son beau-père parler de la sorte, fit tout ce qu'il lui avoit conseillé.

25. Et ayant choisi d'entre tout le peuple d'Israël, des hommes fermes *et* courageux, il les établit princes du peuple, pour commander, les uns mille hommes, les autres cent, les autres cinquante, et les autres dix.

26. Ils rendoient justice au peuple en tout temps : mais ils rapportoient à Moïse toutes les

affaires les plus difficiles, jugeant seulement les plus aisées.

27. Après cela Moïse laissa aller son beau-père, qui s'en retourna en son pays.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Préparation à recevoir la loi.*

1. Le troisième jour du troisième mois, depuis que les enfans d'Israël furent sortis de l'Egypte, ils vinrent au désert de Sinaï.

2. Etant partis de Raphidim, et arrivés en ce désert, ils campèrent au même lieu; et Israël y dressa ses tentes vis-à-vis de la montagne.

3. Moïse monta ensuite pour parler à Dieu; car le Seigneur l'appela du haut de la montagne, et lui dit : Voici ce que vous direz à la maison de Jacob, et ce que vous annoncerez aux enfans d'Israël :

4. Vous avez vu vous-même ce que j'ai fait aux Egyptiens; et de quelle manière je vous ai portés, comme l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes, et je vous ai pris pour être à moi.

5. Si donc vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous serez le seul de tous les peuples que je posséderai comme mon bien propre : car toute la terre est à moi.

6. Vous serez mon royaume, et un royaume consacré par la prêtrise; vous serez la nation

sainte. C'est-là ce que vous direz aux enfans d'Israël.

7. Moïse étant donc venu vers le peuple, en fit assembler les anciens, et leur exposa tout ce que le Seigneur lui avoit commandé de leur dire.

8. Le peuple répondit tout d'une voix : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit. Moïse rapporta au Seigneur les paroles du peuple.

9. Et le Seigneur lui dit : Je vais venir à vous dans une nuée sombre et obscure, afin que le peuple m'entende lorsque je vous parlerai, et qu'il vous croie dans toute la suite. Après que Moïse eut rapporté au Seigneur les paroles du peuple,

10. Il lui dit : Allez trouver le peuple, *purifiez-le*, et sanctifiez-le aujourd'hui et demain; qu'ils lavent leurs vêtemens,

11. Et qu'ils soient prêts pour le troisième jour : car dans trois jours le Seigneur descendra devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï.

12. Vous marquerez tout autour des limites pour le peuple, et vous leur direz : Prenez bien garde de ne pas monter sur la montagne, ni d'en approcher tout autour. Quiconque touchera la montagne, sera puni de mort.

13. La main *de l'homme* ne le touchera point *pour le tuer*, mais il sera ou lapidé ou percé de flèches : soit que ce soit une bête de service, ou un homme, il perdra la vie. Quand la trom-

pette commencera à sonner, qu'ils montent alors à la montagne.

14. Moïse étant descendu de la montagne, vint trouver le peuple, et il le sanctifia. Et après qu'ils eurent lavé leurs vêtemens,

15. Il leur dit : Soyez prêts pour le troisième jour, et ne vous approchez point de vos femmes.

§. II. *Eclairs et tonnerres.*

16. Le troisième jour étant arrivé, sur le matin, comme le jour étoit déja grand, on commença à entendre des tonnerres, et à voir brilller des éclairs; une nuée très-épaisse couvrit la montagne, la trompette sonna avec grand bruit, et le peuple qui étoit dans le camp, fut saisi de frayeur.

17. Alors Moïse le fit sortir du camp pour aller au devant de Dieu, et ils demeurèrent au pied de la montagne.

18. Tout le mont de Sinaï étoit couvert de fumée, parce que le Seigneur y étoit descendu au milieu des feux ; la fumée s'en élevoit en haut comme d'une fournaise ; et toute la montagne inspiroit de la terreur.

19. Le son de la trompette s'augmentoit aussi peu à peu, et devenoit plus fort et plus perçant. Moïse parloit à Dieu, et Dieu lui répondoit.

20. Le Seigneur étant descendu sur Sinaï, sur

le sommet de la montagne, appela Moïse au lieu le plus haut. Et lorsqu'il y fut monté,

21. Dieu lui dit : Descendez vers le peuple, et déclarez-lui hautement ma volonté; de peur que dans le désir de voir le Seigneur, il ne passe les limites *qu'on lui a marquées*, et qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse.

22. Que les prêtres aussi qui s'approchent du Seigneur, se sanctifient, de peur qu'il ne les frappe de mort.

23. Moïse répondit au Seigneur : Le peuple ne pourra monter sur la montagne de Sinaï, parce que vous m'avez fait vous-même ce commandement très-exprès, en me disant : Mettez des limites autour de la montagne, et sanctifiez le peuple.

24. Le Seigneur lui dit : Allez, descendez. Vous monterez ensuite, vous, et Aaron avec vous. Mais que les prêtres et le peuple ne passent point les limites, et qu'ils ne montent point où est le Seigneur, de peur qu'il ne les fasse mourir.

25. Moïse descendit donc vers le peuple, et lui rapporta tout ce que Dieu lui avoit dit.

CHAPITRE XX.

§. I. *Décalogue.*

1. Le Seigneur parla ensuite de cette sorte :

2. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tiré de l'Egypte, de la maison de servitude.

3. Vous n'aurez point des dieux étrangers devant moi.

4. Vous ne vous ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel, et en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre.

5. Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point le souverain culte. Car je suis le Seigneur votre Dieu, le *Dieu* fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et quatrième générations dans tous ceux qui me haïssent,

6. Et qui fais miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes préceptes.

7. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu; car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

8. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

9. Vous travaillerez durant six jours, et vous y ferez tout ce que vous aurez à faire.

10. Mais le septième jour est le jour du repos consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera dans l'enceinte de vos villes.

11. Car le Seigneur a fait en six jours le ciel,

la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé; et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat, et il l'a sanctifié.

12. Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez long-temps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

13. Vous ne tuerez point.

14. Vous ne commettrez point de fornication.

15. Vous ne déroberez point.

16. Vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain.

17. Vous ne désirerez point la maison de votre prochain : vous ne désirerez point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune de toutes les choses qui lui appartiennent.

§. II. *Ordre de construire un autel.*

18. Or tout le peuple entendoit les tonnerres et le son de la trompette, et voyoit les lampes ardentes, et la montagne toute couverte de fumée. Et dans la crainte et l'effroi dont ils étoient saisis, ils se tinrent éloignés,

19. Et ils dirent à Moïse : Parlez-nous vous même, et nous vous écouterons : mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.

20. Moïse répondit au peuple : Ne craignez point; car Dieu est venu pour vous éprouver,

et pour imprimer sa crainte dans vous, afin que vous ne péchiez point.

21. Le peuple demeura donc bien loin ; et Moïse s'approcha de l'obscurité où Dieu étoit.

22. Le Seigneur dit encore à Moïse : Vous direz ceci aux enfans d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé du ciel.

23. Vous ne vous ferez point de dieux d'argent, ni de dieux d'or.

24. Vous me dresserez un autel de terre, et vous m'offrirez dessus vos holocaustes, vos hosties pacifiques, vos brebis et vos bœufs, en tous les lieux où la mémoire de mon nom sera établie : je viendrai à vous, et je vous bénirai.

25. Que si vous me faites un autel de pierre, vous ne le bâtirez point de pierres taillées ; car il sera souillé si vous y employez le ciseau.

26. Vous ne monterez point par des degrés à mon autel, de peur que votre nudité ne soit découverte.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Lois touchant les esclaves.*

1. VOICI les ordonnances de justice que vous proposerez au peuple :

2. Si vous achetez un esclave hébreu, il vous servira durant six ans; et au septième, il sortira libre sans vous rien donner.

3. Il s'en ira de chez vous avec le même habit qu'il y est entré ; et s'il avoit une femme, elle sortira aussi avec lui.

4. Mais si son maître lui en a fait épouser une dont il ait eu des fils et des filles ; sa femme et ses enfans seront à son maître, et pour lui, il sortira avec son habit.

5. Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, et ma femme et mes enfans ; je ne veux point sortir pour être libre :

6. Son maître le présentera devant les dieux ; et ensuite l'ayant fait approcher des poteaux de la porte, il lui percera l'oreille avec une alêne, et il demeurera son esclave pour jamais.

7. Si quelqu'un a vendu sa fille pour être servante, elle ne sortira point comme les autres servantes ont accoutumé de sortir.

8. Si elle déplaît au maître auquel elle avoit été donnée, il la laissera aller : mais l'ayant ainsi méprisée, il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger.

9. Que s'il l'a fait épouser à son fils, il la traitera comme l'on traite d'ordinaire les filles *libres*.

10. Mais s'il fait épouser à son fils une autre femme, il donnera à la fille ce qui lui est dû pour son mariage, et des vêtemens ; et il ne lui refusera pas le prix qui est dû à sa virginité.

11. Que s'il ne fait point ces trois choses, elle sortira *libre*, sans qu'il en puisse tirer d'argent.

§. II. *Lois touchant l'homicide et les blessures.*

12. Si quelqu'un frappe un homme avec dessein de le tuer, qu'il soit puni de mort.

13. Quant à celui qui ne lui a point dressé d'embuches, mais entre les mains duquel Dieu l'a fait tomber *par une rencontre imprévue ;* je vous marquerai un lieu où il pourra se réfugier.

14. Si quelqu'un tue son prochain avec un dessein formé, et lui ayant dressé des embûches, vous l'arracherez de mon autel *même* pour le faire mourir.

15. Celui qui aura frappé son père ou sa mère, sera puni de mort.

16. Celui qui aura enlevé un homme, et l'aura vendu, s'il est convaincu de ce crime, sera puni de mort.

17. Celui qui aura maudit son père ou sa mère, sera puni de mort.

18. Si deux hommes se querellent, et que l'un frappe l'autre avec une pierre, ou avec le poing, et que le blessé n'en meure pas, mais qu'il soit obligé de garder le lit ;

19. S'il se lève ensuite, et qu'il marche dehors s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura blessé sera regardé comme innocent *de sa mort ;* mais il sera obligé de le dédommager pour le temps où il n'aura pu s'appliquer à son travail, et de

lui rendre tout ce qu'il aura donné à ses médecins.

20. Si un homme frappe son esclave ou sa servante avec une verge, et qu'ils meurent entre ses mains, il sera coupable de crime.

21. Mais s'ils survivent un ou deux jours après, il n'en sera point puni, parce qu'il les a achetés de son argent.

22. Si des hommes se querellent, et que l'un d'eux ayant frappé une femme grosse, elle accouche d'un enfant mort sans qu'elle meure elle-même, il sera obligé de payer ce que le mari de la femme voudra, et ce qui aura été ordonné par les arbitres.

23. Mais si la femme en meurt, il rendra vie pour vie,

24. Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

26. Si un homme donne un coup dans l'œil à son esclave ou à sa servante, et qu'ensuite ils en perdent l'œil, il les renverra libres pour l'œil qu'il leur a fait perdre.

27. Il renverra encore libres son esclave ou sa servante, s'il leur fait sortir une dent de la bouche.

§. III. *Lois pour les bêtes qui blessent.*

28. Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme, et qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé, et on ne mangera point de sa chair; mais le maître du bœuf sera jugé innocent.

29. S'il y a déja quelque temps que le bœuf frappoit de la corne, et que le maître ne l'ait point renfermé après en avoir été averti, en sorte qu'ensuite il tue un homme ou une femme; le bœuf sera lapidé, et le maître puni de mort.

30. Que si on le taxe à une somme d'argent, il donnera pour racheter sa vie tout ce qu'on lui demandera.

31. Si son bœuf frappe aussi un garçon ou une fille, le même jugement aura lieu.

32. Si un bœuf frappe un esclave ou une servante, il payera à leur maître trente sicles d'argent, et le bœuf sera lapidé.

33. Si quelqu'un a ouvert sa citerne, ou creusé la terre sans la couvrir, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

34. Le maître de la citerne rendra le prix de ces bêtes, et la bête qui sera morte sera pour lui.

35. Si le bœuf d'un homme blesse le bœuf d'un autre, et qu'il en meure, ils vendront le bœuf qui est vivant, et ils en partageront le prix entre eux : ils partageront de même le bœuf mort.

36. Que si le maître, sachant qu'il y avoit déja quelque temps que son bœuf frappoit de la corne, n'a pas eu soin de le garder, il rendra bœuf pour bœuf, et tout le bœuf mort sera pour lui.

CHAPITRE XXII.

§. I. *Lois concernant le larcin et le dommage.*

1. Si quelqu'un vole un bœuf ou une brebis, et qu'il les tue, ou qu'il les vende, il rendra cinq bœufs pour un bœuf, et quatre brebis pour une brebis.

2. Si un voleur est surpris rompant la porte d'une maison, ou perçant la muraille pour y entrer, et qu'étant blessé il en meure; celui qui l'aura blessé ne sera point coupable de sa mort.

3. Que s'il a tué le voleur en plein jour, il a commis un homicide, et il sera puni de mort. Si le voleur n'a pas de quoi rendre ce qu'il a dérobé, il sera vendu lui-même.

4. Si ce qu'il avoit dérobé se trouve encore vivant chez lui, soit que ce soit un bœuf, ou un âne, ou une brebis, il rendra le double.

5. Si un homme fait quelques dégâts dans un champ ou dans une vigne, en y laissant aller sa bête pour manger ce qui n'est pas à lui; il donnera ce qu'il aura de meilleur dans son

champ ou dans sa vigne, pour payer le dommage selon l'estimation qui en sera faite.

6. Si le feu gagnant peu à peu trouve des épines, et se prend ensuite à un tas de gerbes de blé, ou aux blés qui sont encore sur le pied dans les champs; celui qui aura allumé le feu payera la perte qu'il aura causée.

7. Si quelqu'un met en dépôt de l'argent chez son ami, ou quelque meuble en garde, et qu'on le dérobe chez celui qui en étoit le dépositaire; si l'on trouve le voleur, il rendra le double.

8. Que si le voleur ne se trouve point, le maître de la maison sera obligé de se présenter devant les dieux, et il jurera qu'il n'a point pris ce qui étoit à son prochain,

9. Et qu'il n'a point eu de part à ce vol, soit que ce soit un bœuf, ou un âne, ou une brebis, ou généralement quelque autre chose qui ait été perdue. Les dieux examineront la cause de l'un et de l'autre; et s'ils condamnent le dépositaire, il rendra le double à celui à qui étoit le dépôt.

10. Si un homme donne à garder à un autre, un âne, un bœuf, une brebis, ou quelque autre bête, et que ce qu'il avoit eu en garde, ou meure, ou dépérisse, ou soit pris par les ennemis sans que personne l'ait vu;

11. Il fera serment devant les juges, qu'il n'a point pris ce qui n'étoit pas à lui; et le maître de ce qui aura été perdu, s'en tiendra à ce ser-

ment, sans qu'il puisse le contraindre de payer la perte.

12. Que si ce qu'il avoit eu en garde est dérobé, il dédommagera celui à qui il appartenoit.

13. Mais s'il est mangé par une bête, il rapportera au propriétaire ce qui en sera resté, sans être obligé à rien rendre.

14. Si quelqu'un emprunte d'un autre quelqu'une de ces choses, et qu'elle vienne à dépérir, ou à mourir en l'absence du propriétaire, il sera obligé de la rendre.

15. Que si le maître s'y trouve présent, celui qui se servoit de la bête ne la restituera point, principalement s'il l'avoit louée pour en payer l'usage qu'il en tireroit.

§. II. *Lois concernant la fornication, l'idolâtrie et les étrangers.*

16. Si quelqu'un séduit une vierge qui n'étoit point encore fiancée, et qu'il la corrompe, il lui donnera de quoi se marier, et il l'épousera lui-même.

17. Que si le père de la fille ne veut pas la lui donner, il donnera au père autant d'argent qu'il en faut d'ordinaire aux filles pour se marier.

18. Vous ne souffrirez point ceux qui usent de sortiléges *et* d'enchantemens, et vous leur ôterez la vie.

19. Celui qui aura commis un crime abominable avec une bête, sera puni de mort.

20. Quiconque sacrifiera à d'autres dieux qu'au seul Seigneur véritable, sera puni de mort.

21. Vous n'attristerez point et vous n'affligerez point l'étranger, parce que vous avez été étrangers vous-mêmes dans le pays d'Egypte..

§. III. *Lois sur la veuve et l'orphelin, sur le dépôt, etc.*

22. Vous ne ferez aucun tort à la veuve et à l'orphelin.

23. Si vous les offensez en quelque chose, ils crieront vers moi, et j'écouterai leurs cris;

24. Et ma fureur s'allumera contre vous : je vous ferai périr par l'épée, et vos femmes deviendront veuves, et vos enfans orphelins.

25. Si vous prêtez de l'argent à ceux de mon peuple qui sont pauvres parmi vous, vous ne les presserez point comme un exacteur impitoyable, et vous ne les accablerez point par des usures.

26. Si votre prochain vous a donné son habit pour gage, vous le lui rendrez avant que le soleil soit couché;

27. Car c'est le seul habit qu'il a pour se vêtir, c'est celui dont il se sert pour couvrir son corps, et il n'en a point d'autre pour mettre sur lui quand il dort : s'il crie vers moi,

je

je l'exaucerai, parce que je suis bon et compatissant.

28. Vous ne parlerez point mal des dieux, et vous ne maudirez point les princes de votre peuple.

29. Vous ne différerez point à payer les dixmes et les prémices de vos biens, et vous me consacrerez le premier-né de vos fils.

30. Vous ferez la même chose de vos bœufs et de vos brebis : vous les laisserez sept jours avec la mère, et vous me les offrirez le huitième.

31. Vous serez saints, *et* consacrés particulièrement à mon service. Vous ne mangerez point de la chair dont les bêtes auront mangé avant vous, mais vous la jetterez aux chiens.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Devoirs des Juges.*

1. Vous ne recevrez point la parole du mensonge, et vous ne prêterez point la main à l'impie, pour porter un faux témoignage en sa faveur.

2. Vous ne vous laisserez point emporter à la multitude pour faire le mal ; et dans le jugement, vous ne vous rendrez point à l'avis du plus grand nombre pour vous détourner de la vérité.

3. Vous n'aurez point aussi de compassion du pauvre dans vos jugemens.

4. Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi, ou son âne lorsqu'il est égaré, vous le lui ramènerez.

5. Si vous voyez l'âne de celui qui vous hait, tombé sous sa charge, vous ne passerez point outre, mais vous l'aiderez à le relever.

6. Vous ne vous écarterez point de la justice pour condamner le pauvre.

7. Vous fuirez le mensonge. Vous ne ferez point mourir l'innocent et le juste, parce que j'abhorre l'impie.

8. Vous ne recevrez point de présens, parce qu'ils âveuglent les sages mêmes, et qu'ils corrompent les jugemens des justes.

9. Vous ne ferez point de peine à l'étranger; car vous savez quel est l'état des étrangers, puisque vous l'avez été vous-même dans l'Egypte.

§. II. *Repos de la septième année.*

10. Vous sémerez votre terre pendant six années, et vous en recueillerez les fruits.

11. Mais vous ne la cultiverez point la septième année, et vous la laisserez reposer, afin que ceux qui sont pauvres parmi votre peuple trouvent de quoi manger; et que ce qui restera soit pour les bêtes sauvages. Vous ferez la même chose à l'égard de vos vignes et de vos plants d'oliviers.

12. Vous travaillerez durant six jours, et au septième vous ne travaillerez point ; afin que votre bœuf et votre âne se reposent, et que le fils de votre servante, et l'étranger aient quelque relâche.

13. Observez toutes les choses que je vous ai commandées. Ne jurez point par le nom des dieux étrangers, et que leur nom ne sorte jamais de votre bouche.

§. III. *Fêtes.*

14. Vous célébrerez des fêtes en mon honneur trois fois chaque année.

15. Vous garderez la fête solennelle des pains sans levain. Vous mangerez, comme je vous l'ai ordonné, des pains sans levain pendant sept jours dans les mois des fruits nouveaux, auquel temps vous êtes sortis d'Egypte. Vous ne vous présenterez point devant moi les mains vides.

16. Vous célébrerez aussi la fête solennelle de la moisson et des prémices de votre travail, de tout ce que vous aurez semé dans le champ : et la troisième fête solennelle, à la fin de l'année, lorsque vous aurez recueilli tous les fruits de votre champ.

17. Tous les mâles qui sont parmi vous viendront se présenter trois fois l'année devant le Seigneur votre Dieu.

18. Vous ne m'offrirez point avec du levain le sang de la victime qui m'est immolée ; et la graisse de l'hostie qui m'est offerte solennellement, ne demeurera point jusqu'au lendemain.

19. Vous viendrez offrir en la maison du Seigneur votre Dieu, les prémices des fruits de votre terre. Vous ne ferez point cuire le chevreau lorsqu'il tette encore le lait de sa mère.

§. IV. *Respect dû à l'ange.*

20. Je vais envoyer mon ange, afin qu'il marche devant vous, qu'il vous garde pendant le chemin, et qu'il vous fasse entrer dans la terre que je vous ai préparée.

21. Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser, parce qu'il ne vous pardonnera point lorsque vous pécherez, et qu'il parle en mon nom *et par mon autorité.*

22. Que si vous entendez sa voix, et si vous faites tout ce que je vous dis, je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent.

23. Mon ange marchera devant vous; il vous fera entrer dans la terre des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Chananéens, des Hévéens et des Jébuséens; car je les exterminerai.

24. Vous n'adorerez point leurs dieux, et vous ne leur rendrez point le culte suprême.

Vous n'imiterez point leurs œuvres, mais vous les détruirez, et vous briserez leurs statues.

§. V. *Fidélité récompensée.*

25. Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse le pain que vous mangerez, et les eaux que vous boirez, et que je bannisse toutes les maladies du milieu de vous.

26. Il n'y aura point dans votre terre de femme stérile et inféconde ; et je remplirai le nombre de vos jours *et de vos années.*

27. Je ferai marcher devant vous la terreur de mon nom ; j'exterminerai tous les peuples au pays desquels vous entrerez, et je ferai fuir tous vos ennemis devant vous.

28. J'enverrai d'abord des frêlons, qui mettront en fuite les Hévéens, les Chananéens et les Héthéens, avant que vous entriez *dans leur pays.*

29. Je ne les chasserai pas de devant votre face en une seule année, de peur que la terre ne soit réduite en solitude, et que les bêtes se multipliant ne se soulèvent contre vous.

30. Je les chasserai peu à peu de devant vous, jusqu'à ce que vous croissiez en nombre, et que vous vous rendiez maître de tout le pays.

31. Les limites que je vous marquerai seront depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve. Je

livrerai entre vos mains les habitans de cette terre, et je les mettrai en fuite devant vous.

32. Vous ne ferez point d'alliance avec eux, ni avec les dieux qu'ils adorent.

33. Ils n'habiteront point dans votre terre, de peur qu'ils ne vous portent à m'offenser en servant les dieux qu'ils adorent ; ce qui sera certainement votre ruine.

CHAPITRE XXIV.

§. I. *Israélites s'engagent à l'alliance contractée avec le Seigneur.*

1. DIEU dit aussi à Moïse : Montez vers le Seigneur, vous et Aaron, Nadab et Abiu, et les soixante et dix anciens d'Israël ; et vous adorerez de loin.

2. Le seul Moïse montera où est le Seigneur, mais pour les autres ils n'approcheront point ; et le peuple ne montera point avec lui.

3. Moïse vint donc rapporter au peuple toutes les paroles et toutes les ordonnances du Seigneur ; et le peuple répondit tout d'une voix : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit.

4. Moïse écrivit toutes les ordonnances du Seigneur ; et se levant dès le point du jour, il dressa un autel au pied de la montagne, composé de douze pierres, selon le nombre des douze tribus d'Israël.

§. II. *L'alliance confirmée par les sacrifices.*

5. Et ayant envoyé de jeunes gens d'entre les enfans d'Israël, ils offrirent des holocaustes, et ils immolèrent des victimes pacifiques au Seigneur; savoir, des veaux.

6. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit en des coupes, et il répandit l'autre sur l'autel.

7. Il prit ensuite le livre où l'alliance étoit écrite, et il le lut devant le peuple, qui dit, après l'avoir entendu : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous lui serons obéissans.

8. Alors prenant le sang *qui étoit dans les coupes*, il le répandit sur le peuple, et il dit : Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous, afin que vous accomplissiez toutes ces choses.

9. Moïse, Aaron, Nadab, Abiu, et les soixante et dix anciens d'Israël étant montés,

10. Ils virent le Dieu d'Israël; et son marchepied paroissoit un ouvrage fait de saphir, et ressembloit au ciel lorsqu'il est le plus serein.

11. La main de Dieu ne frappa point ces princes qui *s'étoient avancés*, ayant laissé bien loin derrière eux les enfans d'Israël; mais après avoir vu Dieu, *ils s'en retournèrent*, et ils burent et mangèrent *comme auparavant.*

12. Or le Seigneur dit à Moïse : Montez au haut de la montagne où je suis, et vous y de-

meurerez : je vous donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandemens que j'ai écrits, afin que vous instruisiez le peuple.

13. Moïse se leva ensuite avec Josué qui le servoit ; et montant sur la montagne de Dieu,

14. Il dit aux anciens : Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous revenions à vous. Vous avez avec vous Aaron et Hur : s'il survient quelque difficulté, vous vous en rapporterez à eux.

§. III. *Moïse est quarante jours sur la montagne.*

15. Moïse étant monté, la nuée couvrit la montagne :

16. La gloire du Seigneur reposa sur Sinaï, l'enveloppant d'une nuée pendant six jours ; et le septième jour Dieu appela Moïse du milieu de cette obscurité.

17. Ce qui paroissoit de cette gloire du Seigneur, étoit comme un feu ardent au plus haut de la montagne, qui se faisoit voir à tous les enfans d'Israël.

18. Et Moïse passant au travers de la nuée, monta sur la montagne, et y demeura quarante jours et quarante nuits.

CHAPITRE XXV.

§. I. *Oblations volontaires.*

1. Le Seigneur parla donc à Moïse, et lui dit :

2. Ordonnez aux enfans d'Israël de mettre à part les prémices qu'ils m'offriront ; et vous les recevrez de tous ceux qui me les présenteront avec une pleine volonté.

3. Voici les choses que vous devez recevoir d'eux, de l'or, de l'argent et de l'airain,

4. De l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, du fin lin, des poils de chèvres,

5. Des peaux de moutons teintes en rouge, et d'autres teintes en violet, et des bois de sétim,

6. De l'huile pour entretenir les lampes, des aromats pour composer les huiles et les parfums d'excellente odeur ;

7. Des pierres d'onyx, et des pierres précieuses, pour orner l'éphod et le rational.

§. II. *Forme du sanctuaire et de l'arche.*

8. Ils me dresseront un sanctuaire, afin que j'habite au milieu d'eux,

9. Selon la forme très-exacte du tabernacle que je vous montrerai, et de tous les vases qui y serviront au culte sacré. Voici la manière dont vous ferez ce sanctuaire :

10. Vous ferez une arche de bois de sétim, qui ait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut.

11. Vous la couvrirez d'un or très-pur dedans et dehors : vous y ferez au dessus une couronne d'or, qui régnera tout autour.

12. Vous mettrez quatre anneaux d'or aux quatre coins de l'arche, deux d'un côté, et deux de l'autre.

13. Vous ferez aussi des bâtons de bois de sétim, que vous couvrirez d'or ;

14. Et vous les ferez entrer dans les anneaux qui sont aux côtés de l'arche, afin qu'ils servent à la porter.

15. Les bâtons demeureront toujours dans les anneaux, et on ne les en tirera jamais.

16. Vous mettrez dans l'arche les tables de la loi que je vous donnerai.

17. Vous ferez aussi le propitiatoire d'un or très-pur. Il aura deux coudées et demie de long, et une coudée et demie de large.

18. Vous mettrez aux deux extrémités de l'oracle deux chérubins d'or battu :

19. Un chérubin d'un côté, et l'autre de l'autre.

20. Ils tiendront leurs ailes étendues des deux côtés du propitiatoire et de l'oracle, dont ils le couvriront, et ils se regarderont l'un l'autre, ayant le visage tourné vers le propitiatoire qui couvrira l'arche,

21. Où vous mettrez les tables de la loi que je vous donnerai.

22. C'est de là que je vous donnerai mes ordres. Je vous parlerai de dessus le propitiatoire, du milieu des deux chérubins qui seront au dessus de l'arche du témoignage, pour vous faire savoir tout ce que je voudrai commander aux enfans d'Israël.

§. III. *Table et vases.*

23. Vous ferez aussi une table de bois de sétim, qui aura deux coudées de long, une coudée de large, et une coudée et demie de haut.

24. Vous la couvrirez d'un or très-pur, et vous y ferez tout autour une bordure d'or.

25. Vous appliquerez sur la bordure une couronne de sculpture à jour, haute de quatre doigts, et vous mettrez encore au dessus une autre couronne d'or.

26. Vous ferez aussi quatre anneaux d'or, que vous mettrez aux quatre coins de la table, un à chaque pied.

27. Les anneaux d'or seront au dessous de la couronne pour y passer les bâtons, afin qu'on s'en serve à porter la table.

28. Vous ferez aussi de bois de sétim ces bâtons sur lesquels la table sera portée, et vous les couvrirez d'or.

29. Vous ferez aussi d'un or très-pur, des

plats, des coupes, des encensoirs et des tasses, dans lesquelles vous mettrez les liqueurs que l'on doit m'offrir.

30. Et vous mettrez sur cette table les pains qui seront toujours exposés devant moi.

§. IV. *Chandelier.*

31. Vous ferez aussi un chandelier de l'or le plus pur, battu au marteau, avec sa tige, ses branches, ses coupes, ses pommes et ses lis qui en sortiront.

32. Six branches sortiront des côtés de sa tige, trois d'un côté et trois de l'autre.

33. Il y aura trois coupes en forme de noix, avec une pomme et un lis à une des branches; il y aura de même trois coupes en forme de noix, avec une pomme et un lis à une autre branche; et toutes les six branches qui sortiront de la tige, seront de la même sorte:

34. Mais la tige du chandelier aura quatre coupes en forme de noix, accompagnées chacune de sa pomme et de son lis.

35. Il y aura trois pommes en trois endroits de la tige; et de chaque pomme sortiront deux branches, qui feront en tout six branches naissantes d'une même tige.

36. Ces pommes et ces branches sortiront donc du chandelier, étant toutes d'un or très-pur battu au marteau.

37. Vous ferez aussi sept lampes que vous mettrez au dessus du chandelier, afin qu'elles éclairent ce qui est vis-à-vis.

38. Vous ferez encore des mouchettes et des vases destinés pour y éteindre ce qui aura été mouché des lampes, le tout d'un or très-pur.

39. Le chandelier avec tout ce qui sert à son usage, pèsera un talent d'un or très-pur.

40. Considérez bien toutes choses, et faites tout selon le modèle qui vous a été montré sur la montagne.

CHAPITRE XXVI.

§. I. *Tabernacle. Ses couvertures.*

1. Vous ferez le tabernacle en cette manière: Il y aura dix rideaux de fin lin retors, de couleur d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois. Ils seront parsemés d'ouvrages de broderie.

2. Chaque rideau aura vingt-huit coudées de long, et quatre de large. Tous les rideaux seront d'une même mesure.

3. Cinq de ces rideaux tiendront l'un à l'autre, et les cinq autres seront joints de même.

4. Vous mettrez aussi des cordons d'hyacinthe aux côtés et à l'extrémité des rideaux, afin qu'ils puissent s'attacher l'un à l'autre.

5. Chaque rideau aura cinquante cordons de

chaque côté, placés de telle sorte que, lorsqu'on approchera les rideaux, les cordons de l'un répondent à ceux de l'autre, et qu'on les puisse attacher ensemble.

6. Vous ferez aussi cinquante anneaux d'or, qui serviront à joindre ensemble les deux voiles, composés *chacun* des *cinq* rideaux, afin qu'il ne s'en fasse qu'un seul tabernacle.

7. Vous ferez encore onze couvertures de poils de chèvres, pour couvrir le dessus du tabernacle.

8. Chacune de ces couvertures aura trente coudées de long, et quatre de large; et elles seront toutes de la même mesure.

9. Vous en joindrez cinq ensemble par bas, et les six autres se tiendront aussi l'une à l'autre, en sorte que vous repliiez en deux la sixième au frontispice du tabernacle.

10. Vous mettrez aussi cinquante cordons aux bords d'une de ces couvertures, afin qu'on la puisse joindre avec l'autre *qui est proche;* et cinquante aux bords de l'autre, pour l'attacher à celle qui la touchera.

11. Vous ferez aussi cinquante boucles d'airain, par lesquelles vous ferez passer ces cordons, afin que de tous ces rideaux il ne se fasse qu'une seule couverture.

12. Et parce que de ces couvertures destinées à couvrir le tabernacle, il y en aura une de surplus, vous en emploierez la moitié pour couvrir le derrière du tabernacle.

13. Et comme ces couvertures déborderont d'une coudée d'un côté, et d'une coudée de l'autre, ce qui pendra de surplus servira à couvrir les deux côtés du tabernacle.

14. Vous ferez encore, pour mettre à couvert le tabernacle, une troisième couverture de peaux de moutons teintes en rouge; et par dessus vous y en mettrez encore une quatrième de peaux teintes en bleu céleste.

§. II. *Ais et bases.*

15. Vous ferez des ais de bois de sétim pour le tabernacle, qui se tiendront debout *étant joints ensemble.*

16. Chacun de ces ais aura dix coudées de haut, et une coudée et demie de large.

17. Chaque ais aura une rainure et une languette, afin qu'ils s'emboîtent l'un dans l'autre; et tous les ais seront disposés de cette même manière.

18. Il y en aura vingt du côté méridional qui regarde le vent du midi.

19. Vous ferez fondre aussi quarante bases d'argent, afin que chaque ais soit porté sur deux bases qui en soutiennent les deux angles.

20. Il y aura aussi vingt ais au second côté du tabernacle, qui regarde l'aquilon.

21. Ils seront soutenus sur quarante bases d'argent, chaque ais en ayant deux pour le porter.

22. Mais vous ferez six ais pour le côté du tabernacle qui regarde l'occident,

23. Et deux autres qui seront dressés aux angles du derrière du tabernacle.

24. Ils seront joints depuis le bas jusqu'au haut, et ils seront tous emboîtés l'un dans l'autre. Les deux ais aussi qui seront mis aux angles, seront joints comme les six autres.

25. Il y aura huit ais en tout, qui auront seize bases d'argent, chaque ais en ayant deux pour le soutenir.

26. Vous ferez aussi des barres de bois de sétim, cinq pour tenir fermes tous les ais d'un des côtés du tabernacle;

27. Cinq autres pour l'autre côté, et cinq de même pour celui qui regarde l'occident:

28. Elles s'appliqueront de travers contre tous ces ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.

29. Vous couvrirez les ais de lames d'or, et vous y ferez des anneaux d'or pour y passer des barres de bois qui tiendront ensemble tous les ais; et vous couvrirez aussi ces barres de bois de lames d'or.

30. Vous dresserez le tabernacle selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.

§. III. *Voile.*

31. Vous ferez aussi un voile de couleur d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois,

et

et de fin lin retors, où vous tracerez un ouvrage de broderie, avec une agréable variété.

32. Vous le suspendrez à quatre colonnes de bois de sétim, qui seront couvertes d'or, et qui auront des chapiteaux d'or et des bases d'argent.

33. Le voile se tiendra aux colonnes par des anneaux. Vous mettrez au dedans du voile l'arche du témoignage, et le voile séparera le Saint d'avec le Saint des saints.

34. Vous mettrez aussi dans le Saint des saints le propitiatoire au dessus de l'arche, où la loi sera enfermée.

35. Vous mettrez la table au dehors du voile, et le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du tabernacle qui est au midi, parce que la table sera placée du côté du septentrion.

36. Vous ferez aussi un voile pour l'entrée du tabernacle, qui sera d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte, de fin lin retors, sur lequel vous ferez un ouvrage de broderie.

37. Le voile sera suspendu à cinq colonnes de bois de sétim, couvertes d'or, dont les chapiteaux seront d'or, et les bases d'airain.

CHAPITRE XXVII.

§. I. *Autel.*

1. Vous ferez aussi un autel de bois de sétim, qui aura cinq coudées de long, et autant de

large, c'est-à-dire, qu'il sera carré, et aura trois coudées de haut.

2. Quatre cornes s'éleveront des quatre coins de l'autel, et vous le couvrirez d'airain.

3. Vous ferez pour l'usage de l'autel des vaisseaux qui serviront à en recevoir les cendres, des tenailles, des pincettes, des brasiers; et vous ferez toutes ces choses d'airain.

4. Vous ferez aussi une grille d'airain en forme de rets, qui aura quatre anneaux d'airain aux quatre coins,

5. Et vous les mettrez au dessous du foyer de l'autel. La grille s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Vous ferez aussi pour l'autel deux bâtons de bois de sétim, que vous couvrirez de lames d'airain;

7. Vous les ferez passer dans les anneaux des deux côtés de l'autel, et ils serviront à le porter.

8. Vous ne ferez point l'autel solide, mais il sera vide et creux au dedans, selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.

§. II. *Parvis, et ce qu'il contenoit.*

9. Vous ferez aussi le parvis du tabernacle. Au côté du midi vous dresserez des rideaux de fin lin retors: chaque côté aura cent coudées de long.

10. Vous y poserez vingt colonnes d'airain, avec leurs bases de la même matière, qui auront leurs chapiteaux et leurs ornemens d'argent.

11. Il y aura de même du côté de l'aquilon des rideaux de cent coudées de long, avec vingt colonnes qui auront chacune leurs bases d'airain, leurs chapiteaux et leurs ornemens d'argent.

12. La largeur du parvis qui regarde l'occident aura cinquante coudées, le long de laquelle vous mettrez des rideaux et dix colonnes avec autant de bases.

13. La largeur du parvis qui regarde l'orient, aura aussi cinquante coudées.

14. Vous y mettrez des rideaux d'un côté dans l'espace de quinze coudées, et trois colonnes avec autant de bases.

15. Vous mettrez de l'autre côté des rideaux dans le même espace de quinze coudées, avec trois colonnes, et autant de bases.

16. A l'entrée du parvis vous mettrez dans l'espace de vingt coudées des rideaux d'hyacinthe et de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, le tout en ouvrage de broderie. Cette entrée aura quatre colonnes, avec autant de bases.

17. Toutes les colonnes du parvis seront revêtues tout autour de lames d'argent; elles auront leurs chapiteaux d'argent, et leurs bases d'airain.

18. Le parvis aura cent coudées de long, cinquante de large, et cinq de haut. Ses rideaux se feront de fin lin retors, et les bases seront d'airain.

19. Tous les vases qui serviront à tous les usages et à toutes les cérémonies du tabernacle, et tous les pieux qui seront employés tant au tabernacle qu'au parvis, seront d'airain.

20. Ordonnez aux enfans d'Israël de vous apporter l'huile la plus pure des olives qui auront été pilées au mortier, afin que les lampes brûlent toujours

21. Dans le tabernacle du témoignage, hors le voile qui est suspendu devant l'arche du témoignage. Aaron et ses enfans prépareront *et* placeront les lampes, afin qu'elles luisent jusqu'au matin devant le Seigneur. Ce culte se continuera toujours, et passera de race en race parmi les enfans d'Israël.

CHAPITRE XXVIII.

§. I. *Habits du grand-prêtre.*

1. Faites aussi approcher de vous Aaron votre frère avec ses enfans, *en les séparant* du milieu d'Israël, afin qu'ils exercent devant moi les fonctions du sacerdoce : Aaron, Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar.

2. Vous ferez un vêtement saint *et* sacré à

Aaron votre frère, pour la gloire et l'ornement *du culte divin.*

3. Vous parlerez à tous ceux qui sont sages *de la sagesse* du cœur, que j'ai remplis de l'esprit de prudence, afin qu'ils fassent des vêtemens à Aaron votre frère ; et qu'étant ainsi sanctifié, il me serve dans son ministère.

4. Voici les vêtemens qu'ils feront : Le rational, l'éphod, la robe de dessous l'éphod, la tunique de lin qui sera plus étroite, la mitre et la ceinture. Ce seront-là les vêtemens saints qu'ils feront pour Aaron votre frère et pour ses enfans, afin qu'ils exercent devant moi les fonctions du sacerdoce.

5. Ils y emploieront l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, et le fin lin.

6. Ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, dont l'ouvrage sera tissu du mélange de ces couleurs.

7. L'éphod par le haut aura deux ouvertures sur les épaules, qui répondront l'une à l'autre, et ces ouvertures s'étendant *pour le mettre*, se rejoindront *quand on l'aura mis.*

8. Tout l'ouvrage sera tissu, avec une *agréable* variété, d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors.

9. Vous prendrez aussi deux pierres d'onyx, où vous graverez les noms des enfans d'Israël.

10. Il y aura six noms sur une pierre, et six sur l'autre, selon l'ordre de leur naissance.

11. Vous y emploierez l'art du sculpteur et du lapidaire ; vous y graverez les noms des enfans d'Israël, après avoir enchâssé les pierres dans l'or.

12. Vous les mettrez sur l'éphod de côté et d'autre, comme un monument pour les enfans d'Israël ; et Aaron portera leurs noms devant le Seigneur, gravés sur les deux pierres qui seront sur ses épaules pour en renouveler le souvenir.

13. Vous ferez aussi des boucles d'or,

14. Et deux petites chaînes d'un or très-pur, dont les anneaux soient enlacés les uns dans les autres, que vous ferez entrer dans ces boucles.

§. II. *Rational.*

15. Vous ferez aussi le rational du jugement, qui sera tissu comme l'éphod, d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, mêlés ensemble à fils tissus de différentes couleurs.

16. Il sera carré et double ; et la longueur et la largeur seront d'un palme.

17. Vous y mettrez quatre rangs de pierres précieuses : au premier rang, il y aura la sardoine, la topaze et l'émeraude ;

18. Au second, l'escarboucle, le saphir et le jaspe ;

19. Au troisième, le ligur, l'agathe et l'améthyste ;

20. Au quatrième, la chrysolite, l'onyx et le béril. Ils seront enchâssés dans l'or, selon leur rang.

21. Vous y mettrez les noms des enfans d'Israël : leurs douze noms y seront gravés selon leurs douze tribus, chaque nom sur chaque pierre.

22. Vous ferez pour le rational deux petites chaînes d'un or très-pur, dont les anneaux soient enlacés l'un dans l'autre ;

23. Et deux anneaux d'or que vous mettrez au haut du rational à ses deux côtés.

24. Vous joindrez les deux chaînes d'or dans ces deux anneaux qui seront aux extrémités du rational ;

25. Et vous attacherez les extrémités de ces deux chaînes à deux agrafes d'or, qui seront aux deux côtés de l'éphod qui répond au rational.

26. Vous ferez aussi deux anneaux d'or, que vous mettrez aux deux côtés d'en bas du rational, qui regardent vers le bas de l'éphod, et vers ce qui n'en est point exposé à la vue.

27. Vous ferez encore deux autres anneaux d'or, que vous mettrez aux deux côtés du bas de l'éphod, qui répondent aux deux anneaux d'or du bas du rational, afin que l'on puisse ainsi attacher le rational avec l'éphod ;

28. Et que les anneaux du rational soient at

tachés aux anneaux de l'éphod par un ruban de couleur d'hyacinthe, afin qu'ils demeurent proprement liés l'un avec l'autre, et que le rational et l'éphod ne puissent être séparés.

29. Aaron portera les noms des enfans d'Israël sur le rational du jugement, qu'il aura sur sa poitrine lorsqu'il entrera dans le sanctuaire, afin qu'il serve d'un monument éternel devant le Seigneur.

30. Vous graverez *ces deux mots* sur le rational du jugement, Doctrine et Vérité, qui seront sur la poitrine d'Aaron lorsqu'il entrera devant le Seigneur ; et il portera toujours sur sa poitrine le jugement des enfans d'Israël devant le Seigneur.

31. Vous ferez aussi la tunique de l'éphod. Elle sera toute de couleur d'hyacinthe.

32. Il y aura en haut une ouverture au milieu, et un bord tissu tout autour, comme on fait d'ordinaire aux extrémités des vêtemens, de peur qu'il ne se rompe.

33. Vous mettrez au bas et tout autour de la même robe, comme de *petites* grenades faites d'hyacinthe et de pourpre, et d'écarlate teinte deux fois, entremêlées de sonnettes ;

34. En sorte qu'il y aura une sonnette d'or et une grenade, une sonnette d'or et une grenade, et ainsi de suite.

35. Aaron sera revêtu de cette robe lorsqu'il fera les fonctions de son ministère, afin qu'on

entende le son de ces sonnettes lorsqu'il entrera dans le sanctuaire devant le Seigneur, ou qu'il en sortira, et qu'il ne meure point.

36. Vous ferez aussi une lame d'un or très-pur, sur laquelle vous ferez graver par un ouvrier habile, *ces mots :* LA SAINTETÉ EST AU SEIGNEUR.

37. Vous l'attacherez sur la tiare avec un ruban de couleur d'hyacinthe,

38. Sur le front du souverain pontife. Et Aaron portera toutes les iniquités que les enfans d'Israël commettront dans tous les dons et tous les présens qu'ils offriront et qu'ils consacreront au Seigneur. Il aura toujours cette lame devant le front, afin que le Seigneur leur soit favorable.

§. III. *Habits des prêtres et des lévites.*

39. Vous ferez aussi une tunique étroite de fin lin. Vous ferez encore la tiare de fin lin, et la ceinture sera d'un ouvrage de broderie.

40. Vous préparerez des tuniques de lin pour les fils d'Aaron, des ceintures et des tiares pour la gloire et pour l'ornement *de leur ministère.*

41. Vous revêtirez Aaron votre frère, et ses fils avec lui, de tous ces vêtemens. Vous leur sacrerez les mains à tous, et vous les sanctifierez, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

42. Vous leur ferez aussi des caleçons de lin

pour couvrir ce qui n'est pas honnête dans le corps, depuis les reins jusqu'au bas des cuisses.

43. Aaron et ses enfans s'en serviront lorsqu'ils entreront dans le tabernacle du témoignage, ou lorsqu'ils approcheront de l'autel pour servir dans le sanctuaire, de peur qu'ils ne soient coupables d'iniquité, et qu'ils ne meurent. Cette ordonnance sera stable et perpétuelle pour Aaron et pour sa postérité après lui.

CHAPITRE XXIX.

§. I. *Aaron et ses enfans sont sacrés.*

1. VOICI ce que vous ferez pour consacrer prêtres Aaron et ses fils : Prenez du troupeau un veau et deux béliers qui soient sans tache,

2. Des pains sans levain, des gâteaux aussi sans levain, arrosés d'huile ; des tourteaux de même sans levain, sur lesquels on aura versé de l'huile. Vous ferez toutes ces choses de la plus pure farine de froment.

3. Et les ayant mis dans une corbeille, vous me les offrirez. Vous amènerez le veau et les deux béliers.

4. Vous ferez approcher Aaron et ses enfans de l'entrée du tabernacle du témoignage ; et lorsque vous aurez lavé avec de l'eau le père et ses enfans,

5. Vous revêtirez Aaron de ses vêtemens,

c'est-à-dire, de la tunique de lin, de la robe *de couleur d'hyacinthe*, de l'éphod et du rational, que vous lierez avec la ceinture;

6. Et vous lui mettrez la tiare sur la tête, et la lame sainte sur la tiare.

7. Vous répandrez ensuite sur sa tête de l'huile de consécration, et il sera sacré de cette sorte.

8. Vous ferez approcher aussi ses enfans, vous les revêtirez de leurs tuniques de lin, vous les ceindrez de leurs ceintures;

9. Ce que vous ferez à Aaron et à ses enfans. Vous leur mettrez la mitre sur la tête; et ils seront mes prêtres pour me rendre un culte perpétuel. Après que vous aurez consacré leurs mains,

§. II. *Sacrifices pour les prêtres.*

10. Vous amènerez le veau devant le tabernacle du témoignage, et Aaron et ses enfans mettront leurs mains sur sa tête;

11. Et vous le sacrifierez devant le Seigneur, à l'entrée du tabernacle du témoignage.

12. Vous prendrez du sang du veau, que vous mettrez avec le doigt sur les cornes de l'autel, et vous répandrez le reste du sang au pied du même autel.

13. Vous prendrez aussi toute la graisse qui couvre les entrailles et la membrane qui enve-

loppe le foie, avec les deux reins et la graisse qui les couvre, et vous les offrirez en les brûlant sur l'autel ;

14. Mais vous brûlerez dehors et hors du camp toute la chair du veau, sa peau et ses excrémens, parce que c'est une hostie pour le péché.

15. Vous prendrez aussi un des béliers, et Aaron et ses enfans mettront leurs mains sur sa tête ;

16. Et lorsque vous l'aurez immolé, vous prendrez de son sang, et vous le répandrez autour de l'autel.

17. Vous couperez ensuite le bélier par morceaux, et en ayant lavé les intestins et les pieds, vous les mettrez sur les parties de son corps que vous aurez ainsi coupées, et sur sa tête.

18. Et vous offrirez le bélier en le brûlant tout entier sur l'autel ; car c'est l'oblation du Seigneur, et une hostie dont l'odeur lui est très-agréable.

19. Vous prendrez aussi l'autre bélier, et Aaron et ses enfans mettront leurs mains sur sa tête ;

20. Et l'ayant égorgé, vous prendrez de son sang, et vous en mettrez sur le bas de l'oreille droite d'Aaron et de ses enfans, sur le pouce de leur main *droite* et de leur pied droit, et vous répandrez le reste du sang sur l'autel tout autour.

21. Vous prendrez aussi du sang qui est sur l'autel, et de l'huile de consécration; vous en ferez l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtemens, sur ses enfans et sur leurs vêtemens; et après les avoir consacrés avec leurs vêtemens,

22. Vous prendrez la graisse du bélier, la queue, la graisse qui couvre les entrailles, la membrane qui enveloppe le foie, les deux reins et la graisse qui est dessus, et l'épaule droite, parce que c'est un bélier de consécration.

23. Vous prendrez aussi une partie du pain, un des gâteaux trempés dans l'huile, et un tourteau de la corbeille des azymes qui aura été exposé devant le Seigneur:

24. Vous mettrez toutes ces choses sur les mains d'Aaron et de ses fils, et vous les sanctifierez en élevant ces dons devant le Seigneur.

25. Vous reprendrez ensuite toutes ces choses de leurs mains, et vous les brûlerez sur l'autel en holocauste, pour répandre une odeur très-agréable devant le Seigneur, parce que c'est son oblation.

26. Vous prendrez aussi la poitrine du bélier qui aura servi à la consécration d'Aaron, et vous la sanctifierez en l'élevant devant le Seigneur, et elle sera réservée pour votre part *du sacrifice*.

27. Vous sanctifierez aussi la poitrine qui a été consacrée, et l'épaule que vous aurez séparée du bélier,

28. Par lequel Aaron et ses enfans auront été consacrés, et ils seront réservés *des oblations* des enfans d'Israël, pour être la part d'Aaron et de ses enfans par un droit perpétuel; parce qu'ils sont comme les prémices et les premières parties des victimes pacifiques qu'ils offrent au Seigneur.

29. Les enfans d'Aaron porteront après sa mort les saints vêtemens qui lui auront servi, afin qu'en étant revêtus, ils reçoivent l'onction sainte, et que leurs mains soient consacrées au Seigneur.

30. Celui d'entre ses enfans qui aura été établi pontife en sa place, et qui entrera dans le tabernacle du témoignage pour exercer ses fonctions dans le sanctuaire, portera ces vêtemens pendant sept jours.

31. Vous prendrez aussi le bélier qui sera offert à la consécration du pontife, et vous en ferez cuire la chair dans le lieu saint,

32. Dont Aaron mangera avec ses enfans. Ils mangeront aussi à l'entrée du tabernacle du témoignage, les pains qui seront demeurés dans la corbeille;

33. Afin que ce soit un sacrifice qui rende Dieu favorable, et que les mains de ceux qui les offrent soient sanctifiées. L'étranger ne mangera point de ces viandes, parce qu'elles sont saintes.

34. Que s'il demeure quelque chose de cette

chair consacrée, ou de ces pains jusqu'au matin, vous brûlerez au feu tous ces restes : on n'en mangera point, parce qu'ils sont sanctifiés.

35. Vous aurez soin de faire tout ce que je vous commande touchant Aaron et ses enfans. Vous consacrerez leurs mains pendant sept jours;

36. Et vous offrirez chaque jour un veau pour l'expiation du péché. Lorsque vous aurez immolé l'hostie de l'expiation, vous purifierez l'autel, et vous y ferez les onctions saintes pour le sanctifier *de nouveau*.

37. Vous purifierez et vous sanctifierez l'autel pendant sept jours, et il sera très-saint. Quiconque le touchera se sanctifiera *auparavant*.

§. III. *Sacrifice de chaque jour.*

38. Voici ce que vous ferez sur l'autel : Vous sacrifierez chaque jour, sans y manquer, deux agneaux d'un an,

39. Un le matin, et l'autre le soir.

40. Vous offrirez avec le premier agneau, la dixième partie de la plus pure farine de froment, mêlée avec de l'huile d'olives pilées, plein le quart de la mesure appelée hin, et autant de vin pour l'offrande de liqueur.

41. Vous offrirez au soir le second agneau comme un sacrifice d'une excellente odeur, en la même manière que nous avons dit que se devoit faire l'oblation du matin.

42. C'est le sacrifice qui doit être offert au Seigneur par une succession continuée de race en race à l'entrée du tabernacle du témoignage devant le Seigneur, où j'ai résolu de parler à vous.

43. C'est de là que je donnerai mes ordres pour les enfans d'Israël, et l'autel sera sanctifié par *la présence de* ma gloire.

44. Je sanctifierai aussi le tabernacle du témoignage avec l'autel, et Aaron avec ses fils, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

45. J'habiterai au milieu des enfans d'Israël, et je serai leur Dieu;

46. Et ils connoîtront que je suis leur Seigneur et leur Dieu qui les ai tirés de l'Egypte, afin que je demeurasse au milieu d'eux, moi qui suis leur Seigneur et leur Dieu.

CHAPITRE XXX.

§. I. *Autel des parfums.*

1. Vous ferez aussi un autel de bois de sétim, pour y brûler des parfums.

2. Il aura une coudée de long et une coudée de large, afin qu'il soit carré. Il aura deux coudées de haut, et des cornes sortiront de ses *quatre* angles.

3. Vous couvrirez d'un or très-pur la table de

de cet autel, et les quatre côtés avec ses cornes. Et vous y ferez une couronne d'or qui régnera tout autour,

4. Et deux anneaux d'or de chaque côté sous la couronne, pour y faire entrer les bâtons qui serviront à le porter.

5. Vous ferez aussi les bâtons de bois de sétim, et vous les couvrirez d'or.

6. Vous mettrez cet autel vis-à-vis du voile qui est suspendu devant l'arche du témoignage, devant le propitiatoire qui couvre *l'arche du* témoignage, où je vous parlerai;

7. Et Aaron y brûlera de l'encens d'excellente odeur; il le brûlera le matin lorsqu'il accommodera les lampes :

8. Et lorsqu'il les allumera au soir, il brûlera encore de l'encens devant le Seigneur; ce qui s'observera continuellement parmi vous dans la succession de tous les âges.

9. Vous n'offrirez point sur cet autel, des parfums d'une autre composition *que de celle que je vous prescrirai :* vous n'y présenterez point ni d'oblations, ni de victimes, et vous n'y ferez aucun sacrifice de liqueurs.

10. Aaron priera une fois l'an sur les cornes de l'autel, en y répandant du sang de l'hostie qui aura été offerte pour le péché; et cette expiation continuera toujours parmi vous de race en race. Ce sera-là un *culte* très-saint pour *honorer* le Seigneur.

§. II. *Lois du dénombrement.*

11. Le Seigneur parla aussi à Moïse, et lui dit :

12. Lorsque vous ferez le dénombrement des enfans d'Israël, chacun donnera quelque chose au Seigneur pour le prix de son ame ; et ils ne seront point frappés de plaies, lorsque ce dénombrement aura été fait.

13. Tous ceux qui seront comptés dans ce dénombrement, donneront un demi-sicle, selon la mesure du temple. Le sicle a vingt oboles. Le demi-sicle sera offert au Seigneur.

14. Celui qui entre dans ce dénombrement, c'est-à-dire, qui a vingt ans et au dessus, donnera ce prix.

15. Le riche ne donnera point plus d'un demi-sicle, et le pauvre n'en donnera pas moins.

16. Et ayant reçu l'argent qui aura été donné par les enfans d'Israël, vous l'emploierez pour les usages du tabernacle du témoignage, afin que cette oblation porte le Seigneur à se souvenir d'eux, et qu'elle serve à l'expiation de leurs ames.

§. III. *Bassin d'airain.*

17. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

18. Vous ferez aussi un bassin d'airain, élevé sur une base, pour s'y laver; et vous le mettrez entre le tabernacle du témoignage et l'autel. Et après que vous y aurez mis de l'eau,

19. Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds,

20. Lorsqu'ils devront entrer au tabernacle du témoignage, ou quand ils devront approcher de l'autel pour y offrir des parfums au Seigneur;

21. De peur qu'autrement ils ne soient punis de mort. Cette ordonnance sera éternelle pour Aaron et pour tous ceux de sa race qui lui doivent succéder.

§. IV. *Composition des parfums.*

22. Le Seigneur parla encore à Moïse,

23. Et lui dit : Prenez des aromates, le poids de cinq cents sicles, de la myrrhe la première, et la plus excellente, la moitié moins de cinnamome, c'est-à-dire, le poids de deux cent cinquante sicles, et de même deux cent cinquante sicles de la canne *aromatique ;*

24. Cinq cents sicles de canelle, au poids du sanctuaire, et une mesure de hin d'huile d'olive.

25. Vous ferez de toutes ces choses une huile sainte pour servir aux onctions, un parfum composé selon l'art du parfumeur.

26. Vous en oindrez le tabernacle du témoignage, et l'arche du testament ;

27. La table avec ses vases, le chandelier et tout ce qui sert à son usage, l'autel des parfums,

28. Et celui des holocaustes, et tout ce qui est nécessaire pour le service *et* le culte qui s'y doit rendre.

29. Vous sanctifierez toutes ces choses, et elles deviendront saintes et sacrées. Celui qui y touchera sera sanctifié.

30. Vous en oindrez Aaron et ses fils, et vous les sanctifierez, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

31. Vous direz aussi aux enfans d'Israël : Cette huile qui doit servir aux onctions, me sera consacrée parmi vous et parmi les enfans qui naîtront de vous.

32. On n'en oindra point la chair de l'homme, et vous n'en ferez Point d'autre de même composition, parce qu'elle est sanctifiée, et que vous la considérerez comme sainte.

33. Quiconque en composera de semblable, et en donnera à un étranger, sera exterminé du milieu de son peuple.

34. Le Seigneur dit encore à Moïse : Prenez des aromates, du stacté, de l'onyx, du galbanum odoriférant, et de l'encens le plus luisant ; et que le tout soit de même poids.

35. Vous ferez un parfum composé de toutes ces choses selon l'art du parfumeur, qui étant mêlé avec soin, sera très-pur et très-digne de m'être offert.

36. Et lorsque vous les aurez battues et réduites toutes en une poudre très-fine, vous en mettrez devant le tabernacle du témoignage au lieu où je vous apparoîtrai. Ce parfum vous deviendra saint et sacré.

37. Vous n'en composerez point de semblable pour votre usage, parce qu'il est consacré au Seigneur.

38. L'homme, quel qu'il soit, qui en fera de même pour avoir le plaisir d'en sentir l'odeur, périra du milieu de son peuple.

CHAPITRE XXXI.

§. I. *Béseléel et Ooliab, choisis de Dieu pour travailler au tabernacle.*

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. J'ai appelé nommément Béseléel, fils d'Uri, qui étoit fils de Hur, de la tribu de Juda ;

3. Et l'ai rempli de l'esprit de Dieu ; *je l'ai rempli* de sagesse, d'intelligence et de science pour toutes sortes d'ouvrages,

4. Pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain,

5. Le marbre, les pierres précieuses et tous les bois différens.

6. Je lui ai donné pour compagnon Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan ; et j'ai

répandu la sagesse dans le cœur de tous *les artisans* habiles, afin qu'ils fassent tout ce que je vous ai ordonné de faire ;

7. Le tabernacle de l'alliance, l'arche du témoignage, le propitiatoire qui est au dessus, et tout ce qui doit servir dans le tabernacle,

8. La table avec ses vases, le chandelier *d'or* très-pur, avec tout ce qui sert à son usage, l'autel des parfums,

9. Et l'autel des holocaustes avec tous leurs vases, et le bassin avec sa base ;

10. Les vêtemens saints destinés au ministère du grand-prêtre Aaron et de ses fils, afin qu'ils soient revêtus d'ornemens sacrés en exerçant les fonctions de leur sacerdoce ;

11. L'huile d'onction et le parfum aromatique qui doit servir au sanctuaire. *Ces personnes* exécuteront tout ce que je vous ai commandé de faire.

§. II. *Observation du sabbat.*

12. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

13. Parlez aux enfans d'Israël, et dites-leur : Ayez grand soin d'observer mon sabbat, parce que c'est la marque que j'ai établie entre moi et vous, et qui doit passer après vous à vos enfans ; afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur qui vous sanctifie.

14. Observez mon sabbat, parce qu'il vous





Adoration du Veau d'or.

doit être saint. Celui qui l'aura violé sera puni de mort. Si quelqu'un travaille en ce jour-là, il périra du milieu de son peuple.

15. Vous travaillerez pendant six jours; mais le septième jour est le sabbat et le repos consacré au Seigneur. Quiconque travaillera ce jour-là sera puni de mort.

16. Que les enfans d'Israël observent le sabbat, et qu'ils le célèbrent d'âge en âge. C'est un pacte éternel

17. Entre moi et les enfans d'Israël, et une marque qui durera toujours; car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il a cessé d'agir au septième.

18. Le Seigneur ayant achevé de parler de cette sorte sur la montagne de Sinaï, donna à Moïse les deux tables du témoignage, qui étoient de pierre, et écrites du doigt de Dieu.

CHAPITRE XXXII.

§. I. *Adoration du veau d'or.*

1. MAIS le peuple voyant que Moïse différoit long-temps à descendre de la montagne, s'assembla *en s'élevant* contre Aaron, et lui dit : Venez, faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour ce qui est de Moïse, cet homme qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

2. Aaron leur répondit : Otez les pendans d'oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les moi.

3. Le peuple fit ce qu'Aaron lui avoit commandé, et lui apporta les pendans d'oreilles.

4. Aaron les ayant pris, les jeta en fonte, et il en forma un veau. Alors les Israélites dirent : Voici vos dieux, ô Israël, qui vous ont tirés de l'Egypte.

5. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, et il fit crier par un héraut : Demain sera la fête solennelle du Seigneur.

6. S'étant levés du matin, ils offrirent des holocaustes et des hosties pacifiques. Tout le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent ensuite pour jouer.

7. Alors le Seigneur parla à Moïse, et il lui dit : Allez, descendez ; car votre peuple, que vous avez tiré de l'Egypte, a péché.

8. Ils se sont retirés bientôt de la voie que vous leur aviez montrée ; ils se sont faits un veau jeté en fonte, ils l'ont adoré ; et lui immolant des hosties, ils ont dit : Ce sont-là vos dieux, ô Israël, qui vous ont tirés de l'Egypte.

9. Le Seigneur dit encore à Moïse : Je vois que ce peuple a la tête dure :

10. Laissez-moi faire, afin que la fureur de mon indignation s'allume contre eux, et que je les extermine ; et je vous rendrai le chef d'un grand peuple.

§. II. *Prière de Moïse.*

11. Mais Moïse conjuroit le Seigneur son Dieu, en disant : Seigneur, pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre votre peuple, que vous avez fait sortir de l'Egypte, avec une grande force et une main puissante ?

12. Ne permettez pas, je vous prie, que les Egyptiens disent : Il les a tirés *d'Egypte* avec adresse pour les tuer sur les montagnes, et pour les exterminer de la terre. Que votre colère s'appaise, et laissez-vous fléchir pour pardonner à l'iniquité de votre peuple.

13. Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël vos serviteurs, auxquels vous avez juré par vous-même, en disant : Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel, et je donnerai à votre postérité toute cette terre dont je vous ai parlé, et vous la posséderez pour jamais.

14. Alors le Seigneur s'appaisa, et il résolut de ne point faire à son peuple le mal qu'il lui vouloit faire.

15. Moïse retourna donc de dessus la montagne, portant en sa main les deux tables du témoignage, écrites des deux côtés,

16. Qui étoient de l'ouvrage du Seigneur, comme l'écriture qui étoit gravée sur ces tables étoit aussi *de la main* de Dieu.

17. Or Josué entendant le tumulte et les cris

du peuple, dit à Moïse : On entend dans le camp *comme* les cris de personnes qui combattent.

18. Moïse lui répondit : Ce n'est point là le cri de personnes qui s'exhortent au combat, ni les voix confuses de gens qui poussent leur ennemi pour le mettre en fuite ; mais j'entends les voix de personnes qui chantent.

§. III. *Moïse brise les tables de la loi et le veau d'or.*

19. Et s'étant approché du camp, il vit le veau et les danses. Alors il entra en une grande colère : il jeta les tables qu'il tenoit à la main, et les brisa au pied de la montagne :

20. Et prenant le veau qu'ils avoient fait, il le mit dans le feu, et le réduisit en poudre ; il jeta cette poudre dans l'eau, et il en fit boire aux enfans d'Israël.

21. Moïse dit ensuite à Aaron : Que vous a fait ce peuple, pour *vous porter* à attirer sur lui un si grand péché ?

22. Il lui répondit : Que mon Seigneur ne se mette pas en colère ; car vous connoissez ce peuple, *et vous savez* combien il est porté au mal.

23. Ils m'ont dit : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; car nous ne savons ce qui est arrivé à ce Moïse qui nous a tirés de l'Egypte.

24. Je leur ai dit : Qui d'entre vous a de l'or? Ils l'ont apporté et me l'ont donné ; je l'ai jeté dans le feu, et ce veau en est sorti.

§. IV. *Punition des Israélites.*

25. Moïse voyant donc que le peuple étoit demeuré tout nu (car Aaron l'avoit dépouillé par cette abomination honteuse, et l'avoit mis tout nu au milieu de ses ennemis),

26. Se tint à la porte du camp, et dit : Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il se joigne à moi. Et les enfans de Lévi s'étant tous assemblés autour de lui,

27. Il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël : Que chaque homme mette son épée à son côté. Passez et repassez au travers du camp d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son ami, et celui qui lui est plus proche.

28. Les enfans de Lévi firent ce que Moïse avoit ordonné, et il y eut environ vingt-trois mille hommes de tués en ce jour-là.

29. Alors Moïse leur dit : Vous avez chacun consacré vos mains au Seigneur, en tuant votre fils et votre frère, afin que la bénédiction de Dieu vous soit donnée.

30. Le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un très-grand péché. Je monterai vers le Seigneur, pour voir si je pourrai en

quelque sorte le fléchir *et* obtenir le pardon de votre crime.

31. Et étant retourné vers le Seigneur, il lui dit : Ce peuple a commis un très-grand péché, et ils se sont fait des dieux d'or : mais je vous conjure de leur pardonner cette faute;

32. Ou, si vous ne le faites pas, effacez-moi de votre livre que vous avez écrit.

33. Le Seigneur lui répondit : J'effacerai de mon livre celui qui aura péché contre moi.

34. Mais pour vous, allez et conduisez ce peuple au lieu que je vous ai dit. Mon ange marchera devant vous; et au jour de la vengeance, je visiterai *et* punirai ce péché qu'ils ont commis.

35. Le Seigneur frappa donc le peuple pour le crime du veau qu'Aaron leur avoit fait.

CHAPITRE XXXIII.

§. I. *Israélites pleurent leur crime.*

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit : Allez, sortez de ce lieu, vous et votre peuple que vous avez tiré de l'Egypte, et allez en la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : Je donnerai cette terre à votre race,

2. Et j'enverrai un ange pour vous servir de précurseur, afin que j'en chasse les Chananéens,

les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens;

3. Et que vous entriez dans un pays où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Car je n'y monterai pas avec vous, de peur que je ne vous extermine pendant le chemin, parce que vous êtes un peuple d'une tête dure.

4. Le peuple entendant ces paroles si fâcheuses, se mit à pleurer; et nul d'entre eux ne prit ses habits et ses ornemens accoutumés.

5. Le Seigneur dit à Moïse : Dites aux enfans d'Israël : Vous êtes un peuple d'une tête dure. Si je viens une fois au milieu de vous, je vous exterminerai. Quittez donc présentement tous vos ornemens, afin que je sache de quelle manière j'en userai avec vous.

6. Les enfans d'Israël quittèrent donc leurs ornemens au pied de la montagne d'Oreb.

7. Moïse aussi prenant le tabernacle, le dressa bien loin hors du camp, et l'appela le Tabernacle de l'alliance. Et tous ceux du peuple qui avoient quelque difficulté, sortoient hors du camp pour aller au tabernacle de l'alliance.

§. II. *Moïse converse familièrement avec Dieu.*

8. Lorsque Moïse sortoit pour aller au tabernacle, tout le peuple se levoit, et chacun se tenoit à l'entrée de sa tente, et regardoit Moïse

par derrière, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le tabernacle.

9. Quand Moïse étoit entré dans le tabernacle de l'alliance, la colonne de la nuée descendoit, et se tenoit à la porte; et *le Seigneur* parloit avec Moïse.

10. Tous les enfans d'Israël voyant que la colonne de nuée se tenoit à l'entrée du tabernacle, se tenoient aussi eux-mêmes à l'entrée de leurs tentes, et y adoroient *le Seigneur.*

11. Or le Seigneur parloit à Moïse face à face, comme un homme a accoutumé de parler à son ami. Et lorsqu'il retournoit dans le camp, le jeune Josué, fils de Nun, qui le servoit, ne sortoit point du tabernacle.

§. III. *Dieu pardonne au peuple.*

12. Or Moïse dit au Seigneur : Vous me commandez d'emmener ce peuple, et vous ne me dites pas qui vous devez envoyer avec moi, quoique vous m'ayez dit : Je vous connois par votre nom, et vous avez trouvé grace devant moi.

13. Si j'ai donc trouvé grace devant vous, faites-moi voir votre visage, afin que je vous connoisse, et que je trouve grace devant vos yeux. Regardez favorablement cette grande multitude qui est votre peuple.

14. Le Seigneur lui dit : Je marcherai en per-

sonne devant vous, et je vous procurerai le repos.

15. Moïse lui dit : Si vous ne marchez vous-même devant nous, ne nous faites point sortir de ce lieu ;

16. Car comment pourrons-nous savoir, moi et votre peuple, que nous avons trouvé grace devant vous, si vous ne marchez avec nous, afin que nous soyons en honneur et en gloire parmi tous les peuples qui habitent sur la terre ?

17. Le Seigneur dit à Moïse : Je ferai ce que vous venez de me demander ; car vous avez trouvé grace devant moi, et je vous connois par votre nom.

18. Moïse lui dit : Faites-moi voir votre gloire.

19. Le Seigneur lui répondit : Je vous ferai voir toute sorte de biens. Je ferai éclater devant vous le nom du Seigneur. Je ferai miséricorde à qui je voudrai ; j'userai de clémence envers qui il me plaira.

20. Dieu dit encore : Vous ne pourrez voir mon visage ; car nul homme ne me verra sans mourir.

21. Il ajouta : Il y a un lieu où je suis, où vous vous tiendrez sur la pierre ;

22. Et lorsque ma gloire passera, je vous mettrai dans l'ouverture de la pierre, et je vous couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé.

23. J'ôterai ensuite ma main, et vous me verrez par derrière ; mais vous ne pourrez voir mon visage.

CHAPITRE XXXIV.

§. I. *Moïse porte les nouvelles tables sur la montagne.*

1. LE *Seigneur* dit ensuite *à Moïse :* Faites-vous deux tables de pierre qui soient comme les premières, et j'y écrirai les paroles qui étoient sur les tables que vous avez rompues.

2. Soyez prêt dès le matin pour monter aussitôt sur la montagne de Sinaï, et vous demeurerez avec moi sur le haut de la montagne.

3. Que personne ne monte avec vous, et que nul ne paroisse sur toute la montagne ; que les bœufs mêmes et les brebis ne paissent point vis-à-vis.

4. Moïse tailla donc deux tables de pierre, telles qu'étoient les premières ; et se levant avant le jour, il monta sur la montagne de Sinaï, portant avec lui les tables, selon que le Seigneur le lui avoit ordonné.

5. Alors le Seigneur étant descendu au milieu de la nuée, Moïse demeura avec lui, et il invoqua le nom du Seigneur.

§. II.

§. II. *Prière de Moïse pour le peuple.*

6. Et lorsque le Seigneur passoit devant Moïse, il lui dit : Dominateur *souverain*, Seigneur *mon* Dieu, qui êtes plein de compassion et de clémence, patient, riche en miséricorde, et véritable ;

7. Qui conservez *et* faites sentir votre miséricorde jusqu'à mille générations ; qui effacez l'iniquité, et les crimes, et les péchés ; devant lequel nul n'est innocent par lui-même, et qui rendez l'iniquité des pères aux enfans et aux petits enfans, jusqu'à la troisième et la quatrième générations.

8. Dans cet instant Moïse se prosterna contre terre, et adorant *Dieu*,

9. Il ajouta : Seigneur, si j'ai trouvé grace devant vous, marchez, je vous supplie, avec nous, puisque ce peuple a la tête dure ; effacez nos iniquités et nos péchés, et possédez-nous comme votre héritage.

§. III. *Dieu renouvelle son alliance.*

10. Le Seigneur lui répondit : Je ferai alliance *avec ce peuple* à la vue de tout le monde ; je ferai des prodiges qui n'ont jamais été vus sur la terre, ni dans aucune nation ; afin que ce peuple, au milieu duquel vous êtes, consi-

dère l'ouvrage terrible que doit faire le Seigneur.

11. Gardez toutes les choses que je vous ordonne aujourd'hui. Je chasserai moi-même devant vous les Amorrhéens, les Chananéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens.

12. Prenez garde de ne jamais faire amitié avec les habitans de ce pays, ce qui causeroit votre ruine :

13. Mais détruisez tous leurs autels, brisez leurs statues, coupez leurs bois *consacrés à leurs dieux.*

14. N'adorez point de dieu étranger. Le Seigneur s'appelle le *Dieu* jaloux : Dieu veut être aimé uniquement.

15. Ne faites point d'alliance avec les habitans de ces pays-là, de peur que lorsqu'ils se seront corrompus avec leurs dieux, et qu'ils auront adoré leurs statues, quelqu'un d'entre eux ne vous invite à manger des viandes qu'il leur aura immolées.

16. Vous ne ferez point épouser leurs filles à vos fils, de peur qu'après qu'elles se seront corrompues elles-mêmes, elles ne portent vos fils à se corrompre aussi comme elles avec leurs dieux.

17. Vous ne vous ferez point de dieux jetés en fonte.

18. Vous observerez la fête solennelle des pains sans levain. Vous mangerez sept jours

durant des pains sans levain, au mois des nouveaux fruits, comme je vous l'ai ordonné ; car vous êtes sortis de l'Egypte au mois où commence le printemps.

19. Tout mâle qui sort le premier du sein de sa mère, sera à moi : les premiers de tous les animaux, tant des bœufs que des brebis, seront à moi.

20. Vous rachèterez avec une brebis le premier-né de l'âne : que si vous ne le rachetez point, vous le tuerez. Vous rachèterez le premier-né de vos fils ; et vous ne paroîtrez point devant moi les mains vides.

21. Vous travaillerez pendant six jours, et le septième jour vous cesserez de labourer la terre et de moissonner.

22. Vous célébrerez la fête solennelle des semaines, en offrant les prémices des fruits de la moisson du froment ; et vous ferez la fête des dépouilles des fruits à la fin de l'année, lorsqu'on les aura tous recueillis.

23. Tous vos enfans mâles se présenteront trois fois l'année devant le Seigneur tout-puissant, le Dieu d'Israël.

24. Car lorsque j'aurai chassé les nations de devant votre face, et que j'aurai étendu les limites de votre pays, si vous montez, et si vous vous présentez trois fois l'année devant le Seigneur votre Dieu, nul ne formera des entreprises secrètes contre votre pays.

25. Vous ne m'offrirez point avec du levain le sang de la victime qui m'est immolée ; et il ne restera rien de l'hostie de la fête solennelle de Pâque jusqu'au matin.

26. Vous offrirez les prémices des fruits de votre terre dans la maison du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez point cuire le chevreau lorsqu'il tette encore le lait de sa mère.

27. Le Seigneur dit encore à Moïse : Ecrivez pour vous ces paroles, par lesquelles j'ai fait alliance avec vous et avec Israël.

§. IV. *Gloire de Moïse.*

28. Moïse demeura donc quarante jours et quarante nuits avec le Seigneur sur la montagne. Il ne mangea point de pain, et il ne but point d'eau *dans tout ce temps ;* et *le Seigneur* écrivit sur les tables les dix paroles de l'alliance.

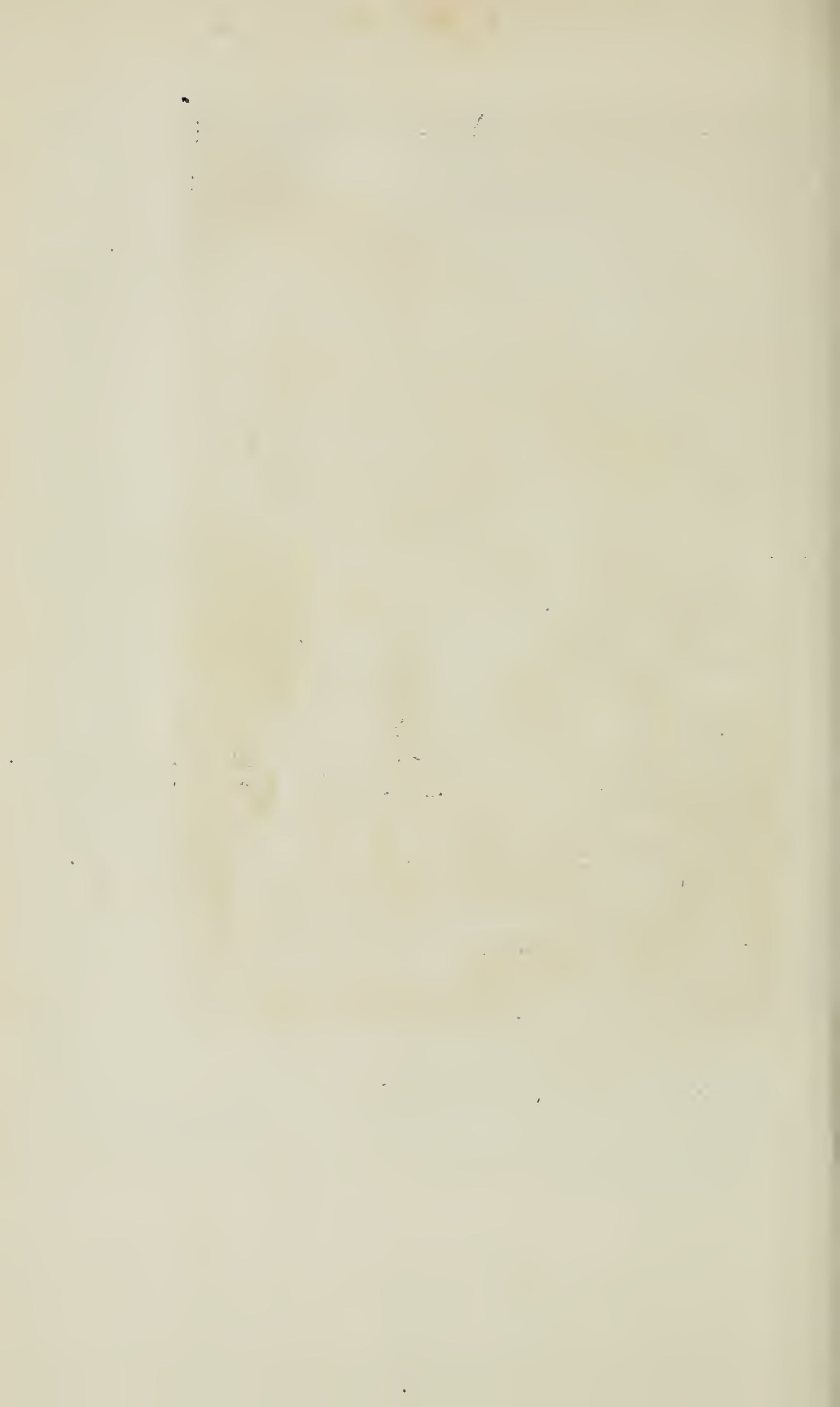
29. Après cela Moïse descendit de la montagne de Sinaï, portant les deux tables du témoignage ; et il ne savoit pas que de l'entretien qu'il avoit eu avec le Seigneur, il étoit resté des rayons de lumière sur son visage.

30. Mais Aaron et les enfans d'Israël voyant que le visage de Moïse jetoit des rayons, craignirent d'approcher de lui.

31. Moïse appela donc Aaron et les princes de la synagogue, qui revinrent le trouver. Et après qu'il leur eut parlé,



Gloire de Moïse



32. Tous les enfans d'Israël vinrent aussi vers lui ; et il leur ordonna toutes les choses qu'il avoit entendues du Seigneur sur la montagne de Sinaï.

33. Quand il eut achevé de leur parler, il mit un voile sur son visage.

34. Lorsqu'il entroit dans le tabernacle, et qu'il parloit avec le Seigneur, il ôtoit ce voile jusqu'à ce qu'il en sortît, et il rapportoit ensuite aux enfans d'Israël toutes les choses que Dieu lui avoit commandé de leur dire.

35. Lorsque Moïse sortoit *du tabernacle*, les Israélites voyoient que son visage jetoit les rayons ; mais il le voiloit de nouveau toutes les fois qu'il leur parloit.

CHAPITRE XXXV.

§. I. *Ordonnances de Dieu.*

1. Moïse ayant donc assemblé tous les enfans d'Israël, leur dit : Voici les choses que le Seigneur a commandé que l'on fasse.

2. Vous travaillerez pendant six jours, et le septième jour vous sera saint, étant le sabbat et le repos du Seigneur : celui qui fera quelque travail en ce jour-là, sera puni de mort.

3. Vous n'allumerez point de feu dans toutes vos maisons au jour du sabbat.

4. Moïse dit encore à toute l'assemblée des

enfans d'Israël : Voici ce que le Seigneur a ordonné. Il a dit :

5. Mettez à part chez vous les prémices de vos biens *pour les offrir* au Seigneur. Vous lui offrirez de bon cœur et avec une pleine volonté, l'or, l'argent, l'airain,

6. L'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, le fin lin, les poils de chèvres ;

7. Les peaux de mouton teintes en rouge, des peaux violettes, des bois de sétim ;

8. De l'huile pour entretenir les lampes et pour composer des onctions et des parfums d'excellente odeur ;

9. Les pierres d'onyx et les pierres précieuses pour orner l'éphod et le rational.

10. Quiconque parmi vous est habile à travailler, qu'il vienne pour faire ce que le Seigneur a commandé :

11. Savoir, le tabernacle avec le toit et la couverture, les anneaux, les ais et les barres de bois *qui les traversent*, les pieux et les bases :

12. L'arche avec les bâtons *pour la porter*, le propitiatoire et le voile qui doit être suspendu devant l'arche.

13. La table avec les bâtons *pour la porter*, et ses vases, et les pains qu'on expose devant le Seigneur :

14. Le chandelier qui doit soutenir les lampes, tout ce qui sert à son usage ; les lampes et l'huile pour entretenir le feu :

15. L'autel des parfums avec les bâtons *pour le porter,* l'huile pour faire les onctions; le parfum composé d'aromates ; le voile suspendu à l'entrée du tabernacle :

16. L'autel des holocaustes, sa grille d'airain, avec ses bâtons *pour le porter,* et tout ce qui sert à son usage ; le bassin avec sa base :

17. Les rideaux du parvis du temple avec leurs colonnes et leurs bases, et le voile de l'entrée du vestibule :

18. Les pieux du tabernacle et du parvis avec leurs cordons :

19. Les vêtemens qui doivent être employés au culte du sanctuaire, les ornemens destinés au pontife Aaron et à ses fils, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

§. II. *Présens des Israélites.*

20. Après que tous les enfans d'Israël furent partis de devant Moïse,

21. Ils offrirent au Seigneur avec une volonté prompte et pleine d'affection, les prémices de leurs biens pour tout ce qu'il y avoit à faire au tabernacle du témoignage. Et pour tout ce qui étoit nécessaire pour le culte sacré et pour les ornemens sacerdotaux,

22. Les hommes avec les femmes donnèrent leurs chaînes, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues et leurs bracelets : tous les vases d'or

furent mis à part pour être présentés au Seigneur.

23. Ceux qui avoient de l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, du fin lin, des poils de chèvres, des peaux de mouton teintes en rouge, des peaux violettes,

24. De l'argent et de l'airain, les offrirent au Seigneur, avec des bois de sétim pour *les employer à* divers usages.

25. Les femmes aussi qui étoient habiles, donnèrent ce qu'elles avoient filé d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, de fin lin,

26. Et de poils de chèvres, et donnèrent tout de grand cœur.

27. Les princes *d'entre le peuple* offrirent des pierres d'onyx et des pierres précieuses pour l'éphod et le rational;

28. Des aromates et de l'huile pour entretenir les lampes et pour préparer des onctions, et composer le parfum d'excellente odeur.

29. Tous les hommes et toutes les femmes firent leurs offrandes de bon cœur, pour faire les ouvrages que le Seigneur avoit ordonnés par Moïse. Tous les enfans d'Israël firent ces offrandes au Seigneur avec une pleine volonté.

§. III. *Ouvriers que Dieu choisit.*

30. Alors Moïse dit aux enfans d'Israël : Le Seigneur a appelé par un choix particulier, Bé-

séléel, fils d'Uri, qui étoit fils de Hur de la tribu de Juda ;

31. Et il l'a rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, de science, et d'une parfaite connoissance,

32. Pour inventer et pour exécuter tout ce qui se peut faire en or, en argent et en airain ;

33. Pour tailler *et* graver les pierres, et pour tous les ouvrages de menuiserie,

34. Il lui a mis dans l'esprit tout ce que l'art peut inventer ; et *il lui a joint* Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan.

35. Il les a remplis tous deux de sagesse, pour faire toutes sortes d'ouvrages qui se peuvent faire en bois, en étoffes de différentes couleurs, et en broderie, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin, afin qu'ils travaillent à tout ce qui se fait avec la tissure, et qu'ils y ajoutent des inventions toutes nouvelles.

CHAPITRE XXXVI.

§. I. *Profusion des Israélites.*

1. Béseléel travailla donc à tous ces ouvrages avec Ooliab, et tous les hommes habiles à qui le Seigneur avoit donné la sagesse et l'intelligence, afin qu'ils sussent faire excellemment ce qui étoit nécessaire pour l'usage du sanctuaire et tout ce que le Seigneur avoit ordonné ;

2. Car Moïse les ayant fait venir avec tous les hommes habiles auxquels le Seigneur avoit donné la sagesse, et ceux qui s'étoient offerts d'eux-mêmes pour travailler à cet ouvrage,

3. Il leur mit entre les mains toutes les oblations des enfans d'Israël. Et comme ils s'appliquoient à avancer cet ouvrage, le peuple offroit encore tous les jours, au matin, de *nouveaux* dons.

4. C'est pourquoi les ouvriers furent obligés

5. De venir dire à Moïse : Le peuple offre plus *de dons* qu'il n'est nécessaire.

6. Moïse commanda donc qu'on fît cette déclaration publiquement par la voix d'un héraut : Que nul homme ni nulle femme n'offre plus rien à l'avenir pour les ouvrages du sanctuaire. Ainsi on cessa d'offrir des présens *à Dieu ;*

7. Parce que ce qu'on avoit déja offert suffisoit, et qu'il y en avoit même plus qu'il n'en falloit.

§. II. *Couvertures du tabernacle.*

8. Tous ces hommes, dont le cœur étoit rempli de sagesse pour travailler aux ouvrages du tabernacle, firent donc dix rideaux de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, le tout en broderie et d'un ouvrage excellent de différentes couleurs.

9. Chaque rideau avoit vingt-huit coudées

de long, et quatre de large; et tous les rideaux étoient d'une même mesure.

10. Cinq de ces rideaux tenoient l'un à l'autre, et les cinq autres étoient de même joints ensemble.

11. L'un des rideaux avoit des cordons d'hyacinthe sur le bord des deux côtés, et l'autre rideau avoit de même des cordons au bord;

12. Afin que les cordons se trouvant vis-à-vis l'un de l'autre, les rideaux fussent joints ensemble.

13. C'est pourquoi ils firent aussi fondre cinquante anneaux d'or, où se pussent attacher les cordons des rideaux, afin qu'il ne s'en fît qu'un seul tabernacle.

14. Ils firent aussi onze couvertures de poils de chèvres, pour servir de couverture et de toit au tabernacle.

15. Chacune de ces couvertures avoit trente coudées de long, et quatre de large; et elles étoient toutes de même mesure.

16. Ils en joignirent cinq ensemble, et les six autres séparément.

17. Ils firent aussi cinquante cordons au bord de l'une des couvertures, et cinquante au bord de l'autre, afin qu'elles fussent jointes ensemble.

18. Ils firent encore cinquante boucles d'airain pour les tenir attachées, afin qu'il ne s'en fît qu'un toit et qu'une seule couverture.

19. Ils firent de plus une *troisième* couverture

du tabernacle de peaux de mouton teintes en rouge, et par dessus encore une *quatrième* de peaux teintes en bleu céleste.

§. III. *Ais et voile du tabernacle.*

20. Ils firent aussi des ais de bois de sétim pour le tabernacle, qui se tenoient debout *étant joints ensemble.*

21. Chacun de ces ais avoit dix coudées de long, et une coudée et demie de large.

22. Chaque ais avoit une languette et une rainure, afin qu'ils entrassent l'un dans l'autre. Tous les ais du tabernacle étoient faits de cette sorte.

23. Or il y en avoit vingt du côté méridional, qui regarde le vent du midi,

24. Avec quarante bases d'argent. Chaque ais étoit porté sur deux bases de chaque côté des angles, à l'endroit où l'enchâssure des côtés se termine dans les angles.

25. Ils firent aussi pour le côté du tabernacle qui regardoit l'aquilon, vingt ais,

26. Avec quarante bases d'argent, deux bases pour chaque ais.

27. Mais pour le côté du tabernacle qui est à l'occident, et qui regarde la mer, ils n'y firent que six ais,

28. Et deux autres qui étoient dressés aux angles du tabernacle.

29. Ils étoient joints depuis le bas jusqu'au haut, et ne composoient qu'un corps tous ensemble. Ils gardèrent cette disposition dans les angles des deux côtés.

30. Il y avoit huit ais en tout, qui avoient seize bases d'argent, y ayant deux bases pour chaque ais.

31. Ils firent aussi de grandes barres de bois de sétim, cinq pour traverser *et* tenir ensemble tous les ais d'un des côtés du tabernacle,

32. Cinq autres pour traverser *et* tenir ensemble les ais de l'autre côté ; et outre celles-là, cinq autres encore pour le côté du tabernacle qui est à l'occident, et qui regarde la mer.

33. Ils firent aussi une autre barre qui passoit par le milieu des ais depuis un coin jusqu'à l'autre.

34. Ils couvrirent de lames d'or tous ces ais *soutenus sur* des bases d'argent qui avoient été jetées en fonte. Ils y mirent de plus des anneaux d'or, pour y faire entrer les barres de bois, qu'ils couvrirent aussi de lames d'or.

35. Ils firent un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, de fin lin retors, le tout en broderie, et d'un ouvrage admirable par son excellente variété.

36. Ils firent quatre colonnes de bois de sétim, qu'ils couvrirent de lames d'or, avec leurs chapiteaux ; et leurs bases étoient d'argent.

37. Ils firent encore le voile pour l'entrée du

tabernacle, qui étoit d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, de fin lin retors, le tout en broderie.

38. Ils firent aussi cinq colonnes avec leurs chapiteaux; ils les couvrirent d'or, et leurs bases furent jetées en fonte, et faites d'airain.

CHAPITRE XXXVII.

§. I. *Description de l'arche.*

1. Béséléel fit aussi l'arche de bois de sétim. Elle avoit deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut : il la couvrit d'un or très-pur dedans et dehors;

2. Et il fit une couronne d'or qui régnoit tout autour.

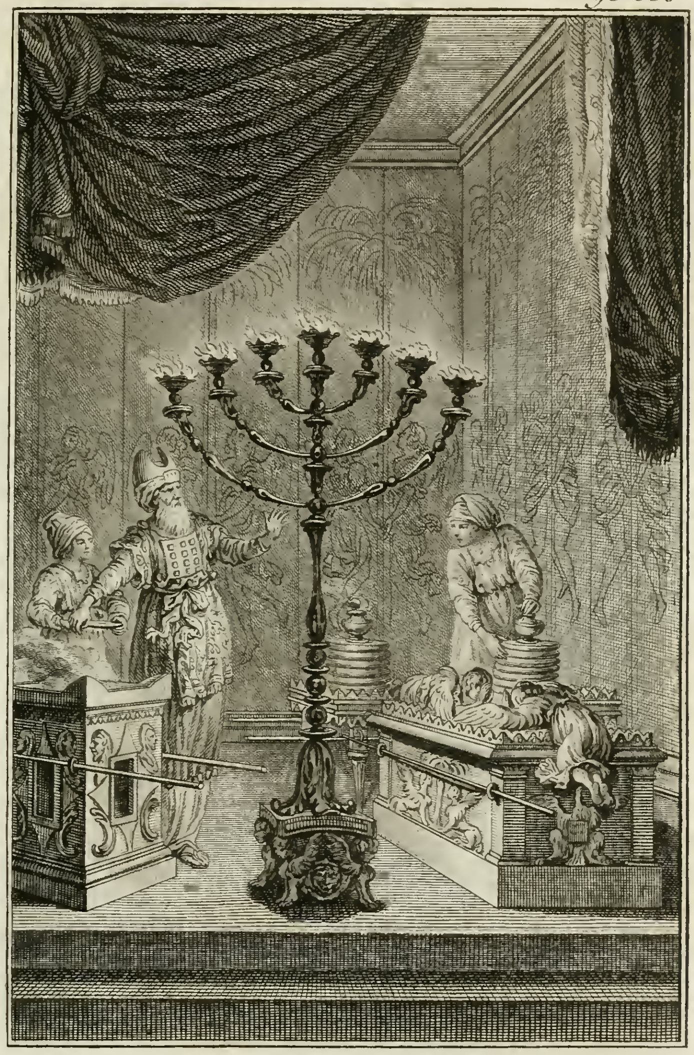
3. Il fit jeter en fonte quatre anneaux d'or *qu'il mit* aux quatre coins de l'arche, deux d'un côté, et deux de l'autre.

4. Il fit aussi des bâtons de bois de sétim, qu'il couvrit d'or,

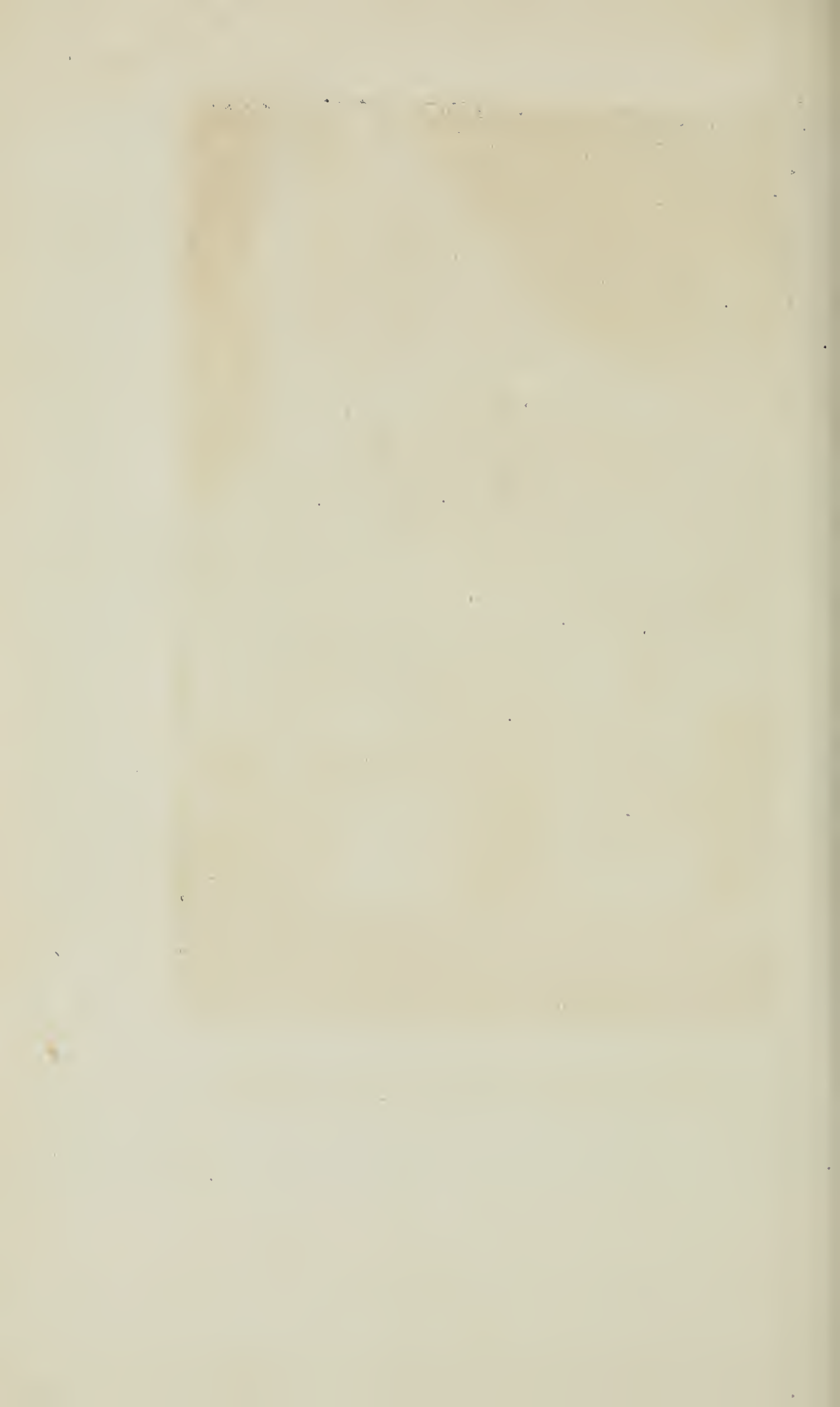
5. Et les fit entrer dans les anneaux qui étoient aux côtés de l'arche pour *servir à* la porter.

6. Il fit encore le propitiatoire, c'est-à-dire, l'oracle, d'un or très-pur, qui avoit deux coudées et demie de long, et une coudée et demie de large.

7. Comme aussi deux chérubins d'or battu, qu'il mit aux deux côtés du propitiatoire :



Description de l'arche, de la Table, &c.



8. Un chérubin à l'extrémité d'un des deux côtés, et l'autre chérubin à l'extrémité de l'autre côté : ainsi chacun des deux chérubins étoit à l'une des extrémités du propitiatoire.

9. Ils étendoient leurs ailes dont ils couvroient le propitiatoire, et ils se regardoient l'un l'autre, aussi bien que le propitiatoire.

§. II. *Description de la table.*

10. Il fit encore une table de bois de sétim, qui avoit deux coudées de long, une coudée de large, et une coudée et demie de haut.

11. Il la couvrit d'un or très-pur, et il y fit tout autour une bordure d'or.

12. Il appliqua sur la bordure une couronne d'or de sculpture à jour, haute de quatre doigts, et il mit encore au dessus une autre couronne d'or.

13. Il fit fondre aussi quatre anneaux d'or qu'il mit aux quatre coins de la table, un à chaque pied,

14. Au dessous de la couronne ; et il y fit passer les bâtons, afin qu'ils servissent à porter la table.

15. Les bâtons qu'il fit étoient de bois de sétim, et il les couvrit de lames d'or.

16. Pour les différens usages de cette table, *il fit* des plats d'un or très-pur, des coupes, des encensoirs, et des tasses, pour y mettre les oblations de liqueur qu'on offroit à Dieu.

§. III. *Chandelier d'or.*

17. Il fit aussi le chandelier de l'or le plus pur battu au marteau. Il y avoit des branches, des coupes, des pommes et des lis qui sortoient de sa tige.

18. Six branches sortoient des deux côtés de sa tige, trois d'un côté, et trois d'un autre.

19. Il y avoit trois coupes en forme de noix, avec des pommes et des lis en l'une des branches ; et trois coupes de même en forme de noix, avec des pommes et des lis en l'autre branche. Et toutes les six branches qui sortoient de la tige, étoient travaillées de même.

20. Mais la tige du chandelier avoit quatre coupes en forme de noix, accompagnées chacune de sa pomme et de son lis.

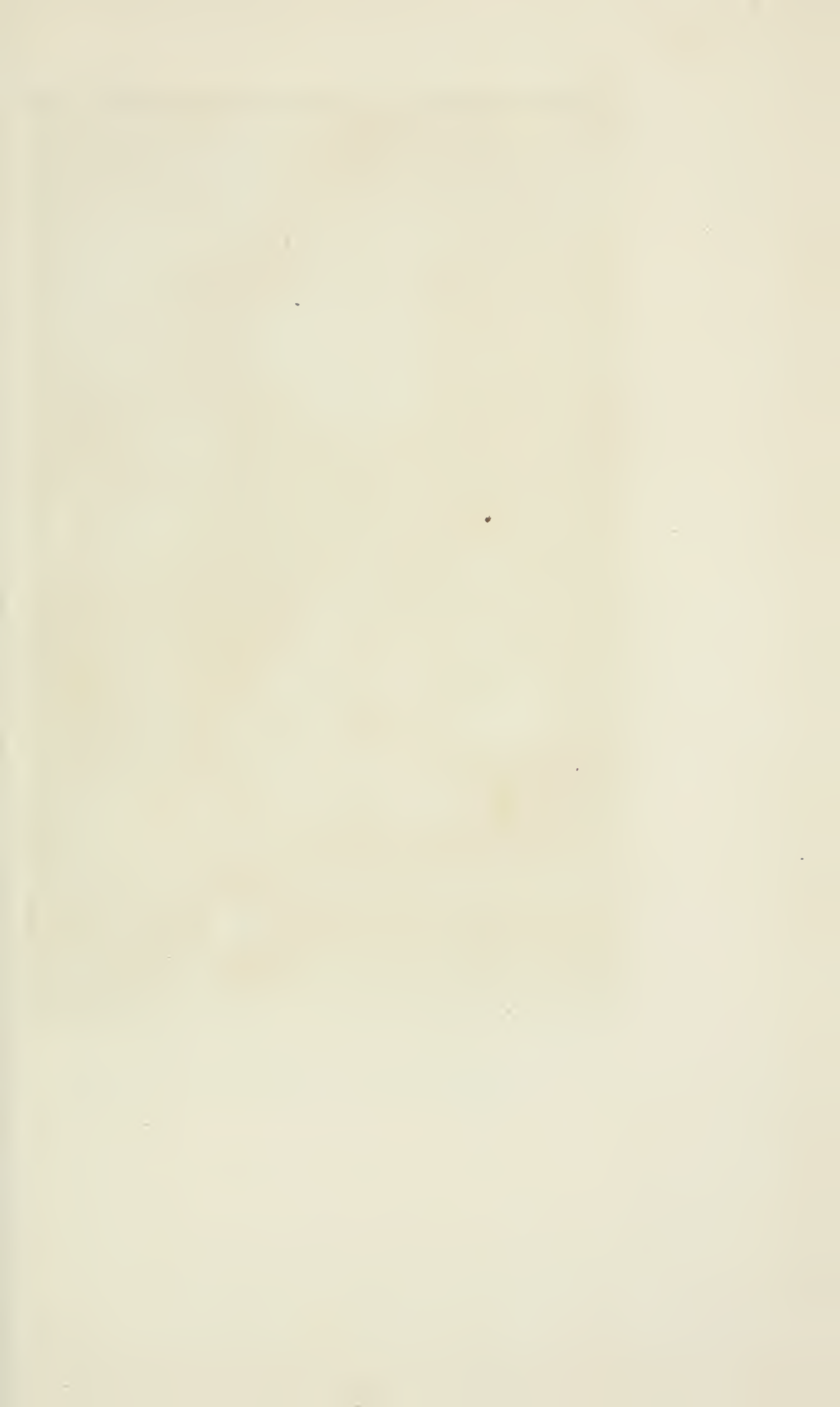
21. Il y avoit trois pommes en trois endroits de la tige, et de chaque pomme sortoient deux branches, qui faisoient en tout six branches naissantes d'une même tige.

22. Ces pommes et ces branches sortoient donc du chandelier, étant toutes d'un or très-pur battu au marteau.

23. Il fit aussi d'un or très-pur sept lampes avec leurs mouchettes, et les vases destinés pour y éteindre ce qui avoit été mouché des lampes.

24. Le chandelier avec tout ce qui servoit à son usage, pesoit un talent d'or.

§. IV.





Marillier inv. 1780 R. Delvaux fecit

Autel des Holocaustes

§. IV. *Autel des parfums.*

25. Il fit encore l'autel des parfums de bois de sétim, qui avoit une coudée en carré, et deux coudées de haut, et d'où sortoient *quatre* cornes aux *quatre* angles.

26. Il le couvrit d'un or très-pur, avec sa grille, ses *quatre* côtés et ses *quatre* cornes.

27. Il fit une couronne d'or qui régnoit tout autour ; il y avoit des deux côtés, au dessous de la couronne, deux anneaux d'or, pour y faire entrer les bâtons qui devoient servir à porter l'autel.

28. Il fit ces bâtons de bois de sétim, et le couvrit de lames d'or.

29. Il composa aussi l'huile pour en faire les onctions de consécration, et les parfums composés d'aromates très-exquis, selon l'art des plus habiles parfumeurs.

CHAPITRE XXXVIII.

§. I. *Autel des holocaustes.*

1. Béséléel fit aussi l'autel des holocaustes de bois de sétim, qui avoit cinq coudées en carré, et trois de haut.

2. *Quatre* cornes s'élevoient de ses *quatre* coins ; et il le couvrit de lames d'airain.

3. Il fit d'airain plusieurs vaisseaux différens pour l'usage de cet autel, des chaudières, des tenailles, des pincettes, des crocs et des brasiers;

4. Une grille d'airain en forme de rets, et au dessous un foyer au milieu de l'autel.

5. Il jeta en fonte quatre anneaux qu'il mit aux quatre coins de cette grille, pour y passer des bâtons *qui pussent servir* pour porter l'autel.

6. Il fit aussi ces bâtons de bois de sétim; il les couvrit de lames d'airain,

7. Et les fit passer dans les anneaux qui sortoient des côtés de l'autel. Or l'autel n'étoit pas solide, mais il étoit composé d'ais, étant creux et vide au dedans.

8. Il fit encore un bassin d'airain avec sa base, des miroirs des femmes qui veilloient à la porte du tabernacle.

§. II. *Parvis du tabernacle.*

9. *Voici la manière dont* il fit le parvis: Au côté du midi il y avoit des rideaux de fin lin retors, dans l'espace de cent coudées.

10. Il y avoit vingt colonnes d'airain avec leurs bases; et les chapiteaux de ces colonnes avec tous leurs ornemens, étoient d'argent.

11. Du côté du septentrion il y avoit des rideaux qui tenoient le même espace. Les colonnes, avec leurs bases et leurs chapiteaux, étoient

de même mesure, de même métal, et travaillés de même.

12. Mais au côté du parvis qui regardoit l'occident, les rideaux ne s'étendoient que dans l'espace de cinquante coudées : il y avoit seulement dix colonnes d'airain avec leurs bases; et les chapiteaux des colonnes avec tous leurs ornemens, étoient d'argent.

13. Du côté de l'orient, il mit de même des rideaux qui occupoient cinquante coudées de long,

14. Dont il y avoit quinze coudées d'un côté, avec trois colonnes et leurs bases;

15. Et quinze coudées aussi de l'autre côté avec les rideaux, trois colonnes et leurs bases, car au milieu, entre les deux, il fit l'entrée du tabernacle.

16. Tous ces rideaux du parvis étoient tissus de fin lin retors.

17. Les bases des colonnes étoient d'airain; leurs chapiteaux avec tous leurs ornemens étoient d'argent; et il couvrit les colonnes mêmes du parvis de lames d'argent.

18. Il fit le grand voile qui étoit à l'entrée du parvis, d'un ouvrage de broderie, d'hyacinthe de pourpre, d'écarlate et de fin lin retors. Il avoit vingt coudées de long et cinq coudées de haut, selon la hauteur de tous les rideaux du parvis.

19. Il y avoit quatre colonnes à l'entrée du

tabernacle, avec leurs bases d'airain; et leurs chapiteaux, ainsi que leurs ornemens, étoient d'argent.

20. Il fit aussi des pieds d'airain pour mettre tout autour du tabernacle et du parvis.

21. Ce sont-là toutes les parties qui composoient le tabernacle du témoignage, que Moïse commanda à Ithamar, fils d'Aaron le grand-prêtre, de donner par compte aux lévites, afin qu'ils en fussent chargés.

22. Béseléel fils d'Uri, qui étoit fils de Hur de la tribu de Juda, acheva tout l'ouvrage, selon l'ordre que le Seigneur en avoit donné par la bouche de Moïse.

23. Il eut pour compagnon Ooliab, fils d'Achisamech de la tribu de Dan, qui savoit aussi travailler excellemment en bois, en étoffes tissues de fils de différentes couleurs, et en broderie d'hyacinthe, de poupre, d'écarlate et de fin lin.

§. III. *Or et argent offert par le peuple.*

24. Tout l'or qui fut employé pour les ouvrages du sanctuaire, et qui fut offert à Dieu dans les dons volontaires du peuple, étoit de vingt-neuf talens et de sept cent trente sicles, selon la mesure du sanctuaire.

25. Ces oblations furent faites par ceux qui entrèrent dans le dénombrement, ayant vingt

ans et au dessus, et qui étoient au nombre de six cent trois mille cinq cent cinquante hommes portant les armes.

26. Il y eut de plus cent talens d'argent, dont furent faites les bases du sanctuaire, et l'entrée où le voile étoit suspendu.

27. Il fit cent bases de cent talens; chaque base étoit d'un talent.

28. Il employa mille sept cent soixante et quinze sicles d'argent aux chapiteaux des colonnes, et il revêtit ces mêmes colonnes de lames d'argent.

29. On offrit aussi soixante et dix talens d'airain, et deux mille quatre cents sicles,

30. Qui furent employés à faire les bases à l'entrée du tabernacle du témoignage, et l'autel d'airain avec sa grille, et tous les vases qui devoient servir à son usage;

31. Et les bases du parvis qui étoient tout autour et à l'entrée, avec les pieux qui s'employoient autour du tabernacle et du parvis.

CHAPITRE XXXIX.

§. I. *Vêtemens du grand-pontife.*

1. Béséléel fit aussi d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin, les vêtemens dont Aaron devoit être revêtu dans son ministère saint, selon l'ordre que Moïse en avoit reçu du Seigneur.

2. Il fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors ;

3. Le tout étant d'un ouvrage tissu de différentes couleurs. Il coupa des feuilles d'or fort minces qu'il réduisit en fils d'or, pour les faire entrer dans la tissure de ces autres fils de plusieurs couleurs.

4. Les deux côtés de l'éphod se venoient joindre au bord de l'extrémité d'en haut;

5. Et il fit la ceinture du mélange des mêmes couleurs, selon l'ordre que Moïse en avoit reçu du Seigneur.

6. Il tailla deux pierres d'onyx qu'il enchâssa dans de l'or, sur lesquels les noms des enfans d'Israël furent écrits selon l'art du lapidaire.

7. Il les mit aux deux côtés de l'éphod comme un monument pour les enfans d'Israël, selon que le Seigneur l'avoit ordonné à Moïse.

§. II. *Rational.*

8. Il fit le rational tissu du mélange de fils différens comme l'éphod, d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors ;

9. Dont la forme étoit carrée, l'étoffe double, et la longueur et la largeur de la mesure d'un palme.

10. Il mit dessus quatre rangs de pierres pré-

cieuses. Au premier rang il y avoit la sardoine, la topaze *et* l'émeraude.

11. Au second, l'escarboucle, le saphir et le jaspe.

12. Au troisième, le ligure, l'agathe et l'améthyste.

13. Au quatrième, la chrysolite, l'onyx et le béril; et il les enchâssa dans l'or chacune en son rang.

14. Les noms des douze tribus d'Israël étoient gravés sur ces douze pierres précieuses, chaque nom sur chaque pierre.

15. Ils firent au rational deux petites chaînes d'un or très-pur, dont les chaînons étoient enlacés l'un dans l'autre;

16. Deux agrafes, et autant d'anneaux dor. Ils mirent les anneaux aux deux côtés du rational,

17. Et ils lui suspendirent les deux chaînes d'or qu'ils attachèrent aux agrafes qui sortoient des angles de l'éphod.

18. Tout cela se rapportoit si juste devant et derrière, que l'éphod et le rational demeuroient liés l'un avec l'autre,

19. Etant resserrés vers la ceinture, et liés étroitement par des anneaux, dans lesquels étoit passé un ruban d'hyacinthe, afin qu'ils ne fussent point lâches, et qu'ils ne pussent s'écarter l'un de l'autre, selon que le Seigneur l'avoit ordonné à Moïse.

§. III. *La tunique.*

20. Ils firent aussi la tunique de l'éphod, toute d'hyacinthe ;

21. Il y avoit en haut une ouverture au milieu, et un bord tissu autour de cette ouverture :

22. Au bas de la robe, vers les pieds, il y avoit des grenades faites d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, et de fin lin retors ;

23. Et des sonnettes d'un or très-pur, qu'ils entremêlèrent avec les grenades tout autour du bas de la robe :

24. Les sonnettes d'or et les grenades étoient ainsi entremêlées ; et le pontife étoit revêtu de cet ornement, lorsqu'il faisoit les fonctions de son ministère, selon que le Seigneur l'avoit ordonné à Moïse.

§. IV. *Vêtemens des prêtres.*

25. Ils firent encore pour Aaron et pour ses fils, des tuniques tissues de fin lin ;

26. Des mitres de fin lin, avec leurs petites couronnes ;

27. Et des caleçons qui étoient de fin lin ;

28. Avec une ceinture d'un mélange de fils différens, d'un fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre, et d'écarlate teinte deux fois, selon que le Seigneur l'avoit ordonné.

29. Ils firent la lame sacrée et digne de toute vénération, d'un or très-pur, et gravèrent dessus en la manière qu'on écrit sur les pierres précieuses, *ces mots :* LA SAINTETÉ EST AU SEIGNEUR.

30. Ils l'attachèrent à la mitre avec un ruban d'hyacinthe, comme le Seigneur l'avoit ordonné à Moïse.

31. Ainsi tout l'ouvrage du tabernacle et de la tente du témoignage fut achevé. Les enfans d'Israël firent tout ce que le Seigneur avoit ordonné à Moïse.

§. V. *L'ouvrage achevé.*

32. Ils offrirent le tabernacle avec sa couverture, et tout ce qui servoit à son usage ; les anneaux, les ais, les bâtons, les colonnes avec leurs bases ;

33. La couverture de peaux de mouton teintes en rouge, et l'autre couverture de peaux violettes ;

34. Le voile, l'arche, les bâtons *pour la porter,* le propitiatoire ;

35. La table avec ses vases, et les pains toujours exposés devant le Seigneur ;

36. Le chandelier, les lampes, et tout ce qui y devoit servir avec l'huile ;

37. L'autel d'or, l'huile destinée aux onctions, les parfums composés d'aromates,

38. Et le voile à l'entrée du tabernacle ;

39. L'autel d'airain, avec la grille, les bâtons *pour le porter*, et toutes les choses qui y servoient ; le bassin avec sa base, les rideaux du parvis, et les colonnes avec leurs bases ;

40. Le voile à l'entrée du parvis, ses cordons et ses pieux. Il ne manqua rien de tout ce que Dieu avoit ordonné de faire, pour le ministère du tabernacle et pour la tente de l'alliance.

41. Les enfans d'Israël offrirent aussi les vêtemens dont les prêtres, Aaron et ses fils, devoient se servir,

42. Dans le sanctuaire, selon que le Seigneur l'avoit ordonné.

43. Et Moïse voyant que toutes ces choses étoient achevées, les bénit.

CHAPITRE XL.

§. I. *Dieu ordonne de dresser le tabernacle.*

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit :

2. Vous dresserez le tabernacle du témoignage au premier jour du premier mois.

3. Vous y mettrez l'arche, et vous suspendrez le voile au devant.

4. Vous apporterez la table, et vous mettrez dessus ce que je vous ai commandé, selon l'ordre qui vous a été prescrit. Vous placerez le chandelier avec ses lampes,

5. Et l'autel d'or sur lequel se brûle l'encens, devant l'arche du témoignage. Vous mettrez le voile à l'entrée du tabernacle,

6. Et au devant du voile l'autel des holocaustes :

7. Le bassin que vous remplirez d'eau, *sera* entre l'autel et le tabernacle.

8. Vous entourerez de rideaux le parvis et son entrée.

9. Et prenant l'huile des onctions, vous en oindrez le tabernacle avec ses vases, afin qu'ils soient sanctifiés ;

10. L'autel des holocaustes et tous ses vases,

11. Le bassin avec sa base : vous consacrerez toutes choses avec l'huile destinée pour les onctions, afin qu'elles soient saintes et sacrées.

12. Vous ferez venir Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle du témoignage ; et les ayant fait laver dans l'eau,

13. Vous les revêtirez de vêtemens saints, afin qu'ils me servent, et que leur onction passe pour jamais dans tous les prêtres qui leur succèderont.

§. II. *Consécration du tabernacle.*

14. Et Moïse fit tout ce que le Seigneur lui avoit commandé.

15. Ainsi le tabernacle fut dressé le premier jour du premier mois de la seconde année.

16. Moïse l'ayant dressé, il mit les ais avec

les bases et les barres de bois *pour les contenir*, et il posa les colonnes.

17. Il étendit le toit au dessus du tabernacle, et mit dessus la couverture, selon que le Seigneur le lui avoit commandé.

18. Il mit le témoignage dans l'arche, au dessous, des deux côtés, les bâtons *pour la porter*, et l'oracle tout au dessus.

19. Et ayant porté l'arche dans le tabernacle, il suspendit le voile au devant, pour accomplir le commandement du Seigneur.

20. Il mit la table dans le tabernacle du témoignage, du côté du septentrion, hors du voile,

21. Et plaça dessus en ordre devant *le Seigneur*, les pains qui devoient être toujours exposés, selon que le Seigneur le lui avoit commandé.

22. Il mit aussi le chandelier dans le tabernacle du témoignage, du côté du midi, vis-à-vis de la table,

23. Et il y disposa les lampes selon leur rang, comme le Seigneur le lui avoit ordonné.

24. Il mit encore l'autel d'or sous la tente du témoignage devant le voile,

25. Et il brûla dessus l'encens composé d'aromates, selon que le Seigneur le lui avoit commandé.

26. Il mit aussi le voile à l'entrée du tabernacle du témoignage,

27. Et l'aûtel de l'holocauste dans le vestibule

du témoignage, sur lequel il offrit l'holocauste et les sacrifices, selon que le Seigneur l'avoit commandé.

28. Il posa aussi le bassin entre le tabernacle du témoignage de l'autel, et le remplit d'eau.

29. Moïse et Aaron, et ses fils, y lavèrent leurs mains et leurs pieds,

30. Avant que d'entrer dans le tabernacle de l'alliance et de s'approcher de l'autel, comme le Seigneur l'avoit ordonné à Moïse.

31. Il dressa aussi le parvis autour du tabernacle et de l'autel, et mit le voile à l'entrée. Après que toutes choses eurent été achevées,

32. Une nuée couvrit le tabernacle du témoignage, et il fut rempli de la gloire du Seigneur.

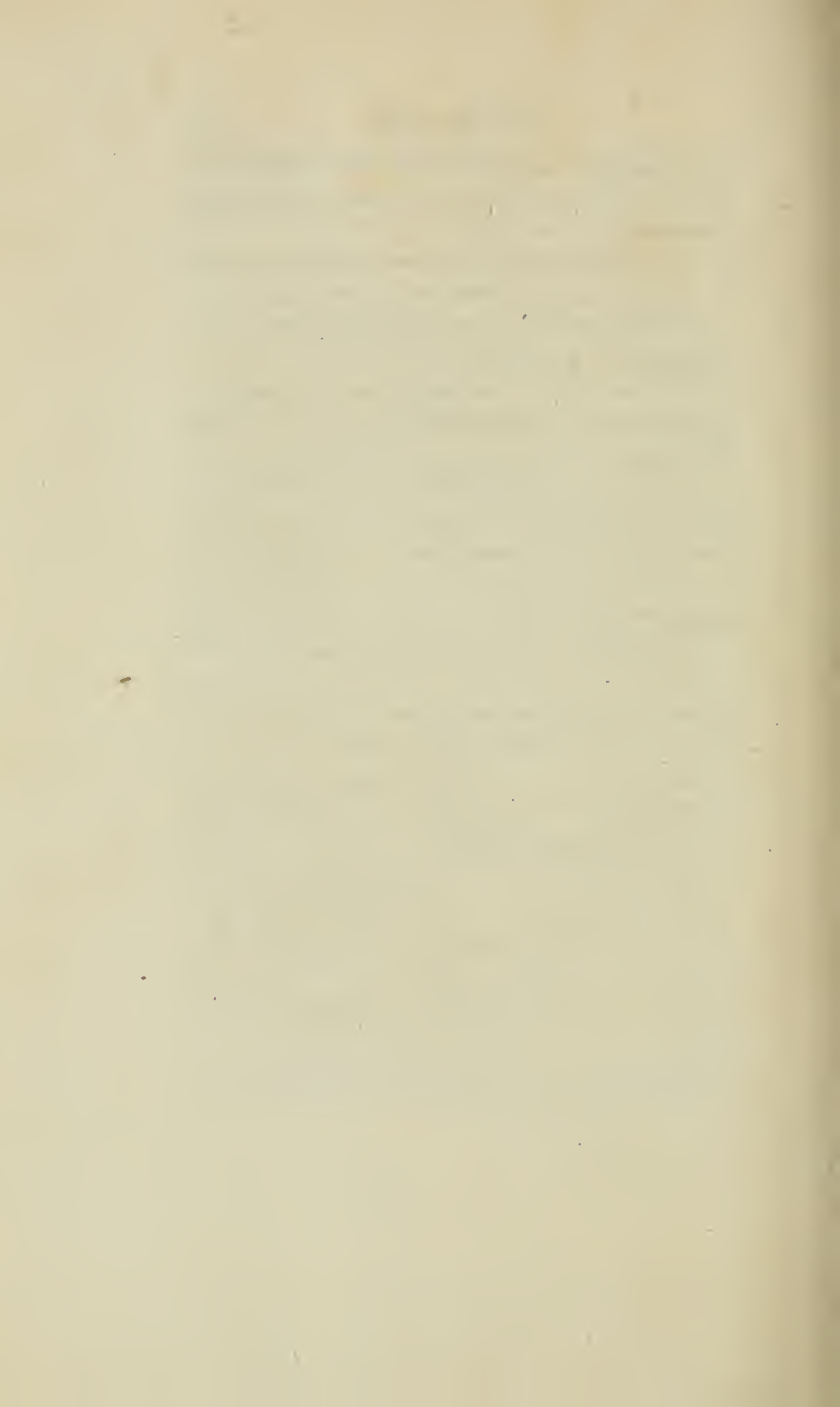
33. Et Moïse ne pouvoit entrer dans la tente de l'alliance, parce que la nuée couvroit tout, et que la majesté du Seigneur éclatoit de toutes parts, tout étant couvert de cette nuée.

34. Quand la nuée se retiroit du tabernacle, les enfans d'Israël partoient *et marchoient* en ordre par diverses bandes :

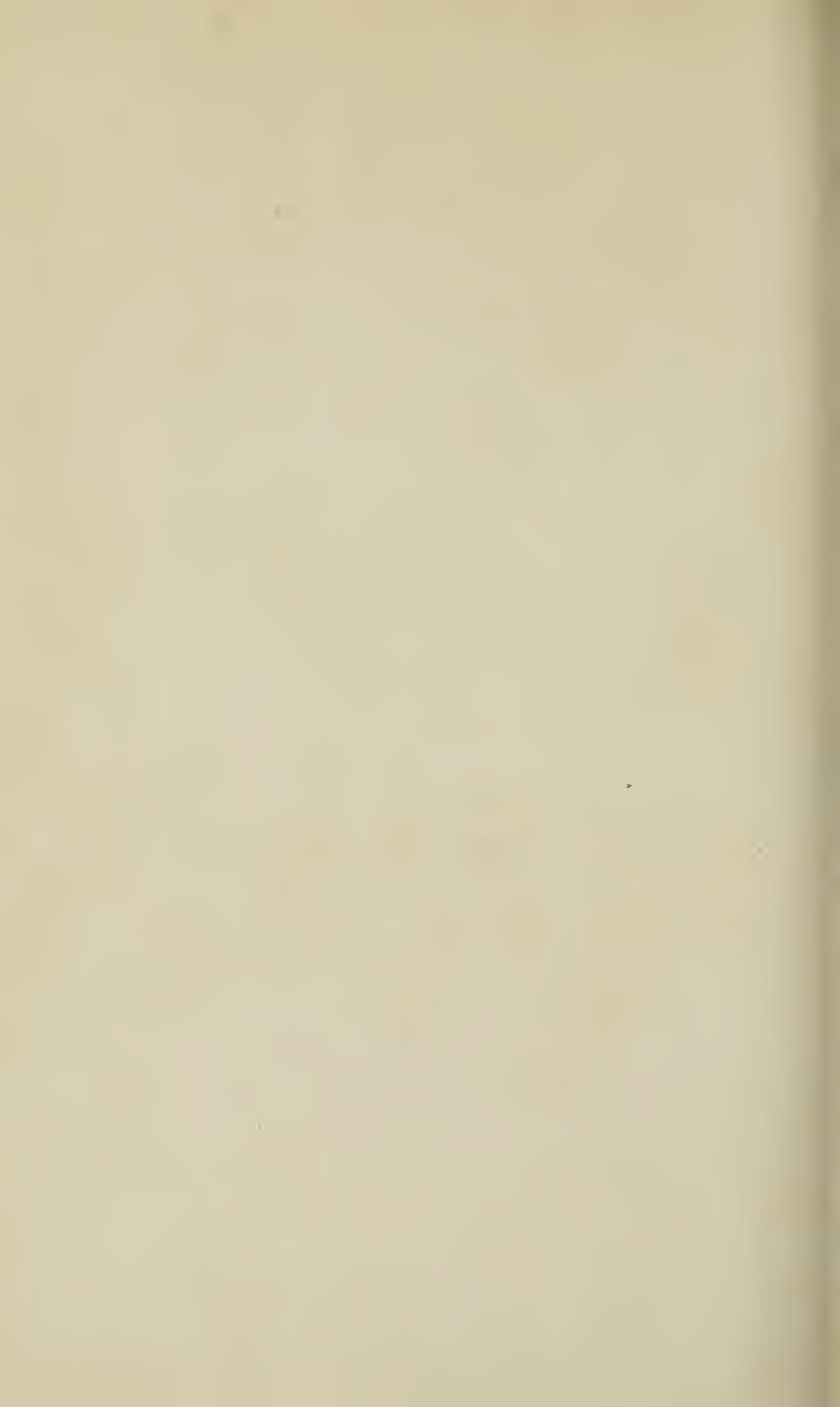
35. Si elle s'arrêtoit au dessus, ils demeuroient dans le même lieu.

36. Car la nuée du Seigneur se reposoit sur le tabernacle durant le jour, et une flamme y paroissoit pendant la nuit, tous les peuples d'Israël la voyant de tous les lieux où ils logeoient.

FIN DE L'EXODE, ET DU TOME PREMIER.

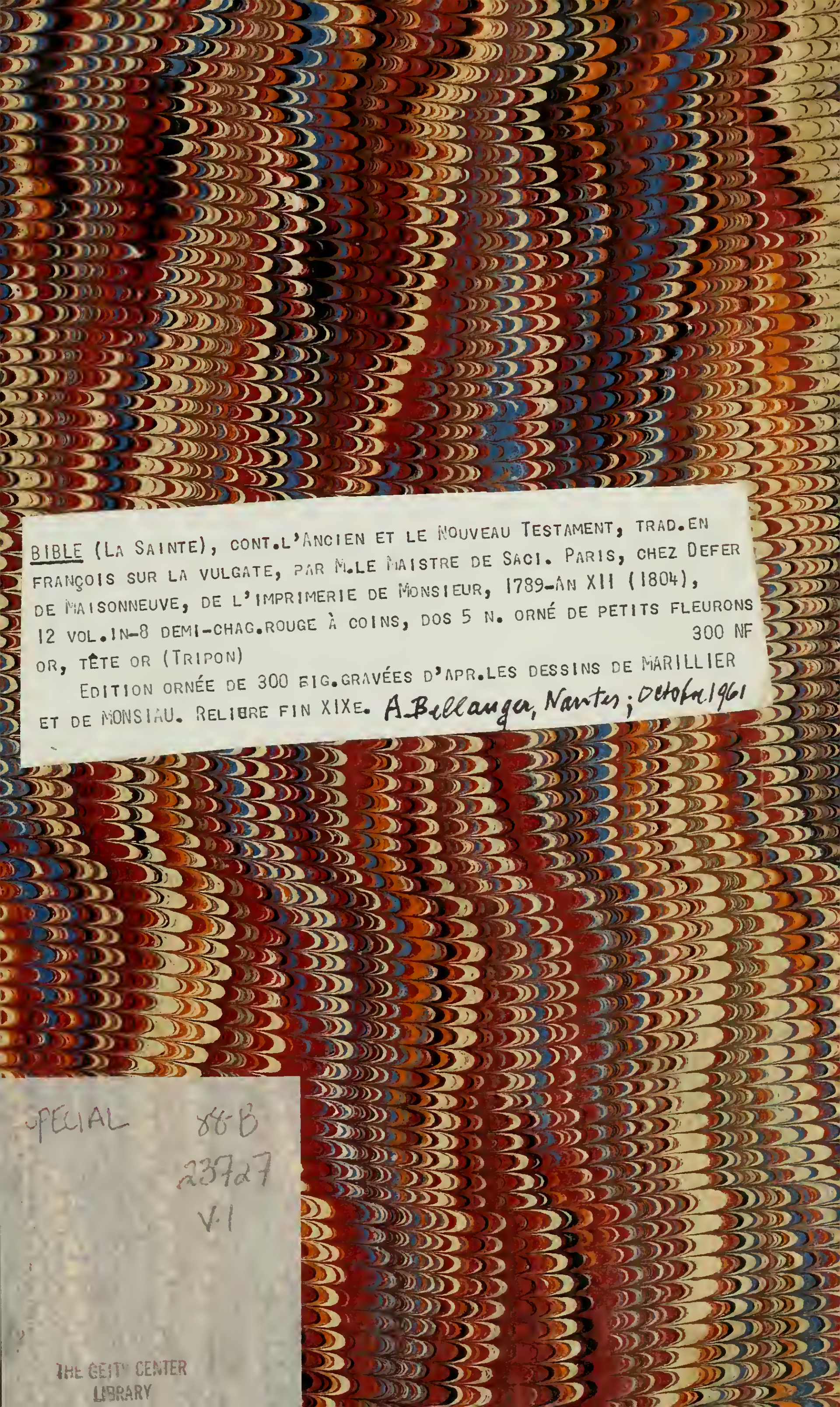












BIBLE (LA SAINTE), CONT. L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT, TRAD. EN
FRANÇOIS SUR LA VULGATE, PAR M. LE MAISTRE DE SACI. PARIS, CHEZ DEFER
DE MAISONNEUVE, DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR, 1789-AN XII (1804),
12 VOL. IN-8 DEMI-CHAG. ROUGE À COINS, DOS 5 N. ORNÉ DE PETITS FLEURONS
300 NF
OR, TÊTE OR (TRIPON)
EDITION ORNÉE DE 300 FIG. GRAVÉES D'APR. LES DESSINS DE MARILLIER
ET DE MONSIAU. RELIURE FIN XIXE. A. Bellanger, Nantes; Octobre 1961
SPECIAL 88-B
23727
V.1
THE GETTY CENTER
LIBRARY

